

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES 2023



Commune d'Ohey





Commune d'Ohey

Rapport sur l'administration des affaires 2023

Rapport sur l'administration des affaires 2023

Rapport sur l'administration des affaires 2023.....	3
Rapport sur l'administration des affaires 2023.....	4
Introduction	6
Services de l'administration communale.....	8
Administration générale.....	8
Service de l'Etat civil	8
Service Population.....	15
Personnel.....	22
Marchés publics - rapport d'attributions	28
Finances.....	52
Budget communal 2023	53
Assurances.....	54
Communication	56
E.P.N. – Rapport d'activité 2022	57
Informatique	61
Service du développement territorial.....	62
Service Urbanisme - Rapport d'activités 2023	62
Service Communal du logement.....	64
Patrimoine	67
Déchets et Propreté publique	69
Biodiversité	71
Énergie.....	76
Energie – approbation du dossier de candidature Pollec II	77
Mobilité /sécurité routière. :.....	79
Service Travaux.....	83
Bâtiment	83
Voirie	85
Espaces verts.....	87
Cimetières.....	88
Propreté.....	88
Charroi.....	88
Enseignement	90
Accueil Extrascolaire.....	96
II. Structures et services para-communaux.....	100
1 C.P.A.S. - LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D'OHEY :	100
1. Les organes politiques du C.P.A.S. :	100
2. Les outils de gestion :	102

3. Les missions et le fonctionnement du C.P.A.S. :	106
ALE	129
Section traditionnelle	129
Section Titres Services	130
Structures et services para-communaux	131
Syndicat d'initiative	131
L'A.S.B.L.	131
Tourisme	132
Patrimoine et petit patrimoine	133
Expositions	133
La Maison du Tourisme Condroz-Famenne	134
Le bureau d'accueil et informations	134
Activités en 2023	134
Accueil extrascolaire	139
Maison des jeunes du Grand Ohey a.s.b.l.	142
Qui sommes-nous ?	142
Nos implantations	144
Le personnel	145
Les moyens Financiers	145
Nos partenaires:	145
Nos axes de travail en 2023	145
Le Centre Sportif Communal d'Ohey en 2023, on continue et on renforce l'offre.	164
Nos actions en 2023 :	164
Gal Pays des Tiges et Chavées A.S.B.L.	168
Agriculture	169
Actions menées en 2023	184
Actions menées en 2023	188
Plan de Cohésion Sociale Assesse/Ohey	200
Organes de gestion communale	202
C.C.A.T.M.	202
Collèges et Conseils	203
COLLÈGES COMMUNAUX	203
CONSEILS COMMUNAUX	206
CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL	207
Outils de gestion communale	233
Plan stratégique transversal	233
P.S.T.	233
Planification d'urgence	236

Introduction

Madame, Monsieur,
Chers habitants d'Ohey,

Voici l'édition 2023 du rapport annuel sur l'Administration des affaires de la Commune d'Ohey.

Après l'évaluation intermédiaire du Plan Stratégique Transversal (P.S.T.) qui a eu en 2022, l'année 2023 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des actions qui y figurent ainsi que l'ajout de l'un ou l'autre objectifs opérationnels et de l'une ou l'autre actions.

C'est notamment et en particulier le cas pour

- La rénovation du hall sportif qui a été formellement intégré au à la demande du pouvoir subsidiant ;
- L'introduction d'un dossier de candidature Pollec II qui a été retenu et qui a permis l'engagement d'un chargé de mission « énergie » ;
- L'actualisation du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (P.G.U.I.) ;
- La poursuite de la mise en œuvre des Plans de pilotage au niveau des écoles avec un mécanisme de suivi rapproché pour les établissements de la direction d'Ohey I ;
- La notification des marchés relatifs au réseau de chaleur et à l'aménagement du site « Céline Pierre », rue de Ciney pour ne citer que ces deux actions phares du P.C.D.R. dont la première programmation arrive à son terme, les procédures liées à une nouvelle programmation étant entamées avec l'accord ministériel de pouvoir continuer à bénéficier de l'accompagnement de la FRW ;
- L'introduction d'un dossier de candidature LEADER commun avec les Communes d'Assesse, Gesves, Hamois, Havelange et Ciney, dossier approuvé par le Gouvernement wallon ;
- L'introduction de la demande officielle de reconnaissance du Parc naturel Cœur de Condroz (Cfr infra)
- ...

L'approbation par le Conseil communal du 30 mars 2023 de la feuille de route telle que détaillée dans ce rapport et relative à la poursuite des Objectifs de Développement Durables (O.D.D.) des Nations-Unies à l'horizon 2030 constitue sans nul doute une avancée significative dans la hiérarchisation des priorités des actions du P.S.T.

Au travers de ce rapport, vous découvrirez un aperçu de tout le travail réalisé en 2023 par nos différents services. Que chaque agent et chaque enseignant(e) soient ici remerciés pour leur engagement au quotidien au service de la Commune d'Ohey et de ses habitants et tout particulièrement ceux qui travaillent dans l'ombre et que l'on omet trop souvent de remercier.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce rapport 2023.

Le Directeur général,
François Migeotte

Ohey, le 1er décembre



Services de l'administration communale

Administration générale

Service de l'Etat civil

Naissances	61
Mariages	32 dont 26 dossiers commune
Décès	44 dossiers dont 28 oheytois
Divorces	15
Reconnaisances prénatales	38
Reconnaisances postnatales	1
Adoptions	0
Acquisition nationalité belge par naturalisation	0
Acquisition nationalité belge par déclaration	3 et 1 dossier en cours
Déclaration choix de nom	0
Acte naissance dans la commune	0
Transcription naissance	0
Transcription arrêté ministériel de changement de prénom	1
Modification de l'enregistrement du sexe	0
Déclarations de cohabitation légale	38
Déclarations de cessation de cohabitation légale	27 de commun accord et 3 unilatérales dont 1 en attente du retour d'huissier
Modification du régime matrimonial	0
Déclarations de dernières volontés quant au mode de sépulture	0
Déclarations anticipées relative à l'euthanasie	8

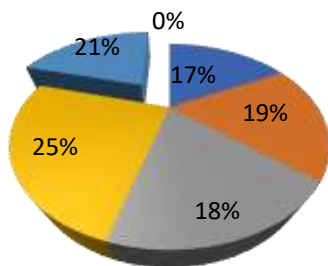
Déclarations concernant le don d'organes	2
Migration d'actes	51
Dossiers Egovflow	119
Demandes d'acte de naissances	30
Demandes d'acte de mariages	4
Demandes de certificats de vie	2
Demandes composition de ménage	19
Demandes d'extraits du casier judiciaire	27 (6 refus modèle 2)
Demandes de fichier central	7 (refus)
Demandes d'autorisation parentale	2
Demandes de certificat de résidence	4
Demandes de certificat de résidence et nat.	6
Demandes de migrations	16
Demandes refusées	13 (casiers judiciaire modèle 2 et fichier central)

Nombre de naissances de 2019 à octobre 2023

- 2019 : 44
- 2020 : 47
- 2021 : 46
- 2022 : 63
- 2023 : 52

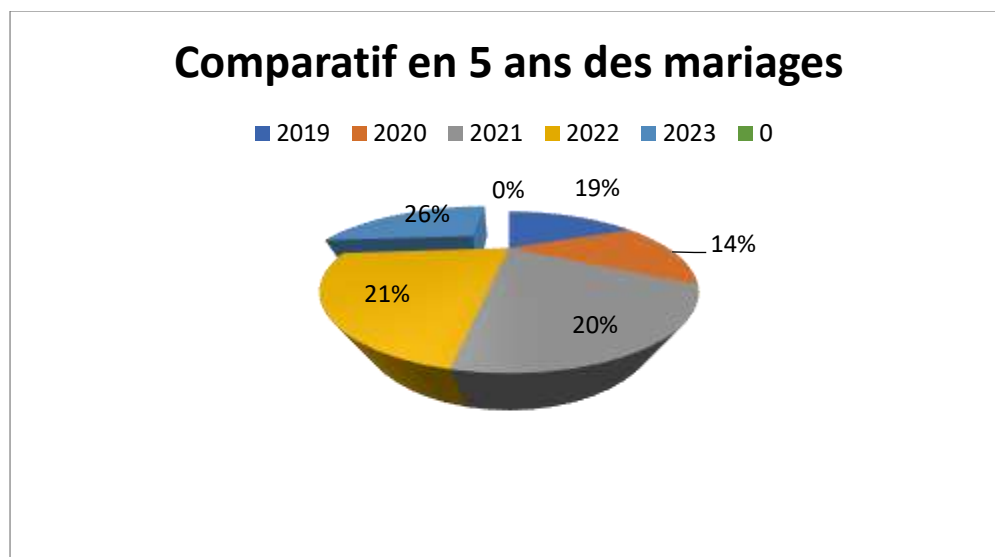
Comparatif en 5 ans des naissances

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 0



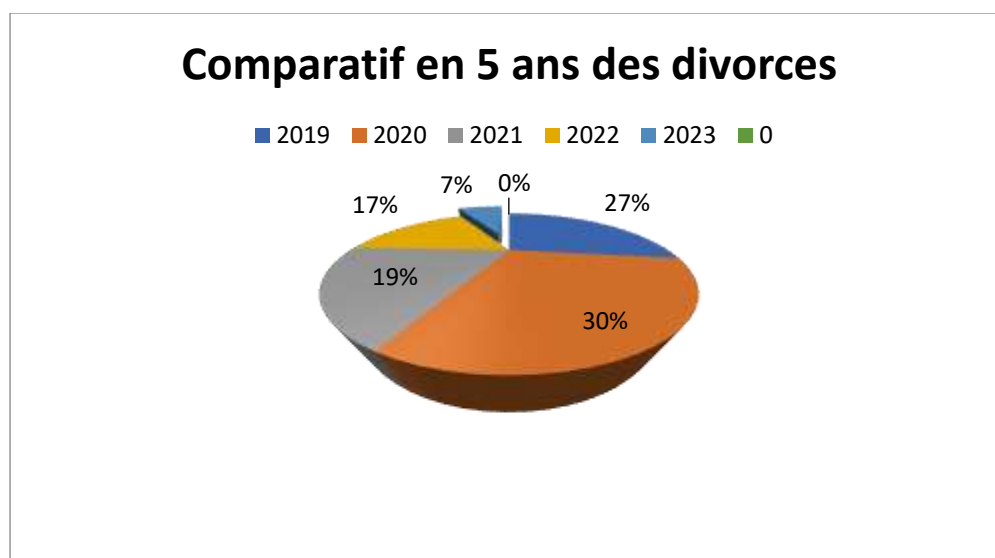
Nombre de mariages de 2019 à octobre 2023

- 2019 : 17
- 2020 : 13
- 2021 : 18
- 2022 : 19
- 2023 : 24



Nombre de divorces de 2019 à octobre 2023

- 2019 : 29
- 2020 : 32
- 2021 : 20
- 2022 : 18
- 2023 : 8

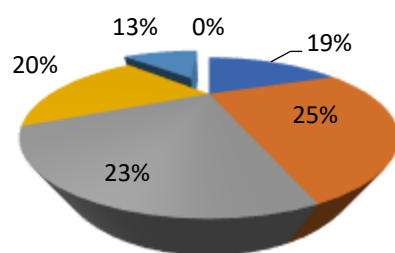


Nombre de personnes décédées de 2019 à octobre 2023

- 2019 : 34
- 2020 : 45
- 2021 : 41
- 2022 : 35
- 2023 : 22

Comparatif en 5 ans des divorces

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 0



Cartes d'identité

Nombre de cartes d'identité demandées - Période du 01^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2022

Année 2021		Année 2022		Année 2023	
- de 12 ans	153	- de 12 ans	235	- de 12 ans	132
A partir de 12 ans	267	A partir de 12 ans	284	A partir de 12 ans	247
Etrangers	23	Etrangers	30	Etrangers	28
Très urgent	14	Très urgent	9	Très urgent	11
Totaux	457	Totaux	558	Totaux	418
Demande de nouveaux codes PIN/PUK	72	Demande de nouveaux codes PIN/PUK	92	Demande de nouveaux codes PIN/PUK	121
Envoi convocations CI	255	Envoi convocations CI	179	Envoi convocations CI	233
Envoi rappel codes PIN/PUK non venu chercher	45	Envoi rappel codes PIN/PUK non venu chercher	47	Envoi rappel codes PIN/PUK non venu chercher	53
Envoi rappel CI Non venu chercher	57	Envoi rappel CI Non venu chercher	150	Envoi rappel CI Non venu chercher	142
Activations CI	430	Activations CI	535	Activations CI	480
Photos refusées	Refus direct via le scan	Photos refusées	Refus direct via le scan	Photos refusées	Refus direct via le scan

Passeports

Nombre de passeports - Période du 01^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Mois	Adultes	Enfants	Urgence adultes	Urgences enfants
Novembre 2022	12	3	1	/
Décembre 2022	14	7	/	/
Janvier 2023	12	5	/	/
Février 2023	19	6	/	/
Mars 2023	23	13	1	/
Avril 2023	17	5	/	/
Mai 2023	16	7	/	/
Juin 2023	23	16	/	/
Juillet 2023	14	6	/	/
Août 2023	18	3	1	/
Septembre 2023	14	3	/	/
Octobre 2023	18	6	/	/
Totaux	200	80	3	

Il y a une forte augmentation de demandes de passeports dû à l'effet « Après Covid » et surtout au Brexit (Obligation d'avoir un passeport pour aller en Angleterre, 2 années consécutives).

Permis de conduire

Nombre de permis demandés - Période du 01^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

2021		2022		2023	
Permis provisoires		Permis provisoires		Permis provisoires	
12 mois	3	12 mois	0	12 mois	0
36 mois	81	36 mois	71	36 mois	56
36mois > 18 mois	2	36mois > 18 mois	5	36mois > 18 mois	1
18 mois	2	18 mois	2	18 mois	2
BE	4	BE	4	BE	8
A	4	A	5	A	5
C	1	C	1	C	1
D	/	D	0	D	0
Totaux	97	Totaux	88	Totaux	73

Nombre de permis demandés - Période du 01er novembre 2022 au 31 octobre 2023

2021		2022		2023	
Permis		Permis		Permis	
Examens réussis (01/11)	92	Examens réussis (01/11)	95	Examens réussis (01/11)	80
Permis militaire (01/13)	3	Code B+372 (01/30)	0	Code B+372 (01/30)	
Vols (08/51)	23	Vols (08/51)	27	Vols (08/51)	38
Pertes (08/50)	5	Pertes (08/50)	6	Pertes (08/50)	3
Destruction (08/52)	1	Destruction (08/52)	0	Destruction (08/52)	1
Photo non ressemblante (08/53)	1	Photo non ressemblante (08/53)	3	Photo non ressemblante (08/53)	2
Echange permis européen (01/12)	/	Echange permis européen (01/12)	2	Echange permis européen (01/12)	1
Echange permis non européen (01/35)	/	Echange permis non européen (01/35)	0	Echange permis non européen (01/35)	1
30 heures d'auto-école (01/36)	3	30 heures d'auto-école (01/36)	7	30 heures d'auto-école (01/36)	5
Sélection sans CAP (01/14)	/	Sélection sans CAP (01/14)	1	Sélection sans CAP (01/14)	1
Permis C+E (01/16)	/	Permis C+E (01/16)	0	Permis C+E (01/16)	4
Renouvellement (01/40)	27	Renouvellement (01/40)	58	Renouvellement (01/40)	190
Sélection médicale (01/41)	41	Sélection médicale (01/41)	27	Sélection médicale (01/41)	26
CAP (01/45)	16	CAP (01/45)	5	CAP (01/45)	4
Déchéance (01/72)	13	Déchéance (01/72)	7	Déchéance (01/72)	2
Raisons administratives (01/23)	7	Raisons administratives (01/23)	7	Raisons administratives (01/23)	0
Permis internationaux en carton	8	Permis internationaux en carton	18		17
Totaux	240	Totaux	263		375

Service Population

Parmi les missions premières d'une Administration Communale, figurent la tenue des registres de l'état civil, de la population et des étrangers.

Le service Population-Etat Civil est parmi les services les plus fréquentés par les citoyens et citoyennes. En effet, celui-ci intervient dans les grands moments de la vie (naissances, cohabitations légales, mariages, divorces, décès, changement de nationalité...), mais également plus quotidiennement (pour les demandes de cartes d'identité, passeports, permis de conduire, et pour effectuer les changements de domicile), ainsi que pour toutes demandes de différents documents (compositions de ménage, certificat de vie et de nationalité, certificat de résidence, extraits de casiers judiciaires etc...).

Il organise également les élections et gère aussi différentes taxes communales (déchets ménagers, secondes résidences, écrits publicitaires, Salubrité, gîtes).

Ce service enregistre également au Registre national, les créations des nouvelles rues et les renumérotations des rues existantes.

Depuis le mois de juillet 2022, les citoyens qui veulent acheter ou adopter un animal (chat, chien, poule, tortue, poisson, etc...), ont l'obligation de se présenter également au service Population, pour demander un extrait du Fichier Central pour Délinquance Environnementale, afin de prouver qu'ils ne sont pas inscrits sur une liste, qui reprend les personnes connues pour interdiction de détenir un animal ou qui ont un retrait de permis de détention d'un animal.

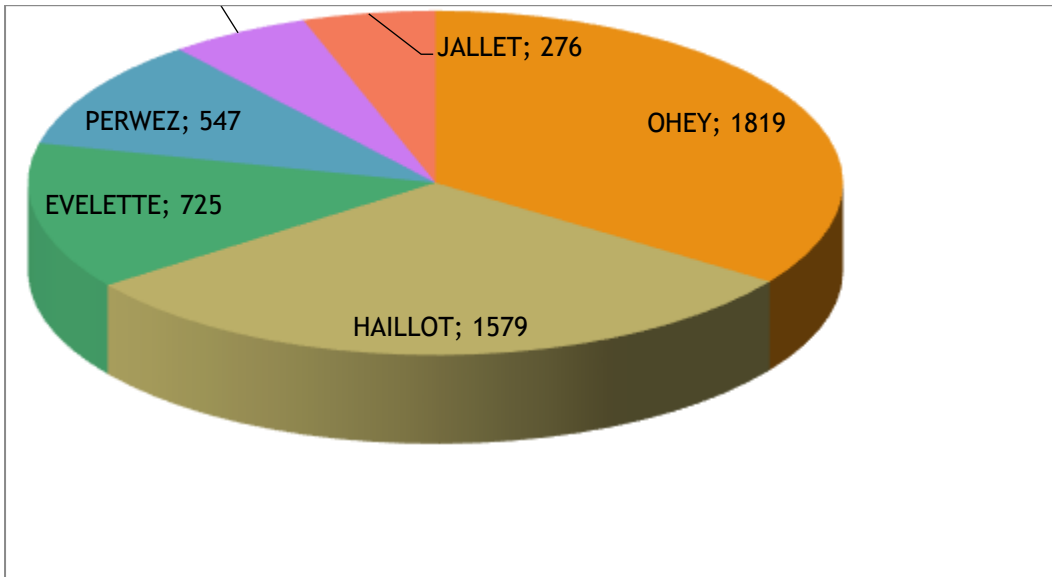
Le Service Population travaille majoritairement sur base des informations contenues dans le Registre National, c'est pourquoi l'une de ses missions principales est d'assurer l'exactitude des informations contenues dans cette base de données.

Chiffres et statistiques Population pour l'année 2023

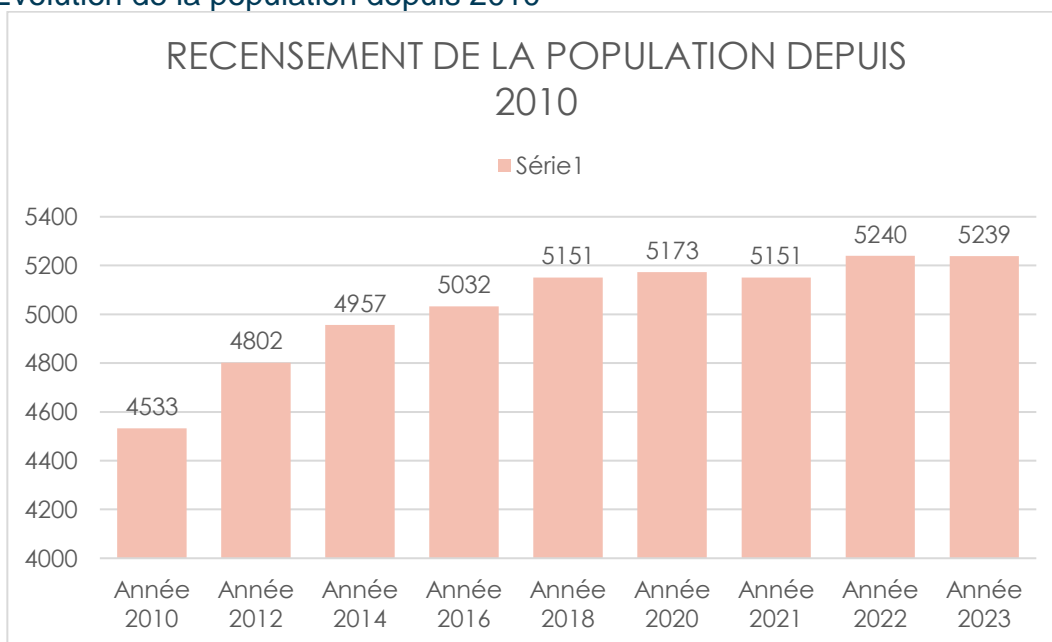
Le nombre d'habitants évolue chaque année. Cela est dû au nombre de personnes qui se domicilient dans la commune et au nombre de personnes qui quittent la commune dans le courant de l'année. En date du 31/10/2023 nous avons un chiffre de population de 5239 habitants (2633 hommes et 2606 femmes) contre 5240 au 31/10/2022 avec une moyenne d'âge de 39 ans.

Nombre d'habitants par section

OHEY	1819 (932 femmes + 888 hommes)	PERWEZ	547 (267 femmes + 280 hommes)
HAILLOT	1579 (763 femmes + 818 hommes)	JALLET	276 (125 femmes + 151 hommes)
EVELETTE	725 (371 femmes + 354 hommes)	GOESNES	293 (149 femmes + 143 hommes)



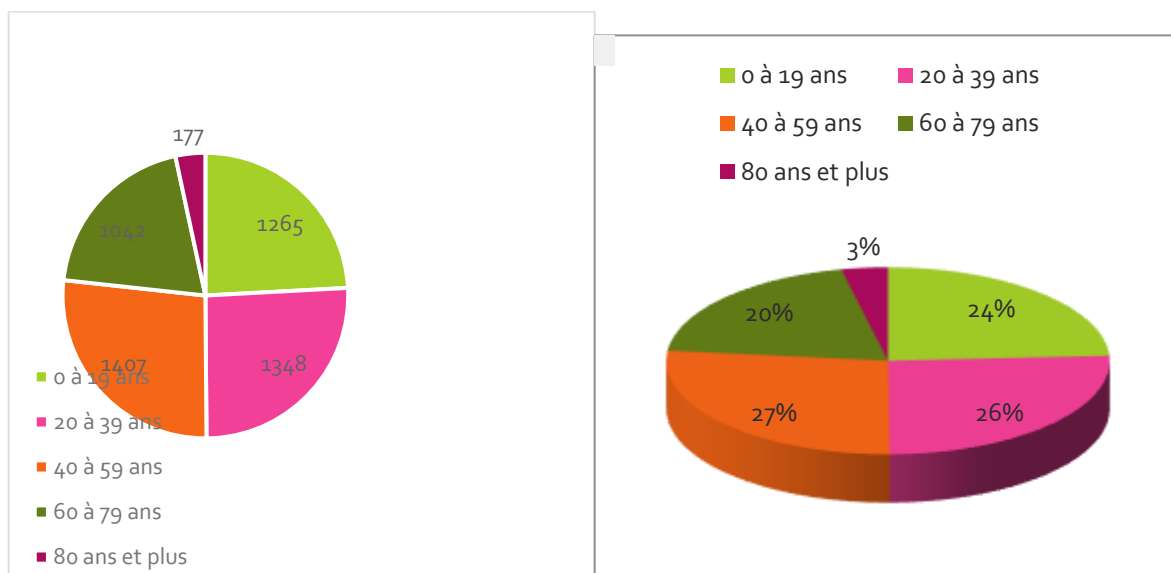
Evolution de la population depuis 2010



Relevé de la population par groupes d'âge

De 0 à 19 ans =1265 - De 20 à 39 ans =1348 - De 40 à 59 ans =1407 - De 60 à 79 ans =1042 - De 80 ans et plus =177

La moyenne d'âge pour la population de l'entité d'Ohey est de 39 ans.



Statistiques du nombre de personnes par ménage

Cette année nous enregistrons 29 ménages supplémentaires sur la commune d'Ohey par rapport à l'année 2022.

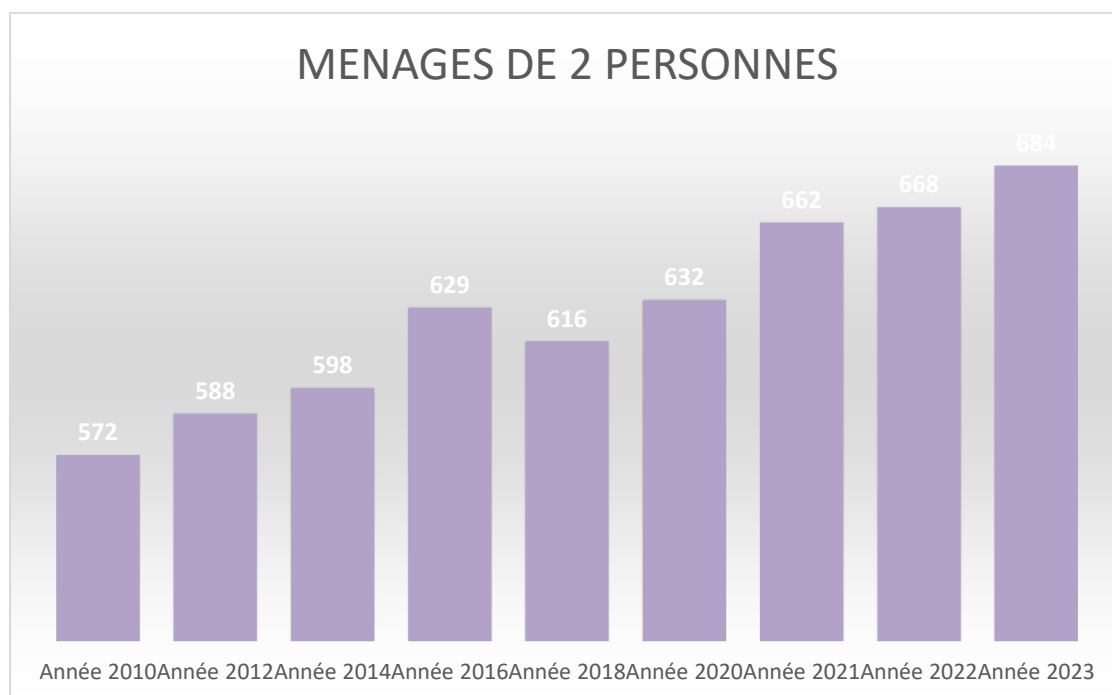
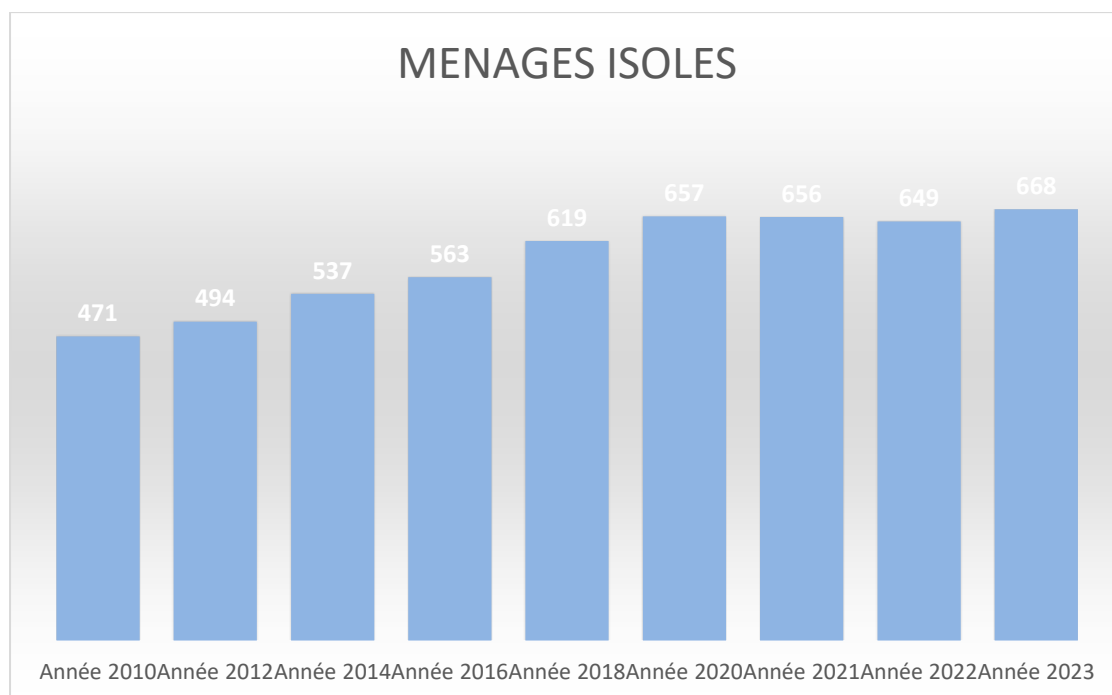
Nombre de personnes par ménage	1	2	3	4	5	6	7	8 et plus
Registre Belge et Etranger	668	684	351	326	100	43	8	4

Total personnes 5.239

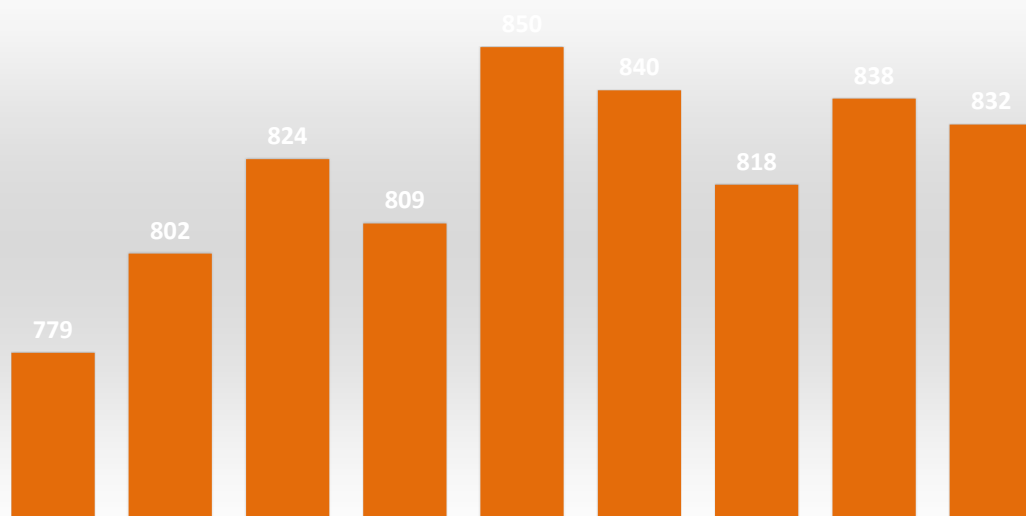
Total ménages 2.184

Nombre moyen de personne(s) par ménage : 2,4

Evolution de la population par ménage



MENAGES DE 3 PERSONNES ET PLUS



Année 2010 Année 2012 Année 2014 Année 2016 Année 2018 Année 2020 Année 2021 Année 2022 Année 2023

Chiffres concernant les changements de domiciles sur l'entité d'Ohey

Inscriptions sur la Commune : Entre le 01/11/2022 et le 31/10/2023 il y a eu 207 ménages qui ont été inscrits sur l'entité d'Ohey.

Soit un nombre de 312 personnes.

Mutations internes : Entre 01/11/2022 et le 31/10/2023 : 70 ménages ont effectué un changement de domicile interne sur l'entité d'OHEY.

Soit un nombre de 127 personnes.

Sorties : Entre le 01/11/2022 et le 31/10/2023 : 140 ménages ont quitté l'entité d'Ohey (dont 10 pour radiations d'office et 12 pour départs pour l'étranger).

Soit 332 personnes qui sont parties dont 23 personnes qui ont été radiées d'office et 15 personnes qui sont parties pour l'étranger

Service Etranger : En 2023 la population Oheytoise compte parmi ses citoyens, 120 personnes de nationalité étrangère, représentant 29 nationalités différentes.

82 citoyens proviennent des pays « européens » et 38 citoyens proviennent des pays « non européens » dont 5 personnes demandeurs d'asile.

Statistique par pays :

Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre
France	46	Burkina Faso	1	D'origine Irakienne	1
Italie	14	Indéterminé	1	Equateur	1
Ukraine	12	Luxembourg	1	Congo	1
Pays-Bas	7	Pologne	1	Iran	1
Espagne	6	Finlande	1	Fédération de Russie	1
Allemagne	4	Suisse	1	Thaïlande	1
Maroc	3	Sénégal	1	Chili	1
El Salvador	3	Tunisie	1		
Cameroun	3	Mexique	1		
Portugal	2	République Dominicaine	1		
Brésil	2	Argentine	1		
TOTAL					120

Divers

Divers services sont encore également proposés par le service Population.

Le signalement de l'éclairage public qui est défectueux.

Deux fois par mois, grâce aux citoyens qui nous signalent les éclairages publics qui ne fonctionnent plus, le service Population transmet à l'AIEG un tableau qui comprend le nombre des éclairages qui sont défectueux et leur situation (rues et numéros des immeubles proches de ces éclairages).

Entre le 01/11/2022 et le 31/10/2023, nous avons transmis 15 fois le tableau de vérification de l'éclairage public, pour un total approximatif (étant donné que parfois, l'une de nos rues était complètement sans éclairage) de 57 éclairages défectueux.

La vente des vignettes pour le Domaine de CHEVETOGNE

Depuis plusieurs années, l'Administration Communale en collaboration avec le Domaine de Chevetogne, vend aux citoyens domiciliés sur l'entité d'Ohey, des vignettes pour l'entrée de ce

Domaine. Le tarif préférentiel a augmenté depuis l'année 2022 et les vignettes ont été vendues au montant de 75 euros.

Malgré cette augmentation, l'Administration Communale d'Ohey a vendu 46 vignettes en cette année 2023.

La vente de containers à puces et de containers pour les cartons

Entre le 01/11/2022 et le 13/10/2023, la commune d'Ohey a vendu 94 containers de capacités différentes :

1 de 40L – 35 de 140L – 2 de 240L et 54 containers pour les cartons

Taxes communales

Au niveau des taxes communales, le service Population gère la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers.

Cette taxe comprend :

1. une partie forfaitaire qui est due par chaque ménage, commerce, groupement ainsi que par chaque seconde résidence située sur la commune au 1^{er} janvier de chaque année.

2. une partie variable qui comprend les vidanges et les poids des containers à puces de chacun.

Chaque année, la taxe est transmise en deux parties.

Pour l'instant, la 1^{re} partie reprend le forfait annuel de l'année et les six premiers mois de l'année concernant les vidanges des containers à puce et la deuxième partie reprend les six derniers mois de l'année pour les vidanges des containers à puce.

Entre le 09/11/2022 et le 30/10/2023, le Collège Communal a arrêté trois rôles concernant la taxe sur les déchets ménagers.

Il s'agit de : 2^e partie de la taxe pour l'année 2022 au montant de : 57.048,65 euros

1^{re} partie de la taxe pour l'année 2023 au montant de : 331.041,25 euros

1^{re} partie de la taxe pour l'année 2023 – rôle supplétif – au montant de : 274,60 euros

Personnel

Rapport d'activité service du Personnel arrêté au 31 octobre 2023

Maintien du volume de l'emploi - 01/10/2022 - 30/09/2023

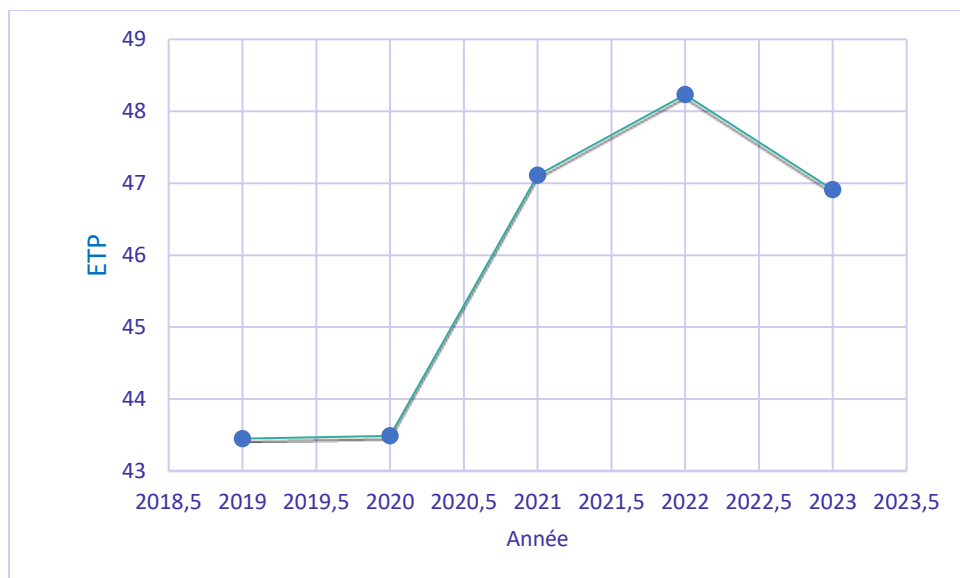
Catégorie :		Effectif	Equivalent tps plein
Statutaires			
	4e trimestre 2022	7	7
	1er trimestre 2023	7	7
	2e trimestre 2023	6	6
	3e trimestre 2023	6	6
	Moyenne	6.5	6.5
Contractuels (y compris ACS 474)			
	4e trimestre 2022	8	1.24
	1er trimestre 2023	8	1.86
	2e trimestre 2023	8	1,86
	3e trimestre 2023	9	1,78
	Moyenne	8.25	1,68
A.P.E.			
	4e trimestre 2022	45	39,18
	1er trimestre 2023	47	38,98
	2e trimestre 2023	47	38,98
	3e trimestre 2023	45	37,76
	Moyenne	46	38,72
Enseignants			
	4e trimestre 2022	4	0,61
	1er trimestre 2023	4	1.10
	2e trimestre 2023	4	1.10
	3e trimestre 2023	5	1.30
	Moyenne	4,25	1.08
Plan ACTIVA, SINE			
	4e trimestre 2022	2	1.30
	1er trimestre 2023	1	0,80
	2e trimestre 2023	1	0,80
	3e trimestre 2023	1	0,80
	Moyenne	1.25	0,93
Autres			
	4e trimestre 2022	4	1,30
	1er trimestre 2023	4	1,33
	2e trimestre 2023	4	1,33
	3e trimestre 2023	4	1,57
	Moyenne	3	1,39
Total	Statutaires, Contractuels, APE, Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
	4e trimestre 2022	60	46,42
	1er trimestre 2023	62	47,83

2e trimestre 2023	60	47,84
3e trimestre 2023	58	45,54
Moyenne	60,75	46,91

1.

2.

3. Évolution de l'emploi sur 5 ans



4.

5.

6.

Répartition par sexe au 31/10/2023

Masculin	40
Féminin	55

7. Personnel employé affecté à l'Administration

Niveau	Sexe	Dénomination	Libellé du service	EQTP
	M	Agent Définitif	Direction générale	1
D	F	Employé Définitif	Personnel	1
D	F	Employé Définitif	Population/état civil	1
D	F	Employé Définitif	Comptabilité	1
D	F	Employée pensionnée CDD	Marchés publics contentieux	1
B	M	APE-employé	SIPPT	0.5
B	M	Agent PLANU	PLANU	0.5
D	M	Employé pensionné	PLANU	0.20
A	F	Employé CDI	Environnement-CATU	1

D	F	APE - Employé	Urbanisme	1
B	M	Employé Contrat Durée Indéterminée	Conseiller mobilité	1
A	M	Employé Contrat Durée Indéterminée sortie	Conseillère Environnement	1
D	M	APE - Employé	Service du Développement Territorial	0,53
A	F	Employé Contrat Durée Indéterminée	P.C.D.R.- BIODIVERCITE- P.S.T.	1
B	F	Employé Contrat Durée Indéterminée sortie le 01/02/23	Agent POLLEC	0,5
D	M	Employé Contrat Durée Indéterminée	E.P.N.	0,5
D	F	APE - Employé	Service Patrimoine	1
B	F	APE – Employé entrée le 17/10/2023	Service Patrimoine	1
D	F	APE - Employé	Manifestation	1,
D	M	APE – Employé	Informatique-Sécurité	1
B	M	APE – Employé Sortie le 14/08/2023	Presse-Comm	1
B	M	APE – Employé Entrée le 01/09/23	Presse-Comm	0.60
D	F	APE - Employé	Secrétariat du Bourgmestre	1
D	F	APE - Employé	Permis de conduire	1
D	F	APE - Employé	Population/état civil	0.80
D	F	Employé Définitif	Population/état civil	1

8.

9. Interruption congés sans solde APE - Employé Service Patrimoine 01/06/2023 au 30/09/2024

10. Personnel ouvrier affecté au centre des travaux

Niveau	Sexe	Dénomination	Libellé du service	EQTP
D	M	Agent Définitif	Responsable de service	1
D	F	Employée CDI	Agent administratif	1
D	M	Agent Définitif départ le 31/04/23	Fossoyeur	1
E	M	APE – Ouvrier entrée le 16/05/2023	Fossoyeur	1
E	M	APE - Ouvrier	Fossoyeur	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie	1
D	M	APE - Ouvrier	Bâtiment	1
D	M	APE - Ouvrier	Bâtiment	1
E	M	APE - Ouvrier	Polyvalent	1
E	M	APE - Ouvrier	Parcs et jardins	1
E	M	APE - Ouvrier	Parcs et jardins	1
E	M	APE - Ouvrier	Parcs et jardins	1

E	M	APE – Ouvrier entrée le 26/06/23	Parcs et jardins	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie/propreté	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie/propreté	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie	1
E	M	APE - Ouvrier	Voirie/atelier/transport	1

11. Départ à la pension le 31/04/2023 **Agent Définitif Fossoyeur**

12. Personnel d'entretien affecté à l'entretien des bâtiments communaux

13. E F APE - Ouvrière 0,79

14. E F Ape - Ouvrière 1,00

15.

E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,5
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,75
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,5
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	1,00
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,26
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,5
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,57
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,45
E	F	Ape - Ouvrier	Entretien	0,5

16. Personnel d'entretien affecté aux écoles

17. Personnel accueil extrascolaire

18. Niveau Sexe Dénomination Fonction EQTP

19. E	F	APE - Ouvrière	Coordinatrice AES	0,75
20. E	F	APE - Ouvrière	AES	0,5
21. E	F	APE - Ouvrière	AES	0,5
22. E	F	Ouvrière Contrat Durée Indéterminée		0,33
23. E	F	APE - Ouvrière	AES	0,8
24. D	M	APE –ouvrier	AES	0.5
25. E	F	APE - Ouvrière	AES	0,54
26. D	M	APE –ouvrier	AES éducateur	0.5
27. D	M	APE - Ouvrier	AES éducateur	0,5

28. Personnel ouvrier affecté aux écoles

29. E M Agent Définitif Service transport 1

66. Participation à la journée découverte des modules formation-évaluation - le 17 octobre 2023 site de Namur
67. Participation aux formations RGB D1/D2 à l'attention du personnel ouvrier des pouvoirs locaux- IEPSCF de Namur - 5, 12, 19 /10/2023 16, 23 et 30 /11/2023 7, 14 et 21/12/2023
68. Formation "webinaire mobilité - quartiers apaisés : le design actif pour se réapproprié l'espace public" organisée par l'union des villes et communes et par le service public de Wallonie le 6 novembre 2023
69. "Réunion du club des utilisateurs du gig" organise par le service public de Wallonie (projet picc) et l'A.S.B.L. gig le 17 octobre 2023 à Marche-En-Famenne
70. Formation encodage PRO.ONE ONE Namur le 8 novembre 2023 – 2 agents
71. Formation inter-universités en gestion anticipative et interdisciplinaire des risques et des crises (planicrise) par les universités de liège, de Bruxelles et de ln
72. Formation – la dématérialisation des marches publics : focus sur la procédure négociée sans publication préalable – 10.10.2023
73. Formation - notion de marches publics - EPAP - du 6 novembre au 11 décembre 2023
74. Colloque "la mobilité partagée : une vision commune, des solutions partagées" organise par le service public de Wallonie et group one le 16 octobre 2023 à namur
75. Formation – la commande de prestations de services d'un avocat : une exception en droit des marches publics –26.09.2023
76. Demande de participation à la journée des agents constatateurs - Maillen 5 octobre 2023 - 2 agents
77. Formation participation citoyenne et résilience territoriale - mobiliser les forces vives de votre territoire - UVCW - 14 septembre 2023
78. Personnel population / étrangers - demande de participation au webinaire protection internationale - 14 sept 9h30- 12h00 2 agents
79. Personnel population / état civil- modification date formation « saphi2 » le 13/10/23 au lieu du 13//11/23 – 3 agents
80. Formation 3p marches publics - 3p - e-procurement - 07 septembre 2023
81. Formation 3p marches publics - 3p - e-procurement - 18 septembre 2023 - gratuit
82. Cours de sciences administratives organisés par l'EPAP – second module – année académique 2023/2024
83. Formation "ennéagramme" organisée par l'Ecole provinciale d'administration les 16/10/2023 et 23/10/2023
84. Formation gratuite "session de sensibilisation aux grands principes du RGPD et à la cybersécurité" organisée par Privanot A.S.B.L. le 26 juin 2023 à dinant
85. Formation -adapter les territoires aux changements globaux - Academia transitions - octobre 2023 à juillet 2024
86. Formation adapter les territoires aux changements globaux - Academia transitions - octobre 2023 à juillet 2024
87. Formation – accueillant.e.s extrascolaires – cris, colère et pleurs – la Teignouse Ohey le 13 et 20 juin 2023
88. Formation "agent constatateur / fonctionnaire sanctionnateur en environnement" - UVCW loyers - 19 au 23 juin 2023 + 20 au 24 novembre 2023

89. Formation - "aménagement des cimetières et conception paysagère" organise par l'agence wallonne du patrimoine à la paix-dieu a Amay les 28/29-09-2023
90. Formation "enneagramme" organisée par l'Ecole provinciale d'administration les 17/04/2023 et 23/04/2023
91. Formation – gestion des cimetières : les assainissements – webinaire organise par le Gigwal le 13 avril 2023
92. Formation - participation aux formations "agent constatateur et fonctionnaires sanctionneurs en environnement " organisée par UVCW du 22 mai au 26 mai 2023 et du 16 octobre au 20 octobre à namur
93. Participation à l'assemblée générale du GAPEC "gratuit » – en date du mardi 28 mars 2023 à namur
94. Personnel - demande de participation aux formations « permis de conduire » le 25/05/23 "gratuit" – 2 agents
95. P.C.D.R. - formation - intégrer la dimension de genre dans les projets transversaux des pouvoirs locaux
96. P.C.D.R. - environnement - prévention - formation 3p marches publics
97. P.C.D.R. - formation interne - 3p marches publics
98. Planu - personnel - demande de participation au webinaire "session d'information Paragon" du 22 mars 2022 de 12h30 à 13h30 organise par le centre de crise national
99. Webinaire organise par l'UVCW sur le them « familiarisez-vous avec la nouvelle plateforme e-procurement - employées en charge de la passation des marchés publics- 3 agents
100. Formation demande de participation à la formation catu de la cpdt - les 23/03/2023, 13/06/2023, 03/10/2023, 17/10/2023, 21/11/2023 -
101. Formation - journée CEPEFEDD conseiller environnement - namur - 09/03/2023
102. Formation ateliers ia.aes – Imio Isnes le 2 mars 2023
103. Formation– ateliers ia.aes – Imio Isnes le 2 mars 2023
104. Formation "aménagement des cimetières et conception paysagère"
105. **Accident de travail catégorie ouvrier**
- | Date | Etat ITT IPP |
|----------|--------------|
| 06/09/23 | Accepté 0 0 |
| 22/06/23 | Accepté 22 0 |
| 31/01/23 | Accepté 4 0 |
110. **Organisations de réunions syndicales**
111. 24/04/2023 Comité supérieur de concertation exerçant les fonctions de CPPT
112. 24/04/2023 Comité particulier de négociation / concertation

Marchés publics - rapport d'attributions

Référence	Description	Estimation	Procédure	Offres introduites	Montant	Attribution	Attribué à	Montant de commande
2021-229	Reconduction 1 (FOURNITURE DE CARBURANT POUR MATERIEL ROULANT DURANT LA PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022, RENOUVELABLE 1 FOIS POUR LA PERIODE DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023)	€ 14.428,04	procédure négociée sans publication préalable	GUIOT & Fils SA	€ 13.808,28	05/12/2022	GUIOT & Fils SA, Rue de Gesves 182 à 5350 OHEY	avec octroi d'une réduction par litre de € 0,05041 HTVA sur les prix avec comme base le PU/litre HTVA pour la fourniture d'une quantité à partir de 2.000 litres
2021-230	Reconduction 1 (FOURNITURE DE MAZOUT DE CHAUFFAGE POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX DURANT LA PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022 RENOUVELABLE 1 FOIS POUR LA PERIODE DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023)	€ 76.263,88	procédure négociée sans publication préalable	GUIOT & Fils SA	€ 71.091,06	05/12/2022	GUIOT & Fils SA, Rue de Gesves 182 à 5350 OHEY	avec octroi d'une réduction par litre de € 0,05041 sur les prix officiels HTVA tant pour le mazout de chauffage que pour le mazout de chauffage EXTRA.
2022-023	ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE - DE PANNEAUX DE NOMS DE RUES + NUMEROTATION D'IMMEUBLES ET DE FEUX TRICOLORES DE CHANTIER	€ 15.743,31	procédure négociée sans publication préalable					€ 15.666,01

2022-023bis	* Lot 2 (FOURNITURE DE PANNEAUX DE NOMS DE RUES)	€ 2.463,56	procédure négociée sans publication préalable	PONCELET SIGNALISATION	€ 1.228,56	30/12/2022	PONCELET SIGNALISATION, Rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 FLEMALLE	€ 1.228,56
2022-049	PRESTATIONS DE DENEIGEMENT HIVER 2022-2023		procédure négociée sans publication préalable					
	* Lot 5 (TRAVAUX DE DENEIGEMENT ET DE SALAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA SECTION D'EVELETTE)	€ 2.999,99	procédure négociée sans publication préalable	DEPAYE Xavier	€ 90,00	21/11/2022	DEPAYE Xavier, 121 Place Communale à 5351 Haillot	1ere à 50e heure : 108,90€ TVAC 51e à 100e heure : 102,85€ TVAC ; 101e heure et + : 96,80€ TVAC
CV-21.006b	ENTRETIEN DE VOIRIE ET EGOUTTAGE - ANNEE 2022 - TRAVAUX DE MACONNERIE	€ 59.510,83	procédure négociée sans publication préalable	HALLOY SPRL Entreprises	€ 53.047,91	03/11/2022	HALLOY SPRL Entreprises, Rue de l'Abattoir 45 à 5580 ROCHEFORT	€ 53.047,91
				FRERE Pierre et Fils SPRL	€ 87.552,13			
				LEGROS SA	€ 108.560,30			
				LAMBRY SA	€ 184.709,53			
2022-059	INFORMATIQUE - ACHAT DE MATERIEL DE STREAMING (WEBCAM) POUR LA RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX	€ 479,90	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	LOGITEC	€ 518,00	21/11/2022	LDLC,	€ 479,90
				LDLC	€ 479,90			
				TOPACHAT	€ 479,97			
2022-060	INFORMATIQUE - ACHAT DE MATÉRIEL (TABLE MIXAGE) POUR LA RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX	€ 2.100,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	Bax music	€ 1.699,00	21/11/2022	Thomann,	€ 2.098,01
				Music store	€ 2.098,01			
				Thomann	€ 2.098,01			

2022-061	INFORMATIQUE - ACHAT DE MATÉRIEL (20 MICROS ET CABLES) POUR LA RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX	€ 1.500,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	Bax music	€ 1.720,00	21/11/2022	Bax music,	€ 1.720,00
				AMAZON	€ 1.771,40			
				FNAC	€ 2.599,60			
2022-052	Désignation d'une agence immobilière dans le cadre de la vente de terrains du C.P.A.S. d'Ohey à Perwez (B 295 C)	€ 0,00	procédure négociée sans publication préalable	TREVI One Home	€ 2.420,00	22/11/2022	TREVI One Home, Place des Tilleuls, 48 à 5300 Andenne	€ 2.420,00
2022-062	INFORMATIQUE - ACHAT DE MATERIEL DE STREAMING (Ordinateur et écran) POUR LA RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX	€ 2.099,99	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	PRIMINFO S.A.	€ 2.090,40	22/11/2022	PRIMINFO S.A., Rue du Grand Champ, 8 à 5380 NOVILLE-LES-BOIS	€ 2.090,40
2022-044	MODIFICATION DE 2 DISPOSITIFS RALENTISSEURS DE TYPE SINUSOÏDAL ET DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF DE MEME TYPE SIS RUE SAINT MORT A HAILLOT	€ 28.934,73	procédure négociée sans publication préalable	FRERE Pierre et Fils SPRL	€ 32.878,73	28/11/2022	OLIVIER Benoît SPRL, Rue de Villen-Warêt 242B à 5300 VEZIN	€ 29.841,26
				LOISEAU JULIEN SPRL	€ 36.523,95			
				NONET SA	€ 43.306,49			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 29.841,26			
				THOMASSEN & Fils SRL	€ 41.605,55			
2022-064	INFORMATIQUE - ACHAT DE	€ 2.100,00	facture acceptée	Bax music	€ 1.695,00	28/11/2022	Bax music,	€ 1.695,00

	MATERIEL DE STREAMING (TABLE DE MIXAGE) POUR LA RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUX		(marchés publics de faible montant)					
				Le Microphone - Music accessoires	€ 1.699,00			
				Sonovente.com	€ 1.779,00			
2022-045	ACHAT D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE 4 X 4 DE TYPE PICK UP POUR LE SERVICE TRAVAUX	€ 40.000,00	procédure négociée sans publication préalable	SUD MOTOR HUY	€ 39.047,60	05/12/2022	SUD MOTOR HUY, Quai d'Arona 18 à 4500 Huy	€ 39.047,60
				GEGO NAMUR	€ 41.855,91			
2022-053	AMELIORATION DE LA RUE LE LONG DU CHATEAU A LIBOIS	€ 84.700,00	procédure négociée sans publication préalable	FRERE Pierre et Fils SPRL	€ 87.406,77	05/12/2022	WILLEMEN Infra, Regio West - Booiebos 4 à 9031 DRONGEN-GENT	€ 70.112,85
				NONET SA	€ 84.870,61			
				T.R.D.P. SPRL	€ 107.538,75			
				WILLEMEN Infra	€ 70.112,85			
TK	INFORMATIQUE – RENOUVELLEMENT DES 2 PACKS BIOMETRIQUE DU SERVICE POPULATION.	€ 12.500,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	CIVADIS	€ 12.402,50	05/12/2022	CIVADIS, Rue de Néverlée, 12 à 5020 Suarlée	€ 12.402,50
CV-19.019	TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DEMONTAGE DE MURS RUE GRAND VIVIER A PERWEZ	€ 24.139,50	procédure négociée sans publication préalable	HALLOY SPRL Entreprises	€ 23.002,10	19/12/2022	HALLOY SPRL Entreprises, Rue de l'Abattoir 45 à 5580 ROCHEFORT	€ 23.002,10
				FRERE Pierre et Fils SPRL	€ 33.713,07			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 44.019,80			
				T.R.D.P. SPRL	€ 48.702,50			

2022-070	APPEL AU CONCOURS D'UNE ENTREPRISE PRIVEE POUR ASSURER LES DEPLACEMENTS ALLER/RETOUR DES CLASSES VERTES DE L'ECOLE DE PERWEZ M3-P1-P2	€ 999,99	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	ROQUET BUS ET CARS SPRL	€ 1.040,00	19/12/2022	ROQUET BUS ET CARS SPRL, Rue de Goyet 2 à 5340 HALTINNE	€ 1.040,00
				VOYAGES LEONARD	€ 1.365,99			
2022-051	REALISATION, IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES ANNEE 2023 - RENOUELE 3 FOIS EN 2024-2025-2026	€ 2.072,30	procédure négociée sans publication préalable	BAAM SAS	€ 0,00 + 3 pages supplémentaires pour le bulletin communal sans augmentation du prix + 5 pages supplémentaires pour les livrets hors-série	30/12/2022	BAAM SAS, 5 bis, rue de la renaissance à FR-59000 Lille	€ 0,00 + 3 pages supplémentaires pour le bulletin communal sans augmentation du prix ; + 5 pages supplémentaires pour les livrets hors-série
				REGIFO sprl	€ 0,00			
2022-051	Reconduction 1 – 2024 (REALISATION, IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES ANNEE 2023 - RENOUELE 3 FOIS EN 2024-2025-2026)	€ 2.072,30	procédure négociée sans publication préalable				BAAM SAS, 5 bis, rue de la renaissance à FR-59000 Lille	€ 0,00 + 3 pages supplémentaires pour le bulletin communal sans augmentation du prix ; + 5 pages supplémentaires pour les livrets hors-série
2022-051	Reconduction 2 – 2025 (REALISATION, IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES ANNEE 2023 - RENOUELE 3 FOIS EN 2024-2025-2026)	€ 2.072,30	procédure négociée sans publication préalable				BAAM SAS, 5 bis, rue de la renaissance à FR-59000 Lille	€ 0,00 + 3 pages supplémentaires pour le bulletin communal sans augmentation du prix ; + 5 pages supplémentaires pour les livrets hors-série

	S ANNEE 2023 - RENOUVELABLE 3 FOIS EN 2024-2025- 2026)							
2022-051	Reconduction 3 – 2026 (REALISATION , IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES ANNEE 2023 - RENOUVELABLE 3 FOIS EN 2024-2025-2026)	€ 2.072,30	procédure négociée sans publication préalable				BAAM SAS, 5 bis, rue de la renaissance à FR-59000 Lille	€ 0,00 + 3 pages supplémentaires pour le bulletin communal sans augmentation du prix ; + 5 pages supplémentaires pour les livrets hors-série
VEG-17-2621	ViciGAL - AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE AU COEUR DU CONDROZ NAMUROIS	€ 3.598.778,19	procédure ouverte	COLAS BELGIUM SA - Agence Sud-Est	€ 5.184.172,79	30/12/2022	COLAS BELGIUM SA - Agence Sud-Est, Grand'Route 71 à 4367 CRISNEE	€ 5.184.172,79
				WILLEMEN Infra	€ 5.531.020,94			
				TRBA SA	€ 5.801.757,48			
				NONET SA	€ 6.098.209,28			
2022-063	ACHAT D'UN SYSTEME DE GRAVURE/IMPRESSION	€ 3.500,00	procédure négociée sans publication préalable	CASTILLO - VALERE BVBA	€ 2.964,50	30/12/2022	CASTILLO - VALERE BVBA, Uilenbaan 90/4 à 2160 WOMMELGEM	€ 2.964,50
				GRAVOTEC BENELUX SA	€ 14.276,79			
				WESTDECOR	€ 2.776,95			
NOLLEV/LL-2022-2023	ACHAT DE MANUELS ET LOGICIELS SUBSIDIES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE - ECOLE FONDAMENTALE OHEY I - FOURNITURES POUR L'ECOLE DE PERWEZ - P5-	€ 1.084,21	procédure négociée sans publication préalable	VIEBAT SPRL (Mycomicro)	€ 644,98	30/12/2022	VIEBAT SPRL (Mycomicro), Rue du Presbytère 13 à 7110 Houdeng-Aimeries	€ 644,98

	P6 - MADAME DEGEE - MONSIEUR HENIN							
				LA PARENTHÈSE	€ 591,05			
NOLLEV/LL-2022-2023-Évelette	ACHAT DE MANUELS ET LOGICIELS SUBSIDIES PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - ECOLE FONDAMENTALE OHEY I - FOURNITURES POUR L'ÉCOLE D'ÉVELETTE - P3-P4 - MADAME DELCHAMBRE	€ 450,00	procédure négociée sans publication préalable	BAYARD MILAN BELGIQUE	€ 435,00	30/12/2022	BAYARD MILAN BELGIQUE, Davincilaan 1 à 1930 ZAVENTEM	€ 435,00
2021-188	Reconduction 2 (DESIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR L'ENTRETIEN DE VOIRIES ET REPARATIONS D'ÉGOUTTAGE EN 2021 - 2022 - 2023 et 2024 (ACCORD-CADRE))	€ 12.100,00	procédure négociée sans publication préalable	SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL	€ 13.065,00	17/04/2023	SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL, Chaussée de Charleroi 85 à 5000 NAMUR	€ 13.065,00
2021-216	Reconduction 2 (FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS SCOLAIRES DURABLES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024)	€ 14.177,50	procédure négociée sans publication préalable	API RESTAURATION	€ 11.128,02	24/07/2023	API RESTAURATION, Rue des Sandrinettes 32 à 7033 CUESMES	€ 11.128,02
2022-066	ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE DES VEHICULES COMMUNAUX, ANNÉE 2023, RENOUVELABLE EN 2024	€ 66,55	procédure négociée sans publication préalable	Garage GRAUX	€ 60,50	16/01/2023	BH MOTORS, Rue Monty 1a à 5340 Gesves	€ 51,43/heure TVAC
				BH MOTORS	€ 51,43			

2022-066	Reconduction 1 (ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE DES VEHICULES COMMUNAUX, ANNEE 2023, RENOUVELABLE EN 2024)	€ 66,55	procédure négociée sans publication préalable				BH MOTORS, Rue Monty 1a à 5340 Gesves	€ 51,43/heure TVAC
2022-067	ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE DU CAMION DAF, ANNEE 2023, RENOUVELABLE EN 2024	€ 99,99	procédure négociée sans publication préalable	TRUCK TRADING MIOLI	€ 102,85	23/01/2023	TRUCK TRADING MIOLI, Route Nationale 4 5 à 6951 Nassogne	€ 102,85/heure TVAC
2022-067	Reconduction 1 (ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE DU CAMION DAF, ANNEE 2023, RENOUVELABLE EN 2024)	€ 99,99	procédure négociée sans publication préalable				TRUCK TRADING MIOLI, Route Nationale 4 5 à 6951 Nassogne	€ 102,85/heure TVAC
2022-072	SERVICE D'IMPRESSION DE TOUTES BOITES ET DISTRIBUTION A LA POSTE ANNEE 2023, RENOUVELABLE EN 2024	€ 7.000,00	procédure négociée sans publication préalable	LALLEMEND CREATION	€ 634,95	23/01/2023	LALLEMEND CREATION, Rue Camille Fossion 61 à 5300 ANDENNE	€ 634,95/par distribution d'un toutes-boîtes
				NUANCE 4 SA	€ 779,28			
2022-072	Reconduction 1 (SERVICE D'IMPRESSION DE TOUTES BOITES ET DISTRIBUTION A LA POSTE ANNEE 2023, RENOUVELABLE EN 2024)	€ 7.000,00	procédure négociée sans publication préalable	LALLEMEND CREATION	€ 634,95		LALLEMEND CREATION, Rue Camille Fossion 61 à 5300 ANDENNE	€ 634,95
2023-077	APPEL AU CONCOURS D'UNE ENTREPRISE PRIVEE POUR ASSURER LES DEPLACEMENTS ALLER/RETOUR DES CLASSES	€ 999,99	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	ROQUET BUS ET CARS SPRL	€ 1.157,99	30/01/2023	ROQUET BUS ET CARS SPRL, Rue de Goyet 2 à 5340 HALTINNE	€ 1.157,99

	VERTES DE L'ECOLE D'EVELETTE M3 à P6							
				VOYAGES LEONARD	€ 2.450,00			
				Autocars et Autobus TOUSSAINT SPRL	€ 1.519,99			
2023-073	DESIGNATION D'UN BUREAU DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DE MISSIONS TECHNIQUES, JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES	€ 30.591,22	procédure négociée sans publication préalable	NBP CONSULTING SCS	€ 38.538,50	13/02/2023	NBP CONSULTING SCS, Rue des Surreaux 10 à 5300 Sclayn	€ 38.538,50
2023-076	REPARATION D'UNE PARTIE DU TOIT DE LA SALLE DE GYM DE L'ECOLE DE HAILLOT (SUITE INFILTRATIONS)	€ 6.725,70	procédure négociée sans publication préalable	DANIEL BREULET ET FILS SPRL	€ 6.560,34	20/02/2023	LEBEAU Jocelyn Père et Fils SPRL, Chaussée de Ciney 381 à 5300 COUTISSE/ANDENNE	€ 6.232,80
				LEBEAU Jocelyn Père et Fils SPRL	€ 6.232,80			
2023-083	APPEL AU CONCOURS D'UNE ENTREPRISE PRIVEE POUR ASSURER LE DEPLACEMENT ALLER/RETOUR DE L'ECOLE D'OHEY POUR UNE EXCURSION A FORESTIA	€ 2.000,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	ROQUET BUS ET CARS SPRL	€ 1.939,99	20/02/2023	Autocars et Autobus TOUSSAINT SPRL, Rue des Ardennes 321 à 5570 WINENNE	€ 1.848,00
				Autocars et Autobus TOUSSAINT SPRL	€ 1.848,00			
2023-074	FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN SOUFFLEUR A ENTRAINEMENT HYDRAULIQUE	€ 10.000,00	procédure négociée sans publication préalable	LECOMTE-FOSSION SA	€ 6.576,35	06/03/2023	LECOMTE-FOSSION SA, Avenue de Criel, 19 à 5370 Havelange	€ 6.576,35

	E A PLACER SUR LE BRAS DE FAUCHE VANDAELE P5V							
				VANDACO SA	€ 6.866,75			
2023-079	PATRIMOINE - DÉSIGNATION D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE DANS LA CADRE DE LA VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX À HAILLOT – LOTS RESTANT URBANISATION RUE DES ESSARTS/RUE DE LA SOURCE ET ROUTE D'ANDENNE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DES FIRMES À CONSULTER	€ 0,00	procédure négociée sans publication préalable	Ct Immo	€ 1.235,99	06/03/2023	Ct Immo, Rue de Ciney 168 à 5350 Ohey	€ 1.235,99
				LES VIVIERS immobilière	€ 3.025,00			
2023-082	RESTAURATION D'UNE MARE ET CREATION DE 2 ZONES HUMIDES AUX HAUTES GOLETTES A HAILLOT	€ 3.269,42	procédure négociée sans publication préalable	OLIVIER Benoît SPRL	€ 6.512,22	20/03/2023	LABEYE SPRL, La Mallieue 147 à 4470 St-Georges-S-Meuse	€ 1.447,89
				CLOET Serge SPRL	€ 2.802,36			
				LABEYE SPRL	€ 1.447,89			
				DEPOORTER Christophe	€ 3.035,89			
2023-084	MARCHE STOCK DE FOURNITURES D'ENVELOPPES A ENTETE COMMUNALE POUR L'ANNEE 2023	€ 2.323,20	procédure négociée sans publication préalable	IGEPA	€ 3.405,77	20/03/2023	IGEPA, Nijverheidslaan 4 à 9880 AALTER	€ 3.405,77

2023-085	IMPRESSION ET DISTRIBUTION D'UNE BROCHURE/LIVRET DU GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT ET L'ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) 2023	€ 2.467,50	procédure négociée sans publication préalable	MOEBIUS Groupe Graphique	€ 2.848,58	20/03/2023	MOEBIUS Groupe Graphique, Quai de Compiègne 9 à 4500 HUY	€ 2.848,58
2023-086	APPEL AU CONCOURS D'UNE ENTREPRISE PRIVEE POUR ASSURER LES DEPLACEMENTS ALLER/RETOUR DES ECOLES MATERNELLES D'OHEY ET HAILLOT POUR LES CLASSES DE MER	€ 999,99	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	ROQUET BUS ET CARS SPRL	€ 1.570,00	20/03/2023	ROQUET BUS ET CARS SPRL, Rue de Goyet 2 à 5340 HALTINNE	€ 1.570,00
				Autocars et Autobus TOUSSAINT SPRL	€ 2.197,99			
2023-081	TRAVAUX DE REPARATION EN RECHERCHE D'UNE PARTIE DES CORNICHES ET DU TOIT DE LA TOUR DE L'EGLISE D'OHEY	€ 13.552,00	procédure négociée sans publication préalable	DANIEL BREULET ET FILS SPRL	€ 9.813,10	07/04/2023	DANIEL BREULET ET FILS SPRL, Rue Trou Maroit 1 à 5360 Hamois	€ 9.813,10
VEG-23-4750-CPA	PIC 2022-2024 – REMPLACEMENT DE L'EGOUTTAGE RUE SAINT MORT A HAILLOT ET ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES - MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE	€ 11.000,00	procédure IN HOUSE	INASEP	€ 10.383,53	07/04/2023	INASEP, Rue des Viaux 1B à 5100 NANINNE	€ 10.383,53

	ET SANTE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHE - DECISION							
2023-078	CREATION ET RESTAURATION DE MARES AGRICOLES SUR TERRAINS DE PROPRIETAIRES PRIVES		procédure négociée sans publication préalable					€ 18.103,01
2023-078	* Lot 1 (ABBATAGE ET DEBROUSSAILLAGE EN VUE DE CREUSEMENT DE MARES)	€ 1.780,80	procédure négociée sans publication préalable	Espaces Verts Masse et fils	€ 4.452,00	14/04/2023	DEPOORTER Christophe, rue Pont de Jallet, 62 à 5352 PERWEZ/OHEY	€ 1.791,40
				DEPOORTER Christophe	€ 1.791,40			
				Guyot Quentin	€ 2.968,06			
				LABEYE SPRL	€ 2.652,65			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 4.531,50			
2023-078	* Lot 2 (CREUSEMENT / RESTAURATION DE 8 MARES)	€ 11.008,10	procédure négociée sans publication préalable	Guyot Quentin	€ 13.945,69	17/04/2023	Guyot Quentin, R de Ciney à 5590 Haversin	€ 13.945,69
				DEPOORTER Christophe	€ 21.677,00			
				Espaces Verts Masse et fils	€ 33.404,69			
				LABEYE SPRL	€ 15.141,63			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 29.239,04			
2023-078	* Lot 3 (POSE DE CLOTURES)	€ 2.070,18	procédure négociée sans publication préalable	DEPOORTER Christophe	€ 2.365,92	17/04/2023	DEPOORTER Christophe, rue Pont de Jallet, 62 à 5352 PERWEZ/OHEY	€ 2.365,92
				Guyot Quentin	€ 2.365,92			
				LABEYE SPRL	€ 6.041,97			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 3.992,49			

2023-095	Réalisation et impression d'une "farde à rabats"	€ 1.000,00	procédure négociée sans publication préalable	NUANCE 4 SA	€ 983,45	17/04/2023	NUANCE 4 SA, Rue des Gerboises 5 à 5100 NANINNE	€ 983,45
2023-096	ACHAT DE MOBILIER DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DU SERVICE POPULATION / ETAT CIVIL	€ 4.852,10	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	BRUNEAU Ets	€ 4.450,50	24/04/2023	BRUNEAU Ets, Esplanade Oscar Van de Voorde 1 à 9000 GAND	€ 4.450,50
VEG-23-5005	PIC 2022-2024 – CREATION DE TROTTOIRS RUE DES ESSARTS ET RUE DE LA SOURCE A HAILLOT - MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE ET SANTE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHE - DECISION	€ 30.000,00	Procédure IN HOUSE	INASEP	€ 29.051,10	08/05/2023	INASEP, Rue des Viaux 1B à 5100 NANINNE	€ 29.051,10
VEG-23-4406-CAC	PIC 2022-2024 – TRAVAUX DE VOIRIE ET EGOUTTAGE RUE DE NALAMONT A HAILLOT - MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE ET SANTE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHE - DECISION	€ 120.000,00	Procédure IN HOUSE	INASEP	€ 116.006,85	08/05/2023	INASEP, Rue des Viaux 1B à 5100 NANINNE	€ 116.006,85

2023-094	Mission complète d'auteur de projet pour la transformation du Centre sportif (Hall Omnisports) d'Ohey	€ 139.999,99	procédure négociée sans publication préalable	L'EQUERRE - Atelier d'architecture et d'urbanisme	€ 168.190,00	08/05/2023	L'EQUERRE - Atelier d'architecture et d'urbanisme, Avenue du progrès 3/11 à 4432 Alleur	€ 168.190,00
2023-100	CONTROLE D'ETANCHEZITE DES CITERNES DE MAZOUT DES FABRIQUES D'EGLISES	€ 800,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	CERTITANK SPRL	€ 683,65	22/05/2023	CERTITANK SPRL, Rue Beyaert 75 à 7500 Tournai	€ 683,65
				FUEL Tank Control SPRL	€ 937,75			
2023-105	ACHAT PAPIERS PHOTOCOPIE URS ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE + ACCUEIL EXTRASCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 ET POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE		facture acceptée (marchés publics de faible montant)					
2023-105	* Lot 1 (Achat papiers photocopieurs pour l'enseignement maternel)	€ 423,49	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	IGEPA	€ 423,49	22/05/2023	IGEPA, Nijverheidslaan 4 à 9880 AALTER	€ 423,49
				BRUNEAU Ets	€ 663,19			
				OTTO OFFICE (BE) NV	€ 685,33			
2023-105	* Lot 2 (Achat papiers photocopieurs pour l'enseignement primaire - 1re et 2e années (gratuité scolaire))	€ 472,08	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	IGEPA	€ 472,08	22/05/2023	IGEPA, Nijverheidslaan 4 à 9880 AALTER	€ 472,08
				BRUNEAU Ets	€ 739,29			
				OTTO OFFICE (BE) NV	€ 763,97			

2023-105	* Lot 3 (Achat papiers photocopieurs pour l'enseignement primaire - 3e - 4e - 5e et 6e années)	€ 1.083,01	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	IGEPA	€ 1.083,01	22/05/2023	IGEPA, Nijverheidslaan 4 à 9880 AALTER	€ 1.083,01
				BRUNEAU Ets	€ 1.696,01			
				OTTO OFFICE (BE) NV	€ 1.752,64			
2023-105	* Lot 4 (Achat papiers photocopieurs pour l'accueil extrascolaire)	€ 242,98	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	IGEPA	€ 242,98	22/05/2023	IGEPA, Nijverheidslaan 4 à 9880 AALTER	€ 242,98
				BRUNEAU Ets	€ 380,52			
				OTTO OFFICE (BE) NV	€ 393,23			
2023-105	* Lot 5 (Achat de papiers photocopieurs pour les services administratifs communaux)	€ 555,39	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	IGEPA	€ 555,39	22/05/2023	IGEPA, Nijverheidslaan 4 à 9880 AALTER	€ 555,39
				BRUNEAU Ets	€ 869,75			
				OTTO OFFICE (BE) NV	€ 898,79			
2023-093	EGLISE DE HAILLOT - TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN WC ET AMENAGEMENT D'UN LOCAL WC	€ 17.000,00	procédure négociée sans publication préalable	JPN Chauffage - Sanitaire	€ 16.390,66	05/06/2023	JPN Chauffage - Sanitaire, Rue des Onze Bonniers 231 à 5351 HAILLOT/OHEY	€ 16.390,66
2023-088	Achat de signalisation routière, mobilier urbain, radar préventif et analyseur trafic		procédure négociée sans publication préalable					
2023-088	* Lot 1 (signalisation routière)	€ 16.700,00	procédure négociée sans publication préalable	PONCELET SIGNALISATION	€ 13.985,19	12/06/2023	PONCELET SIGNALISATION, Rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 FLEMALLE	€ 13.985,19
				VIRAGE SA	€ 15.366,67			
				EuroSign sa	€ 18.600,46			

2023-088	* Lot 2 (Radar préventif et analyseur trafic)	€ 5.399,99	procédure négociée sans publication préalable	PONCELET SIGNALISATION	€ 5.279,44	12/06/2023	PONCELET SIGNALISATION, Rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 FLEMALLE	€ 5.279,44
2023-088	* Lot 3 (Points de rassemblements)	€ 1.699,99	procédure négociée sans publication préalable	PONCELET SIGNALISATION	€ 1.474,84	03/07/2023	PONCELET SIGNALISATION, Rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 FLEMALLE	€ 1.474,84
				VIRAGE SA	€ 3.893,78			
				EuroSign sa	€ 0,00			
2023-106	APPEL AU CONCOURS D'UNE ENTREPRISE PRIVEE POUR ASSURER LES DEPLACEMENT ALLER/RETOUR DE L'ECOLE DE L'ECOLE DE HAILLOT P3-P4 POUR UNE EXCURSION A SPARKOH	€ 1.000,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	Autocars et Autobus TOUSSAINT SPRL	€ 928,99	19/06/2023	Autocars et Autobus TOUSSAINT SPRL, Rue des Ardennes 321 à 5570 WINENNE	€ 928,99
2023-101	TRAVAUX NON SUBVENTIONNABLES - PEIGNAGE DE SOL POUR REGENERATION - BOIS DE HAILLOT	€ 1.000,00	procédure négociée sans publication préalable	Adrien Baudoin sprl	€ 954,00	03/07/2023	Adrien Baudoin sprl, Chaussée d'Andenne, 67/4 à 5364 Schaltin	€ 954,00
2023-087	RÉALISATION DE RACCORDEMENTS PARTICULIERS D'ÉGOUTTAGE AU LOTISSEMENT COMMUNAL DES ESSARTS, RUE DE LA SOURCE ET RUE DES ESSARTS À HAILLOT	€ 19.880,30	procédure négociée sans publication préalable	CLOET Serge SPRL	€ 28.386,60	10/07/2023	OLIVIER Benoît SPRL, Rue de Villen-Warêt 242B à 5300 VEZIN	€ 20.092,05
				TRDP SPRL	€ 31.962,15			
				NONET SA	€ 34.626,24			

				MOES-ROBERT & Fils	€ 28.132,50			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 20.092,05			
2023-107	ACHAT DE PROTECTION S ET TUTEURS POUR INSTALLATION DE REGENERATION DANS LE BOIS DE HAILLOT EN 2023	€ 1.000,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	Ferauche et Gillet	€ 1.279,70	14/07/2023	Ferauche et Gillet, Rue de Roumont 21 à 6890 Glaireuse	€ 1.279,70
				Contact Forestier SPRL	€ 1.391,50			
2023-103	FOURNITURE DE MANUELS ET CD NON SUBSIDIES - ANNEE SCOLAIRE 2023/2024		procédure négociée sans publication préalable					
2023-103	* Lot 1 - Manuels parus aux Editions PLANTYN	€ 5.475,03	procédure négociée sans publication préalable	PLANTYN Editions	€ 5.160,13	24/07/2023	PLANTYN Editions, Posthofbrug 6-8 Bus 3 à 2600 BERCHEM	€ 5.160,13
2023-103	* Lot 2 (Manuels parus aux Editions VAN IN - DE BOECK)	€ 2.949,65	procédure négociée sans publication préalable	VAN IN Editions	€ 3.099,36	24/07/2023	VAN IN Editions, Rue Emile Francqui 3 à 1435 MONT-SAINT-GUIBERT	€ 3.099,36
2023-104	ACQUISITION DE MATERIEL DIDACTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL ET L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2023/2024		procédure négociée sans publication préalable					
2023-104	* Lot 1 (MATERIEL DIDACTIQUE POUR ENSEIGNEMENT MATERNEL)	€ 15.000,00	procédure négociée sans publication préalable	AU GAI SAVOIR SA	€ 2.430,22	24/07/2023	AU GAI SAVOIR SA, Rue de la Station 60 à 6043 RANSART	€ 11.500,00
				BRICOLUX SPRL	€ 2.538,12			

2023-104	* Lot 2 (MATERIEL DIDACTIQUE POUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 1ERE ET 2EME ANNEE)	€ 5.900,00	procédure négociée sans publication préalable	AU GAI SAVOIR SA	€ 2.430,22	24/07/2023	AU GAI SAVOIR SA, Rue de la Station 60 à 6043 RANSART	€ 3.998,66
				BRICOLUX SPRL	€ 2.538,12			
2023-104	* Lot 3 (MATERIEL DIDACTIQUE POUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 3EME A 6EME ANNEE)	€ 5.000,00	procédure négociée sans publication préalable	AU GAI SAVOIR SA	€ 2.430,22	24/07/2023	AU GAI SAVOIR SA, Rue de la Station 60 à 6043 RANSART	€ 5.100,00
				BRICOLUX SPRL	€ 2.538,12			
2023-104	* Lot 4 (MATERIEL DIDACTIQUE POUR ACCUEIL EXTRASCOLAIRE)	€ 1.000,00	procédure négociée sans publication préalable	AU GAI SAVOIR SA	€ 2.430,22	24/07/2023	AU GAI SAVOIR SA, Rue de la Station 60 à 6043 RANSART	€ 1.000,00
				BRICOLUX SPRL	€ 2.538,12			
2023-075	AMENAGEMENT EN VUE D'EVITER DES INONDATIONS DE PROPRIETES ET DE LA RUE GRANDE RUE LLE A OHEY	€ 14.399,00	procédure négociée sans publication préalable	TRDP SPRL	€ 20.818,05	31/07/2023	OLIVIER Benoît SPRL, Rue de Ville-en-Warêt 242B à 5300 VEZIN	€ 12.551,33
				CLOET Serge SPRL	€ 18.699,52			
				OLIVIER Benoît SPRL	€ 12.551,33			
A0801D7-221114	P.C.D.R. - AMENAGEMENT DE LOGEMENTS TREMPLINS, D'UN ATELIER RURAL, DE CABINETS MEDICAUX ET D'UN ESPACE MULTISERVICES AU CENTRE D'OHEY	€ 2.568.449,49	procédure ouverte	COP & PORTIER SA	€ 3.356.881,20	14/08/2023	SSI KAISER CONSTRUCT SA - LAURENTY BATIMENTS GEBOUWEN SA, Rue Croix Limont 22 à 5363 HAMOIS	€ 2.899.806,38

				SOTRELCO SA	€ 3.078.797,26			
				SSI KAISER CONSTRUCT SA - LAURENTY BATIMENTS GEBOUWEN SA	€ 2.899.806,38			
2023-099	FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE NOUVELLE HYDROCURE USE AVEC REPRISE DE L'ANCIENNE HYDROCURE USE (de 2021)	€ 60.000,00	procédure négociée sans publication préalable	LECOMTE-FOSSION SA	€ 58.080,00	21/08/2023	LECOMTE-FOSSION SA, Avenue de Criel, 19 à 5370 Havelange	€ 58.080,00
CV 21.00 6c	ENTRETIEN DE VOIRIE EN 2023	€ 96.744,04	procédure négociée sans publication préalable	GRAVAUBEL SA	€ 101.005,74	21/08/2023	GRAVAUBEL SA, Avenue de l'Indépendance 83 à 4020 LIEGE	€ 101.005,74
				SOCOGETRA	€ 113.344,33			
				WILLEMEN Infra	€ 120.420,11			
2023-108	ACHAT DE PLANTS FORESTIERS POUR INSTALLATION DE REGENERATIONS DANS LE BOIS DE HAILLOT	€ 1.000,00	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	PEPINIERES STELET	€ 453,68	21/08/2023	PEPINIERES STELET, Ferot-le-Fourneau 7 à 4190 FERRIERES	€ 453,68
				Pépinières Pirothon Yves SA	€ 536,00			
				Pépinières Gailly - Jourdan SA	€ 609,70			
2023-113	RACHAT DES 2 CAMIONNETTES EN FIN DE LEASING	€ 9.158,34	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	BELFIUS Auto Lease SA	€ 9.158,34	28/08/2023	BELFIUS Auto Lease SA, Place Rogier 11 à 1210 BRUXELLES	€ 9.158,34
2023-110	EGLISE DE PERWEZ - NETTOYAGE DU CLOCHER ET DES COMBLES+ PLACEMENT DE FILETS DE	€ 4.000,00	procédure négociée sans publication préalable	UNA Désinfection	€ 4.271,30	18/09/2023	UNA Désinfection, Rue de la Démocratie, 86 à 1070 Bruxelles	€ 4.271,30

	PROTECTION S CONTRE PIGEONS							
2023 -112	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PLANTS DE HAIES ET FRUITIERS - BIODIVERSITE		procédure négociée sans publicatio n préalable					
2023 -112	* Lot 1 (FOURNITURE ET LIVRAISON DE PLANTS DE HAIES ET PETITS FRUITIERS - BIODIVERSITE)	€ 5.34 2,40	procédure négociée sans publicatio n préalable	PEPINIERES STELET	€ 7.042,64	25/09/2023	Les Jardins de Vertumne, chaussée de Ciney, 149 à 5350 Ohey	€ 6.890,00
				Les Jardins de Vertumne	€ 6.890,00			
2023 -112	* Lot 2 (FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARBRES FRUITIERS - BIODIVERSITE)	€ 1.24 5,50	procédure négociée sans publicatio n préalable	Les Jardins de Vertumne	€ 1.319,54	25/09/2023	Les Jardins de Vertumne, chaussée de Ciney, 149 à 5350 Ohey	€ 1.319,54



Travaux subsidiés et non subsidiés

1. Travaux terminés et/ou en cours de réalisation

a) Protection contre les inondations à Libois et Évelette

Entreprise adjudicatrice : Entreprise NONET SA – Rue de la Vieille Sambre 162 à 5190
MORNIMONT

Montant de l'attribution :	205.909,66 €	TVAC
Avenant 1 : Travaux supplémentaires	8.589,56 €	TVAC
Total des travaux avenant compris	214.499,22 €	TVAC

Décompte final approuvé : 203.374,26 € TVA et révision comprise

b) Travaux de création d'une voirie d'accès dans le cadre du futur lotissement de la Pierre du Diable

Entreprise adjudicatrice : Entreprise NONET SA – Rue des Artisans 10 à 5150 FLOREFFE

Montant de l'attribution :	56.024,39 €	TVAC
Avenant 1	1.334,57 €	TVAC
Total des travaux avenant compris	57358,96 €	TVAC

Décompte final approuvé : 65.594,12 € TVA comprise

c) Mesures anti-érosives à Baya (phase 2)

Entreprise adjudicatrice : Entreprise HALLOY SPRL – Rue de l'Abattoir 45 à 5580 ROCHEFORT

Montant de l'attribution :	57.618,39 €	TVAC
Avenant 1 : Application formule de révision	11.495,00 €	TVAC
Total des travaux avenant compris	69.113,39 €	TVAC

Décompte final approuvé : 49.923,87 € TVA et révision comprise

d) Entretien de voirie 2021

Entreprise adjudicatrice : Entreprise SOCOGETRA SA – Rue Joseph Calozet 11 à 6870
AWENNE/SAINT-HUBERT

Montant de l'attribution :	157.221,96 €	TVAC
Avenant 1 – Travaux imprévus	17.139,63 €	TVAC
Avenant 2 – Circonstances imprévues – Clauses de réexamen	7.411,12 €	TVAC
Total des travaux avenant compris		TVAC

Etats d'avancement approuvés : EA 1 à 3 final : 148.981,38 € TVA et révision comprise

e) Amélioration de la rue Le Long du Château à Libois

Entreprise adjudicatrice : Entreprise WILLEMEN INFRA SA – Regio West – Boeiebos4 à 9031
DRONGEN-GENT

Montant de l'attribution :	70.112,85 €	TVAC
Avenant 1 – <i>tronçon supplémentaire face à la Chapelle de Libois</i>	13.400,47 €	TVAC
Total des travaux avenant compris	83.513,32 €	TVAC

Décompte final approuvé : 83.513,32 € TVA et révision comprise

f) Entretien de voirie et égouttage – Année 2022 – Travaux de maçonnerie

Entreprise adjudicatrice : Entreprise HALLOY SRPRL – Rue de l'Abattoir 45 à 5580
ROCHEFORT

Montant de l'attribution :	53.047,91 €	TVAC
----------------------------	-------------	------

Etat d'avancement approuvé : EA 1 final : 40.284,28 € TVA et révision comprise

g) Réalisation de raccordements particuliers d'égouttage au lotissement communal des Essarts, rue de la Source et rue des Essarts à Haillot

Entreprise adjudicatrice : Entreprise BENOIT Olivier SRL – Rue de Ville-en-Warêt 242B à 5300 VEZIN

Montant de l'attribution :	20.092,05 €	TVAC
----------------------------	-------------	------

Etat d'avancement approuvé : EA 1 final : 29.501,01 € TVA comprise

h) Réalisation de 2 terrains de tennis French court à Ohey

Lot 1 – Terrain de tennis

Entreprise adjudicatrice : Entreprise NONET SA – rue des Artisans 10 à 5150 FLOREFFE

Montant de l'attribution :	176.833,71 €	TVAC
Avenant 1	15.134,83 €	TVAC
Total des travaux avenant compris	191.968,54 €	TVAC

Etats d'avancement approuvés : EA 1 à 7 final : 174.643,21 € TVA et révision comprise

Lot 2 – Eclairage

Entreprise adjudicatrice : Entreprise NONET SA – rue des Artisans 10 à 5150 FLOREFFE

Montant de l'attribution :	39.785,27 €	TVAC
Avenant 1	3.704,11 €	TVAC
Avenant 2	4.176,92 €	TVAC
Total des travaux avenant compris	191.968,54 €	TVAC

Etats d'avancement approuvés : EA 1 à 7 final : 42.902,54 € TVA et révision comprise

Dossier subsidié par la Région Wallonne – Direction des Infrastructures sportives subsidiées (INFRASPORTS) dans le cadre des Subsidés en matière de petites infrastructures sportives communales (+/- 75 %) pour un montant de 166.040 €

i) Réfection de la rue de Gesves (hors agglomération) à Ohey

Entreprise adjudicatrice : Entreprise NONET SA – Rue de la Vieille Sambre 162 à 5190 MORNIMONT

Montant de l'attribution :	792.279,70 €	TVAC
Avenant 1 : Evacuation de terres mixtes	3.961,30 €	TVAC
Avenant 2 : Travaux supplémentaires et travaux en moins	- 42.679,38 €	HTVA
Total des travaux avenant compris	753.561,62 €	TVAC

Etats d'avancement approuvés : EA 1 à 6 : 762.464,83 € TVA et révision comprise

Voiries Subsidiées – dans le cadre du PIC (Plan Communal d'Investissements) 2019 – 2021. Le montant du subside calculé sur base de l'attribution du marché est arrêté à 509.957,63 € mais sera recalculé ensuite sur base du décompte final (remarque : le montant maximal du subside PIC 2019-2021 est fixé à 477.060,79 €)

j) Réfection et amélioration de la voirie rue Saint Mort entre Andenne et Ohey (dénommé route de la Chapelle sur Ohey)

Marché conjoint avec la Ville d'Andenne

Entreprise adjudicatrice : Entreprise COLAS BELGIUM SA – Agence Sud-Est – Grand'Route 71 0 4367 CRISNEE

	Montant total	Part communale TVAC	Part Ville d'ANDENNE TVAC
Montant de l'attribution :	934.907,35 € TVAC	531.916,43 €	402.990,92 €
Avenant 1 – Pose d'un drain latéral dans la portion de voirie entre la propriété n0 273 et la rue Aux Arches Royales	24.763,30 € TVAC	15.558,02 €	15.558,02 €

Avenant 2 – Travaux complémentaires	31.116,05 € TVAC	12.381,65 €	12.381,65 €
Total des travaux avenant compris	990.786,70 € TVAC	559.856,10 €	430.930,59 €

Etats d'avancement approuvés : EA 1 à 22 : 1.332.798,65 € TVA et révision comprise réparti comme suit :

- ❖ Ville d'Andenne : 601.229,06 € TVAC
- ❖ Commune d'Ohey : 731.569,59 € TVAC

Dossier subsidié par la Région Wallonne – Département des Voiries Subsidiées – Direction des Voiries Subsidiées – dans le cadre du PIC (Plan Communal d'Investissements) 2019 – 2021. Le montant du subside calculé sur base de l'attribution est arrêté à 339.996,24 € mais sera recalculé ensuite sur base du décompte final

k) Aménagement en vue d'éviter des inondations de propriétés et de la rue Grande Ruelle à Ohey

Entreprise adjudicatrice : Entreprise BENOIT Olivier SRL – Rue de Ville-en-Warêt 242B à 5300 VEZIN

Montant de l'attribution :	12.551,33 €	TVAC
----------------------------	-------------	------

2. Travaux attribués et à réaliser dans les prochains mois

a) Travaux de terrassement et démontage de murs rue Grand Vivier à Perwez

Entreprise adjudicatrice : Entreprise HALLOY SPRL – Rue de l'Abattoir 45 à 5580 ROCHEFORT

Montant de l'attribution :	23.002,10 €	TVAC
----------------------------	-------------	------

b) Entretien de la voirie en 2023

Entreprise adjudicatrice : Entreprise GRAVAUBEL SA – Avenue de l'Indépendance 83 à 4020 LIEGE

Montant de l'attribution :	101.05,74 €	TVAC
----------------------------	-------------	------

c) Modification de 2 dispositifs ralentisseurs de type sinusoïdal et de démolition et reconstruction d'un dispositif de même type sur rue Saint Mort à Hailot

Entreprise adjudicatrice : Entreprise OLIVIER Benoît SPRL, Rue de Ville-en-Waret 242b à 5300 VEZIN

Montant de l'attribution :	29.841,26 €	TVAC
----------------------------	-------------	------

3. Travaux dont le projet a été approuvé par le Conseil Communal

a) Aménagements en vue d'éviter des inondations rue Dehasse à Hailot

Projet approuvé par le Conseil Communal du 01.06.2023 au montant de 132.293,73 €, 21% TVAC

Le dossier est actuellement soumis à l'approbation des Autorités dans le cadre du P.G.R.I. (Plan de Gestion des Risques d'Inondations).

La consultation des entreprises en vue de l'attribution du marché sera réalisée après acceptation du dossier



Finances

Bons de commande édités : 866

Engagements de dépenses : 2893

Mandats édités : 1910

Modifications budgétaires : 2

COMPTE COMMUNAL 2022

Le compte communal 2022 se présente comme suit :

RESULTAT BUDGETAIRE

	ACTIF	PASSIF
31/12/2022	40.598.980,80	40.598.980,80

Compte de résultats	Charges (C)	Produits (P)	Résultats (P-C)
Résultat courant	6.500.650,05	6.731.529,68	230.879,63
Résultat d'exploitation (1)	7.923.059,83	8.490.349,14	567.289,31
Résultat exceptionnel (2)	2.105.623,28	1.431.345,58	- 674.277,70
Résultat de l'exercice (1+2)	10.028.683,11	9.921.694,72	- 106.988,39

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	7.398.199,43	7.123.144,88
Non Valeurs (2)	87.191,49	0,00
Engagements (3)	6.888.493,19	7.906.696,40
Imputations (4)	6.752.993,05	4.304.805,11
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	422.514,75	- 783.551,52
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	558.014,89	2.818.339,77

Budget communal 2023

Le Budget communal se présente comme suit :

BUDGET ORDINAIRE	RECETTES	DEPENSES
Exercice propre	7.777.158,27	7.741.534,47
Solde positif exercice propre	35.623,80	
Exercices antérieurs	142.579,85	127.048,01
Total exercice propre + ex. antérieurs	7.919.738,12	7.868.582,48
Résultat positif avant prélèvement	51.155,64	
Prélèvement	0,00	0,00
Résultat général	7.919.738,12	7.868.582,48
BONI	51.155,64	
BUDGET EXTRAORDINAIRE	RECETTES	DEPENSES
Exercice propre	6.939.225,31	7.704.166,20
Solde négatif exercice propre		764.940,89
Exercices antérieurs	132.381,30	0,00
Total exercice propre + ex. antérieurs	7.071.606,61	7.704.166,20
Résultat positif avant prélèvement		632.559,59
Prélèvement	1.888.963,20	1.256.403,61
Résultat général	8.960.569,81	8.960.569,81
BONI		

Assurances

Sinistres-Responsabilité civile

31/10/23

18/09/23

14/07/23

31/05/23

20/05/23

04/05/23

05/04/23

Cloturé

27/03/23

27/03/23

Cloturé

01/03/23

Cloturé

28/02/23

Cloturé

24/02/23

22/02/23

Sinistres-Tous risques

01/01/23 en cours

Sinistres-Incendie-bâtiments

18/09/23

B 5354

Rue St-Martin Eglise

Cloturé

18/09/23

B 5352

Eglise

Cloturé

09/12/22

B 5350

Voie de Rauyisse 1

Sinistres-Automobile

Néant

Assurance Missions

Néant



Communication

Au quotidien

Publications sur le site internet www.ohey.be et les réseaux sociaux, page Facebook de l'Administration communale.

Traitement des demandes par e-mail.

Newsletter

Mise en place d'une newsletter actualités et d'une newsletter dédiée aux travaux sur la Commune.

Interviews

Interviews pour l'Infohey, le bulletin communal, et le site internet

Capsules vidéo

Réalisation de vidéos diffusées sur la chaîne Youtube de la Commune

Graphisme

Réalisation d'affiches, de visuels, d'invitations, de panneaux, signatures d'e-mail, cartes de visite de conseillers communaux et d'agents communaux, panneaux des locaux administratifs...

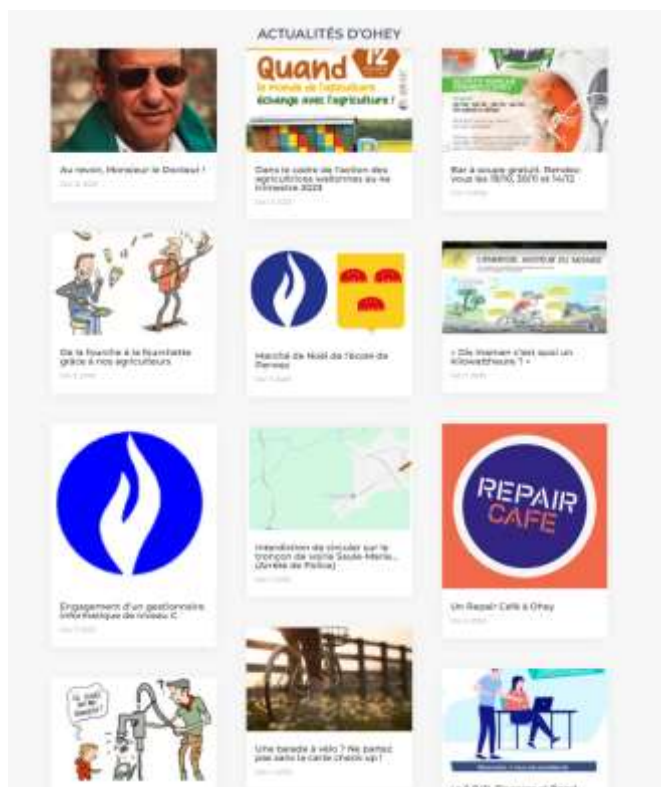
Livrets

Création d'un livret dédié aux nouveaux collaborateurs de la Commune.

Création d'un livret dédié aux nouveaux habitants.

Planification d'urgence

Gestion du test BeAlert.



E.P.N. – Rapport d'activité 2022

Horaire

L'E.P.N. est ouvert et en présence de l'Animatrice-Coordinatrice le lundi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, le mardi de 13h30 à 16h30. Les autres moments de la semaine, le local peut être mis à disposition des partenaires tels que le C.P.A.S., ATL, les employés de la commune, les écoles pour des supervisons, réunions ou formations.

Les rencontres avec les utilisateurs qui souhaitent un moment en individuel s'effectuent uniquement sur rendez-vous dans le local de l'E.P.N. qui est situé au rez de chaussée de la maison de la convivialité.

Les personnes qui souhaitent avec un accès à du matériel ou une connexion au wifi, peuvent venir également pendant les heures d'ouvertures en présence de l'Animatrice et Coordinatrice de l'E.P.N..

Du 01^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023, 38 personnes sont venues, représentant 113 rendez-vous soit 147h30.

Chaque rendez-vous en individuel dure en moyenne 1h30, l'objectif est de diminuer parfois le stress des personnes mais également de pouvoir prendre le temps dans la manipulation et dans la compréhension de la démarche que les personnes sont en train d'effectuer.

Sur les 38 personnes, 22 sont des femmes et 16 sont des hommes.

Sur les 38 personnes, 3 ont utilisé les ordinateurs en autonomie, représentant 80 rendez-vous, sachant qu'une personne vient toute la journée les lundis ou les vendredis.



Partenariat, conférence ou représentation

Nombre d'ateliers	Intitulé/Thématique	Nombre d'heures	Estimation de personnes présentes
1	Utilisation PC et tablette recherche d'emploi via le C.P.A.S..	3	5
16	Cours informatique via les bénévoles de l'E.P.N..	38	9
16	Formation au Homebanking pour les personnes âgées de plus de 60 ans sur PC via à un appel à projet obtenu par le C.P.A.S.. Formation donnée par Interface3 Namur.	48	25
1	Mise à disposition de l'E.P.N. pour l'exercice de la Planification à l'urgence.	4	30
1	Mise à disposition de l'E.P.N. pour le C.P.A.S. soirée « maman solo ».	3	6
12	Mise à disposition pour Ohey'Extra « découverte des jeux vidéo via un casque virtuel ».	12	1
1	Mise à disposition pour un atelier smartphone pour la recherche de l'emploi pour les personnes âgées de 18 à 55 ans via à un appel à projet obtenu par le C.P.A.S.. Formation donnée par Interface3.	3	6
1	Conférence sur les arnaques sur internet	2h30	25
1	Présentation de l'E.P.N. auprès de l'accueil des « nouveaux arrivants ».	4h30	50
Extérieur	Représentation des E.P.N. et présentation de notre service auprès des bibliothécaires de Wallonie.	8	30
Extérieur	Représentation de l'E.P.N. et présentation de notre service au salon de l'emploi à Andenne	3	80
Total		126h	261 personnes

Les accompagnements des utilisateurs

Durant les rendez-vous individuels, les personnes viennent, en général, avec leur propre matériel (ordinateur portable, smartphone ou tablette), les demandes sont variées et le niveau de connaissance sont fluctuants. Le service doit pouvoir s'adapter aux compétences et au stress de la personne qu'elle va avoir en face de soi. L'animatrice explique les manipulations à effectuer. Au fur et à mesure des entretiens, les personnes sont de plus en plus autonomes dans les manipulations.

Voici quelques exemples d'actions menées avec les utilisateurs : De manière récurrente, création d'une adresse email, un compte Facebook, installation de WhatsApp sur un smartphone, d'une application du Home Banking, puis apprentissage des virements ... Utilisation des navigateurs internet, comment effectuer une recherche, gestion de base smartphone, tablette et PC ...

Durant ses rendez-vous l'animatrice est à côté pour donner les explications mais en aucun cas, elle n'effectue la manipulation à la place de la personne. A la fin de l'apprentissage, la simple présence symbolique de l'animatrice, rassure les personnes et ils effectuent les démarches en toute autonomie.

De manière plus ponctuelle, en fonction des événements ou période de l'année les demandes sont en lien avec des services comme le SPF finance (pour les impôts, prime pour le vélo, le mazout) ... ou des sites en fonction des festivités sur la commune, les sites en lignes où les personnes doivent s'inscrire ou imprimer des documents officiels ...

Perspectives pour 2024

Février/Mars 2024 : Animation et sensibilisation sur la dépendance aux écrans et le cyberharcèlement via l'AMO d'Andenne pour les P5 et P6 des 4 entités scolaire.

Mars/Avril 2024 Conférence sur le cyberharcèlement. Cette conférence se réalisera en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de la commune de Gesves. Nos intervenants seront la zone de police des Arches et l'AMO d'Andenne.

Mai/Juin 2024 : Animation et sensibilisation sur la dépendance aux écrans et le cyberharcèlement via Action Média Jeunes de Namur pour les P5 et P6 des 4 entités scolaire.

Juin 2024 : 2^e Conférence sur les arnaques sur interne.

En recherche d'une interface pour une 2^e session pour les maraîchers afin de les soutenir dans leurs démarches administratives.

Poursuivre les cours en collectif avec une personne bénévole.

En attente d'une réponse d'un appel à projet réalisé avec le C.P.A.S. d'Ohey pour aider les seniors dans les démarches en ligne (dossiers médicale, inscription pour un rdv, impression document de la commune).

En attente d'une réponse d'un appel à projet en partenariat avec les services de la commune d'Ohey de l'environnement et de la BiodiverCité.

Poursuivre la promotion du local pour des animations collectives en lien avec la fracture du numérique.

Continuer à faire connaître l'E.P.N.

Poursuivre les partenariats avec le C.P.A.S., l'ATL, les écoles, la maison des jeunes, le C.C.C.A....

Déménagement de l'E.P.N. dans le local « Céline Pierre ».



Informatique

Nouveaux ordinateurs

Remplacement d'une partie des ordinateurs de l'administration devenu obsolète par des PC portable/écran/docking station afin de permettre un meilleur confort visuel (double écran avec celui du portable).
Mais aussi un meilleur confort dans l'utilisation quotidienne et le télétravail pour les utilisateurs des PC portable.

Démocratisation du VPN

Avec l'arrivée de portable, l'utilisation du VPN se démocratise aussi bien à la commune qu'au C.P.A.S. afin de pouvoir en toute circonstance avoir accès aux ressources de la commune de manière sécurisée et plus écologique que via anydesk/teamviewer.

Planu

Préparation du local planu : installation du matériel afin d'avoir un accès câblé, installation d'une tv lié au pc afficher des documents.

Aide à la préparation de plan d'urgence cyber : rédaction de cartographie réseau/programme, contact d'urgence, hiérarchisation des incidents pouvant impliquer une attaque.

C.P.A.S.

Migration du matériel réseau du C.P.A.S. anciennement au grenier pour une centralisation plus clair dans la cave.

Préparation réseau des nouveaux bureaux.

Paramétrage du switch pour meilleure séparation du réseau commune/C.P.A.S. pour préparation d'un réseau wifi au C.P.A.S.

Assurance cyber

Réalisation de document technique afin d'être éligible aux nouvelles offres d'assurances en cas de cyber attaque

Prévention cyber

Inscription via le BEP à des rapports permettant d'identifier nos failles et avoir des listings d'IP suspecte

Formation à la plateforme en ligne de lupovis concernant les rapports de failles

e-guichet

Installation d'un e-guichet afin de permettre aux citoyens de réaliser certaines démarches en ligne

Service Population

Changement des capteurs biométrique au service population

Service du développement territorial

Service Urbanisme - Rapport d'activités 2023

Le service urbanisme a traité (en ce compris les demandes introduites à partir du 01/11/2022 et celles introduites avant le 01/11/2022 mais suivies/clôturées après cette date) :

- 115 permis d'urbanisme, dont :
 - 105 pour lesquels le Collège communal est l'autorité compétente, dont :
 - 76 octroyés :
Nouvelles constructions : 23
Extensions, annexes, transformations et reconstructions : 26
Créations d'un/plusieurs logements(s) : 11
Démolition : 1
Autres : 15
 - 7 refusés
 - 1 irrecevable
 - 21 en cours
 - 10 pour lesquels le Fonctionnaire délégué est l'autorité compétente, dont :
 - 5 octroyés
 - 2 refusés



○ 3 en cours

- 1 modification de permis d'urbanisation octroyée
- 7 certificats d'urbanisme n°1
- 3 certificats d'urbanisme n°2, dont :
 - 1 octroyé
 - 1 refusé
 - 1 en cours
- 17 divisions
- 10 demandes de raccordement aux égouts publics
- 32 vérifications d'implantation des chaises
- 30 états des lieux
- 6 infractions
- Les avant-projets
- Les statistiques mensuelles
- Les demandes d'accès à l'information
- Les demandes de renseignements urbanistiques

Le service a également suivi l'élaboration d'outils d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire :

- Le Schéma de Développement du Territoire wallon (SDT). Le SDT est un outil qui définit la stratégie territoriale pour la Wallonie à court, moyen et long terme. Il donne des lignes de conduite pour permettre aux autorités communales de concevoir une stratégie territoriale à leur niveau. Ses objectifs s'appliquent dans les schémas communaux, les guides mais également les permis et les certificats d'urbanisme. Le projet de SDT a été soumis à enquête publique citoyenne du 30/05/2023 au 14/07/2023 ainsi qu'à l'avis de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.) le 26/06/2023. Le Conseil communal a pris une position favorable au projet de SDT, le 29/06/2023, moyennant la prise en compte d'une série de remarques/conditions. A l'heure actuelle, le projet de SDT n'a pas encore été adopté par le Gouvernement wallon.
- L'appel à projets « Objectif proximité ». Cet appel à projet a pour but de promouvoir l'implantation de nouveaux commerces dans des cellules commerciales vides existantes (ne peuvent être éligible les cellules commerciales neuves ou nouvellement créées) au sein de deux périmètres donnés le long de la Rue de Ciney. La commune a répondu à l'appel à projets au début de l'année 2023 et a été informée de sa sélection par le Ministre Borsus le 24/02/2023. La réponse à cet appel à projets permet de continuer le travail amorcé durant l'élaboration du Plan Stratégique Communal de Développement Commercial du territoire d'Ohey durant les années 2020, 2121 et 2022.

Le service a par ailleurs suivi des formations en lien avec ses fonctions.

Service Communal du logement

1) Présentation.

Le droit à un logement décent est un droit fondamental, consacré comme tel par la Constitution belge et par la Déclaration Universelle des droits de l'homme. Pour le pouvoir public qu'est la commune d'Ohey, c'est un objectif primordial indissociable de la dignité humaine et des facteurs d'inclusion sociale, d'émancipation et d'épanouissement des individus.

Etre bien là où nous avons choisi de vivre : être bien chez soi est important, il est tout aussi important de pouvoir en sortir, d'être en lien avec l'extérieur, besoin de participer, de se nourrir, d'avoir des loisirs et d'avoir le choix de son logement aux différentes étapes de la vie.

Déclaration de politique du Logement :
Approuvée en séance du Conseil Communal en date du 23 septembre 2019



2) Missions.

Le service communal du logement est l'application concrète des principes visant à assurer le droit de tous et toutes à un logement décent. Il assure les missions liées à l'évaluation de la qualité des logements (questions de salubrité, de surpeuplement, permis de location, inventaire des bâtiments inoccupés). Il informe locataires et propriétaires sur leurs droits et leurs obligations.

- Etablissement d'un inventaire des moyens disponibles (propriétés communales, terrains à bâtir ou à lotir) *en collaboration avec le service Urbanisme.*
- Etablissement d'un inventaire des bâtiments inoccupés pour lutter contre l'insalubrité et permettre la réhabilitation des logements non occupés.
- Analyse des besoins (examen des demandes formulées par la population, lutte contre l'insalubrité, lutte contre l'inoccupation des bâtiments privés, ...)
- Suivi des enquêtes de salubrité.
- Mise à disposition de la population d'informations relatives à l'introduction de dossiers auprès de la Région Wallonne et la Province (Guichet Logement).
- Veiller à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.
- Introduction et suivi du programme communal d'actions en matière de logement.
- Développement et création de logements sociaux et mixtes (Logements publics)
- Développement des partenariats publics/privés.
- Division de logement *en collaboration avec le service Urbanisme.*
- Permis de location.

3) Partenaires.

- Info-Conseils Logement
- S.P.W. : Service Public de Wallonie – Département du logement,
- La SLSP « Les Logis Andennais » : Société de Logement de Service Public,
- A.I.S. Un Toit Pour Tous : Agences Immobilières Sociale,
- F.L.W : Fonds Du Logement Des Familles Nombreuses de Wallonie,
- UVCW : Union des villes et des communes Wallonnes,
- GAL Pays des Tiges et Chavées,
- Plan de cohésion social commun avec la Commune d'Assesse.

4) Objectifs opérationnels

Diversifier les types de logements disponibles pour permettre la réalisation de logements de transit et/ou d'urgence et sociaux, ainsi que de lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements.

Le Service Communal du Logement travaille en parfaite synergie avec les institutions du logement qui le composent (urbanisme, C.P.A.S. et partenaires extérieurs).

Aide aux particuliers

- Aide à l'introduction de primes auprès des services de la Région Wallonne.
- Répondre aux diverses questions que la population se pose sur le logement en général.

Salubrité des logements

- Aide pour l'introduction de demande d'enquête auprès du Service Public de Wallonie.
- Suivi des enquêtes de salubrité du Service Public de Wallonie : 1 dossier introduit en 2023 – en attente d'enquête.

Lutte contre les logements inoccupés

En complément des outils existants, de nouvelles mesures de lutte contre les logements inoccupés en Wallonie sont entrées en vigueur au 1er septembre 2022 : les gestionnaires de réseau de distribution sont habilités à communiquer aux pouvoirs locaux les consommations de certains logements soupçonnés d'être inoccupés. Il s'agit de la première étape avant d'entamer des démarches administratives et/ou judiciaires.

Dorénavant, le fait de maintenir un logement inoccupé, au sens de l'article 80 du CWHD, constitue une infraction administrative et peut donner lieu à une amende perçue par l'autorité communale.

Le Conseil Communal en séance du 20 octobre 2022 a approuvé l'adhésion à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés.

5) Logements publics

Localisation	Type	Affectation	Nbr chambre	Propriétaire	Gestionnaire
JALLET Rue Saint- Martin	Social	Appartement	1	Commune d'Ohey	SLSP Logis Andennais
JALLET Rue Saint- Martin	Social	Appartement	2	Commune d'Ohey	SLSP Logis Andennais
JALLET Rue Saint- Martin	Social	Appartement	3	Commune d'Ohey	SLSP Logis Andennais
JALLET Rue Saint- Martin	Social	Maison	4	Commune d'Ohey	SLSP Logis Andennais
OHEY Rue du Tilleul	Transit	Appartement	2	Commune d'Ohey	C.P.A.S. Ohey
OHEY Rue du Tilleul	Urgence	Appartement	1	C.P.A.S. d'Ohey	C.P.A.S. Ohey
JALLET Rue Saint-Martin	Social	Appartement	1	Fond des Familles Nombreuses de Wallonie	AIS Un Toit Pour Tous
JALLET Rue Saint-Martin	Social	Appartement	4	Fond des Familles Nombreuses de Wallonie	AIS Un Toit Pour Tous
OHEY Rue de Ciney	Social	Appartement	2	Propriétaire privé	AIS Un Toit Pour Tous
OHEY Rue de Ciney	Social	Appartement	2	Propriétaire privé	AIS Un Toit Pour Tous
OHEY Rue de Ciney	Social	Appartement	2	Propriétaire privé	AIS Un Toit Pour Tous
Localisation	Type	Affectation	Nbr chambre	Propriétaire	Etat du dossier
OHEY Rue Pierre Froidbise	Social	Maison	4	Fond des Familles Nombreuses de Wallonie	Début de travaux fin 2023.
OHEY Place Roi Baudouin	Transit	Appartement	2	C.P.A.S. d'Ohey	A l'étude
OHEY Place Roi Baudouin	Social	Appartement	2	C.P.A.S. d'Ohey	A l'étude

6) Capteur Logement

Dans le cadre de l'appel à projet de la Région wallonne intitulé « Sortie de la pauvreté » qui développe une quarantaine de mesures, l'équipe du C.P.A.S. d'Ohey dispose depuis le 1er juin 2023 d'un capteur logement qui travaille en collaboration avec le service communal du logement.



Patrimoine

1) Objectifs

- Inventaire du Patrimoine communal (terrains et bâtiments).
- Réflexion de valorisation du Patrimoine Communal.
- Vente de biens communaux.
- Acquisitions immobilières.
- Cessions immobilières.
- Convention de mise à disposition de biens communaux.
- Gestion des essarts communaux.
- Gestion des Baux communaux de chasse.

2) Acquisitions et cessions immobilières

Ventes en 2023

- Vente du lot 10 de gré à gré avec publicité à Haillot dans le cadre de l'urbanisation Rue des Essarts et Rue de la Source.
- Vente d'une parcelle communale (13,80ares) de gré à gré sans publicité à Évelette - Rue Gilmar.
- Vente des lots 3 à 14 (en un seul bloc) de gré à gré avec publicité du permis d'urbanisation de la Rue Saint Mort à Haillot.
- Résiliation de la vente du lot 17 à Haillot dans le cadre de l'urbanisation Rue des Essarts et Rue de la Source.

Echange sans soulte 2023

Echange sans soulte dans le cadre de la suppression et création de voirie d'un tronçon du chemin 19 à Évelette et la création d'une servitude

3) Mises à disposition et conventions

Convention de mise à disposition à titre gratuit pour une durée de 30 ans en faveur de l'A.S.B.L. centre sportif communal d'Ohey :

- du hall Omnisport et des installations sportives située Voie du Rauyisse à 5350 Ohey
- du terrain de pétanque du parc Rosoux
- du terrain de Multisport à Haillot dit « Triplette »
- du parcours d'orientation situé entre les Rues du Tilleul, de Reppe et Voie du Rauyisse.
- du terrain multisports synthétique situé sur le site école d'Ohey.

Convention de mise à disposition à titre gratuit pour une durée de 50 ans en faveur de l'A.S.B.L. Tennis Club du Grand Ohey :

- de parties de la parcelle communale cadastrale Ohey 1re DIV/OHEY section C 723 Y2 située Rue de Reppe à 5350 Ohey (*Club house et restaurant*)
- de parties de la parcelle communale cadastrale Ohey 1re DIV/OHEY section C 721 G située Voie du Rauyisse à 5350 Ohey (*1 Terrain de mini Tennis, 2 terrains en brique pilée, 1 terrain en master-clay, 1 espace le long du centre sportif pour la buvette mobile et la tente*)
- d'une partie de la parcelle communale cadastrale Ohey 1re DIV/OHEY section C 720 D située Voie du Rauyisse à 5350 Ohey - sur l'arrière du centre sportif communal (*2 terrains en french-court*)
- l'espace nécessaire sur la parcelle cadastrée Ohey 1re DIV/OHEY section C 720 D pour la création d'un hall de tennis, de padel et d'une *cafétéria (estimation 63m/42m)*.

Convention de mise à disposition à titre gratuit pour une durée indéterminée en faveur du Syndicat d'Initiative et du Tourisme d'Ohey : bâtiment sis selon cadastre Rue du Tilleul 94 à 5350 Ohey – 1re DIV/OHEY section C 730 B - et selon adresse postale - Rue du Tilleul 94 à 5350 Ohey.

Convention de mise à disposition à titre gratuit pour une durée d'une année (*du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024*) en faveur de l'A.S.B.L. ALE Titres-Service : bâtiment sis Rue du Tilleul 97 à 5350 Ohey.

Fin de la gestion au C.P.A.S. d'Ohey du bâtiment communal – logement Place Roi Baudouin, 98 à 5350 Ohey (Maison des générations) dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens.

4) Essarts communaux

Cahier des charges, clauses et conditions de jouissance des essarts communaux de l'entité d'Ohey approuvé en séances des Conseils Communaux du 12 juillet 2018 et du 25 juin 2020.

Réattribution des essarts communaux approuvée en séances du conseil communal du 17 décembre 2020.

Mise à disposition de 10 ans (*jusqu'au 31 décembre 2030*).

Section	Nombre d'essarts communaux	Contenance pour la section (hectares)
Ohey	1	2,0420
Haillot	18	37,0857
Perwez	13	33,6520
Goesnes	7	4,4620
Évelette	1	1,7009
TOTAL	40	78,9426

Coefficient de fermage des terres agricoles pour l'année 2023 est de 3,79 en Province de Namur Région du Condroz.

5) Baux communaux de Chasse

Durée du bail : 9 ans

N° du lot de chasse	Localisation	Contenance(hectares)	Date de fin de la location en cours
1	Haltinne-Ohey	127,3917	30 juin 2029
2	Perwez-Haillot	71,4595	30 juin 2026
3	Jallet-Évelette	17,8229	30 juin 2026
4	Bois de Ladrée (Ohey)	7,0890	30 juin 2027
	TOTAL	223,7631	

Déchets et Propreté publique

Propreté publique

Gestion et régularisation des dépôts non réglementaires en collaboration avec le Service Travaux.

Organisation par la commune de deux journées de ramassage de déchets : la première dans le cadre de l'action BeWaPP « Grand Nettoyage » en mars 2023, la seconde en parallèle d'une action « Rivière propre » en octobre 2023. Participation enthousiaste de la 55^e Unité Scouts Saint-Exupéry de Ohey ; participation libre des citoyens.



**NOUS
VEILLONS
À LA
PROPRETÉ
DE CE
QUARTIER.
ET VOUS ?**



Opération rivière propre en collaboration avec le CRMA : nettoyage d'un tronçon du Lilot le long de la Rue Grand Vivier à Haillot, ainsi que de la nouvelle mare des Hautes Golettes en octobre 2023.

Coordination des « Ambassadeurs de la propreté ».

Gestion administrative liée à la collecte et au traitement des déchets

Coût-vérité : suivi des démarches administratives envers le Département du Sol et des Déchets (S.P.W. ARNE - DSD) concernant le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages (3 fois par an). Calcul du coût-vérité sur base du budget prévisionnel en novembre et sur base des comptes clôturés en septembre, en collaboration avec le Service Finances.

Application Fix My Street

En collaboration avec le Service Travaux, retour d'information vers Be WaPP sur l'utilisation de l'application FMS. Participation à la présentation du tableau de bord multi-données et des modèles de rapports. Réflexion sur l'ouverture de l'application à d'autres signalements que les dépôts de déchets.



Communication

Relais d'information vers les citoyens pour les campagnes de collecte : sapins, jouets.

Validation et promotion du calendrier de collecte des déchets ménagers réalisé par l'Intercommunale BEP Environnement

Relais d'information vers les agriculteurs pour la collecte des pneus et des plastiques agricoles en collaboration avec BEP Environnement. Mise en place de l'aide financière aux agriculteurs pour la collecte des plastiques agricoles suite à la hausse des prix demandés à la tonne, et pour les essais de sols.

Communication à l'attention des citoyens relative à la taxe sur la salubrité publique et à la Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et y assimilés.

Prévention et Sensibilisation

Engagement de la Commune dans la démarche « zéro déchet », avec l'accompagnement de BEP Environnement (appui méthodologique et soutien à la mise en œuvre), avec l'ambition de devenir une commune « éco-exemplaire » et de diminuer la quantité d'ordures ménagères brutes produite annuellement sur le territoire.

Cours d'eau

PARIS / P.G.R.I.

Mise à jour et création des fiches sur le portail PARIS / P.G.R.I. (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée ; Plans de Gestion des Risques d'Inondations).

GISER

Dossiers GISER (Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement) : réalisation d'aménagements anti-érosifs et visant à mieux gérer le risque d'inondation.

Dossiers suivis en 2023 :

- Rue Grande Ruelle – Ohey : conventions agriculteurs propriétaires, procédure de marché public, réalisation des travaux
- Rue Dehasse – Haillot : procédure de marché public, vérification de l'éligibilité dans le cadre de la subvention P.G.R.I.

- Rue de la Ferme – Libois : négociation et convention propriétaire, sollicitation réunion AWaP

Egouttage et épuration

Suivi des problématiques d'égouttage en collaboration avec le Service Travaux.

Biodiversité

Aménagements

En collaboration étroite avec le Département de la Nature et des Forêts (S.P.W. ARNE), mise en œuvre de projets de creusement de mares, entretien de la ripisylve et autres aménagements divers en faveur de la biodiversité.

Projets

Appels à projets

Appel à Projets « Résilience Biodiversité – Climat » dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, visant le renforcement de la résilience et des fonctions écosystémiques des espaces naturels. Dépôt d'un projet visant l'aménagement du site « Pré au pont » à Libois. Projet non retenu.

Appel à Projets « Territoire intelligent / Smart Region – 2023 » dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, visant l'amélioration de la gestion territoriale par l'usage des technologies numériques. Dépôt d'un projet visant la mise en œuvre d'une plateforme d'échange qui permettra de faire un « matching » entre l'offre et la demande, au niveau local, de biens et de services ou compétences. Projet en cours d'évaluation.



Agents constatateurs communaux en environnement

Formation et désignation de deux Agents constatateurs communaux en environnement chargés de chercher, constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement.

Gestion des plaintes de citoyens concernant des nuisances : analyse sous les angles légal et technique, formulation et proposition de solutions, information, mise en œuvre et suivi.

Wallonie en fleurs

Constitution et dépôt du dossier de candidature pour le maintien de la labellisation de la commune dans le cadre de « Wallonie en fleurs ».

Projets transversaux

Projet ViciGAL, Projet Réseau de chaleur : suivi des projets sous l'angle environnemental (gestion des enjeux environnementaux, conformité au cadre légal).

BiodiverCité

Le groupe de travail « BiodiverCité » s'est réuni :

- Le 21 février 2023 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2022 et présenter la programmation 2023.
- Le 16 mai 2023 pour valider les fiches-projets 2023 qui seront soumises à l'approbation du S.P.W. telles que reprises ci-dessous :

Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2024

Fiche 2 - Potager didactique d'Ohey

Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes

Fiche 4 - Atelier de taille d'arbres fruitiers

Fiche 5 - Eco-pâturage sur le site de Nymphéa

Fiche 6 - Restauration du site des Hautes Golettes – abattage des saules

Fiche 7 - Plantation de haies le long du Chemin de Migneroule à Haillot

Fiche 8 - Panneau didactique à Jallet près du Flemme

- Le 7 novembre 2023 pour le suivi des projets 2022/2023 et une présentation aux nouveaux membres de l'appel à projet BiodiverCité.

La Commune organise cette année une distribution de plants de haies et d'arbres fruitiers.

Parallèlement d'autres projets ont été menés dans le cadre de BiodiverCité avec la collaboration du GAL Tiges et Chavées et le Contrat de Rivière Meuve Aval :

- Le Gué du Flemme à Jallet (GAL)
- La restauration de la mare et la création d'une zone humide aux Hautes Golettes (C.R.M.A.)

P.C.D.R.

Quatre projets subventionnés par le Développement Rural sont en cours de réalisation et un est finalisé :

- Aménagement global du site situé au cœur du village d'Évelette : la salle est gérée par l'A.S.B.L. Isbanette.
- Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey : l'ordre de commencer a été donné. Les travaux débiteront concrètement en 2024.
- ViciGAL - création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz namurois : le marché a été attribué. L'ordre de commencer a été donné. Les travaux débiteront concrètement en 2024.
- Aménagement d'un cabinet médical et de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey le marché pour la réalisation des travaux a été attribué. En attente de l'accord de la Ministre qui notifiera à la Commune l'autorisation de débiter les travaux.
- Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Évelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village : approbation du projet définitif par le S.P.W. et mise en adjudication du projet.



Budget participatif






La Commune a lancé le budget participatif afin de soutenir des projets d'intérêt général, mis en œuvre PAR et POUR les citoyen.ne.s sur le territoire d'Ohey. Les trois finalistes ont un an pour mettre en œuvre leur projet.

O.D.D.

Suite à la présentation générale de notre coach pour l'accompagnement dans le cadre de la 2e édition de l'appel, vers des organisations durables, le Conseil communal a approuvé la feuille de route d'Ohey le 30 mars 2023.



1. Mettre en œuvre un Plan de Cohésion Sociale Assesse-Ohey
2. Élaborer et mettre en œuvre un plan « Enfance »
3. Améliorer le bien-être des aînés par la concrétisation du plan « Aînés »

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser le programme Accueil Temps Libre 2. Maintenir et optimaliser les services Espace Public Numérique 3. Doter la commune d'un enseignement performant
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appel à projets « Résilience BiodiverCité – Climat » 2. Voiries et SPGE 3. Mettre en conformité le centre des travaux 4. Valoriser le recours aux citernes à eaux de pluie 5. Mettre en œuvre les actions des deux contrats de rivière 6. Poursuite de l'action « Ici commence la mer »
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concrétisation du réseau de chaleur 2. Faire vivre l'A.S.B.L. Clé Bois pour assurer l'approvisionnement du réseau de chaleur 3. Augmenter la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures 4. Introduction et mise en œuvre d'un dossier de candidature Pollec II 5. Création de communautés d'énergie 6. Augmentation de l'énergie renouvelable "pertinents" 7. : éolien (lieu), biométhanisation, champs de panneaux photovoltaïques, etc.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concrétisation du projet Céline Pierre 2. Doter la commune d'une mobilité qui améliore la sécurité routière et qui favorise les modes de déplacement doux 3. Participer activement à la création d'un Parc naturel Cœur de Condroz 4. Élaborer un guide d'urbanisme 5. Mise en œuvre d'un nouveau P.C.D.R. 6. Actualisation du Plan général d'Urgence et d'Intervention (P.G.U.I.)
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pro Sylva 2. Mise en œuvre du plan BiodiverCité 3. Augmentation des haies 4. Essarts communaux et MAE 5. Projet Life 6. Assainir le territoire communal en régulant les espèces invasives

Procédures administratives en matière d'environnement

Assistance et information aux citoyens et entrepreneurs en matière d'autorisations environnementales.

Mise en œuvre des procédures réglementaires relatives aux permis d'environnement et permis unique et contacts avec l'administration régionale (Département des Permis et Autorisations – S.P.W. ARNE).

Liste des dossiers de permis d'environnement et autres traités par le service du développement territorial en 2023 : (du 31/10/2022 au 31/10/2023)

	Type d'installation	Nombre de dossiers
Déclarations de classe 3	Citernes aériennes ou enterrées de gaz	11
	Systèmes d'épuration individuelle	8
	Citernes à mazout	6
	Exploitation agricole	7
	Terrain de camping	1
	Entretien et réparation de véhicules à moteur	1
	Tir de feux d'artifices	1 (2)
	Constructions métalliques	1
	Pension canine (en cours)	(1)
Permis d'environnement classe 1 et 2	Exploitation d'une menuiserie	2 (1)
	Renouvellement exploitation agricole	
	Exploitation car-wash (incomplet)	
Permis uniques classe 1 et 2	Maintien en activité exploitation agricole (permis unique)	2
	Exploitation d'une menuiserie (permis unique)	
Cessions de permis ou de déclarations de classe 3	3 cessions de permis d'environnement (classe 2 et 3)	3
Enquêtes publiques	Projet création du Parc Naturel du Condroz	1
	Stratégie biodiversité 360°	1
	Plan de gestion district hydro 2022/2027 (3 ^e enquête – début enquête le 02/11/2022)	(1)
Demande de modification de permis d'environnement	Demande modifications conditions particulières d'exploitation de l'éolienne I5 du parc éolien de Gesves – Ohey (Article 65)	1
Autorisations de pêche	8 autorisations accordées	8
Courriers haies + élagages		~25

URBANISME

Informations notariales		150
--------------------------------	--	-----

Énergie

Début de contrat

Mon arrivée s'est faite le 7 mai 2023, la répartition du temps de travail est pour Gesves 3/5 temps et Ohey 2/5 temps.

Comptabilité énergétique

Mon activité principale a été de remettre à jour la comptabilité énergétique des bâtiments de la commune.

La comptabilité énergétique est un outil indispensable pour mettre en évidence les déviations des consommations, de cibler les bâtiments à améliorer et de pouvoir fournir des chiffres de consommation aux différents demandeurs.

La mise en évidence des caractéristiques des différents bâtiments communaux comparées avec les objectifs énergétiques à l'horizon 2040 de la Région Wallonne a été faite. C'est un outil décisionnel primordial.

Information au public

Rencontre de dix familles/foyers pour répondre à leurs questions ou donner des informations concernant les économies d'énergie et/ou les primes à la rénovation de la région Wallonne.

Réponse à deux familles/foyer ayant des problèmes de décrochage de leurs onduleurs de leur installation photovoltaïque.

Suivi de société de sociétés d'audit énergétique

La fourniture de donnée de comptabilité énergétique, le suivi et les visites sur site ont été faites pour les écoles d'Évelette et d'Haillot.

Appel à projet

La Région Wallonne a lancé différents appels à projet dans le cadre de son plan de résilience, le suivi et l'introduction ont été fait pour, respectivement, l'école primaire d'Ohey et la crèche d'Ohey.

Complétude des PEB pour les permis d'urbanisme

Après le suivi d'une formation fin septembre, six vérifications de la complétude de PEB lors d'introduction de permis d'urbanisme ont été faites.

Réseau de chaleur

Une bonne partie de mon temps a été consacré à la préparation et la mise en œuvre du début des travaux du réseau de chaleur d'Ohey d'un point de vue technique.

Energie – approbation du dossier de candidature Pollec II

Le dossier de candidature Pollec II introduit par la Commune d'Ohey a été approuvé par le Gouvernement wallon en 2023. Il permet le financement à 100% d'un équivalent temps plein de niveau A pendant une période de 3 ans.

Un chargé de mission a été engagé dans ce cadre afin de contribuer à concrétiser les actions suivantes :

Action 1/volet Atténuation : Définition d'un plan stratégique d'aide à la décision concernant les investissements à concevoir dans les bâtiments communaux suite aux audits menés par le BEP

Action 2/volet Atténuation : Mise en œuvre de la mesure du PAEDC de 2017 relative à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures agricoles et projet pilote de création d'une communauté d'énergie, en lien potentiellement avec les éoliennes déjà existantes sur le territoire de la Commune

Action Back up/volet Atténuation: Suivi de la mise en œuvre du réseau de chaleur, en particulier pour les volets fourniture de la matière première, entretien et analyse de la possibilité d'extension vers le raccordement de bâtiments privés

Action 3/volet Adaptation : Appui à la cellule de planification d'urgence afin d'intégrer dans le P.G.U.I. de la Commune les risques liés au changement climatique dont les risques

- de sécheresse, en lien avec la santé des publics fragilisés des aînés et des nouveau-nés et la question de l'accès à l'eau pour répondre aux besoins de base de la population
- d'inondation
- de feux de forêt et de récolte

Cet appui se concrétisera par un important volet prévention centré sur

- la communication des bonnes pratiques mais également
- l'imposition de certains aménagements en lien avec la délivrance des futurs permis d'urbanisme (cfr infra, volet Aménagement du territoire)
- l'actualisation des cartes de risques (dont celle des inondations) afin d'optimiser l'utilisation de Be-Alert et de parvenir à des messages ciblés qui touchent le plus grand nombre de personnes directement concernés par le risque concerné

Action 4/Volet Adaptation : Tendre vers une forêt et des paysages ruraux résilients en menant - en partenariat étroit avec le DNF, le GAL et l'UCL (A confirmer) - des recherches-actions permettant à la Commune de disposer d'un plan stratégique de reboisement conforme au plan de gestion forestière qui va être prochainement approuvé et de plantation de haies (choix des variétés productives et adaptées aux changements climatiques, amélioration du réseau de liaisons favorables à la biodiversité mais aussi contribution à la mise en place d'un service d'entretien des haies, dont les « déchets » acquièrent une valeur économique du fait de leur valorisation au travers du ou des réseaux de chaleur). Ce point est à mettre en liaison avec le projet du réseau de chaleur et la création de l'ASBL Clé Bois.

Action 5/Volet Aménagement du territoire : Adoption d'une charte urbanistique dont la rédaction du volet « énergie » sera confiée à l'agent Pollec. Cette charte identifiera les recommandations voire les obligations là où cela s'avère souhaitable et imposable en matière

- de plantation de haies chez les particuliers ;
- d'anticipation de la fin des chaudières à mazout avec les alternatives comme les pompes à chaleur, voire les chaudières à bois ;

- de pose de panneaux photovoltaïques ;
- de pose de citerne à eaux de pluie ;
- d'interdiction d'imperméabilisation des sols et du recours à des techniques alternatives.
- d'isolation et de choix des matériaux de construction

Une des missions de l'agent Pollec sera d'accompagner, aux côtés de l'agent CATU, les porteurs de projet/candidat bâtisseurs afin de les guider au mieux dans leurs choix « d'habiter » en lien avec les enjeux climatiques.

Action back-up/Volet Aménagement du territoire : Poursuivre l'initiative de création de mares initiée en partenariat avec l'ASBL Natagora dans le cadre du projet européen LIFE en étendant la création de ces mares chez des particuliers et dans des zones sensibles du point de vue des aléas d'inondation et venir en appui au montage et au suivi du projet « Résilience » pris intégralement en charge par l'Europe par le rachat de parcelles agricoles situées en zone inondable, parcelles dont la gestion sera confiée à une structure œuvrant en faveur de la biodiversité.

Action 6/Volet Précarité énergétique : En lien étroit avec le tuteur énergie, le Plan de Cohésion Sociale Assesse-Ohey et l'EPN d'Ohey, lutter contre la précarité énergétique des publics cibles émergeant au C.P.A.S. mais aussi des autres publics fragilisés par la crise énergétique actuelle (dont les ménages aux revenus moyens « faibles ») en proposant un service d'accompagnement en vue de réduire les factures énergétiques au travers :



- d'un appui au tuteur énergie, dont la visite des lieux d'habitat et la formulation de premières recommandations ;
- d'un appui à l'introduction des différentes primes existants, dans la prolongation des actions initiées par le Gal PTC en la matière et qui arrivent à leur terme ;
- de communications de vulgarisation de bonnes pratiques ciblées pour un public fragilisé en innovant en la matière (utilisation de l'image plutôt que l'écrit, organisation de tables rondes, permanence énergie, etc, ...
-

Volet Organisation interne : Pas d'action prévue à ce stade, la Commune et son personnel étant déjà mobilisés et conscientisés au travers de la poursuite des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies parmi lesquels figurent les objectifs 7 (Energie propre et d'un coût abordable) et 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Mobilité /sécurité routière. :

DR : ViciGAL

Les travaux ont été postposés sur Ohey le temps de vérifier la conformité des plans de géomètre et d'implantation. L'appui du Service Technique Provincial a été demandé pour analyser les limites avec un réclamant. Le chantier devrait pouvoir commencer en 2024 sur Ohey

PCM

Suite à une réunion avec le S.P.W., la Commune s'oriente vers une solution pilotée en interne avec plusieurs composantes afin d'arriver à une liste de projets et des priorités : pré diagnostic réalisé en interne, inventaire des voiries réalisées en collaboration avec la Province de Namur, analyse trafic à réaliser ou commander, consultation citoyenne pour établir leur priorités



PIC/PIMACI 2022-2024

Les projets soumis ont évolué comme suit :

Corrigé :

2024	2	Liaisons cyclo-piétonnes (PIMACI)
------	---	-----------------------------------

Refusé :

2023	3	Chemin Centre sportif et rue Bois d'Ohey (PIMACI)
------	---	---

Les aménagements sont trop contraignant sous le cadre subside. Ce projet sera financé en fonds propres en 2024 ou 2025

Projets 2022-2023 :

Ils n'ont pas pu être finalisés en 2022-2023 et seront reportés à 2024.

En fonction des restrictions budgétaires, certains projets pourraient être abandonnés ou postposés.

P.C.S.

Réunion de concertation avec les Communes de Gesves et d'Assesse pour le GT Mobilité : orientation des fiches mobilité concernant le Proxy-Bus : et la mobilité des PMR : suite de l'étude de modalités pratique de mise en place.

Proxy Bus :

Les futurs arrêts et l'horaire a été défini en collaboration avec le TEC.

La Convention pour la mise à disposition doit être modifiée et les Communes d'Ohey et d'Assesse sont en attente du document du TEC.

Ces deux communes devront ensuite procéder à l'engagement d'un chauffeur.

Réseau communal de mobilité douce et entretien des chemins et sentiers

Procédure voirie pour l'entérinement des limites du chemin vicinal n°3 reliant la Rue Saint-Martin (Jallet)

A la Rue de l'Erdal, Rue d'Hodoumont (Libois) permettant une liaison douce entre ces villages.

Entretien du réseau par les ouvriers communaux en collaboration avec le nouvel agent technique du Syndicat d'Initiative

Le cout d'entretien des chemins et sentiers pèse lourd sur les finances, il est décidé d'objectiver et de sélectionner avec plus de parcimonie ceux qui sont utiles.

Réunions préalables avec le DNF et le Syndicat d'Initiative d'Ohey (S.I.) et le Groupe Sentiers du S.I. pour redéfinir les boucles touristiques (notamment dans les bois communaux) sur le territoire en vue de les baliser.

Informations et discussions sur le statut de certains chemins et sentiers.



Réseau à Points-Nœuds

Mise en place des balises. Communication à travailler une fois le ViciGAL terminé

Vélos à assistance électrique 'Engie'

Suite de la mise à disposition du grand public via le Syndicat d'Initiative des deux vélos subsidiés par 'Engie'.

Procédures administratives liée à la voirie communale

(Plan d'alignement, création, modification et suppression de voirie communale, etc.)

Mise en œuvre de l'accord de Coopération horizontale en expertise foncière avec le Service Technique Provincial de la Province de Namur, permettant d'avoir des analyses de géomètre sur les limites entre voiries communales (et domaine public) et domaine privé.

Augmentation (X4) du nombre de demandes d'Analyse de dossiers de questionnements sur la domanialité, extinction de servitudes, d'échanges/acquisition, de vente, de désaffectation, de rétrocession relevant de la voirie communale.

BUS-TEC

Demande et analyse de déplacements d'arrêts. Aucune modification.

Attente d'avancées sur les dossiers en cours (renforcement ligne 13 Andenne Seille Ciney et création ligne Perwez, Marchin, Huy).

Sécurité routière :

Rédaction d'autorisations, d'arrêtés de police et d'ordonnance de police pour les événements, chantiers, et mesures temporaires de sécurité routière à l'essai. Rédaction par le Service Manifestations. (Statistiques : confer 1.1. xi. Manifestations)

Suivi des demandes ponctuelles passées et en cours dont celles sans règlementation nécessaire : installation de musoirs et potelets (notamment Route d'Havelange, Rue de Reppe, ...)

Suivi des analyses trafic réalisées par la Zone de Police des Arches et par le Service Travaux (radar préventif avec pictogrammes).

Avis mobilité et sécurité routière sur les dossiers de Permis d'Urbanisme et projets communaux.

Suivi des mesures prévues nécessitant un règlement complémentaire de circulation routière (RCCR) : limites d'agglomération (reprises dans l'ensemble des limites en oct 2023), les limitations à 50 km/h dans les hameaux (Grand Vivier, Saint-Pierre, Taille Guerry), des marquages au sol (Rue Grande Ruelle), des sens uniques (Rue du Berger, Place Communale d'Haillot) et autres dossiers.

Suivi des aménagements et des mesures prévues (notamment Rue Saint Martin, Rue du Moulin).

2 Visites de terrain avec l'agent S.P.W. de la Direction des Déplacements doux et de la Sécurité des aménagements de voiries en charge d'Ohey, pour la rédaction d'accord préalable concernant les RCCR

Pas de réunion de la Commission Sécurité Routière de janvier à octobre 2023. La relance a été souhaitée en septembre 2023 pour 3 sessions mais le nombre de participant(e)s CLDR et anciens participant(e)s était insuffisant La première session est prévue le 20/11/2023. Les 2 autres se feront probablement en janvier/février et en mars.

Suivi de l'enveloppe 'Plan infra' du S.P.W. MI pour la réfection des nationales sur la Commune d'Ohey.

Le revêtement de la RN 698 dans la traversée de Perwez a été refait.

Des aménagements complémentaires seront à prévoir pour compléter (marquage sol, dispositif ralentisseurs).

En lien avec la Commission agricole : Mise en place de réunions et communication avec les agriculteurs, les entreprises agricoles, la Zone de Police des Arches, des représentants du Collège communal et du Service Travaux et le Conseiller en Mobilité afin d'améliorer la sécurité routière lors des récoltes 2023

Les feux de signalisation de chantier sont prêtés plusieurs fois par an pour les manifestations et les récoltes.

Semaine de la mobilité 2023

Organisation d'animations de sensibilisation à la sécurité routière et aux modes doux en collaboration avec les Communes de Gesves, Assesse et le GAL Pays Tiges et Chavées

- Organisation d'ateliers AWSR :

- a. Partage de la Route à destination des employés communaux, ouverts aux 2 autres communes
 - b. Sécurité Routière : information et mise à jour pour les Seniors, en collaboration avec le C.P.A.S.
- Organisation d'un événement :
 - a. vérification, petite réparation et gravure registre national par Clé A Gambette au Centre Sportif d'Ohey
 - b. Test vélos électriques par la Commune d'Ohey
 - c. balades vélo (parcours libre) du réseau Points Noeud par le Centre Sportif d'Ohey
- Promotion des événements sur les 3 Communes
- Promotion des distances parcourues en modes alternatifs à la voiture au sein du personnel administratif

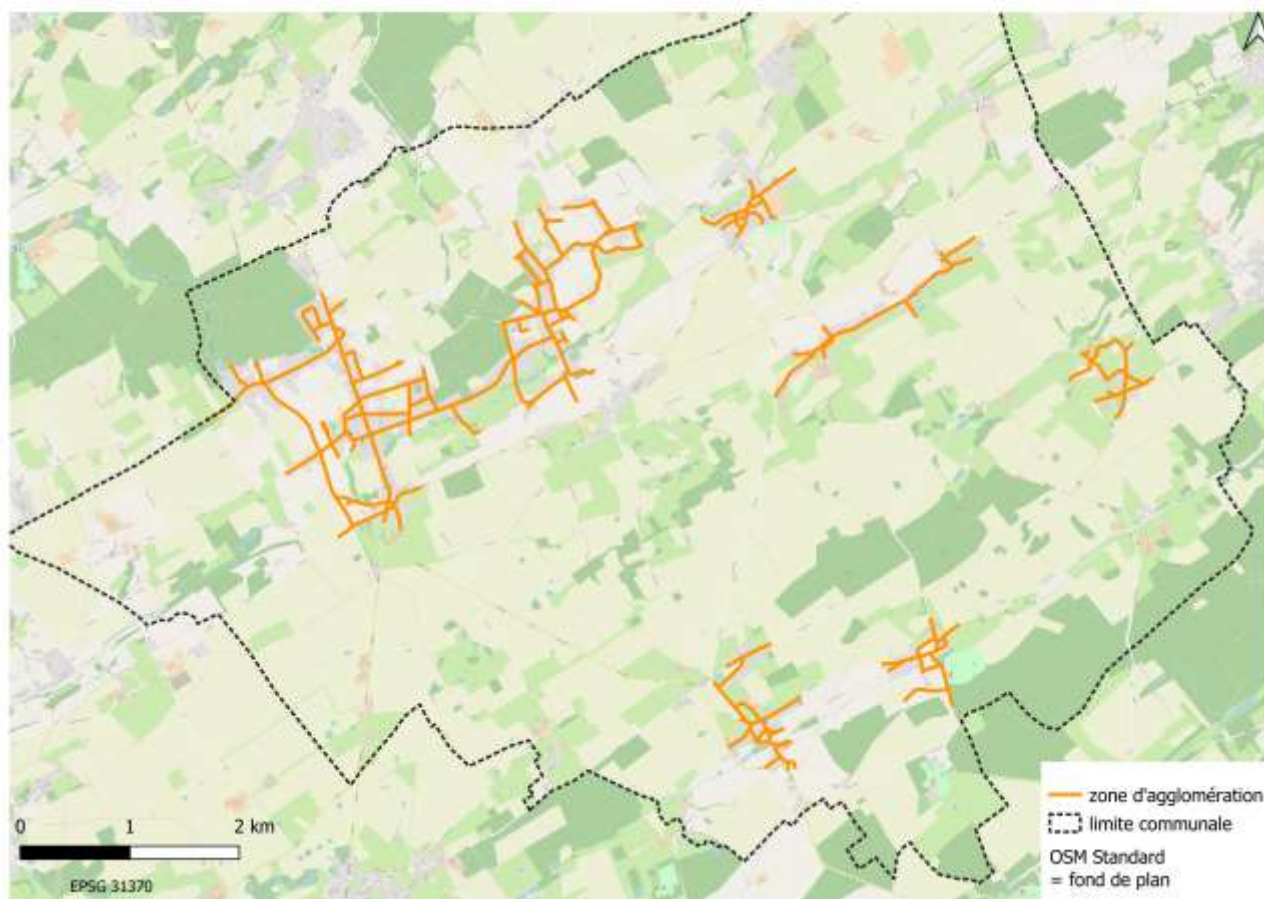
4. Organes de gestion communale

1. Commissions consultatives

Sécurité Routière

Pas de réunion de la Commission Sécurité Routière depuis plusieurs années.

Relance les réunions de Sécurité Routière, en collaboration avec les acteurs de la mobilité, notamment la Zone de Police des Arches en septembre 2023 mais sans succès. Nouvelle relance avec public cible plus élargi prévue fin novembre 2023.



Service Travaux

Bâtiment

Entretiens dans les implantations scolaires, les bâtiments administratifs et communaux (électricité, chauffage, peinture, plomberie, plafonnage...)

Implantations scolaires :

- Perwez : déménagements et aménagements, réparations diverses
- Haillot : déménagements et aménagements, réparations diverses
- Évelette : déménagements, aménagements, réparations diverses
- Ohey : Entretien, déménagements, aménagements, réparations diverses

Administration communale et bâtiments communaux :

- Réparations diverses et aménagement, affichage public (enquêtes publiques et permis d'urbanismes et arrêté du Bourgmestre, arrêté du Gouverneur...)

Salle Isbanette : aménagement et réparations diverses, aménagement pour diverses réunions

Hall sportif : Entretien (pompes), réparations diverses,

E.P.N. : réparations diverses, aménagement local planu

Val d'Or : Transport de mobilité et aménagement

M.J.E. : entretien aérotherme, réparation diverse

C.P.A.S. : Déménagement, transport et acquisition matériel privé, transport pour réfugié

Titre-service : réparations diverses







Voirie

- Réfection voirie : tarmac +/- 45 tonnes
- Stabilisation accotement : raclage +/- 100 tonnes
- Installation et réfection de panneaux de signalisation
- Pose et analyse vitesse par radars préventifs +/- 10 analyses
- Mobilier urbain : entretien bancs publics +/- 50 bancs
- Curage des fossés +/- 30 km
- Fauchage tardif et fauchage bords voiries +/- 1500 km (2 côtés de la voirie - 3 tours annuel - 1, 2 voir 3 bandes de fauchage)
- Interventions d'urgence +/- 15 sorties annuel

- Enlèvement carcasses animaux sur voiries +/- 20
- Réfection de parkings (ex : implantation scolaire de Perwez)
- Ré-empierrement des chemins en collaboration avec le SI
- Transport général (car, festivités : matériel aller et retour, déménagement, transport encombrants et dépôts)
- Entretien et nettoyage avaloirs +/- 1000 avaloirs
- Pose aqueducs et chambre de visite +/- 10 interventions
- Analyse caméra pour le réseau d'égouttage +/- 10
- Réparation réseau d'égouttage
- Festivités et activités entre 100 et 200 interventions (transport, montage, signalisation confondus) A.S.B.L., implantations scolaires, chasses, organisation communale, ...



Espaces verts

Tonte et désherbage des espaces publics, implantations scolaires et cimetières 33 sites
tonte, débroussaillage et désherbage confondus.

Taille des haies

Elagage des bords de routes +/- 20km

Entretien des sentiers +/- 47km (+ ViciGAL)

Entretien des lieux des œuvres d'arts +/- 10 œuvres (SI)



Embellissement floral +/-800 plants en période estivale - 500 plants en hiver ainsi que plantation en pleine terre
Entretien forestier
Elagage et abattage d'arbres +/- 20 interventions annuel selon le climat (tempêtes)
Reboisement (Collaboration SI)

Cimetières

Entretien (tonte et désherbage) des cimetières de l'entité
Inhumations +/- 40 annuel
Créations de fosses
Entretien (désherbage) des parvis d'Eglises
Entretien monuments aux morts

Propreté

Ramassage des poubelles public +/- 3000 sacs annuel
Enlèvement des dépôts clandestin +/- 500 sacs annuel et +/- 5 tonnes d'encombrants
Nettoyage des panneaux de signalisation
Désherbage des espaces public
Nettoyage du bord des routes +/- 1000km annuel

+/-

Charroi

- Véhicule (4x4)
-
-
-
- Divers
 - Stérilisation des chats errants (via campagne de stérilisation) +/- 25
 - Suivi des entretiens du charroi (garage, CT, ...)



Petit patrimoine

Les missions du service patrimoine visent essentiellement

- La mise en valeur, la préservation et la maintenance du petit patrimoine ancien en collaboration avec le service des travaux et le Syndicat d'Initiative.
- La restauration et l'entretien du petit patrimoine populaire.

Actions menées en 2023

Recensement du Petit patrimoine Wallon (PPPW) » dans les villages de Haillot, Ohey et Perwez réalisé par l'Asbl « Qualité-Village-Wallonie » : suivi administratif du dossier.

Réaménagement du site du Pilori de Goesnes : suivi administratif du dossier avec l'AWAP, réalisation probable en 2043.

Cimetières

Les missions du service patrimoine visent essentiellement

- La gestion du patrimoine funéraire, la vente et le renouvellement de concessions, l'organisation des campagnes d'affichage et d'exhumation, en ce inclus la gestion de l'espace sépulcral immobilier : achat de murs de colombarium, de caveaux d'urne.
- La gestion des sépultures d'importance historique locale : inventaire, transmission des informations aux autorités compétentes, éventuellement prise en charge des mesures de conservation.

Chiffres et statistiques

Concessions accordées :

Nature de la concession	Quantité
Logette de colombarium	1
Concession pleine terre	4
Concession caveau	2
Concession caveau préfabriqué	1

Actions menées en 2023

Participation au projet « amélioration de tri dans les cimetières » initié par le BEP.

Continuation du recensement des SIHL (sépultures d'importance historique locale).

Finalisation de la convention de mutualisation des fossoyeurs des communes d'Havelange, Marchin et Ohey.



Enseignement

Rapport d'activités concernant l'Enseignement
fondamental ordinaire :
Année scolaire 2022-2023

N° FASE de l'établissement : **3023**

Etablissement : **Ecole Communale OHEY II**

Adresse : **115b, rue de Reppe**

Code postal : **5351** Localité : **Ohey**

Tél. : **085/82.89.58** Fax : / Email : ec003023@adm.cfwb.be

Direction : **COIBION Aline**

Réseau : **Officiel subventionné**

Pouvoir Organisateur : **Administration Communale
d'Ohey**

Adresse : **Place Roi Baudouin, 80**





Code postal : **5350** Localité : **OHEY**

Les commentaires sont annexés au présent rapport.

Le rapport a été transmis au Pouvoir Organisateur le 10/01/2024



1. INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES MISES EN ŒUVRE :

Remarque : Ne figure sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, mises en œuvre pour la première fois durant cette année scolaire écoulée.

Depuis septembre 2023, suite du projet coenseignement en primaire à l'école d'Ohey en collaboration avec les pôles territoriaux WBE Namur et Monsieur Philippe Tremblay : Professeur titulaire à l'Université Laval à Québec, **Philippe Tremblay** a travaillé pendant plusieurs années en Belgique en tant qu'instituteur primaire en enseignement ordinaire et spécialisé avant de devenir chercheur à l'Université libre de Bruxelles. Auteur de nombreux ouvrages et articles scientifiques, ses travaux portent sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs destinés aux élèves en difficulté et la collaboration entre enseignants (coenseignement).

Les enseignantes de l'implantation de développent un projet sur les ceintures de compétences à l'école de Haillot. Elles gèrent un site collaboratif et créent toutes les leçons afin de mettre en place ce projet dès la maternelle

Tout cela est contractualisé dans notre contrat d'Objectif.

2. TAUX DE RÉUSSITE ET D'ÉCHEC

	Taux de réussite	Nombre d'échec(s)	Commentaire(s)
Maternel			
Premier degré	98%	2%	Redoublement à la demande des parents
Degré moyen	100%	0	
Degré supérieur	100%	0%	

3. RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DES CONSEILS DE CLASSE

Nom de l'élève	Décision du Conseil de classe	Motivation du recours
Néant		

4. NOMS ET MOTIVATIONS DES REFUS D'INSCRIPTION

Nom de l'élève	Motivation du refus
Néant	

5. FORMATION CONTINUÉE DES ENSEIGNANTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Organisé par :

IFC : Inter-Reseau/ R= réseau/ E= interne à l'Etablissement /PO= Pouvoir organisateur

(uniquement pour l'officiel subventionné)

	IFC	R	E	PO	Autres (*)
Formations	Indiquez le nombre de demi-journées – enseignants (**) dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement				
Pédagogiques	60	120			
Relationnelles					
Aux médias et aux NTIC	4				
Spécifiques à la direction	2	6			

(*) : Pour les autres partenaires veuillez les préciser ci-dessous :

1	
2	

(**) : Par nombre de demi-journées enseignants il faut entendre le nombre de demi-journées multiplié par le nombre d'enseignants qui y ont participé.



Organisation de l'établissement suite à l'absence d'enseignants en formation.

Difficultés rencontrées	Solutions que vous y avez apportées
Trouver des personnes APA	Collaboration avec l'AES Collaboration avec l'ASBL REFORM
Manque de présence des enseignants	Collaboration avec l'AES Collaboration avec l'ASBL REFORM

6. BILAN DES DEMARCHES ENTREPRISES POUR FAVORISER LE SOUTIEN DES ELEVES EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE :

- Pour l'enseignement ordinaire :

Au moyen du tableau ci-dessous, détaillez brièvement les mesures prises dans la grille et hors grille horaire (cochez la (les) case(s) adéquate(s)).

Table des abréviations :								
En = Enseignants								
Ma = Maîtres d'adaptation								
Dir = Direction								
Pms = Centre psycho-médico-social								
P = Parents								
B/Ass = Bénévoles et Associations diverses (Asbl, et autres)								
Démarches mises en place	Dans la grille horaire	Hors grille horaire	Intervenants					
			En.	Ma.	Dir.	Pms.	P.	B/Ass.
Remédiation (méthode non précisée)	X	X	X	X	o	X	o	X
Groupes restreints	X	X	X	X	o	o	o	o
Groupes verticaux	X	o	X	o	o	o	o	o
Groupes de besoin	X	o	x	o	o	X	o	o
Etude dirigée	X	o	x	o	o	o	o	X
Ecole des devoirs	o	o	o	o	o	o	o	o
Tutorat de professeurs	X	o	o	o	o	o	o	o
Parrainage par les grands élèves	X	o	X	X	o	o	o	o
Méthodes de travail	X	o	o	o	X	X	o	o
Fichiers auto-correctifs	X	o	X	o	o	o	o	o
Autres (à détailler ci-après)	X	o	o	o	o	o	o	o

Commentaire sur les démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :

- Dès qu'un enfant présente des difficultés (de tout ordre), l'enseignant avertit la direction qui contacte les parents, le centre PMS, le pôle territorial et un suivi se met en place. Un dossier d'élève informatisé est mis en place et les aménagements raisonnables aussi. Une collaboration est présente entre tous les intervenant.
- Le pôle territorial WBE Namur intervient dans l'établissement afin de faire des observations des élèves en difficulté et leur apporter un plan de soutien en partenariat avec les enseignants, les spécialistes et le PMS.

7. BILAN DES INITIATIVES PRISES EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES EXTERNES A L'ETABLISSEMENT EN MATIERE ARTISTIQUE, CULTURELLE ET SPORTIVE :

Matière artistique :

-Collaboration avec l'ASBL Jolies Notes et le centre culturel d'Andenne

Matière culturelle :

- théâtre :

M1-M2-M3 :

P1/2 :

P3/4 :

P5/6:

Un partenariat avec le centre culturel d'Andenne nous permet d'avoir des spectacles de théâtre et des projections cinématographiques. Chaque classe choisit au moins 2 spectacles.

Cours d'arts de la scène en classe verticale à l'école de Haillot

- Musique :
 - Jolies Notes, éveil à la musique
 - Cours de musique en classe verticale à l'école de Haillot
- Aménagement d'une bibliothèque à l'école d'Ohey

Matière sportive :

Le cross scolaire via l'ADEPS.

Ce cross a pour objectif de développer les qualités d'endurance et de susciter le plaisir de l'effort individuel dans une activité collective et ce quel que soit son niveau de performance.

8. BILAN DES INITIATIVES PRISES EN MATIERE D'EDUCATION AUX MEDIAS, A LA SANTE ET A L'ENVIRONNEMENT :

- Collation saine offerte par le fonds européen 2x/sem.
- Projet collation saines à Ohey

- Ecole du dehors sur l'implantation de Haillot
- Atelier potager

- Achat du J.D.E.
- Animations par le centre culturel d'Andenne en classe

Opérations humanitaires : /

Santé : collations saines, visite médicale pour les M3, les P2 et les P6. Test Visuel en P4

Autres :

- Modalités d'inscriptions en première année commune de l'enseignement secondaire. Réunion d'informations parents et documents signés annexes

9. BILAN D'ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

1. Le bilan des mesures prises dans le cadre du projet pédagogique du P.O. et du projet d'établissement afin d'atteindre les objectifs généraux.
Cf activités ci-dessus.

10. QUESTIONS DU CONSEIL DE PARTICIPATION :

Néant



Accueil Extrascolaire

1 La Coordination Accueil Temps Libre



Objectifs de l'Accueil Temps Libre (ATL) :

- épanouissement global des enfants par l'organisation d'activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes.
- cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents se rencontrant dans un même lieu.
- facilitation et consolidation de la vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.
- la qualité de l'accueil soutenue par l'octroi d'incitants financiers.

La Décret ATL comprend 2 volets :

- coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre par les opérateurs
- le soutien de l'accueil extrascolaire

La coordination ATL :

- s'adresse aux familles et aux organisateurs d'accueil d'enfants en âge scolaire, essentiellement pour les périodes suivantes :
 - avant et après l'école
 - le mercredi après-midi
 - le week-end
 - les congés scolaires
- l'accueil comprend les activités autonomes encadrées et les animations éducatives, culturelles et sportives.
- Les missions de Coordination sont confiées à l'A.S.B.L. COALA depuis septembre 2019 dans le cadre d'une convention commune-ONE-A.S.B.L.

Plus d'informations sur l'ATL : <http://www.one.be> – Brochure « *Tout savoir sur le décret ATL* »

La Commission Communale de l'Accueil (C.C.A.)

La C.C.A. regroupe tous les acteurs enfance (Commune, Écoles, Parents et Opérateurs présents ou actifs à Ohey) ; elle s'est réunie trois fois en 2023 :

- 16 janvier
- 26 juin
- 18 septembre

Le Plan d'Action Annuel 2023

Chaque année, la C.C.A. établit un Plan d'Actions à mener. Celui-ci est ensuite évalué en séance avec les membres de la Commission.

Objectifs prioritaires et actions concrètes pour mettre en œuvre et de développer le projet CLE

A. Développer les activités à destination des plus jeunes

a. en soutenant la mise en place de nouveaux projets allant dans ce sens.

- Cet objectif a été partiellement réalisé*

B. Continuer à soutenir et développer la formation des accueillant-es

a. en poursuivant le travail d'information quant à l'offre disponible vers Oh...EXTRA

- Cet objectif est validé par la C.C.A.*

b. en organisant de nouvelles opportunités de formations internes aux structures partenaires à Coala (Rencontr'EXTRA, réunions trimestrielles, rencontre entre responsables de projets,...)

- Cet objectif est validé par la C.C.A.*

C. Améliorer le taux d'encadrement de tous les opérateurs

a. en relançant la promotion de la formation d'animateurs-trices vers les jeunes oheytois

- Les lieux où les jeunes peuvent concrètement réaliser un stage reconnu sont rares à Ohey, ce qui freine la promotion des formations.*

b. en soutenant des projets permettant d'ouvrir des lieux de stage reconnus pour l'accueil des jeunes en formation d'animateurs-trices sur Ohey.

- Pas de responsable de projet qualifié pour permettre aux jeunes de suivre leur stage.*

D. Articuler la jonction entre les 6 à 12 ans et 12 à 18 ans

a. en poursuivant la logique de mise en partenariat autour de différents projets (PAD, GT autour d'animations et/ou évènements communs,...)

- Objectif validé pour la mise en place des PAD, mais l'événement « Ohey : enfants admis » n'a pas pu avoir lieu en raison d'un problème d'agenda.*

b. en questionnant les enfants (pas les parents).

Objectif non validé

c. en réitérant l'évènement « Ohey : enfant admis » avec une attention particulière pour l'intérêt des 12/18 ans (tranches horaires selon des tranches d'âges)

L'évènement était prêt, mais des problèmes d'agenda ont fait avorter le projet.

E. Augmenter la visibilité de l'ATL

a. en organisant l'évènement « Ohey : enfant admis » avec un public plus large dans le cadre des jours blancs

L'évènement était prêt mais des problèmes d'agenda ont fait avorter le projet.

b. en effectuant la mise à jour de la version électronique de la brochure « Ohey : enfants admis »

Cet objectif est validé par la C.C.A..

En plus des tâches habituelles, et de celles décrites dans le PAA ci-dessus, d'autres actions ont été mises en place en 2023 :

- Réédition de la brochure « Ohey : enfants admis » en version papier. Elle a été communiquée via un envoi toutes-boîtes en mai 2023.
- Mise en place et soutien aux PAD organisés durant les congés de Carnaval, Toussaint et, exceptionnellement, de printemps.

Poursuite du parcours de formation de la CATL :

- Formation premiers secours ciblée sur l'enfant et semaine formative COALA : du 9 au 13 janvier 2023.
- Formation sur l'accueil des enfants aux comportements difficiles « Entr'Anim » du 1er avril.

Organisation de temps formatifs par la CATL pour les accueillant-es :

- Rencontr'EXTRA regroupant les accueillantes de Gesves – Fernelmont – Ohey le 19 janvier sur la thématique de « La communication école-enfants-familles ».
- Réunions trimestrielles Oh...EXTRA :
 - 21 mars « Encourager la participation et l'inclusion (respect des différences) »
 - 3 juillet « Accueil des jeunes enfants 2,5 ans -6 ans ».

Participation aux divers projets des CATL au niveau provincial :

- Participation aux plateformes provinciales des CATL organisées par l'ONE :
 - 17 janvier à Beauraing
 - 6 avril à la Namur
 - 1er septembre à Sambreville.
- Finalisation d'une capsule vidéo présentant le métier d'accueillant-e extrascolaire.
 - Oh... EXTRA est l'un des 4 opérateurs d'accueil mis en avant dans cette vidéo
 - Elle est accessible notamment sur le site www.coordination-atl.be

- Participation aux réunions du « COmité de PILOtage - coordination provinciale pour l'accueil temps libre » ayant, notamment, pour objet de préparer les plateformes des CATL, la journée des accueillantes organisée en 2023 sur la thématique de « l'accueil de la petite enfance »/préparation de la plateforme des présidents de C.C.A..

ÇA SE PASSE À OHEY...

Vacances pour enfants
Automne-hiver 2023-2024

BASKET CLUB OHEY
Stages de basket
Dès 4 ans
president@bcouhey.be - bomemans.michel@yahoo.fr
Voie du Rouylsse, 1 - 5350 OHEY

OH... EXTRA !
Stage Oh_EXTRA ! en partenariat avec le Centre Sportif Local
De 2,5 à 12 ans
0477 96 00 73 - stageohey@gmail.com
Implantation scolaire d'Ohey - Rue de reppe, 115 - 5350 OHEY

CENTRE SPORTIF LOCAL
Stage sportif, en partenariat avec Oh_EXTRA!
De 3 à 12 ans
0471 97 41 05 - stageohey@gmail.com
Voie du Rouylsse, 1 - 5350 OHEY

SENS ET DÉCOUVERTES
Stage créatif et récréatif autour de la nature
De 4 à 11 ans
0476 24 70 27 - marie.sens.et.decouvertes@gmail.com
Rue de Hodoumont, 5 - 5354 JALLET

EL À L'ART
Stage créatif (réalisations artistiques de saisons)
De 6 à 12 ans
0485 38 59 08 - elkart17@gmail.com
Rue Pierre Froidaise, 60 - 5350 OHEY

YOGA DE LA JOIE
Stage de Yoga
De 4 à 10 ans
0495 79 18 86 - gdelbruy17@gmail.com
Salle du PDV du Coing - Rue de Gesvres 190 - 5350 OHEY

Nous vous invitons à consulter notre site
www.coordination-atl.be
pour toutes les informations mises à jour.

	Vacances d'automne 23/10 - 27/10	Vacances d'automne 30/10 - 03/11 (4 jours)	Vacances d'hiver 02/01 - 05/01 (4 jours)
BC OHEY		dès 4 ans	
CENTRE SPORTIF COMMUNAL	3-12 ans		
EL À L'ART	6-12 ans		6-12 ans
OH_EXTRA /		2,5-12 ans	
SENS ET DÉCOUVERTES			4-11 ans (à partir de 11 ans)
YOGA DE LA JOIE	4-10 ans		

Éditeur responsable : Charlotte ALEXANDRE - Coordination ATL Ohey
Rue du Tileul, 95 - 5350 OHEY - 0476 968 424 - ef.ohey@ccala.be

Grapheur : Caroline DEMAIFFE - COALA asbl • Illustration enfant : bngb - freepik.com



II. Structures et services para-communaux

1 C.P.A.S. - LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D'OHEY :

1. Les organes politiques du C.P.A.S. :

1.1. Composition du Conseil de l'Action Sociale :

Le Conseil de l'Action Sociale a été installé le 8 janvier 2019 suite aux élections communales du 14 octobre 2018. Il se compose comme suit :

Président :

Monsieur Dany DUBOIS Rue Eugène Ronveaux, 236 à 5350 OHEY

Membres :

Madame Miguelle LEBRUN Rue de Libois, 138 B à 5350 EVELETTE

Madame Cassandra HUET Rue Saint-Mort, 112 à 5351 HAILLOT

Monsieur Jean DEMEURE Rue Taille Guerry, 332 à 5350 OHEY

Monsieur Jean-François LAMBOTTE Rue du Moulin, 162 à 5351 HAILLOT

Madame Anne KYMPERS Chemin de Chez Leleux, 160 à 5350 EVELETTE

Monsieur Pol TONGLET Chemin de St Fontaine, 200 à 5350 EVELETTE

qui remplace Madame Marie-France LATINE depuis le 28 juillet 2020

Madame Francine DETAILLE Rue Grande Ruelle, 144 à 5350 OHEY

qui remplace Madame Julie LAPIERRE depuis le 27 octobre 2020

Madame Cécile MILQUET Rue Marteau 259 C à 5350 OHEY

qui remplace Madame Isabelle GOFFIN depuis le 22 février 2022 et qui remplaçait elle-même Madame Rosa CUVIELLO depuis le 22 janvier 2019

1.2. Composition du Bureau Permanent :

Le Bureau Permanent est composé de 3 membres : le Président, Monsieur Dany DUBOIS et les conseillers suivants, Madame Miguelle LEBRUN et Monsieur Jean DEMEURE.

1.3. Organisation des séances :

Depuis le 1^{er} novembre 2022, le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni à 13 reprises. Au cours de ces séances, le Conseil a examiné 164 points hors dossiers sociaux.

De son côté, le Bureau permanent s'est réuni à 17 reprises et a traité 104 points hors dossiers sociaux.

Les deux instances ont également statué sur 274 dossiers relatifs au droit à l'intégration sociale soit augmentation de 17% par rapport à 2022 et 186 demandes d'aide sociale soit une forte diminution de plus de 50% par rapport à l'année précédente. Il est à noter que cette diminution est liée en grande partie à l'évolution des demandes relatives à la crise de l'énergie que nous avons connue en 2022.

Au cours de cette année 2023, le Conseil commun à la commune et au C.P.A.S. a tenu une séance annuelle consacrée à la présentation du rapport annuel sur les synergies commune-C.P.A.S.

Commune d'Ohey

DE COMMUNE → VIVRE À OHEY → OFFRES D'EMPLOI → ALÉ → DÉCOUVRIRE OHEY → BIEN-ÊTRE ANIMAL → RES DÉMARCHES → NEWSLETTERS → E-GUICHET

CPAS

LES PERMANENCES DU CPAS

LES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE

HANDICONTACT

LES PENSIONS

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Sa mission est de permettre à chacun d'être en mesure de mener une existence conforme à la dignité humaine.

L'aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CPAS apporte de l'aide aux personnes en difficulté à travers différents domaines :
Logement, Emploi, Médical, Financier, Administratif, Aide psychosociale, Aide juridique,...

SERVICE VOITURAGE ET TAXI SOCIAL

2. Les outils de gestion :

2.1. Le Programme Stratégique Transversal :

Suite à l'installation du nouveau Conseil de l'Action Sociale au début de cette année 2019, une déclaration de politique sociale du C.P.A.S. pour la mandature 2019-2024 a été approuvée le 19 mars 2019.

Le Conseil de l'Action Sociale du 23 juillet 2019 a fait le choix du logiciel initié par l'intercommunale IMIO intitulé IMIO/P.S.T. pour l'encodage et le suivi des objectifs fixés au sein de ce Programme Stratégique transversal (P.S.T.).

L'administration communale a procédé au même choix ce qui contribue à faciliter les synergies entre les deux structures.



Adopté lors du Conseil de l'Action Sociale du 17 septembre 2019 et présenté au Conseil commun commune-C.P.A.S. du 26 septembre 2019, le Programme Stratégique Transversal du C.P.A.S. est un P.S.T. commun avec l'administration communale dans le cadre duquel les deux entités partagent les mêmes valeurs, ont établi le même diagnostic etc...

Comme le prévoit les dispositions légales, une évaluation et un état d'avancement de ce P.S.T. a été réalisée en mars 2022. Il en ressort les conclusions suivantes :

- Bilan global mitigé,
- Besoin d'avoir un outil de support émanant du S.P.W. centralisant le reporting, la gestion de projet et l'aide à la décision pour l'ensemble des projets subsidiés,
- Centraliser les sources d'information financière,
- Objectivation nécessaire à la base des déclarations de politique générale des critères qui permettent d'indiquer que les actions mises en œuvre contribuent - et dans quelle mesure - à atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels.

Vous trouverez ci-dessous le P.S.T. du C.P.A.S. :

Le Principe Fondamental de l'Action Sociale :

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine ».

Mission faîtière de notre C.P.A.S. :

Le C.P.A.S. est au cœur des politiques communales pour faire reculer les inégalités, accompagner les parcours individuels et prévenir les ruptures sociales ou personnelles.

I. VOLET EXTERNE :

1. Objectif stratégique N° 1 : Être un C.P.A.S. accessible :

L'accessibilité se définit simplement par « le droit, la possibilité dont dispose quelqu'un à avoir accès à quelque-chose » (Larousse). Cette notion recouvre plusieurs dimensions telles que l'accès à l'information, aux bureaux voire aux services développés par le C.P.A.S.

1.1. Objectif opérationnel : Améliorer l'accueil des usagers du C.P.A.S.

1.1.1. Action : Création de nouveaux bureaux pour le service social du C.P.A.S.

1.1.2. Action : Aménagement d'une salle d'attente au sein des bureaux du C.P.A.S.

1.1.3. Action : Réfléchir à une nouvelle stratégie à développer en matière d'accueil (accueil téléphonique, via les TIC voire l'engagement d'un agent d'accueil)

1.2. Objectif opérationnel : Maintenir en volume et augmenter en qualité l'accueil des demandeurs d'asile

1.2.1. Action : Garantir voire améliorer la qualité des lieux d'hébergement à destination des demandeurs d'asile

1.2.2. Action : Intensifier l'offre de cours de français

1.2.3. Action : Renforcer les initiatives en vue de l'intégration des demandeurs d'asile

1.3. Objectif opérationnel : Augmenter quantitativement et qualitativement les informations transmises à destination des publics cibles du C.P.A.S.

1.3.1. Action : Améliorer et mettre à jour les informations relatives au C.P.A.S. figurant sur le site internet de l'administration communale

1.3.2. Action : Mettre en place une ligne de conduite concernant les informations à communiquer à la population au moyen des multiples canaux de diffusion

1.3.3. Action : Définir une charte graphique du C.P.A.S.

2. Objectif stratégique N° 2 : Être un C.P.A.S. qui privilégie l'insertion sociale et professionnelle

2.1. Objectif opérationnel : Maintenir et améliorer l'accompagnement à destination des personnes bénéficiaires du droit à l'intégration sociale dans le cadre des remises vers un parcours de travail

2.1.1. Action : Organiser en interne ou en collaboration avec d'autres partenaires des formations en vue d'une remise au travail des publics cibles du C.P.A.S.

2.1.2. Action : Organiser des ateliers ayant pour objet la simulation d'entretiens d'embauche

2.1.3. Action : Fournir aux partenaires potentiels les informations relatives aux aides à l'emploi en vue de l'engagement des publics cibles du C.P.A.S.

2.2. Objectif opérationnel : Assurer la guidance des publics cibles du C.P.A.S. dans divers domaines en lien avec l'insertion qu'elle soit sociale ou professionnelle afin de favoriser et d'augmenter leur autonomie

2.2.1. Action : Organiser des ateliers d'estime de soi/ de relooking / de confiance en soi

2.2.2. Action : Développer des partenariats en vue de favoriser une alimentation saine et locale à destination des publics cibles du C.P.A.S.

3. Objectif stratégique N° 3 : Être un C.P.A.S. qui agit en faveur des seniors oheytois

3.1. Objectif opérationnel : Garantir le maintien le plus longtemps possible des seniors oheytois dans des conditions optimales sur le territoire de notre commune

3.1.1. Action : Maintenir et développer les collaborations avec les services d'aide aux familles

3.1.2. Action : Analyser l'opportunité de mettre en place une structure de services adaptés (repas à domicile...)

3.1.3. Action : Mise en œuvre d'une maison de repos sur le territoire de notre commune

3.2. Objectif opérationnel : Contribuer à l'implication des seniors dans la vie communautaire de notre commune

3.2.1. Action : Création d'un Conseil Communal Consultatif des Aînés (C.C.C.A.)

3.2.2. Action : Favoriser les initiatives permettant le développement de solidarités locales à destination des seniors

3.2.3. Action : Maintenir l'organisation d'ateliers intergénérationnels ou autres en faveur des seniors

4. Objectif stratégique N° 4 : Être un C.P.A.S. qui agit en faveur du logement à caractère social

4.1. Objectif opérationnel : Augmenter l'offre de logement à caractère social sur le territoire de notre commune

4.1.1. Action : Créer un logement de transit au sein du bâtiment du Val d'Or

4.1.2. Action : Créer un logement à caractère social au sein du bâtiment du Val d'Or

4.1.3. Action : Soutenir la mise en place d'initiatives en matière de logement à caractère social

5. Objectif stratégique N° 5 : Être un C.P.A.S. qui facilite les déplacements de ses usagers

5.1. Objectif opérationnel : Proposer des solutions de déplacement via un service de transports à destination des publics cibles du C.P.A.S.

5.1.1. Action : Maintenir voire renforcer le service de voiturage de notre C.P.A.S.

5.1.2. Action : Développer une offre de taxi social sur le territoire de notre commune

6. Objectif stratégique N° 6 : Être un C.P.A.S. qui met en œuvre le Plan de Cohésion Sociale Assesse-Ohey

II. VOLET INTERNE :

1. Objectif stratégique N° 1 : Être un C.P.A.S. qui développe une gestion évolutive et dynamique des ressources humaines

Cet objectif s'est décliné en un objectif opérationnel global consacré à la gestion des ressources humaines pour lequel les actions suivantes ont été mises en place :

- Nouvelle répartition des fonctions et mise à jour des descriptifs de fonction
- Actualisation de l'organigramme
- Création de la fonction de coordination sociale
- Remise en place du processus d'évaluation des agents
- Accompagnement de la gestion RH par le Centre Régional de la Formation
- Mise en place de supervisions pour l'équipe sociale

2. Objectif stratégique N° 2 : Être un C.P.A.S. qui déploie une politique de sécurité de ses données

Dans cet objectif un objectif opérationnel a été développé en ce qui concerne la sécurisation des données du C.P.A.S. qui s'est décliné dans les actions suivantes :

- Désignation d'un DPO externe et collaboration active avec celui-ci
- Audit de sécurité réalisé par le DPO
- Remplacement du serveur informatique
- Renouvellement de l'ensemble des PC du personnel du C.P.A.S.

3. Objectif stratégique N° 3 : Être un C.P.A.S. qui optimise les procédures dans le cadre des dossiers sociaux

Dans cet objectif un objectif opérationnel a été développé en ce qui concerne la remise à jour des procédures en matière d'aide sociale qui s'est décliné dans les actions suivantes :



- Audit du S.P.P. Intégration sociale concernant la gestion des dossiers sociaux et proposition de plan d'action
- Définition et mises à jour de procédures pour l'ensemble du cheminement d'une aide sociale
- Idem dans le cadre de la remise au travail (Art 60 ou 61)

2.2. Le Plan de Cohésion Sociale :

Voir la partie spécifique consacrée à cette thématique.

3. Les missions et le fonctionnement du C.P.A.S. :

3.1. Les missions légales :

3.1.1. UN SERVICE SOCIAL :

Le service social a pour mission d'aider les personnes et les familles qui rencontrent des difficultés économiques et sociales. Ce service permet à toute personne de vivre conformément à la dignité humaine. Pour ce faire, le centre apporte de l'aide aux personnes en difficulté sous différentes formes dans le domaine du logement, de l'emploi, de la médiation de dettes, de l'aide psychosociale, de l'aide juridique, médicale et financière entre autres.

A cet effet, 3 travailleurs sociaux représentant un temps de travail de 3 équivalents temps plein assurent le travail social de première ligne. Il est à noter que le C.P.A.S. disposait auparavant de 4 assistantes sociales de première ligne mais a souhaité en 2022 remplacer l'une d'elle par un poste de comptable.

Ce travail social se traduit entre autres par la gestion des permanences sociales ainsi que le traitement et le suivi des demandes. Des permanences sont organisées le mardi de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h. En outre, des rendez-vous peuvent être convenus. C'est ce mode de fonctionnement qui a été privilégié depuis la pandémie liée au COVID et celui-ci est toujours d'application. De même, de nouveaux modes de communication ont aussi été mis en place avec les usagers depuis cette crise sanitaire comme les rendez-vous en visioconférence et ont été maintenus durant cette année.

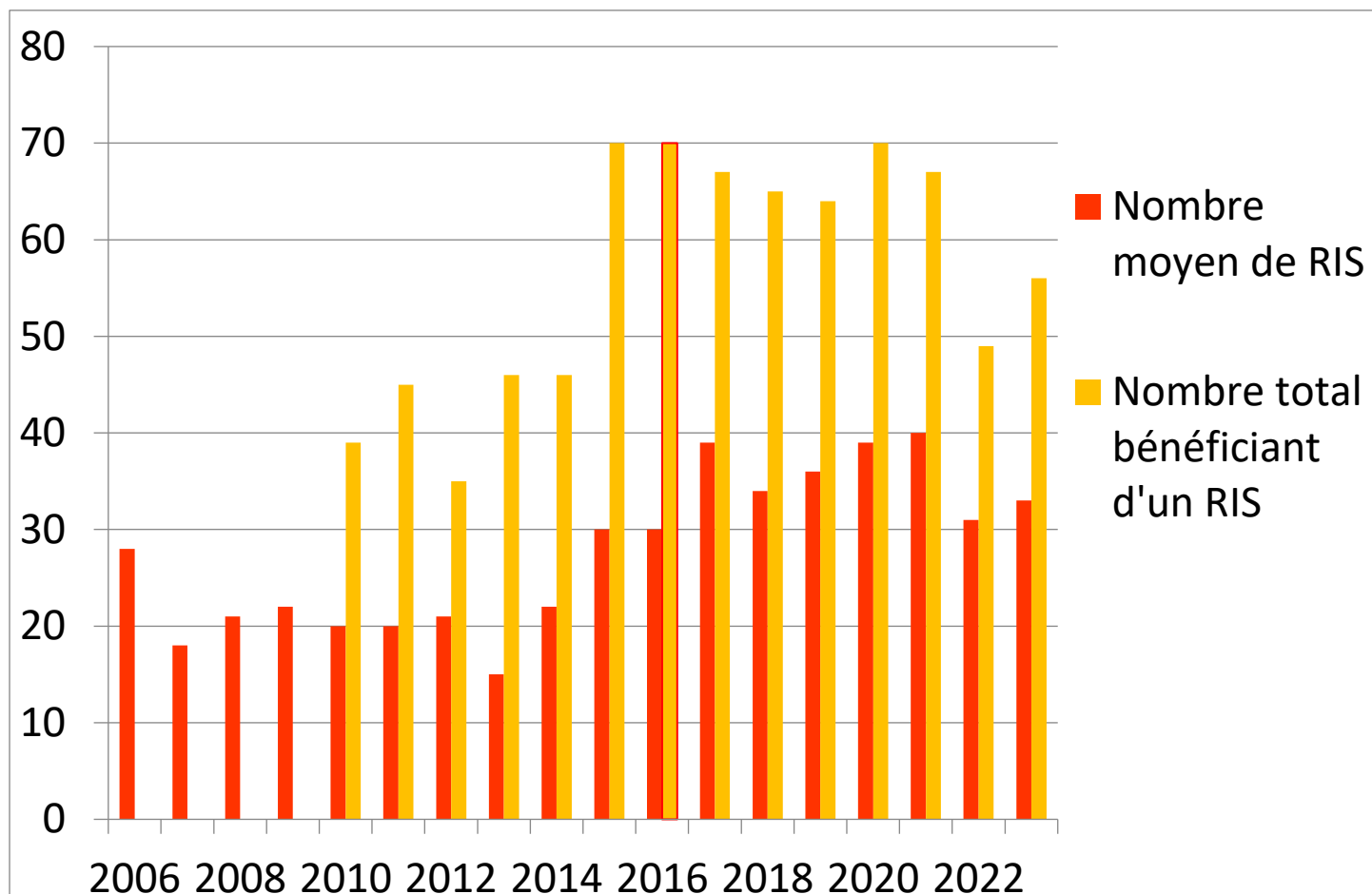
Le droit à l'intégration sociale :

Durant l'année 2023, le C.P.A.S. a aidé en moyenne 30 personnes par mois via l'octroi d'un revenu d'intégration sociale. Il s'agit d'une grosse diminution de 26% par rapport à 2021 qui avait déjà connu une légère diminution par rapport à l'année précédente. Il est à noter que le C.P.A.S. avait connu une hausse spectaculaire de ce nombre entre 2016 et 2017 de plus de 34%. A l'exception de l'année 2018, nous avons connu une hausse linéaire du nombre de bénéficiaires durant les dernières années. Cette tendance donne l'impression de s'inverser depuis 2021. En outre, ce chiffre a plus que doublé depuis 2013.

Dans cette même perspective, le nombre total de personnes qui bénéficient du droit à l'intégration durant l'année 2022 connaît une forte diminution. Ce chiffre ne représente aujourd'hui plus que 47 bénéficiaires différents (chiffre arrêté au 31 octobre 2022) est bien en-dessous du nombre total de 2021 qui s'élevait pour toute l'année à 67 personnes.

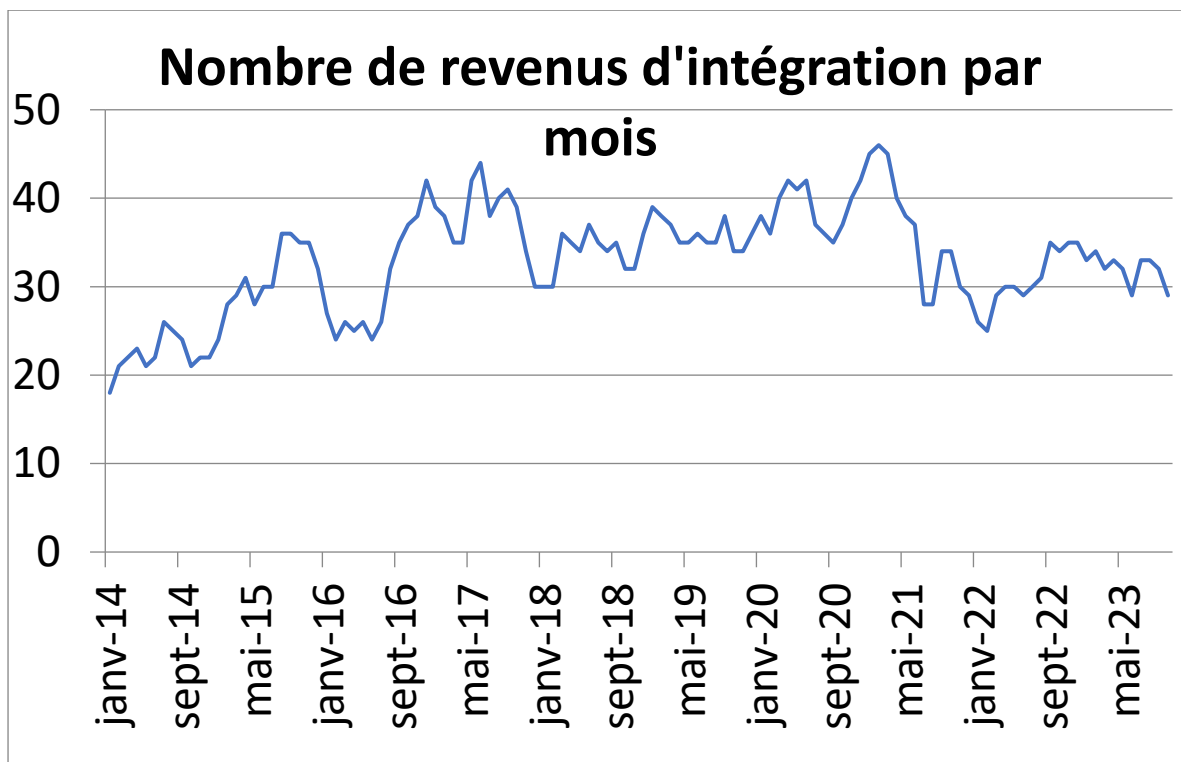
La différence entre les deux paramètres consiste à la durée d'intervention du droit à l'intégration sociale.

Vous trouvez ci-dessous la représentation graphique du nombre moyen et du nombre total de bénéficiaires du revenu d'intégration.



Il faut mentionner que le nombre de personnes bénéficiant de cette aide de manière durable connaît une augmentation linéaire puisque d'une part, la moyenne des bénéficiaires du revenu d'intégration connaît une légère augmentation surtout depuis la fin des vacances d'été alors que d'autre part, le nombre total des bénéficiaires est en forte augmentation.

Evolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration par mois depuis le 1^{er} janvier 2014



Au niveau des profils, environ 28% des revenus d'intégration sont des compléments d'autres sources de revenu comme des allocations de chômage, des indemnités de mutuelle voire des allocations pour personnes handicapées... Même si elle est stable par rapport aux années précédentes, une part importante des bénéficiaires sont des étudiants puisqu'ils représentent un peu moins d'un quart des revenus octroyés (23%, 17% en 2022, 20% en 2021 identique à 20% en 2020 contre 31% en 2019, 25% en 2018 et 27% en 2017).

Un phénomène plus important a été observé une nouvelle fois cette année, c'est l'octroi d'avance de revenu d'intégration dans l'attente de pouvoir bénéficier d'autres sources de revenus comme des allocations de chômage, des indemnités de mutuelle le temps que le dossier soit analysé par ces organismes. Fort d'environ 20% des octrois, ce volume peut s'expliquer par les difficultés organisationnelles qu'ont connu ces services durant les différentes crises face au grand nombre de dossiers à traiter mais cette problématique ne s'est pas résorbée.

L'insertion socioprofessionnelle :

Dans le cadre de la réinsertion socioprofessionnelle, notre C.P.A.S. a opté depuis le 1^{er} janvier 2021 pour que cette fonction de réinsertion soit affectée à une seule assistante sociale pour un temps de travail à mi-temps. A l'exception des étudiants qui restent de la compétence de l'ensemble des travailleurs sociaux, l'ensemble des dossiers d'insertion sont gérés par une seule personne.

L'insertion socioprofessionnelle au C.P.A.S. d'Ohey recouvre deux axes.

Un axe individuel qui comporte entre autres la signature d'un PIIS et la mise à l'emploi par le biais notamment de mise à disposition sous contrat article 60 pour les personnes bénéficiaires du droit à l'intégration sociale. Un accompagnement individuel est également offert aux personnes ne percevant pas le droit à l'intégration sociale mais uniquement sur base volontaire et à la demande des intéressés.

Un axe collectif qui consiste à offrir des formations aux usagers.

L'AXE INDIVIDUEL

A) PIIS

« Le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) est un "contrat" que le C.P.A.S. conclut avec le demandeur d'aide.

Concrètement, c'est un accord que le demandeur d'aide et le C.P.A.S. signent.

- Le demandeur d'aide s'engage à faire certains efforts ou démarches pour améliorer sa situation. Par exemple, suivre une formation, trouver un logement, rembourser ses dettes, effectuer un service communautaire, etc.
- Le C.P.A.S. s'engage à l'y aider et à l'accompagner par certaines mesures. Par exemple, le C.P.A.S. vous aide à trouver un logement, du travail, etc.

Le PIIS doit s'appuyer sur les aspirations, les aptitudes, les qualifications et les besoins du demandeur d'aide et sur les possibilités du C.P.A.S.

Selon les besoins du demandeur, le projet porte de préférence sur l'insertion professionnelle.

Si ce n'est pas possible, le PIIS porte sur l'insertion sociale.

Le C.P.A.S. doit veiller à respecter une juste proportion entre les exigences formulées à l'égard du demandeur et l'aide octroyée.

Le demandeur doit pouvoir choisir librement comment il va réaliser le PIIS, quand c'est possible et quand les coûts sont comparables.

Le PIIS doit être rédigé dans un contrat écrit. Une ou plusieurs autres personnes peuvent être parties au contrat. »

Le contrat peut être *modifié* à la demande de chacune des parties au cours de son exécution.

Le contrat doit être évalué au moins une fois par an avec le demandeur d'aide. Le PIIS est obligatoire pour tous les nouveaux bénéficiaires de revenu d'intégration sociale (RIS), depuis le 1er novembre 2016 et pour les étudiants» Source : <https://www.droitsquotidiens.be/fr/question/quest-ce-quun-projet-individualise-dintegration-sociale-piis-riis#:~:text=Le%20projet%20individualis%C3%A9%20d'int%C3%A9gration,d%C3%A9marches%20pour%20am%C3%A9liorer%20sa%20situation.>

Durant l'année 2023 (du 01 janvier au 31 octobre 2023), 24 PIIS ont été signés, dont 18 sont encore en cours. 20 personnes ont signé un projet individualisé d'intégration sociale « général » et 4 personnes ont signé un projet individualisé d'intégration sociale « étudiant ». A ce jour, 14 PIIS généraux sont en cours, 4 sont en cours de rédaction et 4 PIIS « étudiant » sont en cours.

Les objectifs des PIIS sont aussi variés qu'il y a de personnes à accompagner mais il ressort que les principaux objectifs travaillés sont les suivants :

- Emploi (dont l'orientation)
- Santé mentale (consultation auprès de psychologues)
- Mobilité (permis de conduire)
- Logement
- Santé (D.G.P.H., soin, addiction, ...)
- Etude (pour le public étudiant)
- Accompagnement juridique

EMPLOI

« Le contrat de travail article 60 représente une des aides que le C.P.A.S. peut apporter à une personne ayant droit à l'intégration sociale. En effet, le C.P.A.S. peut soit proposer un emploi via l'article 60, soit le RIS ou revenu d'intégration sociale. Attention, cette aide n'est pas un droit "automatique". En travaillant sous contrat article 60, le/la bénéficiaire peut acquérir une expérience professionnelle, mais surtout, récupérer son droit au chômage, ou encore, avoir accès au chômage. La durée (nombre de jours) du contrat de travail doit correspondre en fait à la durée nécessaire dont la personne a besoin pour avoir droit au chômage à la fin de son contrat. Le travail exécuté sous contrat article 60 ou 61 est un emploi effectué au sein même du C.P.A.S. (dans les services du C.P.A.S.), ou encore, dans des structures para-communales. Les emplois prestés sous

contrat article 61 concernent plutôt des contrats dont les employeurs sont des associations (A.S.B.L.) avec lesquelles le C.P.A.S. a signé une convention de partenariat spécifique. Si l'employeur est une A.S.B.L., elle doit avoir des finalités sociales et/ou culturelles. Les tâches peuvent être très variées, manuelles comme administratives. » source : <https://www.bruxelles-j.be/droits-sociaux/obtenir-de-laide-du-cpas/le-cpas-propose-du-travail-a-ses-allocataires-avec-des-contrats-particuliers-les-articles-60%E2%80%B3-etc/>

Un contrat article 60 est proposé aux candidats qui suivent de manière assidue le processus d'insertion via le PIIS et qui sont éloignés de l'emploi soit par leur situation personnelle ou professionnelle.

Pour l'année 2023 (du 01 janvier au 31 octobre 2023), le C.P.A.S. a remis au travail par le biais du statut d'Article 60§7 six personnes. Chiffre relativement stable par rapport à l'année dernière (7).

2 personnes travaillent dans une A.S.B.L. chargée de formations, 1 autre a été mise à disposition d'une école, 1 au sein du C.P.A.S. (fonction taxi social) et les 2 autres sont employées dans des structures associatives d'aide à la personne.

4 contrats sont toujours en cours actuellement et une personne a été engagée pour un nouveau projet.

Dans le cadre de cette remise au travail, une autre personne bénéficie d'un contrat SINE.

Depuis 2017, notre C.P.A.S. est associé avec le C.P.A.S. de NAMUR dans la convention cadre C.P.A.S.-FOREM-Région wallonne en matière de réinsertion socioprofessionnelle consacrée à la mise à l'emploi par le biais de l'Article 61.

L'AXE COLLECTIF

A) Permis de conduire

- Atelier permis de conduire

Dans le cadre de la fiche action du P.C.S. Permis de conduire et dans la continuité de la collaboration avec le service insertion du C.P.A.S. d'Assesse, nous avons mis sur pied une collaboration avec le groupe Alpha de Gembloux pour l'organisation de cours de permis de conduire au profit de personnes adultes francophones précarisées en situation d'illettrisme, en difficulté d'apprentissage ou vivant dans une situation sociale mettant en difficulté l'apprentissage.

Nous sommes partis du constat que l'obtention du permis de conduire était difficile pour notre public et que les cours théoriques auprès d'auto-école n'étaient pas adaptés aux difficultés d'apprentissage rencontrées par nos usagers.

La détention du permis de conduire est d'autant plus nécessaire pour augmenter l'autonomie, la participation active à la société, l'intégration sociale et professionnelle de nos usagers, que la commune d'Ohey est rurale et que certains villages sont peu desservis en transport en commun.

Le Groupe Alpha est une association qui existe depuis 1985 et qui a pour but l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la pratique orale du français à des adultes belges ou étrangers (langue maternelle ou deuxième langue) éprouvant des difficultés d'insertion sociale. Il développe actuellement des cours de permis de conduire adaptés. Ils sont, à notre connaissance, les seuls à proposer ce service qui est spécialisé dans les difficultés d'apprentissage.

Les cours ont été dispensés à raison de 1 x 2 heures par semaine de septembre 2022 à juillet 2023 pour un groupe de maximum 8 personnes en entrée permanente.

Les ateliers sont dispensés au C.P.A.S. d'Assesse et nous mettons en place un transport via le taxi social pour conduire les participants.

Pour le C.P.A.S. d'Ohey, nous avons 6 inscrits à partir du 01 septembre 2022. 3 ont arrêté en cours de programme, 3 ont terminé l'année mais seulement 2 personnes ont pu passer leur permis théorique en session spéciale orale, grâce à une attestation délivrée la Alpha Gembloux.

Alpha Gembloux n'a pas souhaité renouveler la convention.

Le projet est financé par le fonds participation et activation sociale du S.P.P.

- Passeport drive

« Le Passeport Drive permet à certains demandeurs d'emploi de bénéficier d'un financement pour l'obtention du permis B (auto) ou AM (cyclomoteur).

Le Passeport Drive couvre :

- pour la partie théorique :
- 12 heures de cours théoriques, la fourniture d'un manuel et un accès à une plateforme d'exercices en ligne,
- les frais d'inscription aux épreuves théoriques (2 essais possibles) ;
- pour la partie pratique :
- 30 heures de cours pratiques pour le permis B ou 8 heures de cours pratiques pour le permis AM,
- deux accompagnements à l'examen pratique (formateur et véhicule de l'auto-école),
- les frais du test de perception des risques (permis B),
- les frais d'inscription aux examens pratiques (2 essais possibles). » source : <https://www.leforem.be/a-propos/projets-passeport-drive.html>

Le C.P.A.S. d'Ohey pouvait inscrire une personne dans ce programme mais n'a eu aucun candidat à proposer durant cette année parce que les deux personnes qui étaient pressenties pour passer leur permis pratique n'ont pas abouti. L'une a raté son permis théorique et n'a pu aller plus loin et l'autre repassait simplement son permis théorique parce qu'elle savait déjà conduire.

Ce projet est financé par le Forem.

- A.L.E.

De manière individuelle, l'A.L.E. est disposée à aider financièrement nos usagers éligibles au statut A.L.E. à passer le permis de conduire théorique en finançant les cours théoriques auprès d'auto-école ou par l'A.S.B.L. permis en poche.

B) Atelier smartphone

Dans le cadre de nos collaborations avec le C.P.A.S. d'Assesse, nous avons mis sur pied une formation « prise en main de son smartphone et recherche d'emploi » qui a été animée par l'A.S.B.L. Interface 3 aux dates suivantes : 4 jours complets les mardis 5/09, 12/09, 19/09 et 26/09, et 2 demi-jours les 3/10 et 10/10/2023.

Cette formation a été dispensée à de notre public âgé entre 18 et 65 ans principalement mais pas exclusivement demandeurs d'emploi puisqu'une majorité du module concerne l'insertion sociale par le biais du smartphone (utilisation des applications des services publics entre-autre).

Les ateliers ont été dispensés au C.P.A.S. d'Assesse et nous avons mis en place un transport via le taxi social pour conduire les participants.

2 personnes étaient inscrites à la formation et ont participé à l'ensemble des ateliers.

Le projet est financé par le fonds participation et activation sociale du SPP.

C) Projets à venir

- Permis de conduire

Un prochain module est prévu à partir du 14 novembre 2023 jusqu'au 30 novembre 2023, en collaboration avec le C.P.A.S. et le P.C.S. de la Commune de Gesves et totalement financé par ce dernier. Le C.P.A.S. d'Assesse a également été invité à inscrire des bénéficiaires.

Les cours se tiendront sur le site de la Pichelotte, où se situe le C.P.A.S. de Gesves, et seront donnés par l'Auto-Ecole Sociale de l'A.S.B.L. Chantier de Charleroi.

L'EPN d'Ohey sera disponible au cas où la formatrice souhaiterait faire faire des tests sur ordinateur.

Un service de taxi social sera prévu pour les participants.

Le module au complet est prévu pour un minimum de 8 personnes.

1. Remerciements

Je profite de ce rapport d'activité pour remercier toutes les personnes avec qui nous collaborons dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle :

- le service social de 1^{re} ligne
- les chauffeurs « taxi social »
- le service administratif pour les nombreux appels
- le service mobilité pour la mise à disposition des vélos électriques
- E.P.N. d'Ohey
- A.L.E. d'Ohey
- l'A.S.B.L. Interface
- le Groupe AlphaGembloux
- l'ensemble des partenaires art60
- le C.P.A.S. d'Assesse et le P.C.S.
- le C.P.A.S. de Gesves et le P.C.S.
- l'Auto-Ecole Sociale de l'A.S.B.L. Chantier de Charleroi
- le Forem
- le S.P.P.

L'aide sociale :

En matière d'aide sociale qu'elle soit financière ou autre, 186 personnes ont été aidées par le C.P.A.S. au cours de cette année 2023 ce qui représente une hausse d'environ 38% par rapport à l'année dernière qui avait déjà connu une hausse de 40%. Ce volume de personnes aidées dépasse largement le volume de 2016 où il y avait eu 90 personnes aidées et qui avait été un pic au sein de notre C.P.A.S. Nous avons connu une baisse sensible de l'aide sociale depuis plusieurs années. Cependant, ce chiffre est désormais en croissance constante depuis 3 ans.

Nous avons attribué ces baisses au travail de prévention exercé d'une part par le Tuteur énergie et d'autre part, par le suivi d'un grand nombre de dossiers en guidance budgétaire. Cependant, il est trop hâtif pour considérer que ce travail de prévention n'est plus suffisant pour réduire les demandes d'aides. En outre, le contexte général de notre Région voit l'indicateur de pauvreté en croissance incessante ce qui pourrait expliquer le nombre plus élevé de personnes aidées en matière d'aide sociale. En outre, le contexte de la crise sanitaire et énergétique a entraîné la venue d'un public plus élargi auprès de nos services.

Après avoir connu une forte diminution en 2021, le nombre de personnes suivies dans le cadre d'une guidance budgétaire est stable puisque nous passons de 14 à 13 personnes pour l'année 2023. Il est à noter que ce nombre s'élevait à 24 en 2017 ce qui était notre record.

Il s'agit la plupart du temps de personnes en règlement collectif de dettes ou en médiation de dettes. Concrètement, la mission du C.P.A.S. dans ce type d'aide se manifeste par un accompagnement très régulier des personnes (toutes les deux semaines) dans la gestion du budget du ménage et la réalisation de leurs paiements.

Par ailleurs, le C.P.A.S. dispose de divers fonds dans des domaines spécifiques dont les montants sont arrêtés par le S.P.P. Intégration sociale. Désormais, le Fonds socioculturel et de pauvreté infantile a été regroupé sous l'appellation du Fonds pour la participation et l'activation sociale qui poursuit en grande partie les mêmes objectifs. Ce Fonds a connu une grosse diminution passant de 4.047€ à 2.817€ ce qui a entraîné que certaines prises en charge ont dû être effectuées sur fonds propres. Par ailleurs, le Fonds énergie a connu une évolution stable à 9.125,19€.

Ces fonds sont répartis comme suit :

Fonds Energie : 15 personnes qui correspondent à 28 interventions

Fonds pour la participation et l'activation sociale : 13 personnes qui correspondent à 22 interventions.

Fonds social de l'eau (2.361€ en 2023) : 8 personnes pour 8 interventions.

Il est à noter que dans le cadre du Fonds social de l'eau, notre C.P.A.S. a donné suite par l'envoi de « courrier-type » à 77 personnes qui étaient en défaut de paiement auprès de la SWDE.

Suite à la crise énergétique, notre C.P.A.S. a bénéficié du soutien du S.P.P. Intégration sociale et de la Région wallonne pour la prise en charge de l'aide alimentaire à partir du 1^{er} juillet 2022. Ces subventions qui s'élèvent au total à 9.778€ sont attribuées pour la période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2023. À l'heure actuelle, nous avons pu rencontrer les demandes d'une bonne trentaine de personnes mais nous intervenons également au moyen d'une subvention annuelle auprès de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de SEILLES qui se charge de fournir des colis alimentaires aux oheytois et avec laquelle nous sommes conventionné.

Accueil des réfugiés ukrainiens :

Suite à la guerre en UKRAINE, notre C.P.A.S. comme l'ensemble des C.P.A.S. de notre territoire a connu un afflux massif de réfugiés ukrainiens. Par conséquent, nous avons pu dans un premier temps héberger ces familles au sein de gîtes mis à disposition par la population oheytoise. Dans un second temps, nous avons aménagé, avec l'aide et le soutien des services techniques et administratifs communaux, des locaux (Maison des générations et Val d'Or) pour accueillir ces familles.

Ce sont 3 grosses familles qui représentent 10 dossiers sociaux et comptabilisent 27 personnes qui ont été suivies par notre centre.

Ce nombre a fortement diminué au cours de cette année 2023 si bien que nous n'hébergeons plus que 3 familles qui correspondent à 3 dossiers sociaux.

3.1.2. UN SERVICE ENERGIE :

Notre C.P.A.S. comptait jusqu'à la fin de l'année 2014 un service Energie composé d'une assistante sociale à mi-temps en vertu de la loi visant à confier aux C.P.A.S. la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies.

Ce service prend en charge toutes les menaces et coupures effectives d'électricité ainsi que la gestion de la Commission Locale d'Energie. Il a donné suite à des menaces de coupures d'électricité qui ont concerné 53 personnes ce qui correspond à un chiffre en légère baisse par rapport à l'année dernière. Celle-ci s'explique parce que la fin de l'année 2022 et le début 2023 a connu une période de suspension des procédures de coupure d'électricité.

Par ailleurs, il est à noter que le C.P.A.S. dispose d'un système de rechargement des cartes pour les compteurs d'électricité à budget.

Depuis 8 ans, le service Energie s'est étoffé d'un Tuteur Energie en partenariat avec le C.P.A.S. de FERNELMONT. Partageant son temps de travail entre les deux entités, c'est auprès de 254 dossiers dont 31 nouveaux par rapport à l'année dernière que le Tuteur énergie est intervenu. Il est à noter qu'actuellement 120 dossiers sont actifs. Il est à noter qu'environ 50 autres dossiers relatifs à des demandes d'informations sont en cours. Ces demandes sont liées à la crise énergie de cette fin d'année 2022 et au début de l'année 2023.

Les principales thématiques de ses interventions sont reprises ci-dessous :

- Obtention du statut de client protégé au tarif social, changement de fournisseur vers le fournisseur social,
- Informations sur les consommations personnelles, explications et solutions.
- Relevés et suivis des consommations, explications et responsabilisation.
- Salubrité, démarches et aides.
- PEB.
- Problèmes de facturations avec les fournisseurs d'énergies et consommables.
- Vérification du niveau de température et du taux d'hygrométrie.
- Déménagement/emménagement, état des lieux (sortie/entrée) changement de fournisseur, calcul des consommations selon le mode de vie et des appareils sur place.
- Utilisation Rationnelle de l'Energie.
- Augmentation des consommations, recherche des causes de cette augmentation.
- Problème de pose de compteur à budget / limiteur, explications.
- Conflit avec les propriétaires.
- Accompagnent avec DGO4 Salubrité, guichet énergie, service juridique via « Droits quotidiens ».
- Pose de petites fournitures avec subvention PAPE.
- Prime Mébar.
- Relevé des index.
- Conformité des installations.
- Explication des droits en matière de bail de location.
- Renon locatif.
- Conformité des installations.
- Relevés des index,
- Suivi dans le cadre du Plan d'Action Préventive en matière d'Energie,
- Droits spéciaux suite à la crise énergie 2022-2023

Dans ce domaine, notre C.P.A.S. a obtenu une subvention dans le cadre du Plan d'Action Préventive en matière d'Energie (PAPE) de la Région wallonne.

Pour le P.A.P.E. Ohey 22-23.

Un subside de 18.500,00 €, résultat diminué (enveloppe fermée) par rapport à notre demande (19.500,00€) sur base du nombre moyen de RI pour l'année de référence, est confirmé pour Fernelmont et Ohey sur deux années, ce qui fait 4.625,00 € par an et par C.P.A.S.

Pour le P.A.P.E. Ohey 23-24.

Un subside de 18.250,00 €, résultat diminué (enveloppe fermée) par rapport à notre demande (18.750,00€) sur base du nombre moyen de RI pour l'année de référence, est confirmé pour Fernelmont et Ohey sur deux années, ce qui fait 4.562,50 € par an et par C.P.A.S.

CoViD19 et Crise-énergie

La situation se normalise, mais implique la vérification des factures émises maintenant, pour une consommation pendant la période de crise, et la fin des statuts temporaires. (BIM, PRC)

Un nouveau public, de la classe moyenne, nous interroge sur les aides et primes possibles. Les informations médiatisées avant qu'elles soient publiées et les modifications de celles-ci rendent la situation confuse. Néanmoins, le travail du Tuteur énergie. avec les collègues du C.P.A.S. permet d'y apporter une action positive.

Crise-énergie :

L'augmentation importante des prix des énergies place et va placer plus de ménages en difficulté de paiement. Un nouveau public, de la classe moyenne, nous interroge sur les aides possibles. Les informations médiatisées avant que les aides ne soient publiées officiellement redent la situation confuse. Néanmoins, le travail du tuteur énergie avec les collègues du C.P.A.S. permet d'y apporter une action positive.

Enfin, en matière d'énergie, une autre aide proposée par notre C.P.A.S. consiste à l'octroi d'allocations de chauffage. Il s'agit d'une participation financière dans la facture des combustibles suivants : mazout, gaz propane, pétrole lampant ou chauffage à la pompe.

Pour bénéficier de cette mesure les personnes doivent disposer du statut BIM ou de revenus limités voire être en règlement collectif de dettes ou en médiation de dettes. Cette intervention a permis d'aider 177 personnes durant l'année 2023. Ce nombre est en hausse par rapport à l'année dernière (+ 11%) aussi bien pour le nombre de dossiers que le montant de l'aide octroyée. Il est à noter que les montants ont été revalorisés en janvier 2023.

3.1.3. DEUX INITIATIVES LOCALES D'ACCUEIL :

Notre C.P.A.S. disposait, jusqu'au milieu de l'année 2016, d'une Initiative Locale d'Accueil encadrée par une assistante sociale. Ce logement peut accueillir une famille de trois personnes qui sont issues du réseau Fedasil.

Ces occupants sont en procédure de demande d'asile et séjournent durant l'analyse de leur dossier dans notre structure d'hébergement.

Suite à la demande de Fedasil, notre C.P.A.S. a créé une nouvelle Initiative Locale d'Accueil au sein de la petite maison adjacente au Val d'Or qui peut accueillir deux personnes et qui est ouverte depuis le 8 août 2016. Les deux structures sont désormais occupées.

3.1.4. PROJET CAPTEUR LOGEMENT :

Suite à l'obtention d'un appel à projet de la Région wallonne consacré à la sortie de la pauvreté, notre C.P.A.S. a obtenu un financement pour la mise en place d'un capteur logement qui comporte également un volet énergie.

Le rôle du capteur de logement consiste à aller à la rencontre des propriétaires. Il recherche activement des biens immobiliers dans le parc privé (prospection immobilière) à destination des personnes ayant des difficultés en matière d'accès au logement et leur propose des garanties d'accompagnement. Il accompagne aussi le candidat locataire dans ses démarches liées au « logement » au sens large (renon, garantie locative, état de lieux, ...).



De par son accompagnement, il peut apporter certaines garanties au propriétaire : gestion des paiements de loyer, accompagnement à domicile selon le profil de l'utilisateur, ...

Il propose un soutien administratif au propriétaire qui le souhaite (rédaction du bail, de l'état des lieux,...).

Il peut intervenir pour réaliser un travail de médiation entre le propriétaire, le locataire et les partenaires du réseau : il est une personne de contact intermédiaire entre le propriétaire et le locataire. De manière générale, l'accompagnement du locataire est axé sur la « pédagogie de l'habiter » visant :

- La régularité du paiement du loyer (ordre permanent, hiérarchie des priorités, ...)
- L'utilisation adéquate du logement (entretien, nettoyage, ...)
- Le respect de l'environnement humain et physique.

L'accompagnement a pour objectif d'assurer l'appropriation du logement des locataires, en mettant ce dernier au centre du processus et en le rendant ainsi acteur de son projet, pour que le locataire se sente pleinement engagé dans le projet.

Le Capteur Logement se tient également à la disposition des locataires et propriétaires pour répondre aux questions relatives au « Logement » en général : bail, renon, salubrité, prime, ...

3.2. Les missions facultatives :

3.2.1. UN SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGEES :

Afin de concrétiser sa politique de maintien au domicile des personnes âgées et d'apporter aux familles en difficulté une aide efficace dans l'accomplissement de leurs tâches ménagères, le C.P.A.S. dispose d'un service d'aide ménagères. Trois aide-ménagères, qui représentent actuellement 2,6 équivalents temps plein, interviennent dans 24 familles en 2023 (contre 32 en 2022, 35 en 2021, 55 en 2020, 56 en 2019, 50 en 2018 et 48 durant l'année 2017). Cette énorme diminution s'explique par la mise à la pension d'une aide-ménagère durant le printemps 2020 et à la réorganisation du service avec le glissement d'un membre du personnel vers le service administratif du C.P.A.S. depuis le 1^{er} janvier 2022. De même, nous avons également remplacé notre agent d'entretien des bureaux du C.P.A.S. par une aide-ménagère.

De plus, notre Centre est conventionné avec quatre services d'aides familiales et de soins à domicile. Il s'agit de l'Aide à Domicile en Milieu Rural et le Service Provincial d'Aide Familiale qui développent tous deux un service tant d'aides familiales que de gardes malades à domicile. L'Aide et Soins à Domicile en Province de Namur A.S.B.L. et la Centrale des Services à Domicile de la Province de Namur A.S.B.L. du réseau SOLIDARIS interviennent avec des aides familiales.

3.2.2. UN SERVICE BUANDERIE :

Le service buanderie du C.P.A.S. permet aux habitants d'OHEY de lessiver et sécher leur linge. Pour ce faire, le C.P.A.S. dispose d'un lave-linge et d'un séchoir. Ce service n'a concerné que deux clients externes durant l'année 2023 pour un total de 761 machines soit trois fois plus qu'en 2022. Il ressort également que le service nettoie le linge aussi bien des services du C.P.A.S. que celui de l'administration communale et des écoles.

3.2.3. UN SERVICE DE VOITURAGE :

Initié par le C.P.A.S., le service de voiturage à OHEY est organisé par nos services. Les personnes qui connaissent des difficultés de mobilité peuvent bénéficier, dans certaines conditions, de ce service de transport. Le C.P.A.S. peut compter sur une équipe de 5 chauffeurs bénévoles. Il s'agit d'un service très performant que nous envient les communes voisines.

Ce sont 79 personnes différentes qui ont bénéficié de ce service. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à l'année 2022. Par conséquent le nombre de courses a connu une baisse identique par rapport à 2022 pour un total de 757 courses.

3.2.4. UN SERVICE DE TAXI SOCIAL :

Depuis 2020, nous disposons d'un nouveau véhicule pour le service de taxi social. Plus grand, il peut transporter en temps normal (hors covid) 7 personnes. Ce service est un projet de transport collectif en faveur des aînés oheytois de 65 ans et plus et/ou à mobilité réduite ainsi qu'en faveur des personnes aidées par le C.P.A.S.

Le taxi social effectue des transports pour permettre aux personnes de se rendre dans les magasins, de se rendre vers les marchés d'ANDENNE et d'OHEY ainsi que certains transports pour des rendez-vous médicaux ou autres. A côté de ces transports individuels, il effectue des transports plus collectifs pour les aînés afin de leur permettre de participer aux activités proposées par le C.P.A.S., pour les personnes qui suivent des formations dans le cadre de l'insertion pour ne pas que la mobilité soit un frein à celle-ci ou encore les occupants de nos ILA pour leurs activités, démarches ou rendez-vous médicaux.

Enfin, il conduit aussi les bénéficiaires du C.P.A.S. pour obtenir des colis alimentaires à la Saint Vincent de Paul de Seilles notamment.

Parallèlement à ce véhicule, le service communal des travaux nous a mis à disposition un second véhicule (notre ancien taxi social) pour transporter en priorité les réfugiés ukrainiens. De même depuis le mois d'avril 2022, le C.P.A.S. peut bénéficier des services d'un second chauffeur ce qui est bien utile à l'accomplissement de notre mission en matière de mobilité.

Dans le cadre de ces transports individuels à côté des collectifs, le taxi social a effectué 1.048 courses durant l'année 2023 sans compter les transports collectifs pour la Saint-Vincent de Paul, les formations voire les activités de la Maison d'Accueil Communautaire soit une hausse de 20%. Comme le covoiturage, il s'agit d'un service essentiel à l'ensemble de la population.

Parallèlement au travail pour le C.P.A.S., le taxi social réalise également différentes tâches pour l'Administration communale telles que le transport de certains documents, la réalisation de courses pour des événements communaux ainsi que le placement de cigognes lors de l'arrivée d'un bébé dans un foyer oheytois.

3.2.5. Les demandes de pension et d'allocations pour personnes handicapées :

Depuis le 1^{er} septembre 2013, le C.P.A.S. organise les demandes de pension et d'allocations pour personnes handicapées. Ces demandes peuvent être introduites auprès de nos services lors de la permanence qui a lieu tous les lundis de 13h à 16h ou sur rendez-vous.

Nos services ont traité cette année 9 dossiers pension (chiffre en forte diminution par rapport à l'année dernière) et 25 dossiers en matière d'allocations pour personnes handicapées soit un chiffre divisé par deux par rapport à 2022 où nous avons traité 50 demandes.

Cette compétence ayant été confiée aux mutuelles depuis 2018, cette nouvelle compétence expliquait certainement les diminutions en 2018, 2019 et 2020. Par contre, la difficulté d'entrer en contact avec les mutuelles durant le confinement pourrait expliquer une nouvelle hausse dans les demandes. En plus de la simple introduction de la demande d'allocation, notre C.P.A.S. développe une approche globale dans la réalisation du dossier et propose aux usagers un suivi dans le traitement de leur demande.

En ce qui concerne les demandes d'allocation de handicap, il y a différentes démarches à accomplir lors de l'introduction des demandes :

- soit remplir le formulaire en ligne sur le site my handicap pour une nouvelle demande ou pour une aggravation du handicap et écouter le vécu parfois fort lourd des personnes
- soit remplir le plus petit formulaire pour obtenir une carte de stationnement
- soit remplir les documents pour réactualiser l'allocation en fonction des modifications financières du ménage ou modifications familiales
- soit introduire une demande d'allocations familiales majorées
- soit des démarches administratives pour obtenir des avantages sociaux par après quand la reconnaissance est effective (réduction du tarif téléphonique, du tarif électricité, de la taxe tv, du précompte immobilier, de la taxe circulation).

3.3. Les projets sociaux à destination des Aînés

Objectif général :

Les différentes actions menées visent à rompre l'isolement des seniors, à créer du lien social et donc à faire de la prévention face au vieillissement de la population oheytoise.

3.3.1. DES ATELIERS MENSUELS :

1) Gestion de la maison d'accueil communautaire d'OHEY :

a) Définition :

Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées de 65 ans et plus est un lieu où il fait bon vivre dans un esprit familial. La convivialité, la rencontre et l'échange sont au cœur du projet.

Le but est de maintenir et/ou améliorer l'autonomie des personnes et de lutter contre leur isolement (en leur offrant des activités tant récréatives que sociales ou culturelles).

L'idée est aussi de soulager certaines familles (les aidants proches) pour leur permettre de souffler.

b) Organisation : périodicité - lieu – nombre de participants – condition financière :

Périodicité :

En début d'année, certains participants de la MAC d'Ohey ont dû être suivis individuellement pour un accompagnement plus spécifique lié à un décès et à des démarches administratives ou encore des démarches pour avoir des services d'aides à domicile pour les aider au quotidien suite à une chute notamment.

Les rencontres collectives ont repris après l'hiver avec des rencontres organisées en alternance sur Ohey et Assesse les 14 mars ,14 avril et 6 juin 2023. Diverses animations : les jeux de société ont permis de se retrouver dans la joie et la bonne humeur ; ensuite les seniors ont découvert divers appareils utilisés pour des renforcements musculaires par des ergothérapeutes ou des kinésithérapeutes et des outils à placer à différents endroits de leur maison pour éviter les chutes comme une barre dans les WC ou aux abords de la baignoire pour prendre appui pour en sortir en toute sécurité. Enfin le mois de juin leur a donné l'occasion de réaliser un beau montage de fleurs fraîches.



Les beaux jours de l'été ont permis de réunir les participants de la MAC d'Ohey avec d'autres seniors oheytois début juillet 2023 dans le cadre des rencontres intergénérationnelles d'Été solidaire à l'école maternelle d'Ohey.

Le groupe de la MAC d'Ohey et Assesse s'est retrouvé après les vacances le 8 septembre à Assesse où l'animatrice de la bibliothèque a fait une animation jeux et mémoire.

Le 17 octobre, les aînés ont réalisé une décoration florale originale avec des fleurs séchées le matin et ils ont pu se souvenir des belles chansons d'autrefois avec pour chacun un souvenir associé à une chanson.

L'année se terminera avec des festivités sur Assesse le vendredi 15/12/23.

Lieu : pour pouvoir respecter la distanciation sociale, depuis août 2021 et vu la grandeur du groupe

- sur Ohey, les activités ont lieu au Foyer Rural d'Ohey et la salle Isbanette à Evelette
- sur Assesse, les activités se déroulent à Maillen, rue du pouillu,7.

Nombre de participants : 15 à 18 participants sont inscrits en 2023 avec une fluctuation dans le taux de présence selon l'état de santé des aînés. Sur Ohey, il y a eu un décès d'un membre du groupe en début

d'année, plusieurs hospitalisations avec 1 entrée en MR envisagée en cette fin d'année et 1 entrée en maison de repos en mai 2023.

Condition financière : une participation de 11 € est demandée aux personnes pour couvrir les frais de repas livrés par un traiteur et les frais d'animations diverses.

Accompagnement : suivant les animations et au vu des difficultés motrices ou autres de plus en plus prégnantes chez les participants, l'encadrement des aînés se fait par des bénévoles et parfois une aide familiale de l'ADMR et les relais aînés d'Ohey et Assesse.

c) Activités proposées :

Dans le cadre du P.C.S. et de la collaboration entre la MAC d'Assesse et d'Ohey, ces journées furent organisées en alternance une fois à Assesse, une fois à Ohey.

Au programme : le matin, **un « espace paroles »** « ateliers de réminiscence » animés par deux nouvelles psychologues en gériatrie au C.H.R. de Namur. L'idée est de prendre un thème particulier et de réveiller des souvenirs positifs autour de ce thème (thèmes exploités : les voyages réalisés, les souvenirs de vacances, les musiques ou chansons d'autrefois).

Les **après-midis** sont plutôt consacrés au **bien-être des aînés** avec des jeux de société où le rire et la bonne humeur sont au rendez-vous ; la découverte d'outils pour du renforcement musculaire et /ou éviter les chutes dans les différentes pièces de leur maison ; réaliser un montage floral leur donne du plaisir et de la fierté de pouvoir encore faire quelque chose par eux-mêmes. Ce fut de bons moments de partages attendus par beaucoup mensuellement car des liens se tissent entre les participants.

Pour clôturer l'année de façon festive et conviviale, une séance aura lieu à Assesse le 15 décembre 2023 avec un goûter de Noël.

Evaluation de ce fonctionnement en plus grand groupe avec le partenariat de la MAC d'Ohey et celle d'Assesse :

On constate qu'il y a du positif à avoir regroupé les participants des MAC d'Ohey et Assesse. En effet, en plus d'avoir mutualisé les coûts, au niveau dynamique de groupe, les échanges relationnels sont plus constructifs . Avec le covid et les suspensions des séances, il a fallu du temps pour que « la sauce prenne » mais maintenant des liens se tissent entre eux. Le groupe est porteur car les plus valides portent les moins autonomes physiquement et mentalement.

Evaluation de la nouvelle collaboration avec deux psychologues indépendantes du C.H.R. de Namur :

Depuis mars 2023, de **nouvelles animations** furent planifiées dans le cadre du P.C.S. (fiche SANTE) avec une **collaboration** des MAC d'Ohey et Assesse et deux psychologues indépendantes du C.H.R. de Namur. Par ces ateliers de réminiscence, il y a un retour à l'esprit de souvenirs le plus souvent positifs. Elles adaptent leur thématique en fonction des demandes du public et créent une chouette dynamique de groupe avec la place parfois à des émotions plus difficiles qui surviennent.

d) les ateliers de transmission de la mémoire

Les aînés sont invités à raconter leur vécu, leurs souvenirs par rapport au thème choisi et à préparer puis à organiser des ateliers de transmission de ces souvenirs pour les présenter aux enfants des écoles primaires de l'entité.

L'objectif général de ces ateliers, c'est de créer des dialogues entre les générations dans le respect mutuel de chacun par l'échange du vécu des aînés à partir de leurs souvenirs.

Plusieurs thèmes différents ont été présentés aux enfants pendant plusieurs années comme « l'alimentation autrefois », « les métiers d'autrefois », « les jeux d'autrefois »... Le thème prévu pour avril 2020 était « Les moyens de déplacements autrefois » avec le vélo, les chevaux, la voiture, le tram à vapeur, tram. Malheureusement ces activités intergénérationnelles n'ont pas pu se mettre en place en 2020-2021 vu le contexte sanitaire.

Depuis 2022, la constitution du groupe de participants de l'accueil communautaire a totalement changé. Les membres ne sont plus les mêmes. Certains sont décédés. L'état de santé s'est dégradé pour beaucoup de participants aînés oheytois. L'optique du groupe de la MAC d'Ohey et Assesse a évolué. On manque d'animateurs aînés.

2) L'atelier cuisine animé par une maraîchère expérimentée

Objectifs

- Découvertes culinaires avec des légumes du terroir et de saison cultivés par Emilie VERKAEREN, une maraîchère de Bonneville.
- C'est l'occasion non seulement de passer un moment convivial et agréable avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêts mais aussi de découvrir de nouvelles recettes, de parfaire ses connaissances culinaires avec des produits sains pour la santé.
- Ateliers en sous- groupes, ce qui suscite une plus grande participation des aînés avec des tâches précises selon les recettes à réaliser

En 2021 suspension de cette activité liée au covid. Difficulté de reprendre l'activité en portant le masque et en gardant une distance de 1m50.

Suspension de l'activité début 2022 liée au covid puis réflexion pour une reprise en septembre mais décès de participants et surtout problèmes de santé.

La dégradation de l'état de santé des participants (certains ont déclaré Alzheimer ; d'autres des problèmes de mobilité) engendre un encadrement plus spécifique pour l'animateur mais c'est compliqué à gérer en groupe. Donc finalement l'activité n'a pas repris.

Le C.P.A.S. avait refait entièrement une cuisine équipée dans les locaux du Val d'Or à Ohey. L'idée était de relancer ces cours de cuisine en faveur des seniors oheytois dans cet endroit mais celui-ci est à ce jour toujours occupé par les ukrainiens.

3) L'atelier jeux :

Cet atelier était proposé le premier jeudi du mois de 13h30 à 16h30-17h.

Le rez-de-chaussée de la Maison des Générations était mis à la disposition du groupe qui s'autogérait et souhaitait jouer principalement aux cartes et parler un peu.

Suspension de l'activité pendant le confinement et depuis 2022, la maison des générations a été occupée par les ukrainiens.

Toutefois depuis octobre 2023, une famille d'ukrainiens est partie et une autre a été déménagée au Val d'Or. Donc cet espace communal est à nouveau disponible.

Le C.C.C.A. d'Ohey souhaiterait pouvoir occuper à nouveau ce lieu 1 fois par mois le vendredi après-midi pour organiser diverses activités en faveur des seniors oheytois (jeux de société, table de conversation en wallon, atelier de généalogie etc.).

4) Projet e-including for Belgium

Origine du project

Le S.P.P. a lancé un appel à projet « e-including for Belgium » pour permettre aux C.P.A.S. d'obtenir une subvention de maximum 60000€ sur 3 ans avec participation des C.P.A.S. ou 20000€ sur 1 an. Avec le projet "e-inclusion for Belgium – C.P.A.S. 2022", le S.P.P. souhaite renforcer l'accès et les compétences, ainsi qu'améliorer l'utilisation des services essentiels pour toutes personnes à risque d'exclusion numérique.

Pour pouvoir entrer un projet, il fallait une population d'au moins 10000 habitants avec la possibilité de s'associer à plusieurs C.P.A.S. pour atteindre le nombre.

Dans ce cadre, nous avons introduit avec le C.P.A.S. d'ASSESE une demande de subside pour la réalisation d'un projet sur un an qui comporte deux axes : insertion sociale et professionnelle pour les 18-65 ans et e-banking pour les + de 65 ans.

Pour la concrétisation, nous avons collaboré avec l'EPN d'OHEY et la bibliothèque d'ASSESE.

Organisation concrète

L'axe des 18-65 ans : il s'agit d'un module (« prise en main de son smartphone et recherche d'emploi ») qui a eu lieu en septembre et octobre 2023 comprenant des participants d'OHEY et ASSESE principalement mais pas exclusivement demandeurs d'emploi puisqu'une majorité du module concerne l'insertion sociale par le biais du smartphone (utilisation des applications des services publics entre-autre).

L'axe des plus de 65 ans, consiste en 4 modules de 4 demi-journées sur chaque commune (l'un le lundi matin à l'EPN d'Ohey, l'autre l'après-midi à la bibliothèque d'Assesse) sur l'e-banking (l'idée est d'aider les personnes âgées dans leurs opérations bancaires).

Le S.P.P. souhaite également pérenniser les projets dans le temps et garantir le maintien au-delà de la subvention. L'idée est également de former les agents de l'EPN et de la bibliothèque pour qu'ils puissent prendre le relais au-delà de la subvention et assurer un suivi des demandes d'aides par la suite.

Dates des différents modules

Les modules ont eu lieu en

1. Mars/avril 2023 : 13/03,20/03,27/03,3/04/23
2. Mai/juin 2023 : 15/05 ;22/05,5/06,12/06/23
3. Août/septembre 2023 : 28/08,4/09,11/09 18/09/23
4. Octobre 2023 : 2/10,9/10,16/10,23/10/23

Taux de participation : chaque groupe comptait 6 participants en moyenne (entre 6 et 9 inscrits) avec une fluctuation du taux réel de participation liée à ce public fragile et souffrant souvent de soucis de santé ou devant aider pour l'organisation familiale liée au transport ou à la garde des petits-enfants

Formateur : les modules ont été animés par un formateur de l'A.S.B.L. Interface 3 de Namur qui était très pédagogue et était à l'écoute des questions des aînés. Il a pu recontextualiser les opérations bancaires en redonnant les astuces pour sécuriser ses données et rassurer les seniors et ensuite faire des exercices de simulation de paiements bancaires.

Contrôle et évaluation de ce subside européen e-inclusion for Belgium de 20 000 euro par digilab : Charge de travail assez conséquente liée aux 5 interventions à Bruxelles par digilab et à plusieurs rapports administratifs sur le contenu des activités et justificatifs financiers en mai et novembre 2023 et 1 visite de terrain le lundi 12 juin 2023.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ANNUELS :

2.1. Théâtre action/ à la rencontre du témoignage des Séniors et de leurs proches, projet du GAL en collaboration avec le C.P.A.S. et les membres du C.C.C.A. : samedi 22 avril 2023

Une pièce de théâtre-action basée sur des témoignages confiés par les Seniors de Ohey, d'Assesse et de Gesves. Ce n'est pas vraiment une pièce de théâtre mais bien des jeux de rôles joués par 2 actrices, Nora Dolmans et Charlotte Larguier, qui interprètent le ressenti des personnes âgées qui se sont exprimées lors de nombreuses interviews réalisées par la psychologue du GAL Fabienne Schins. Le spectacle emmène le public dans la réalité du vieillissement en région rurale à travers 5 courtes scènes authentiques et simples, optimistes ou difficiles, entre lesquelles les spectateurs sont invités à s'exprimer, à réagir par rapport à leur vécu et à transmettre leur opinion. C'est un projet social qui a été fort apprécié par les membres du C.C.C.A. Ce spectacle a eu lieu le samedi 22 avril 2023 après-midi dans le réfectoire de l'école primaire d'Ohey en présence de 30 participants et il y a eu des échanges très intéressants.

2.2. Organisation de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » en juillet 2023 :

Du 10 au 20 juillet 2023, la Commune et le C.P.A.S. d'Ohey ont organisé conjointement l'opération « Été solidaire, je suis partenaire », subsidiée par la Région wallonne. C'est donc 8 jeunes jobistes oheytois qui ont pu être engagés pour 3 types d'actions.

La première semaine fut principalement consacrée à l'aide **des seniors oheytois à domicile pour de petits travaux de jardinage** demandés dans le cadre de l'opération « coup de pouce ».

Pendant la deuxième semaine, ce sont des **projets d'intérêt collectif qui furent privilégiés** avec la mise en peinture d'un local communal (servant à des permanences psychologiques et à des réunions) et le rafraîchissement de deux modules de jeux de la crèche d'Ohey ainsi que des tables et bancs publics dans les différents villages de l'entité d'Ohey ou encore l'entretien d'espaces publics de l'entité. D'autres jeunes ont aussi aidé à la mise sous enveloppe de 650 courriers à envoyer aux aînés dans le cadre du projet des boîtes jaunes en faveur des seniors oheytois.





Avec le soutien de certains membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Ohey, **une après-midi intergénérationnelle ludique a été organisée à l'école communale maternelle d'Ohey** pour (re)créer des liens sociaux. Jeux et musique étaient au rendez-vous : pendant que certains aînés s'adonnaient à d'anciens jeux en bois encadrés par les jeunes d'Été solidaire ; d'autres écoutaient l'accordéoniste Jacques GATHY. Celui-ci a tout de suite mis l'ambiance : certains aînés ont entamé un petit pas de danse et d'autres ont même chanté lors d'un karaoké improvisé. Les jeunes ont aussi eu l'occasion de discuter avec les aînés en leur servant le goûter. Cette après-midi a rassemblé une cinquantaine de seniors qui ont ainsi pu partager de bons moments dans la joie et la bonne humeur.

Ce projet « Été solidaire » nécessite :

1) tout un travail de PREPARATION AVANT : rédiger l'appel à candidature pour le Service Public de Wallonie avec proposition des activités puis sélection des jeunes lors d'un entretien d'embauche et rencontre pour signature des contrats de travail et explication de la philosophie du projet, préparation du planning des activités, contacts avec différents partenaires

2) ORGANISATION PENDANT : les jeunes furent encadrés par Françoise Ropson, Assistante Sociale au C.P.A.S. et coordinatrice du projet avec l'aide de Jacques Leclerc, ouvrier communal et de plusieurs membres du Bureau Permanent du C.P.A.S. Cela nécessitait toute une organisation logistique pour le transport des jeunes avec des modifications quotidiennes du planning selon la météo et la durée des travaux chez les aînés

3) EVALUATION APRES : rapport d'évaluation des activités et justificatifs financiers pour le pouvoir subsidiant

2.3. Théâtre wallon en partenariat avec le comité Télévie (12 novembre 2023)

Pour terminer l'année dans le rire et la bonne humeur, **68** aînés oheytois se sont inscrits pour participer à un spectacle de théâtre wallon : « Dolores », présenté par la troupe du Royal Cercle Wallon Andennais. Le rendez-vous était donné à la



salle des Fanfares d'Ohey. Un tarif préférentiel était accordé aux aînés oheytois de 65 ans et plus et la différence est prise en charge par le C.P.A.S. d'Ohey et ce, en faveur du Télévie.

2.4. Thé dansant en partenariat avec la fanfare d'Ohey (10 décembre 2023)

Le C.C.C.A. d'Ohey et le service social de la commune en partenariat avec le comité des Fanfares Royales d'Ohey souhaitent inciter les aînés de 65 ans et plus à se rencontrer lors d'un thé dansant organisé à la salle des fanfares le dimanche 10 décembre 2023. Animations musicales par la société Royale des Fanfares Oheytoises pendant le repas et Michel Custine animera le thé dansant.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Ohey et le Service social de la Commune d'Ohey vous invitent, en partenariat avec le Comité des Fanfares Royales d'Ohey, à :

QUOI ?
un après-midi récréatif avec repas et thé dansant

Où ?
en la Salle des Fanfares d'Ohey

QUAND ?
le dimanche 10 décembre 2023

REPAS DE 12 À 14 HEURES
15 € - avant de réserver
12 € - boisson sans alcool
2 € - menu de tartes : 2 €
Apéritif et café : 4 € (boisson spéciale)
Agrément d'ivoire AUBADE délivré par la Société Royale des Fanfares Oheytoises.
Pour les réservations des repas : M. Alain DEBOUT 065.61.28.97

PUIS, THÉ DANSANT

Pour les Oheytois âgés de 65 ans et plus, réduction de 6€ à valoir sur un repas au choix. Pour obtenir cette réduction, il faut s'inscrire auprès du C.P.A.S. 085.61.19.91.
Les réservations seront prises en compte jusqu'au 05/12/2023.

ENTRÉE GRATUITE
pour les animations musicales

THÉ DANSANT
ANIMÉ PAR LE GROUPE MUSICAL MICHEL CUSTINE ET COMPAGNIE



3.3.3. DANS LE CADRE DU P.C.S. : FICHE MAINTIEN A DOMICILE « ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES AINÉS » ET « OPERATION COUP DE POUCE »

Collaboration entre le C.P.A.S. d'Ohey et d'Assesse pour créer du lien social et lutter contre l'isolement des aînés de 80 ans et plus en créant une action collective. L'idée est de créer des solidarités de quartiers au sein des villages d'Ohey pour favoriser la rencontre et l'entraide entre voisins.

Vu la nouvelle responsable du P.C.S., une réunion a eu lieu pour réexpliquer l'objectif de ce projet et l'état des lieux avec le GAL, Le P.C.S., les C.P.A.S. d'Ohey et Assesse.

L'objectif est d'identifier par village quelques bénévoles prêts à donner de leur temps pour rendre quelques services aux seniors isolés de 80 ans et plus.

Les services offerts seraient : une visite pour tenir compagnie ; faire des courses alimentaires ; aller à la pharmacie ; le déneigement de trottoir ; de petits travaux intérieurs ou extérieurs.

Le Fonds Anne Jo Galer avait subventionné certaines actions en 2021 et 2022.

a) en organisant des rencontres citoyennes au sein de plusieurs villages d'Ohey d'une part et profiter de ces rassemblements pour présenter le projet de solidarités de quartiers entre voisins

b) et d'autre part en distribuant des questionnaires sur cette « opération coup de pouce » pour identifier les demandeurs d'aides (aînés) et les prestataires de services (bénévoles).

Malheureusement force est de constater qu'il manque des voisins solidaires bénévoles prêts à rendre ces services sur Ohey et Assesse.

Pour 2023, vu le manque de moyens humains et financiers du P.C.S. et vu le congé de maternité de la responsable du P.C.S. et vu les changements au sein du GAL, il a été décidé de mettre ce projet en suspens en 2023. Seuls les jeunes d'Eté solidaire d'Ohey ont été effectuer en juillet 2023 le travail de jardinage chez les seniors qui l'avaient demandé.

3.3.4. LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES A OHEY (C.C.C.A.)

Genèse du projet

Dans l'enquête de l'O.S.P. de juin/juillet 2018 sur les besoins et attentes des 600 ménages oheytois de plus de 65 ans, environ 40 personnes âgées souhaitaient participer à un C.C.C.A. et beaucoup trouvaient cette initiative positive et intéressante pour favoriser l'implication des aînés dans la vie active de leur commune.

La création d'un C.C.C.A. est prévue dans le programme communal de politique général et dans le P.S.T. (Programme Stratégique Transversal) pour favoriser une participation citoyenne accrue des aînés dans la vie sociale des oheytois. L'idée est d'intégrer les besoins des seniors dans les politiques menées par les pouvoirs locaux et instaurer des actions visant à rompre l'isolement de certains seniors et surtout ceux de 80 ans et plus.

Rôle du C.C.C.A.- sa mission

Cette assemblée est l'organe représentant les citoyens de 60 ans et plus dans la Commune et formulera notamment des avis et recommandations à destination des autorités communales, de manière à pouvoir développer des politiques tenant compte des besoins des seniors, notamment en matière de santé, de sécurité, de mobilité, de logement, d'activités culturelles, d'accompagnement aux développements numériques, etc. Ce Conseil aura donc **un rôle consultatif** sur des matières qui influencent la qualité de vie et le bien-être des aînés de 65 ans et plus.

Comme stipulé dans le Règlement d'Ordre Intérieur, le C.C.C.A. peut aussi :

- offrir aux aînés l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif,
- veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à construire entre elles un dialogue permanent.

Composition du C.C.C.A.

Appel à candidature en janvier 2020 puis désignation des membres par le collège et le Conseil communal.

Le Conseil est composé de 17 personnes de 60 ans et plus au 1^{er} janvier 2020 et habitant l'entité Oheytoise. Ces membres ont été élus par le Conseil Communal en date du 5 mars 2020. Il se veut pluraliste, indépendant avec un équilibre de représentants des 6 villages (Ohey, Haillot, Evelette, Perwez, Jallet et Goesnes).

L'agent de liaison est Françoise ROPSON, assistante sociale au C.P.A.S.

Décès du président du C.C.C.A., Jean-Claude RENDA en juin 2022 et élection de la nouvelle présidente le 30 septembre 2022, Madame Jeannine FANNOY. Restructuration et nouveau fonctionnement pour 2023.

9/03/23 : Deux membres du C.C.C.A. ont démissionné et 3 nouveaux membres ont prêté serment.

Démission de la présidente du C.C.C.A. Madame Jeannine FANNOY le 6 juillet 2023.

Fin juillet 2023, il y a 13 membres actifs au C.C.C.A. d'Ohey.

Fonctionnement du C.C.C.A.

- Installation du C.C.C.A. le 2 octobre 2020
- Plusieurs réunions ont été organisées fin 2022 et en 2023
- 1) 28/11/22 : présentation du projet flexibus par l'échevine de la mobilité + discussion sur les projets de 2023 et de la distribution des galettes fin décembre 2022
- 2) 16/02/23 : présentation du projet boîtes jaunes et demande de subside au Fonds Ann Jo Galer + démission de deux membres
- 3) 9/03/23 : présentation du projet théâtre action du GAL samedi 22/04/23 et discussions sur les projets 2023 : conférence notaire planification successorale + remise à niveau du code de la route + 3 nouveaux membres ont prêté serment
- 4) 30/05/23 : avancement des projets : confection de la publicité sur les 2 évènements du C.C.C.A. conférence notaire et remise à niveau du code de la route + projet boîtes jaunes
- 5) 6/07/23 : démission de la présidente Jeannine FANNOY : explications et échanges de points de vue
- 6) 24/08/23 : organisation concrète des 3 projets du C.C.C.A. conférence notaire du 8/09, remise à niveau du code de la route du 19/09/23 et permanences de septembre pour la distribution boîtes jaunes
- 7) 19/10/23 débriefing des projets organisés et projets pour 2024.

3 projets mis en place par le C.C.C.A. en septembre 2023 :

- a) Une conférence sur la planification successorale fut donnée par la Notaire Maître Florence Van Aelst le vendredi 8/09/23 : il y a eu 45 participants fort intéressés par ce sujet sensible. L'exposé de la Notaire contenait 3 parties pour expliquer tout d'abord comment bien planifier sa succession, puis les différents types de testaments, et enfin les différentes donations possibles. L'exposé de la Notaire a suscité des échanges interactifs avec questions /réponses et un débat fort enrichissant. Tous étaient d'avis d'organiser une semblable conférence ultérieurement car les lois en la matière changent régulièrement.



- b) Une formation de remise à niveau du code de la route fut planifiée avec la collaboration du service mobilité de la commune d'Ohey et l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière le mardi 19/09/23 : il y a eu 30 participants seniors enchantés de découvrir les nouveaux panneaux de signalisation en faveur des cyclistes notamment avec des mises en situations concrètes comme nous pouvons rencontrer au permis théorique



c) Distribution des boîtes jaunes : permanences tenues la semaine du 11 au 15 septembre 2023.



ALE

Agence Locale pour l'Emploi

Section traditionnelle

Petit rappel :

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier. L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales. Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficier du revenu d'intégration sociale. Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'A.S.B.L. ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des A.S.B.L. et autres associations non-commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole. L'utilisateur s'inscrit dans la commune où le travail est demandé. L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €, déductibles des contributions.

En 2023, 31 utilisateurs sont en ordre d'inscription.

STRUCTURE :

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif.

Les organes de gestion de cette association sont composés paritairement d'une part, de 6 membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de 6 membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT). La Présidente de l'ALE est Madame Miguelle LEBRUN, elle est la responsable fonctionnelle de l'agent tandis que Madame Sarah HIBO (en attendant un nouveau responsable d'équipe) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner,...). La gestion de l'A.S.B.L. est de la responsabilité du CA.

A Ohey, l'ALE a ouvert une section sui-generis en Titres-Services en 2009, régie par le même CA et gérée par du personnel sur fonds propres.

BUDGET :

A Ohey, il revient à la commune de mettre à disposition des agents détachés, un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence.

Au 1 juillet 2016, l'a.s.b.l. ALE Ohey emploie un agent détaché 4h/semaine (tous les jeudis de 8h à 12h), Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le Forem.

Depuis le 1 mars 2022, elle preste son mi-temps entièrement sur Ohey (pour l'ALE traditionnelle (0,2) et les Titres-Services (0,3)).

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent Forem, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Ohey, 309,86 €/an.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par SODEXO pour les utilisateurs de la commune d'Ohey).

QUELQUES CHIFFRES :

En 2023, 18 messieurs et 30 dames sont inscrits en ALE. 6 messieurs (33%) et 4 dames (13%) prestant des heures ALE de façon régulière.

Le total des heures prestées 2023 s'élève à 2659 heures (en 2022, 3187 heures), soit une moyenne de 266 heures par mois. 35% des heures sont prestées par les dames contre 65% par les messieurs.

Le jardinage et les petits travaux représentent le taux le plus élevé d'occupation avec 65%, viennent ensuite avec 35% les garderies dans les écoles travaux.

Section Titres Services

D'initiative communale, l'A.S.B.L. « ALE-Titres-services » a pour but d'offrir un service de proximité aux habitants de l'entité Oheytoise et de permettre aux personnes éloignées de l'emploi et/ou chômeurs de longue durée d'obtenir un contrat de travail.

Les services proposés sont :

- Le nettoyage des pièces à vivre
- La lessive et le repassage du linge de maison chez l'utilisateur ou à la buanderie
- Les courses ménagères
- La préparation des repas
- L'entretien des vitres de l'habitation

Deux personnes gèrent l'entreprise, Mesdames Lambotte et Richard. Elles assurent la coordination et la gestion quotidienne. En 2023, nous avons 16 travailleurs (pour un total de 10 Equivalent Temps Plein ETP).

Les titres :

La valeur du titre service reste inchangée : 9,00 €/h (10 € au 01/01/2024).

Le service d'aide à domicile :

Ce service de proximité se veut de qualité. En effet, une bonne gestion dans le suivi des travailleurs et une excellente coordination entre les offres et les demandes des citoyens nous permettent d'atteindre les objectifs de l'entreprise. Nous nous rendons régulièrement au domicile de +/- 140 Oheytois.

La centrale de repassage :

Environ 52h d'heures fixes prestées par les travailleurs pour 41h d'ouverture par semaine.

Un travail minutieux et des heures d'ouverture régulières et flexibles permettent aux utilisateurs d'accéder à ce service en-dehors de leurs heures de travail (*ouverture le samedi matin*).

Le personnel encadrant est ravi de voir un tel esprit d'équipe se développer au sein du groupe. Les remplacements s'organisent aussi bien sur le terrain qu'à la centrale de repassage.

Quelques chiffres :

Au niveau du personnel :

En janvier 2023 : 16 travailleurs

Dans le courant de l'année 2023 :

- 1 maladie longue durée
- 1 écartement grossesse suivi du repos d'accouchement
- 1 maladie professionnelle
- 2 engagements CDD non renouvelés

Au 31 octobre 2023, nous comptabilisons 368 heures contrat ce qui correspond à 9,7 équivalents temps plein pour 15 travailleurs.

Au niveau clients :

Au 31 octobre 2023, nous comptons 130 ménages, 124 clients à la centrale de repassage (77 en chèques électroniques et 47 en papier), dont 40 pour lesquels nous nous rendons également à domicile.

Nous avons donc une clientèle de 254 ménages sur l'entité Oheytoise et ses environs.

Au niveau chèques rentrés :

Chèques papiers : 6 128

Chèques électroniques : 6734

Totaux : 12862 chèques pour un montant de 352024,30 €

Structures et services para-communaux

Syndicat d'initiative



Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey
si@ohey.be
085 / 82 44 77 - 0472 / 37 60 56
Rue du Tilleul, 94 - 5350 Ohey
www.ohey.be/tourisme
www.facebook.com/tourismohey

Rapport d'activités 2023

L'A.S.B.L.

L'année 2023 de l'A.S.B.L. Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey a été marquée par ces trois faits majeurs :

1. Le recrutement de notre employée administrative ;
2. L'expo des 100 ans du Corso Fleuris ;
3. L'inauguration de la fresque sentier d'art.

AG, CA, Bureau

En 2023 ont eu lieu :

- 1 Assemblée générale le 17 juillet ;
- 4 réunions du Conseil d'administration : 9 février, 20 mars, 17 juillet, 13 novembre ;
- 19 réunions du Bureau qui ont désormais lieu toutes les 2 semaines environ.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juillet :

Il y a eu une fixation de la cotisation pour l'année 2023. Cette dernière a été fixée pour un montant de minimum 10€ par an.

GRH / Gestion du personnel

- Le recrutement et l'entrée en fonction au 09 novembre d'une employée administrative, engagée à temps plein, sur fonds de subside APE ;
- Modification des statuts avec tous les termes juridiques corrects ;
- Un travail sur la mise à jour du règlement de travail ;
- Engagement d'un étudiant pour les week-ends de juillet et août aussi pendant les 6 semaines de congé parental d'accueil de l'employé.

Situation financière

A l'heure d'établir ce rapport d'activité, et le 31 décembre n'ayant pas encore sonné, il est impossible de communiquer une situation arrêtée.

Par ailleurs, la saison touristique étant principalement concentrée sur la période d'avril à fin août, il a été demandé au bureau comptable d'établir une situation au 31 août 2023.

C'est ainsi que, si nous clôturons l'exercice comptable à cette date, le bénéfice de l'exercice avant impôts s'élèverait à 38.504,72 €.

Pour rappel, afin de faire face aux importantes dépenses de personnel et afin d'atteindre l'exercice, le subside communal pour l'année 2023 a été porté à 56.000 € contre 27.000 € en 2022.

Cet effort ne pouvant perdurer dans le temps en raison notamment d'une certaine équité par rapport aux autres structures communales, il a été décidé en juillet 2023 de se séparer de l'employé administratif pour raison économique et de recruter une personne moins diplômée dont le coût salarial serait moindre.

C'est ainsi que nous avons procédé à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice en novembre dernier.

Si nous en revenons au résultat présumé de 38.000 €, il est important de préciser qu'avant le 31 décembre, il est nécessaire de rembourser l'avance de trésorerie de 12.000 € à l'administration communale, et qu'il faudra également, sur base de la déclaration APE de 2022, rembourser environ 25.000 € au S.P.W..

Vous aurez donc compris que la situation financière reste fragile et que la prudence reste de mise.

Le subside initial 2024 de l'administration communale au profit du Syndicat est actuellement estimé à 35.000 €. Ce montant est bien entendu à mettre en parallèle avec la taxe de séjour qui génère un produit de 17.000 €.

Tourisme

Bureau d'accueil

Engagement d'un étudiant pour les permanences des week-ends d'été et le remplacement de l'employé pendant ses congés.

Engagement d'un volontaire pour assurer les permanences du lundi et du vendredi de la mi-août à mi-novembre.

Aménagement du bureau d'accueil avec du nouveau mobilier.

Fréquentation

Nombre de visites enregistrées au 01/09/23 : 129. Nombre de visiteurs : 411.

Provenance : une très grande majorité provient de notre région, voire de notre commune et des communes voisines.

Les demandes concernent principalement :

1. les balades et les cartes de promenade ;
2. la location des vélos électriques ;
3. Sentiers d'Art ;
4. les carnet d'aventures.

Top des ventes au point info tourisme :

1. Carte IGN Ohey : 62 exemplaires ;
2. Carte Sentier d'arts : 41 exemplaires ;
3. Carnet « Mes Aventures » : 9 exemplaires ;
4. Livre Gabrielle De Monge : 8 exemplaires.

Location des vélos électriques

Il y a eu 30 locations en 2023 contre 21 en 2022. Ce qui représente une recette de 720,00 euros. Cependant, nous sommes en pleine analyse pour offrir un service de dépôt chez les opérateurs.

Collaboration avec la Maison du Tourisme Condroz-Famenne

- Sentiers d'Art :

Participation du personnel du Syndicat d'Initiative a sélection de la nouvelle œuvre.

Soutien à la création de la nouvelle fresque murale intitulée « La Grande Parade » réalisée par l'artiste français Thomas Dityvon, sur le mur de la salle des fanfares. Aide logistique conséquente de notre ouvrier pendant la réalisation de cette œuvre. L'inauguration de la fresque a eu lieu le 10 juin dans nos locaux, en collaboration avec la Maison du Tourisme. Cette inauguration a accueilli plus ou moins 80 personnes. De plus, le 20 août une balade inaugurale a eu lieu suivi d'un goûter. Cette dernière a accueilli plus ou moins 15 participants.

- Journée des Partenaires de la Maison du Tourisme du 15 novembre : participation de la coordinatrice.

Le groupe de travail Sentiers – Dossier « Balisage »

Pour ce dossier, 3 réunions ont eu lieu cette année :

Validation des projets de balisage. Une proposition de balisage pour la bois d'Haillet sera envoyé en décembre au Collège communal.

Balades thématiques :

- Cimetière ;
- Paysage ;
- Champignons ;
- Goesnes « Oh la vache » ;
- Goesnes « Balade nature ».

Au vu du succès de cette année, les balades seront repropoées l'année prochaine.

Concours des boîtes aux lettres fleuries :

Création d'un règlement et réflexion.

Patrimoine et petit patrimoine

1. Recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW).

Sous l'égide de Qualité Village Wallonie. Appui du SI pour la constitution des groupes de bénévoles. Accueil de la formation théorique dans nos locaux. Travail de repérage et de collecte d'informations par des bénévoles du SI. Evelette, Goesnes, Jallet.

2. Travaux de restauration du petit patrimoine par l'ouvrier du SI :

- Remise en état de la pompe de Goesnes ;
- Chemin de la grande fontaine ;
- Remplacement d'une borne en pierre taillée à Tahier ;
- Remise en état du site de la Pierre du Diable ;
- Sauvegarde et remise en état des rails et wagonnets de Ladrée ;
- Remise en état de la croix du curé Claes à Jallet ;
- Restauration des portes et boiseries intérieures de la chapelle du Sacré Cœur ;
- Refabrication de la potale du vieux tilleul.

Expositions

L'intention est de faire vivre nos salles d'exposition en offrant une vitrine à des artistes et artisans d'Ohey et de la région tout en alternant avec d'autres types d'expositions consacrées notamment au patrimoine local. L'échange est basé sur une mise à disposition gratuite de nos salles et de notre matériel d'exposition.

L'année 2023 a accueilli 8 expositions :

- Les aquarelles de Françoise Mathot ;
- Les photographies de Dany Khol ;
- Céramique et Art Floral de Frédérique Dortu, Ludi Detiers & Françoise Albinovanus ;
- Un regard posé... de Annick Ranwez et Michel Wittek ;
- Tableau et peinture sur verre de Kinga Van Lancker – Bielerzewska ;
- Les illustrations de Maud Roegiers ;
- Les 100 ans du Corso Fleuri ;
- Les acryliques et sculptures de Myriam Knipping et Jean-Marie Saintes.

Les visiteurs sont essentiellement la famille et les amis des exposants.

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne

Le bureau d'accueil et informations

Accueil touristique conjoint avec l'Office du Tourisme de Ciney, Place Monseu 23 à Ciney
Le bureau d'accueil et d'informations est ouvert 7 jours sur 7 selon l'horaire suivant :

En haute saison, début des vacances de Printemps et fin octobre : lundi au dimanche de 10h à 16h

En basse saison du 01/11 aux vacances de Printemps : lundi au dimanche de 10h à 14h

Fermé les 01 et 11 novembre, le 25 décembre et le 01 janvier et les dimanches de janvier, février et mars (en dehors des vacances scolaires)

Le bureau d'accueil est aménagé d'un coin « Famille Bienvenue » composé d'une étagère customisée pour y présenter les différents objets et un roll up promotionnel.

Services offerts : distribution de dépliants d'informations sur la région, vente des sacs jeux « Mes Aventures d'Enchanteur », vente des carnets d'aventures, vente des objets Mes Aventures (jeux de carte, mikado, carnets de vacances avec pochette de crayons...), vente de cartes promenades, vélo, VTT de la région, vente de Pass Chevetogne.

Nombre de visiteurs 01/01/2023 au 31/10/2023: 3647 visiteurs

Activités en 2023

Les éditions

Guide touristique

Il n'y a pas eu de nouvelle édition en 2023. Il a été édité en 2022 pour 2 ans

Distribution gratuite :

- Dans les MT, SI et OT de la région
 - Attractions/musées/ boutiques, magasins, ...
 - Sur demande par mail ou commande via site internet
 - lors d'événements touristiques
- + livret « séjourner » avec Erratum pour les changements 2023 (cession et nouveautés)

Carte sentiers d'art

Nouvelle édition de la carte IGN Sentiers d'Art en ajoutant les nouvelles oeuvres 2023 ainsi que les nouvelles boucles

Carte promenades en condroz

Nouvelle édition de la carte IGN « Promenades en Condroz » - balades pédestres sur les communes de Ciney, Hamois et Havelange

Carte réseau points nœuds vélo

Nouvelle édition d'une carte du réseau vélo « Points-nœuds » des 7 communes de la Destination

Mes carnets d'aventures

Depuis 2021, 6 aventures sont disponibles : dans le centre-ville de CINEY, dans le bois d'Haillet (OHEY) et au Sawhis (réserve naturelle à HAVELANGE), dans le Bois de Courrière (ASSESE), dans le village de Bonsin-Chardeneux (SOMME-LEUZE) et à Mohiville (HAMOIS).

→ 2023, sortie de la dernière balade dans le bois didactique de Gesves

Diffusion payante (3€) à la Maison du Tourisme et dans les Offices du Tourisme de la zone.

Carnet FR et NL

Maison du Tourisme CONDROZ-FAMENNE

Dépliant mes aventures d'enchanteur

Distribution du dépliant reprenant les 13 balades (jeux à réaliser avec un sac de jeux, une application ou un carnet)

Diffusion gratuite à la Maison du Tourisme et dans les Offices du Tourisme de la zone + partenaires.

Création d'une collection des personnages mes aventures

Création d'une collection de « flippo » avec les effigies des personnages de Mes Aventures. L'objectif étant que les participants obtiennent un jeu complet dès qu'ils ont réalisé toutes les aventures.

Diffusion gratuite à la Maison du Tourisme et dans les Offices du Tourisme de la zone

Sacs réutilisables

Un sac pratique, attrayant et facile à emporter.

Il est offert lors de tout achat dans un bureau d'information touristique de la région et réutilisable pour les achats quotidiens.

Diffusion : dans les SI/OT et établissement Famille Bienvenue+ les boutiques du terroir.

Gratuit.

+ distribution des autres publications toujours disponibles

Les objets Mes Aventures (jeux de carte, mikado, carnets de vacances avec pochette de crayons...)

Les foires et salons

Salon Fiets en Wandelbeurs à Gand (18-19/02)

Carrefour du Tourisme à Ciney (21/03)

Les actions médias

Contacts médias- actions gratuites

Interviews divers en Radio et TV

Envoi de Communiqués de presse pour annoncer des événements, nouveautés (les nouvelles publications : Mes carnets d'aventure, nouvelles oeuvres Sentiers d'Art et autres nouvelles publications...)

LES « WALLONNEURS » <https://www.wallonneurs.be>- création d'un nouveau site internet qui reprend la présentation du projet, les profils des wallonneurs et les articles

Contact avec les wallonneurs- propositions de sorties pour un retour d'expérience et une présence sur les réseaux sociaux, sites internet,...

Actions payantes en collaboration avec Visitwallonia :

En Belgique :

Reportage radio Contact + site internet www.viziit.be + concours (Sentiers d'art et Mes Aventures)

En TV :

Différents reportages sur Ma Télé via les actions GAL (Destination Famille)

Presse écrite :

1/2 page dans la brochure Escapades 2023 de VisitWallonia (diffusion dans différents magazines sous forme d'encartage)

E-tourisme

Sites internet

Mise à jour et amélioration continue du site internet www.destinationcondroz.be

[Mise à jour du site www.mesaventures.be](http://www.mesaventures.be)

[Mise à jour du site www.sentiersdart.be avec les nouvelles oeuvres et les nouvelles boucles](http://www.sentiersdart.be)

[Finalisation du nouveau widget CIRKWI, carte interactive avec calcul et création d'itinéraires](#)

Facebook : poste régulier d'actualités, concours, infos... sur les pages Maison du Tourisme Condroz-Famenne, Mes Aventures d'Enchanteur et Sentiers d'Art

Instagram : postes réguliers sur les pages Tourisme Condroz et Sentiers d'Art

Une newsletter informatique (via MailChimp) est envoyée tous les mois en dehors de la saison touristique et tous les 15 jours d'avril à octobre.

Numérisation des circuits : l'ensemble des circuits sont numérisés sur CIRKWI et Pivot, en + de Sitytrail. Mise à jour des descriptifs.

Les expériences touristiques

CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU TRAIL & VTT EN CONDROZ

16 nouveaux parcours VTT et 24 parcours TRAIL ont été proposés par les membres du groupe de travail et sont en cours d'analyse auprès du DNF et des 7 Communes.

L'objectif est de finaliser ce dossier en 2024.

Réseautage des ambass'acteurs

Organisation d'une journée avec le réseau (balade guidée + présentation et développement d'outils spécifiques)

Collaboration à l'événement balades & vous organisé le 01/10/2023 à Crupet.

Suite et fin des installations des aires de pique-nique

14 aires de repos (2/commune)

Suivi de la fabrication et l'installation des aires :

2 aires de pique-nique ont été installées en 2023 :

A ASSESSE : à Ivoy et à Crupet à côté de l'OT et de la grotte St-Antoine

Développement sentiers d'art

4 nouvelles œuvres de Land'art dans les communes de Hamois, Somme-Leuze, Assesse et Havelange et 3 fresques artistiques sur les communes de Ciney, Gesves et Ohey

Organisation en collaboration avec les communes et les services culturels et autres associations de la semaine de résidence et des programmes d'activités + balades inaugurales.

Suivi, commandes et installation des bancs artistiques le long des promenades balisées sur les différentes communes

Destination « familles »

Les opérateurs touristiques ont continué à être sensibilisés à offrir des services adaptés aux familles et plus spécifiquement aux enfants.

Développement en cours de nouvelles aventures qui permettront de découvrir les œuvres d'art d'une manière insolite et ludique par le biais d'énigmes, questions.

Cette balade sera dédiée pour les plus petits 4-6 ans et aura pour thème : la nature, les 5 sens et le climat
Les événements

Événements

Calendrier de BALADES FESTIVES dans le cadre du projet « SENTIERS D'ART en Condroz-Famenne » sur les 7 communes : du 11/06 au 11/11 plusieurs balades proposées par les SI et OT pour présenter les nouvelles œuvres

Balades et vous (13^e édition) le 01 octobre 2023 – sur la commune d'Assesse

Réseautage des opérateurs touristiques

Organisation de 3 rencontres avec les opérateurs (visites, présentations, rencontres, ...)

Parrainage des itinéraires de promenades balisées sur le territoire

Accueil extrascolaire

Service Oh...Extra !



Informations de base :

L'accueil extrascolaire c'est quoi ?

C'est organiser l'occupation du temps libre de tous les enfants de la commune avant et après l'école, les mercredis après-midi, les journées pédagogiques, ainsi que les congés scolaires.

Par occupation organisée, on entend des activités culturelles, sportives et autres animations éducatives. L'objectif est d'éveiller les sens de vos enfants d'une façon ludique et agréable.

La commune d'Ohey a obtenu l'agrément de son premier programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) en 2005 par l'ONE. Ensuite, son renouvellement a été octroyé en 2010, puis en 2015.

La commune a également reçu l'agrément comme seul opérateur et elle reçoit les subsides pour l'accueil du mercredi après-midi ; des journées pédagogiques ; des congés scolaires et de l'accueil « matin & soir » qui est organisé dans les 4 implantations scolaires, Ohey 1 (Perwez et Évelette) et Ohey 2 (Haillot et Ohey).

Les subventions sont octroyées pour les jours d'activités scolaires et plus précisément les périodes avant et après l'école.

La subvention forfaitaire de fonctionnement est calculée par l'ONE sur base du nombre d'enfants fréquentant par jour les activités d'accueil.

Dans le cadre du travail de clarification des missions de la Coordination ATL, la commune a décidé de conventionner l'A.S.B.L. COALA ; ce service est devenu « Oh...Extra ! » en janvier 2020.

La gestion :

Des activités

En collaboration avec les accueillant.es, définir le programme des activités adaptées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, suivant les saisons et la disponibilité du car scolaire.

Réaliser un fascicule « Info Parents » ; dates des activités, grilles d'inscriptions, contacts, etc.

Le jour de l'accueil, s'assurer du bon fonctionnement et du bon déroulement de la journée ; ramassage scolaire, présence des accueillant.es, matériel adéquat, collations, déroulement des excursions, etc.

Des accueillant.es

Établir un planning pour le besoin de chaque implantation afin d'assurer un bon fonctionnement d'accueil lors des garderies matin, midi et soir et également pour les activités extrascolaires du mercredi après-midi, des journées pédagogiques, ainsi lors des accueils durant les congés scolaires.

Garderies matins et soirs

Maintenir une garderie stable, accueillante.

Temps de midi

Les repas scolaires

Chaque jour dans nos écoles, il y a le choix entre le repas tartines qui peut être accompagné d'un bol de soupe (sur commande) ou un repas chaud (potage-plat-dessert sur commande suivant le menu du mois).

Soucieuse du bien-être des enfants, la commune d'Ohey fait appel à une société qui livre des repas équilibrés et variés, tout en respectant une proportion de produits « bio ou végétarien », un potage de légumes variés et une quantité adaptée aux besoins des enfants.

Le menu avec son bon de commande est déposé tous les deux mois, dans les mallettes des enfants et est repris impérativement suivant la date indiquée sur le document. Pour un bon fonctionnement, au-delà, de cette date, les commandes ne sont pas acceptées (sauf certificat médical déposé, la veille à l'école).

En 2014, les écoles du grand Ohey ont obtenu l'approbation de l'agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, « l'AFSCA », pour servir des repas chauds, fournis et livrés dans les conditions optimales dans chaque implantation.

Les repas scolaires sont servis par la société API-Restauraton.

- Repas complet maternelle = 3,50 €
- Repas complet primaire = 4,00 €
- Potage uniquement = 0,40 €

La facturation

Via le logiciel « IMIO », les accueillant.es scan les enfants qui sont au potage entre 11h00 et 11h25 et les enfants qui sont au repas chaud entre 11h30 et 12h00.

Ces données sont envoyées quotidiennement vers le logiciel « IMIO ». Tous les deux mois, les factures sont créées via les données collectées dans le logiciel « IMIO ». L'envoi de celles-ci se fait par mail pour la plupart des parents ou par courrier.

Administrative communale

Etablir des fiches signalétiques concernant les enfants et les accueillant.es. La gestion et de la facturation de toutes les activités. Et également la gestion de tous documents obligatoires afin de maintenir les subsides octroyés par l'ONE.

Des réunions

Deux réunions de la C.C.A. ; chaque mois une réunion avec les accueillant.es ; les réunions avec l'échevin et les directeurs ; etc.

Nombre de personnes accueillant les enfants en garderie chaque matin, midi et soir dans chaque implantation ainsi que durant les activités accueil extrascolaire précitées.

- 9 accueillant(e)s contractualisées CDI : 1 à 1/3 temps, 5 à 1/2 temps, 2 à 3/4 temps, 1 à 4/5 temps
- 3 accueillantes ALE
- 2 bénévoles défrayées

Total des accueillant.es présent.es en 2023 : 14

Les formations suivies par le personnel accueillant en 2023

12 accueillant(e)s ont suivi une formation continue de 12h

7 accueillant(e)s ont suivi une formation créative de 6h

Les chiffres du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Le coût de l'accueil

Le mercredi après-midi : 5 € par enfant et de 3 € à partir du 2^e enfant.

La garderie payante : 0,060 €/min pour le 1^{er} enfant, 0,050€/min pour le 2^e enfant et 0,040€/min à partir du 3^e enfant.

La journée pédagogique : 10 € par enfant et de 8 € à partir du 2^e enfant.

La journée complète durant les congés scolaires : 10 € par enfant et par jour.

La garderie durant les congés scolaires : 2,5 € par enfant.

Les ateliers : 25 € pour 10 ateliers.

Accueil Temps Libre
La commune d'Ohey soutient la formation de ses jeunes animateurs

Tu es une jeune oheytoise âgée de 16 ans ou + ?
Tu aimes le contact avec les enfants et tu souhaites accrocher une expérience de plus à ton arc ?
Rencontrer d'autres jeunes qui partagent ton goût pour l'animation t'intéresse ?
Alors ceci t'intéressera certainement !

La commune d'Ohey propose un soutien financier de 100 € aux jeunes oheytois (dès 16 ans) qui souhaitent se former à l'animation d'enfants en Centre de Vacances.
N'hésite pas à contacter la coordination ATL de ta commune pour plus de précisions sur la procédure et sur les lieux de stages agréés à Ohey !

Voici la marche à suivre

- Choisir un organisme habilité et s'inscrire à la formation d'animateur de Centre de Vacances.
↓ Payer la formation dans son intégralité.
- Suivre la formation et postuler aux places de vacances organisées sur la Commune d'Ohey.
↓ Réaliser ton stage à Ohey.
- Envoyer ton dossier de candidature pour obtenir le remboursement de 100 € sur les frais de la formation.

Organismes présents à Ohey :
Coolabo
Garderies
Les Vacances d'Ohey

Ton dossier comprendra :

- Une lettre de motivation (tu poses y expliques ton parcours, ta démarche).
- La preuve de ta candidature à un poste d'animateur au sein des places de vacances organisées sur la Commune d'Ohey.
- La preuve de paiement des frais de la formation par un organisme habilité.
- Une copie de ton inscription à une formation d'animateur qui précède les coordonnées de l'organisme et les dates de formation.

 Ce dossier est à adresser **AVANT** le 1^{er} lundi d'octobre à :
Echevinat de la Jeunesse
Administration de la Coordination ATL
Place des Ouhaves 90
53301 Ohey

Les 10 premières inscriptions COMPLETES (place de la Poste faisant 50) donnent lieu à un avantage financier

Charlotte ALEXANDRE
Coordination Accueil Temps Libre Ohey
☎ 085 82 44 96 ☎ 0476 968 424 ✉ charlotte@coolabo.be
Rue du Tilleul, 95 – 5330 Ohey (bâtiment situé à côté de la Maison Rasoux)
Photo : Coolabo Studio sur Peapik.com

Nombre d'enfants présents en accueil extrascolaire		
Mercredi après-midi :	422	Enfants présents
Journées pédagogiques :	96	Enfants présents
Congés scolaires :	122	Enfants présents
Garderies matins & soirs payantes :	+/- 50	Familles présentes
Ateliers :	158	Enfants présents
Total des présences en 2022-2023 :	848	Présences

Toutes les factures sont encodées sur le logiciel de la commune.

Maison des jeunes du Grand Ohey a.s.b.l.

Qui sommes-nous ?

MJGO A.S.B.L. (anciennement MJÉvelette)

Siège social : 26 rue du tige 5350 Évelette
Téléphone : 085/713.783 - GSM : 0491.10.72.69
Email : mjevelette@gmail.com
Site internet : www.mjevelette.be
N° Entreprise : 0412 426 974



Début 2023, notre A.S.B.L. a changé de nom et s'appelle désormais Maison des Jeunes du Grand Ohey (en abrégé MJGO A.S.B.L.) afin d'être clairement identifiée au niveau de nos deux lieux d'accueil comme un seul et même acteur jeunesse travaillant sur le territoire de notre commune.

Nous sommes un Centre de Jeunes reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles en "catégorie 2" dont les missions sont définies par le décret des Centres de Jeunes de la FWB. Par cette reconnaissance, nous bénéficions d'une subvention annuelle de fonctionnement et d'une subvention annuelle emploi pour 2,5 ETP.

La finalité de notre travail :

Accompagner les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, actifs, critiques et engagés dans la construction d'une société et d'un monde meilleur en étant une MJ dynamique où les jeunes aiment se retrouver, où les jeunes peuvent donner leur avis, parler de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils veulent, où ils peuvent s'engager et assumer différentes responsabilités.

Notre mission est de :

- Développer un travail d'animation en faveur des jeunes dans l'entité d'Ohey et ses environs en organisant l'accueil des jeunes (priorité est donnée aux 12 - 26 ans), en favorisant leur participation à la programmation et à la réalisation d'actions collectives d'animations socio- culturelles répondant aux besoins généraux et spécifiques de notre milieu d'implantation ;

- Promouvoir toute action, projet, service qui permet aux jeunes de développer les valeurs de solidarité, d'accéder à l'autonomie et de poser des choix pour un engagement responsable dans la société,
- Promouvoir, défendre une politique de jeunesse intégrant le développement d'une société qui favorise l'exercice de la participation active, individuelle et collective des jeunes à tous les niveaux, dans le respect des libertés démocratiques

Nous proposons aux jeunes :

- Un lieu de vie qui bouge où le jeune est acteur et pas simple consommateur. L'équipe d'animation a pour mission de proposer des activités, des ateliers et des projets aux jeunes mais également de répondre à leurs attentes en les impliquant dans la réalisation de leurs activités et de leurs projets.
- Des sorties-loisirs, des projets, des séjours à pied ou à vélo, des sorties culturelles à prix démocratiques en lien avec nos ateliers.
- Des séances de sensibilisation et d'information abordant des thématiques touchant les jeunes en collaboration avec l'A.S.B.L. Infor Jeunes Huy et le Planning Familial de Ciney.
- Des permanences d'accueil à Évelette et à Haillot: moments privilégiés de rencontre où les jeunes viennent se défouler, discuter, se poser, écouter de la musique, jouer au kicker, ... Un membre de l'équipe d'animation est toujours présent pour accueillir les jeunes, être à leur écoute et favoriser un climat relationnel bienveillant.
- Des ateliers hebdomadaires à Évelette et à Haillot : Théâtre – Créarécup - Breakdance – Hip-Hop – Ragga - Modern'jazz -StreetDance – Cirque – Eveil à la danse.
Ceux-ci ont pour objectif de favoriser la rencontre entre les enfants, les jeunes de notre commune et de sa périphérie afin de leur permettre de découvrir, apprendre, maîtriser une discipline artistique. Nous souhaitons que nos ateliers soient également un lieu de rencontre où les jeunes aiment venir, apprennent à vivre avec les autres, à grandir humainement et artistiquement.

Pour atteindre ces buts, voici nos axes de travail :

1. Les permanences d'accueil des jeunes. (16h/semaine pour nos deux implantations)
2. Les ateliers hebdomadaires. (23h30/semaine) – Danse, cirque, théâtre, créarécup
3. La participation des jeunes dans nos structures. (Conseil des Jeunes, Organe d'Administration et Assemblée Générale)
4. La participation des jeunes dans les projets.
5. Les séjours, les semaines d'activités durant les congés scolaires de 15 jours
6. L'implication de notre MJ dans la vie locale
7. Activités de loisirs ou culturelles
8. Information

Nous fonctionnons en saison culturelle du mois d'octobre au mois de septembre de l'année suivante.

Différents moments importants balisent notre année :

- Pendant le congé de Détente, nous organisons le carnaval des enfants
- Fin mai, nous organisons le spectacle des ateliers cirque et théâtre à la MJ.
- Fin septembre, nous organisons le spectacle annuel des ateliers danse au centre culturel d'Andenne.

Nos implantations

Évelette



Haillot



Notre travail s'effectue dans deux implantations sur le territoire de la commune d'Ohey:

- A Évelette , 26 rue du tige 5350 Évelette
- A Haillot rue de Nalamont 5351 Haillot juste à côté de l'école primaire. (DP Décentralisation)

Notre seconde antenne a été créée à Haillot afin :

- d'atteindre nos objectifs en terme de nombre d'heures d'accueil hebdomadaires imposées par la FWB
- d'être plus proche des villages où résident la majorité des jeunes de notre commune.
- de toucher un nouveau public qui ne fréquente pas notre MJ à Évelette en raison de son éloignement géographique.
- d'apporter une réponse au problème de mobilité des jeunes au sein de notre commune.

Pour éviter l'isolement des publics de nos deux implantations, nous avons pour objectifs de favoriser la rencontre et les interactions entre ceux-ci lors des gros accueils à thèmes, de l'organisation des sorties de loisirs ou culturelles, de nos séjours, lors de la participation aux grands moments de la vie de notre association, par l'implication des jeunes de nos deux antennes dans la composition du conseil des jeunes.

Nombre de membres fréquentant nos deux implantations et participant à nos accueils et/ou à nos ateliers en 2023. (saison culturelle 22-23)

- 4-8 ans : 42
- 9-11 ans : 73
- 12-18 ans : 160
- 19 ans et + : 44

Total membres : 319 dont 216 filles et 103 garçons.

Nombres de familles : 262

Origine géographique des familles

OHEY	Andenne	Barsy	Bonneville	Ciney	Courrière	Coutisse	Crupet	Emptinne
Erezée	Évelette	Faulx-les-Tombes	Florée	Gesves	Goesnes	Haillot	Hamois	HAUT BOIS
Havelange	Huy	Jallet	Leignon	Libois	Perwez	Seilles	Vierset Barse	Namur
Maibelle	Méan	Miécret	Natoye	Ossogne	Polleur	Sorée	Sclayn	Tihange
Marchin	Schaltin	Pailhe						

Nombre de familles habitant la commune : 192 soit 73 %

Nombre de familles habitant en dehors de la commune : 70 soit 27 %

Le personnel

L'équipe d'animation est composée de 6 salariés (5 ETP).

- Une employée administrative. (26h36/sem - APE)
- Un animateur à 1/2 TP (APE) et une animatrice (26h36/sem – FWB) pour notre décentralisation à Haillot.
- Un animateur à 4/5 TP(FWB), une animatrice à 4/5 TP (APE) et un animateur 1/2 TP(APE) pour l'implantation à Évelette .
- Un TP animateur-coordonnateur. (FWB)

13 personnes encadrent nos ateliers : 3 membres de l'équipe d'animation, 4 intervenants externes et 5 anciennes danseuses de notre MJ (- 26 ans), un ancien membre de notre atelier break (- 26 ans)

Les moyens Financiers

Les dépenses annuelles de notre A.S.B.L. s'élevaient à 435.000 € en 2022. Celles-ci sont couvertes en grande partie par des subventions de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Wallonie et de la Commune d'Ohey.

Nos partenaires:

- La Fédération des Maisons de Jeunes. (FMJ)
- Le Centre Culturel d'Andenne.
- Le Planning Familial de Ciney.
- La coordination ATL. (Coala A.S.B.L.)
- InforJeunes Huy

En tant qu'acteur jeunesse reconnu par la FWB sur le territoire de la commune d'Ohey, l'A.S.B.L. MJGO contribue quotidiennement au développement de la politique communale de jeunesse.

Nos axes de travail en 2023

AXE 1 : les permanences d'accueil des jeunes dans nos deux antennes.

Pour rappel, une permanence d'accueil est un temps durant lequel une MJ est ouverte avec accès libre pour les jeunes et durant lequel un(e) animateur(trice) est présent(e) pour les accueillir, faire connaissance, les écouter, discuter avec eux, favoriser un climat relationnel bienveillant.

Un cadre accueillant leur est proposé avec des jeux de société, kicker, billard et possibilité de boire un verre + petite restauration, ...

Durant ce temps les jeunes ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, de se défouler, se poser, d'écouter de la musique, faire un billard, ...

Nos permanences d'accueils ne se déroulent pas durant les congés scolaires, cette période étant privilégiée pour l'organisation des séjours, des sorties exceptionnelles, de projets et de nos semaines d'animation.

Objectifs de nos permanences d'accueil:

- Assurer et dynamiser des permanences d'accueils en adéquation avec les réalités des publics de notre zone d'action.

- Renouveler ou fidéliser le public de nos deux implantations
- Être à l'écoute des jeunes, de leurs attentes et de leurs préoccupations.
- Rendre nos espaces d'accueils attractifs et les aménager en y associant les jeunes.

Nous proposons 5 jours de permanences d'accueil soit 14h/semaine et depuis septembre 2023, 16h/semaine. Total pour l'année : 518h/an

Durant les mois d'été, notre fonctionnement est différent. Nos ateliers, permanences d'accueil sont suspendus et nos priorités sont les suivantes : l'organisation de stages ou semaines d'activités ou des séjours en Belgique ou à l'étranger.

Nos permanences d'accueil à Évelette

- **Le mercredi de 14h30 à 17h30** (Modification de l'horaire en septembre 2023 :15h à 17h30 en raison du changement d'horaire de l'atelier théâtre)



Une permanence d'accueil est spécialement organisée le mercredi après-midi pour les enfants de 10-12 ans.

Notre objectif en 2023 concernant cette génération présente en 2021-2022, était d'attirer de nouveaux jeunes au sein de celle-ci car nous savions qu'une partie d'entre-eux quitteraient progressivement la permanence du mercredi pour venir aux accueils du vendredi soir ouvert aux jeunes en âge d'être en 1^{re} secondaire.

Chaque semaine, l'équipe a mis en place des accueils à thèmes en accord avec les envies des jeunes: MJ got talents, blind tests, cache-cache géant, jeux d'enquête, jeux dans le village, accueil Halloween, combat médiévaux, opération Be Wapp, un gros accueil fin juin « L'Oasis »,...

Une vingtaine de jeunes ont été régulièrement présents avec une fréquentation moyenne de 11 jeunes. Un bon équilibre filles-garçons est observé.

En septembre 2023, comme prévu plusieurs jeunes sont passés de l'accueil du mercredi à l'accueil du vendredi.

Conséquence une augmentation importante du nombre de jeunes le vendredi soir à l'accueil dès la rentrée en septembre mais la permanence du mercredi s'est vidée.

A la mi-octobre 2023, nous avons donc décidé en équipe, d'ouvrir l'accueil du mercredi aux jeunes dès 9 ans. Quelques nouveaux jeunes commencent à venir. Un gros travail de relance est en cours et devra se poursuivre durant toute la saison culturelle 2023-2024.

A ce travail d'accueil pour la saison 2023-2024, viendra s'ajouter, l'organisation d'activités ponctuelles, de sorties spécifiques pour cette tranche d'âge 9- 12 ans.

En MJ rural, les fluctuations de public sont fréquentes. Elles sont le plus souvent dues à la réalité démographique de la zone d'action mais également à l'augmentation de l'offre de loisirs ou sportifs sur notre territoire et sa périphérie. Il est donc nécessaire d'envisager un renouvellement perpétuel du public d'accueil. C'est pourquoi nous travaillons avec des jeunes de moins de 12 ans.

Pour toucher un nouveau public, chaque année nous essayons d'améliorer nos outils de boî,,,,,, afin d'avoir une visibilité la plus large possible auprès de la population locale.

- **Le vendredi de 17h à 22h**



Une permanence d'accueil est organisée le vendredi à Évelette . Pour participer à cet accueil, il faut avoir 13 ans ou être en 1re secondaire. (Age maximum 17 ans).

Notre objectif en 2023 concernant ce public était de fidéliser les jeunes présents depuis la saison passée tout en accueillant, dès septembre, les aînés de la génération des 10-12 ans qui venaient à l'accueil du mercredi.

De janvier à juin 2023, le nombre moyen de jeunes présents était assez fluctuant pouvant varier de 6 à 17 jeunes.

Dès la rentrée de septembre 2023, plusieurs jeunes de la génération des 10-12 ans ont rejoint la permanence du vendredi. Les plus âgés qui étaient déjà présents le vendredi soir, sont restés tout en amenant de nouveaux jeunes avec eux.

Fréquence moyenne de la permanence du vendredi soir : 15 jeunes

Dan son travail, l'équipe d'animation pratique types d'approches pour les accueils.

D'une part, il y a les accueils « libres » favorisant la rencontre entre les jeunes et des activités à la carte (billard, kicker, matériel sportif, jeux de société, ...).

D'autre part, l'équipe propose des accueils à thèmes ou avec des animations plus exceptionnelles, en essayant de rencontrer les envies des jeunes :

- Les jeunes sont nombreux lors de nos gros accueils à thèmes comme : Halloween, Noël, Fin des examens appelé « Oasis ».
- Des accueils spéciaux « Information – sensibilisation – découverte » avec, en invité, : le planning familial de Ciney, InforJeunes Huy, des représentants du staff du BlueBird Festival. Ces accueils n'ont malheureusement pas rencontré le même succès que les années précédentes. Toutefois nous maintiendrons ce type d'accueils durant la saison 2023-2024 cette année.
- Nous avons organisé des accueils "discut" qui ont remplacé, jusqu'en juin 2023, les réunions du Conseil des Jeunes. Durant ces accueils « discut » nous avons pu échanger avec les jeunes sur des idées de projets, l'agenda des activités, la vie de la MJ en général. Depuis septembre 2023, un travail est mis en place pour rétablir un véritable Conseil des Jeunes. Cela sera abordé plus bas dans ce rapport.
- Des accueils participatifs : aide à la déco de nos accueils à thèmes, préparation de panneaux photos pour le spectacle danse, ...

Tout ce travail nous a permis de fidéliser de 15-20 jeunes.

On observe une assez bonne mixité d'âge au sein des permanences d'accueils du vendredi.

Nos permanences d'accueil à Haillot



L'équipe de Haillot est composée d'un animateur 1/2 TP et d'une animatrice responsable de projet à 3/5 TP

Nos permanences sont ouvertes :

Le mercredi de 14H à 17H. Depuis début septembre 2023, nous avons décidé de modifier notre horaire pour toucher plus d'enfant. Nous allons tester pendant 4 mois l'ouverture de l'accueil dès 12h afin de permettre aux enfants de pouvoir venir directement dans nos locaux après l'école.

Le samedi de 14H à 17H.

Notre objectif principal en 2023 comme en 2022 était de renouveler notre public après les années Covid qui avait mis à mal notre décentralisation à Haillot. Nos locaux se trouvant à côté de l'école de Haillot, nous avons décidé de miser sur un public plus jeune, les 9-12 ans, en vue de reconstituer au fil des années, un public de jeunes de 12 ans et plus.

Pour cela, nous avons mis en place des activités variées pour cette tranche d'âge durant nos permanences d'accueil tout en maintenant la possibilité aux jeunes de plus de 12 ans de pouvoir continuer de fréquenter nos locaux.

Les parents et les jeunes reçoivent les informations concernant nos permanences et nos programmes par sms, via notre page Facebook et via le site internet de la MJGO.

Les activités mensuelles sont également annoncées à l'avance par le biais d'affiches mises en évidence sur les fenêtres de nos locaux. Un petit sms de rappel est envoyé en début de semaine aux jeunes et aux parents.

Durant les congés de Carnaval – Pâques – Toussaint, des semaines d'activités à la carte ont été organisées et ont rencontré un certain succès. Celles-ci ont permis de mixer le public de nos deux implantations mais également de toucher quelques nouveaux enfants ou jeunes.

Depuis janvier 2023, 55 jeunes ont passé au moins une fois la porte des locaux dont 38 garçons. 12 enfants et jeunes âgés entre 8 et 21 ans fréquentent régulièrement nos locaux à Haillot.

L'esprit du local étant « un local par les jeunes, pour les jeunes » l'équipe d'animation invitent les enfants et les jeunes à participer aux rangements des locaux, à des temps de discussion pour échanger sur la vie du local, les attentes en terme d'activités, de sorties, le retour des enfants et des jeunes sur les activités proposées,...

Pendant les permanences, les enfants et les jeunes sont libres d'aller et venir dans les locaux. Ils peuvent arriver avec leurs idées, leurs jeux, ... Les jeunes jouent au kicker, vont sur le terrain de multi-sports, écoutent de la musique, papotent, ...

Nous mettons à leur disposition du matériel sportif, (ballons, raquette, filet, Molky, jeu du roi, Kickers, billard indien, ...) du matériel créatif (peinture, marqueurs, feuilles, des craies et un grand tableau, colle, ciseaux, pistolet à colle,...), une armoire jeux de société, un baffle JBL, du matériel de cuisine (bols, ingrédient de base, un petit four, un micro-onde, un frigo, ... Tout ceci est en « libre-service ».

Lors des gros accueils comme Halloween, Noël, ou encore l'accueil fin des examens « Oasis », les jeunes d'Haillot sont invités à rejoindre ceux d'Évelette pour profiter ensemble des activités.

Activité Minifoot en collaboration avec le centre sportif d'Ohey



Objectifs

- Répondre à la demande des jeunes
- Organiser une activité prioritairement destinée à toucher un public de garçon car notre MJ est principalement fréquentée par des filles en raison de nos ateliers danse.
- Fidéliser une dizaine de jeunes
- Aller à la rencontre d'autres jeunes en participant à des tournois Inter M.J.S.
- Organiser notre tournoi inter M.J.S.

Nombre de jeunes touchés par cette activité : 15 jeunes Certains de ces jeunes sont présents depuis 2021 année.

Age : de 14 à 18 ans

Nombre de jeunes venant régulièrement le mercredi : 8 jeunes de 15 à 18 ans

Participation à la rencontre Inters M.J.S. au centre sportif de Marche en Famenne, le 21 avril 2023. Nous avons participé au tournoi amical des jeunes de la MJ du Goéland le 28 avril 2023 qui s'est déroulé dans le hall des sports du Collège Saint-Quirin à Huy

Le 28 mai nous avons organisé un tournoi inter MJ, le goéland, la MJ de Saint George étaient présentes + 2 de nos équipes MJGO.

Dès le mois de septembre 2023, nous avons relancé l'activité mini foot en collaboration avec le centre sportif d'Ohey. Le public de cette activité reste stable : 8 jeunes viennent régulièrement et il a 15 inscrits.

L'organisation des gros accueils

Ceux-ci sont des moments privilégiés et récurrents dans la vie de la MJ favorisant la rencontre entre les jeunes de nos deux antennes. Ils sont également organisés en vue de toucher de nouveaux jeunes.

Accueil « Oasis ».



Cette journée haute en couleur est devenue un incontournable de la vie de notre MJ. Ambiance estivale, jeux d'eau, modules gonflables, défis sportifs, espaces cosy, tattoo, bar et petite restauration, blind-test, ambiance musicale... Tout a été mis en place pour que les jeunes passent un bon moment ensemble. Pour l'équipe d'animation, c'est parfois l'occasion de rencontrer de nouveaux jeunes, de discuter avec eux.

Pour la seconde année consécutive, nous avons ouvert cette activité aux jeunes des MJs de notre région. Six jeunes et un animateur sont venus du Foyer des Jeunes d'Havelange. 60 jeunes au total de 10 à 20 ans ont participé à ce gros accueil initialement prévu fin juin mais en raison de la mauvaise météo a dû être déplacé fin août.

Accueil spécial Halloween le 27/10/2023



Chaque année, nous organisons un accueil spécial Halloween. Au programme cette année :

Accueil des jeunes de 9 à 12 ans de 14H à 17H avec les activités suivantes : Grimage, préparation d'un goûter sur le thème d'Halloween, concours de déguisement, petit jeu sur le thème d'Halloween.

Jeunes présents : 16 jeunes

Filles – garçons : 11 filles & 5 garçons

Accueil des jeunes de 13 ans et plus de 18H à 22H avec les activités suivantes : Concours de déguisement, grimages, préparation du buffet de l'horreur, projection film d'horreur.

Jeunes présents : 17 jeunes âgés entre 12 et 17 ans

Filles – garçons : 10 filles et 7 garçons

AXE 2 : Les ateliers hebdomadaires (4 à 30 ans)

L'organisation d'ateliers hebdomadaires au sein de notre MJ a pour objectifs de :

- Favoriser prioritairement la rencontre entre les enfants et les jeunes de nos villages.
- Permettre aux membres de nos ateliers de découvrir, apprendre ou se perfectionner dans une technique d'expression artistique.
- Mettre les membres de nos ateliers en projet par le biais de la création de spectacles de fin de saison : le spectacle de l'atelier cirque et des ateliers théâtre qui a été présenté le 4 juin 2023 dans la salle de notre MJ et le spectacle des ateliers danse qui a été proposé lors de deux représentations au centre culturel d'Andenne les 22 et 23 septembre 2023. Ceux-ci sont une « vitrine » du travail mené par notre MJ

Nos ateliers se déroulent 6 jours par semaine pour : 21h45 / semaine et 717h45 / an

L'ensemble de nos ateliers sont donnés dans nos locaux à Évelette durant la saison culturelle d'octobre 2022 à septembre 2023 .

Nombre d'inscrits par atelier

- atelier éveil à la danse (4 à 6 ans) : 21
- atelier Breakdance (7 à 19 ans) : 13
- 6 ateliers moderjazz (7 à 40 ans) : 78

- 2 ateliers Ragga (14 à 40 ans) : 29
- atelier streetdance (9 à 15 ans) : 18
- 2 ateliers Théâtre (9 à 13 ans) : 18
- atelier Hip-hop (9 à 13 ans) : 11
- atelier cirque (12 à 17 ans) : 8
- 3 ateliers créarécup (9 à 16 ans) : 23

Nombre total de membres dans nos ateliers : 167. (certains membres participent à plusieurs ateliers)

Chaque année, nous organisons une journée porte ouverte afin de faire connaître notre MJ et faire découvrir nos ateliers hebdomadaires.

AXE 3 : La participation des jeunes dans nos structures

Objectif : Favoriser la participation des jeunes dans nos différentes instances de décisions : groupe projet, Conseil des Jeunes, Assemblée Générale, Conseil d'Administration.



Le conseil des jeunes

De janvier à juin 2023, le Conseil des Jeunes a été remplacé par des moments de discussion durant lesquels nous avons écouté les jeunes, notés leurs attentes en termes d'activités, projets, sorties.

Pour préparer la nouvelle saison 2023-2024 nous avons invité tous nos membres de 12 ans et plus le vendredi 30 juin tous nos membres de 12- à 18 ans à participer à une rencontre « festive et réflexive ». Au programme : goûter et souper offerts, temps de discussion en sous-groupes avec les membres de l'équipe d'animation et jeux. 23 jeunes étaient présents.

Cette rencontre avait pour but de récolter les attentes et envies des jeunes par rapport à différentes thématiques de la vie de la MJ : l'organisation des permanences d'accueils, les activités pendant les congés, la place des jeunes au sein du fonctionnement de la MJ, les locaux,.... Une grande quantité de matière a été récoltée et synthétisée pour être présentée à l'ensemble des jeunes en septembre lors d'une journée spéciale « détente et réflexion » qui s'est déroulée le 27/9 dans nos locaux à Évelette . Celle-ci n'a malheureusement rassemblé qu'une dizaine de jeunes.

De ces deux moments importants de discussion avec les jeunes a émergé la volonté des jeunes de remettre en place un Conseil des Jeunes. Une 1re réunion du CJ a été programmée pour le 7 novembre 2023 à 19h

Participation des jeunes au sein de l'AG et du CA de notre MJ.

Comme l'impose notre décret, 1/3 de notre CA est composé de jeunes de moins de 26 ans.

Encadrement de certains ateliers hebdomadaires de notre MJ par des jeunes

Des anciens jeunes de notre MJ sont également impliqués dans l'encadrement de plusieurs ateliers danses de notre MJ : Ateliers «Eveil à la danse » – ateliers Jazz Mini kids, Kids 1et kids2, Comtempo et l'atelier Breakdance jusqu'en septembre 2023. De part leur statut, ces jeunes participent aux réunions du staff des ateliers danse de la MJ et aux réunions projet spectacle annuel des ateliers de notre MJ.

La participation des jeunes à Hailot:

N'ayant pas encore de public constitué, il est difficile de parler de réelle participation structurée des jeunes à ce stade. Il est difficile pour l'équipe d'animation d'imposer des temps de réunions avec les jeunes. Des discussions ponctuelles et informelles ont lieu avec les jeunes durant un jeu ou une activité pour cerner les envies et leurs attentes.

Ces moments permettent à l'équipe de préparer les futures animations sur bases des envies des jeunes et de leurs retours sur celle déjà passées.

L'équipe d'animation rencontrent des difficultés à faire participer les jeunes et leur donner l'envie de s'investir dans ce projet de décentralisation. Les quelques jeunes venant régulièrement essayent de donner l'impulsion à leurs copains de classe, leurs voisins, leur connaissance pour nous rejoindre mais ils rencontrent les mêmes difficultés que l'équipe d'animation en terme de répondant.

AXE 4 : La participation des jeunes dans les projets

Objectif : Favoriser la participation des jeunes en les impliquant dans la préparation, l'organisation de nos actions, activités ou projets.

Les projets au sein de notre MJ sont un élément essentiel de notre travail avec les jeunes.

Ceux-ci sont formateurs, les amènent à prendre des responsabilités, à s'organiser, à respecter des engagements, à composer avec les autres pour atteindre un objectif commun. Ce sont des moments de vies intense pour les jeunes et pour notre MJ qui sont le plus souvent synonymes de souvenirs impérissables.

Le projet de spectacle des ateliers théâtre et de l'atelier cirque de la MJ



Celui-ci rassemble tous les jeunes de nos ateliers cirque et théâtre et s'est déroulé le dimanche 4 juin 2023 dans la salle de la MJ devant une centaine de personnes.

Tout au long de l'année, les jeunes des ateliers théâtre et cirque ont travaillé à la construction d'une partie de ce spectacle. Pour les ateliers théâtre, les jeunes ont créé, avec l'aide de l'animateur théâtre de la MJ, le scénario et les dialogues de leur spectacle. Ils ont ensuite travaillé la mise en scène de deux pièces de 30 à 45 minutes.

Pour l'atelier cirque, les jeunes ont travaillé leurs numéros par petits groupes et avec l'animateur ils ont décidé de lors des numéros. Durant l'année, les jeunes de l'atelier cirque ont travaillé différentes techniques de cirque comme : les échasses, la jongle, équilibre, puis Ils ont créé et répété les différents numéros rassemblant tantôt deux, trois voir six jeunes sur scène. Le clou du spectacle était deux numéros de tissus aérien créé par trois jeunes filles de notre atelier. Un jeune de l'atelier théâtre a assuré la régie lumière du spectacle de l'atelier cirque.

Plusieurs répétitions ont été nécessaire aux jeunes de nos ateliers pour assurer une présentation de qualité de l'aboutissement de leur travail de toute une saison.

Projet-jeunes : La Tanière



Ce projet- jeunes la Tanière, qui a été mis en place début 2020, était une demande des jeunes de 18 ans et plus de notre MJ qui souhaitent avoir un espace d'accueil pour eux dans la MJ. Ceux-ci occupent l'ancienne salle d'accueil qui se trouve dans l'ancien bâtiment de la MJ. Les jeunes gèrent ce projet en autonomie complète et doivent veiller au bon déroulement de celui-ci. Un membre de notre équipe d'animation étant responsable de la supervision de ce projet.

Ce projet était porté par 7 jeunes jusqu'en octobre 2023 (ci-après leur rapport annuel)

Nombres de jours d'ouverture de la Tanière

- Septembre à décembre 2022 : 9
- Janvier à mars 2023 : 5
- Avril à juin 2023 : 6
- Juin à octobre 2023 : 1 (habituellement la Tanière réouvre début octobre mais cette année les jeunes ont pris la décision de reporter cette ouverture à début novembre)

Cette année nous avons organisé à plusieurs reprises des soupers entre nous qui ont eu beaucoup de succès. Nous avons poursuivi l'embellissement du local mis à notre disposition en créant et mettant en place à trois endroits notre logo.

La fréquentation moyenne de septembre 2022 à septembre 2023 : 15 personnes avec un maximum atteint cette année était lors de notre souper barbecue en mai où 32 personnes étaient présentes

Age : 20-26 ans avec une moyenne à 22-23 ans.

Bien que la réouverture soit programmée pour début novembre 2023 (on attend la fin des kermesses), nous sommes toujours motivés pour porter ce projet et mettre en place de de belles ouvertures avec du monde, de l'ambiance, ...

Nous comptons poursuivre l'aménagement de notre local et notre investissement auprès du village notamment par une plus grande implication dans la fête du village. Nous sommes encore presque tous, investis à fond dans l'organisation du BlueBird Festival dans lequel nous avons de plus en plus de grosses responsabilités. Ce projet nous tient énormément à cœur car il est né dans notre MJ et même s'il est indépendant aujourd'hui, le fait d'y participer activement nous permet d'apprendre énormément et de poursuivre ce lien entre les deux associations. (On aimerait que la M.J. soutienne plus le projet en 2024)

La participation des jeunes dans les projets à Haillot

Comme expliqué dans les chapitres précédents. Le faible taux de fréquentation de notre antenne à Haillot n'a pas permis de mettre en place ou de réaliser des projets en 2023.

Projet spectacle annuel des ateliers de la MJ - le 22 et 23 septembre 2023 au centre culturel d'Andenne

Notre spectacle des ateliers danse est un incontournable de la vie de la MJ et est en quelque sorte notre carte de visite. Les jeunes, les encadrants et toute l'équipe de la MJ étaient ravis de présenter leur travail de toute une saison devant près de 800 personnes. Joie dans les regards, émotion, stress positif, entraide, engagement, fierté, motivation, souci du travail bien fait, rires et amusement ont été autant d'ingrédients qui ont fait de ce spectacle 2023 une belle et grande réussite.



« Je crois que toujours la danse renferme en elle-même quatre arts : La musique, la chorégraphie, la peinture et la littérature. » Le Marquis de Cuevas

Voici une citation qui représente le fil conducteur de ce spectacle 2023.

En effet, l'idée cette fois était de montrer les connexions, les interactions entre différentes formes d'art. Ainsi, au départ de la pratique artistique phare de la MJGO - la danse - nous sommes allés à la découverte d'œuvres, célèbres ou non, car nous sommes convaincus de la richesse des métissages : métissages de peuples, métissages des pratiques artistiques, etc.

Cette exploration a également plu aux jeunes des ateliers cirque qui se sont joints à l'ensemble des danseurs et danseuses de la MJ pour vous présenter le fruit de leur travail durant la saison 2022-2023.

Ainsi, comme le public a pu le découvrir, chaque chorégraphie, chaque passage circassien était inspiré tantôt par une peinture, tantôt par sculpture, ou encore par une fresque, une citation, un film... un beau voyage à travers les arts.

Ce grand projet de notre MJ avait pour buts de :

- Rassembler les jeunes de nos ateliers pour créer un spectacle collectif et pluridisciplinaire donnant une priorité au travail inter-ateliers pour favoriser le décroisement entre ceux-ci, les rencontres et les échanges entre les jeunes autour d'une création collective intégrant diverses techniques d'expression artistiques : danse – Photo/vidéo – couture.
- Impliquer les jeunes dans la création des chorégraphies, de leurs costumes et de supports photo/vidéo.
- Favoriser les interactions entre divers ateliers (danse et cirque)
- Favoriser la création de chorégraphie rassemblant plusieurs ateliers danse sur scène
- Intégrer dans le comité-spectacle des jeunes souhaitant participer à la dimension organisationnelle du projet en plus de leur participation artistique. Quatre jeunes ont participé aux différentes réunions du groupe porteur de ce projet qui est composé des animatrices et animateurs d'atelier, de la coordinatrice artistique et de membres de l'équipe d'animation.

Celui-ci s'est déroulé en 5 étapes :

- Exploration de la thématique avec les jeunes en leur proposant de faire des recherches, de se documenter sur base du fil conducteur défini avec eux.

- Organisation du projet et mise en place d'un comité spectacle intégrant des jeunes motivés par une participation organisationnelle du projet.
- Création artistique : participation des jeunes à la création des chorégraphies au sein de nos ateliers et dans le cadre de séances collectives inter ateliers, participation des jeunes à la création de leurs costumes, participation des jeunes à la réalisation de supports photo/vidéo.
- Valorisation de jeunes et de leur savoir-faire par l'organisation de deux représentations publiques (diffusion) au Centre Culturel d'Andenne.
- Evaluation : les jeunes, les différents intervenants et les membres de l'équipe de la MJ participeront aux divers moments d'évaluation prévus pendant et en fin de projet.

Notre projet en chiffres :

- 140 membres de notre MJ sur scène
- 14 ateliers qui ont présentés 37 chorégraphies
- 2 représentations de 2h au centre culturel d'Andenne avec près de 400 personnes par représentation + une exposition photos illustrant notre travail, nos actions, événements et projets de l'année

Participation actives des enfants et des jeunes dans la confection de certains costumes

Depuis plusieurs années déjà, la réalisation des costumes par nos membres dès l'âge de 10 ans est une de nos priorités. Par cette démarche, nous visons les objectifs suivants :

- Augmenter la participation des jeunes dans le projet sur les autres aspects que la danse.
- Leur apprendre différentes techniques utiles pour leur futur : bases de la couture et autres techniques créatives
- Approfondir les valeurs de vivre ensemble, entraide, écoute, partage
- Les encourager à sortir de leur zone de confort en testant des choses nouvelles
- Avoir la satisfaction du travail réalisé personnellement

Près de 200 costumes réalisés, quatre-vingts séances costumes de 3h ont été programmées de janvier à fin mai 2023 et encadrées par notre animatrice MJ de l'atelier Créa-récup.

Les jeunes de la Tanière et le BlueBird Festival

Au fil des années les jeunes de la Tanière sont passés de bénévoles du BlueBird Festival à la prise de responsabilité de plus en plus importantes au sein de l'organisation du BlueBird Festival d'Ohey. Cette édition 2023 était une année particulière car une partie des anciens responsables de l'organisation du festival avaient annoncé que c'était leur dernière année. Plusieurs membres de la Tanière ont exprimé leur intention de s'investir encore plus dans l'organisation du BlueBird Festival à Ohey qui a eu lieu en juillet 2023.

Comme en 2022, les jeunes de la Tanière ont organisé un accueil spécial BBF pour notre public de l'accueil du vendredi afin d'expliquer le projet et d'inciter les jeunes à rejoindre l'équipe de bénévole. Malheureusement à cette époque, notre taux de fréquentation à l'accueil du vendredi était faible et aucun de nos jeunes n'est venu.

Ceci n'a pas découragé certains jeunes de la Tanière à s'investir à 200% dans l'organisation du BlueBird Festival 2023 à Ohey et ils ont assumé 50 % de l'organisation de celui-ci. Par leurs engagements et leurs prises de responsabilités dans ce festival, ces jeunes de la Tanière clôture de bien belle manière leur trajet en tant que jeune de la MJ et nous pouvons dire qu'ils sont devenus de véritables CRACS

Projet Opéra



Dans le cadre de son travail de sensibilisation et d'ouverture des jeunes à la culture, à l'expression et à la création, notre MJ propose ponctuellement aux jeunes de s'investir dans un projet artistique d'envergure. Ce type de projet est riche et formateur pour les jeunes participants qui sont confrontés à la réalité des exigences professionnelles du monde artistique. Ils sont également amenés à devoir respecter leurs engagements et à se dépasser.

Depuis 2010, des dizaines de filles de notre MJ ont participé à ces projets artistiques inter-Mj appelés « Un.e Autre Opéra » coordonné par l'Opéra Royal de Wallonie-Liège et la Fédération des Maisons de Jeunes. Pour chaque projet, une centaine de jeunes de différentes MJ se retrouvaient environ deux dimanches par mois pendant un peu plus d'une année pour réaliser ensemble une création collective inspirée d'un opéra classique.

Leurs créations ont été présentées devant plusieurs milliers de personnes, dont des jeunes dans le cadre de représentations scolaires en journée et tout public en soirée.

Au vu de la réussite des projets précédents et des retombées extrêmement positives, l'Opéra Royal de Wallonie-Liège et un collectif de 5 Maisons de Jeunes dont notre MJ en partenariat avec la Fédération des Maisons de Jeunes ont décidé de renouveler une nouvelle fois cette extraordinaire aventure humaine et artistique.

Le projet débutera en janvier 2023 et se terminera en mars 2024 par quatre représentations dans la prestigieuse salle de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège (3 représentations tout public et une scolaire).

Précédemment, pour les 4 créations collectives réalisées, nous étions à chaque fois partis d'une œuvre célèbre (Carmen, La Traviata, Aïda et Don Giovanni). Cette fois, on ne partira pas d'une œuvre... La démarche est inversée... Le point de départ sera les jeunes eux-mêmes, sur base des relations humaines et des émotions diversifiées qu'elles génèrent. Que ressentons-nous lors d'interactions avec les autres ? De là, de ces échanges et réflexions se profileront des sous-thématiques et des liens avec des compositeurs et œuvres lyriques connus...

L'Opéra est par définition le royaume des émotions, c'est un art vivant. Et comme pour les projets précédents, nous serons bien dans un processus de création composé de réels échanges, de métissages, de réelles fusions entre le lyrique et les cultures et modes artistiques d'expression des jeunes.

Ce projet mélange les talents des jeunes (danse, chant, théâtre, musique, cirque...) avec l'art lyrique et leur permettra de vivre une expérience artistique unique.

80 jeunes issus de plusieurs MJs de la FWB portent ce projet appelé « Opéra en Fusion » vingt membres de notre Mj de 15 à 40 ans se sont inscrits et participent aux rencontres de travail à Liège à raison de deux dimanches par mois de 10h à 17h. Ce projet se terminera en mars 2024 à l'Opéra de Liège avec une représentation scolaire et deux représentations tout public. Public touché : 3.000 personnes.

AXE 5 : Les séjours

Objectifs :

- Favoriser la rencontre entre les jeunes de notre MJ ou d'autres MJs.
- Proposer aux jeunes de vivre des vacances autrement.
- Favoriser l'entraide, le vivre ensemble, la prise de responsabilité et le dépassement de soi

Ce sont des moments de vie en groupe riche en souvenirs et en apprentissages en terme de socialisation pour les jeunes. Cette année, nous avons organisé trois séjours et participé à deux séjours InterM.J.S. .

Organisation du camp rando de la MJ du 2 au 6 mai 2023



Objectifs :

- Préparer les jeunes à un camp rando dans les Vosges en 2024
- Sensibiliser les jeunes à vivre un moment de vacances autrement dans un autre rythme en voyageant à pied et en empruntant un maximum de voies reculées en parfait immersion avec la nature.
- Favoriser le vivre ensemble, l'entraide, la discussion, le partage et le dépassement de soi.
- Favoriser une déconnexion avec la vie quotidienne favorable à l'introspection et au partage de ressentis
- Sensibiliser les jeunes à la gestion des déchets
- Amener le jeune à distinguer ce qui est essentiel et accessoire (entre autres pour constituer son sac de rando)
- Travailler l'autonomie des jeunes afin de s'adapter au mieux aux situations qui se présentent
- Améliorer ses compétences propres à la randonnée : orientation, survie en pleine nature,...
- Découvrir une région au grand attrait naturel
- Sortir des murs de la MJ, aller à la rencontre de jeunes de la MJ de Beauraing

Le camp randonnée de la MJ en est déjà à sa troisième édition et a trouvé un public parmi nos jeunes. Une randonnée de plusieurs jours en groupe est une expérience unique car celle-ci apprend la solidarité, la vie en groupe, la collaboration dans les tâches quotidiennes, la débrouillardise, ... C'est également une expérience à caractère introspectif qui permet de réfléchir sur soi-même et sur le monde qui nous entoure. Tous les déplacements durant le camp se faisaient à pied et aucun véhicule n'accompagnait le groupe. Les jeunes devaient transporter toutes leurs affaires (y compris l'eau et la nourriture) sur leur dos.

Cette année, nous avons fait un pas plus loin dans la pratique de la randonnée en partant 5 jours dans une région au dénivelé plus marqué et aux espaces naturels à couper le souffle. Cette préparation permettra, on l'espère, de pouvoir organiser notre camp rando en 2024 dans les Vosges. Celui-ci sera préparé en amont avec les jeunes dès janvier 2024.

Afin de renforcer l'immersion, 3 nuits sur les 4 se sont faites sous tentes. Toutefois, l'une des nuits s'est faite à la MJ de Beauraing ce qui a permis à nos jeunes de passer une nuitée dans leur réalité et de faire de chouettes rencontres.

Cette année, les étapes faisaient entre 20 et 25 km avec portage. Malgré les difficultés rencontrées, les jeunes se sont montrés solidaires et ont surmonté ce défi.

Pour l'an prochain, nous avons le souhait d'impliquer davantage les jeunes dans la préparation du camp et de les mettre en projet dès le mois de janvier.

Nombre de jeunes : 7 jeunes (6 garçons et 1 filles). Age : Entre 15 et 18 ans

Camp vélo 2023 dans le nord de la France



Objectifs

- Favoriser le dépassement de soi
- Sortir le jeune de sa zone de confort
- Initier les jeunes à un outil de navigation sur leur smartphone
- Valoriser le vivre ensemble
- Favoriser l'autonomie, la solidarité et la cohésion dans le groupe dans les tâches quotidiennes du camp

Cette année le camp itinérant à vélo organisé par notre MJ c'est déroulé du 9 juillet au 17 juillet et a permis aux jeunes de 14 ans à 17 ans de découvrir la région de Calais, Boulogne sur mer, Dunkerque. Ils ont parcouru 325 Kms.

Durant ce séjour, les jeunes ont pu participer aux activités suivantes : visite du plus grand aquarium d'Europe Nausicaa à Boulogne-sur-Mer, ils ont fait du char à voile, du tir à l'arc, du Funboat, visiter du Musée 39-45 à Ambleteuse, randonnée à pied du Cap Blanc Nez,...

Nombre de jeunes inscrits : 3 garçons et 7 filles - Ages

Mini camp à la mer du Nord du 31/7 au 2/8/2023 (dès 10 ans)



Objectifs :

- Favoriser le vivre ensemble et la cohésion du groupe au sein de nos jeunes fréquentant nos permanences d'accueil du mercredi
- Toucher de nouveaux jeunes
- Sortir le jeune de sa zone de confort

Diverses activités ont été programmées pendant ce séjour : parcours accrobranche, visite de l'aquarium de Nieuwpoort, construction d'un radeau, cuistax, plage et logement durant 3 jours dans une péniche.

Nombres de jeunes inscrits : 6 garçons, 6 filles

Séjour inter MJ

Objectifs spécifiques aux séjours InterM.J.S. : sortir de nos murs et aller à la rencontre de jeunes d'autres M.J.S. , partager des pratiques culturelles, faire des activités en groupe, discuter, favoriser le vivre ensemble et l'interculturalité.

Avec le Collectif « Communaut'art » et projet « Résidentiel artiste »



Le projet « Résidentiel artiste » est porté par un autre collectif, appelé « Communaut 'art ». Ce collectif regroupe une grosse dizaine de MJs venant d'un peu partout en Wallonie (Bruxelles, Liège, Namur, Brabant Wallon) dont notre MJ fait également partie. Toutes les MJs de ce collectif sont intéressées par les arts de la scène.

Le projet au cœur de ce collectif est le « résidentiel artiste ». Chaque année, un séjour résidentiel est mis en place au cours duquel les jeunes de chaque MJ peuvent échanger leurs pratiques artistiques avec les jeunes des autres MJs. Cela se fait par le biais de workshops animés par les différentes MJs. Chaque MJ propose des workshops en lien avec un ou plusieurs ateliers pratiqués chez elle.

Cette année, nous avons participé au résidentiel à Mozet entre le 9 et le 11 mai 2023

Nombre de jeunes 7 jeunes (3 garçons et 4 filles) Age :10-12 ans

Avec le Collectif des M.J.S. du Namurois

Notre MJ reste active au sein de ce collectif. Des actions inter-M.J.S., dont probablement un camp, seront envisagés avec ce collectif en 2024.

Axe 6. L'implication de notre MJ dans la vie locale

Evénement changement de nom de notre MJ



Dans le cadre du changement de nom officielle de notre MJ, une soirée officielle de passation a été organisée le 10 février 2023 dans la salle de notre MJ. Au programme : présentation de notre nouveau logo, nouveau site internet, expo rétrospective de la vie de notre MJ, discours officiel

La journée « Portes Ouvertes » de notre MJ le jeudi 18 mai 2023



Cette année, nous avons décidé d'organiser notre journée « Portes Ouvertes » le 18 mai la veille du weekend de la fête du village. Nous espérons profiter de ce jour férié pour toucher et maximum de personnes. Au programme de la journée, il y avait : découverte de nos locaux, nos activités (Expo photo- vidéos), rencontre avec les membres de l'équipe d'animation et les animateurs(trices) de ne tous nos ateliers hebdomadaires, démonstrations par les membres de nos ateliers et petit workshop pour tester gratuitement nos différents ateliers.

Le résultat fut mitigé. Nous sommes bien parvenus à rassembler une bonne partie de nos membres, mais peu de personnes extérieures à notre MJ sont venues. Nous avons toutefois pu répondre aux questions de quelques parents qui ne connaissaient pas notre MJ et une petite dizaine d'enfants ont testé certains de nos ateliers.

La participation à la fête du village



Comme chaque année, des jeunes de notre MJ ont participé au montage, au service bar et au démontage du bar de la MJ. Les jeunes et une partie de notre équipe assurent également le service bar et le service repas du souper de clôture de la fête du village le lundi soir.

Plusieurs membres de nos ateliers danse ont créé une chorégraphie Flashmob déambulatoire qui a été présentée le dimanche de la fête comme animation entre deux descentes de caisses à savon.

Un stand de présentation de la MJ a été installé dans la brocante du village le dimanche de la fête afin de palier à une certaine méconnaissance de notre MJ par le grand public. Celui-ci était composé de nos nouveaux beachflags, de différents panneaux illustrant notre travail, nos actions, événements et projets et un petit stand vente de hot-dog et de crêpes

La brocante d'Évelette attire chaque année plusieurs centaines de personnes de notre commune et de la région.

Quelques personnes se sont arrêtées pour regarder notre exposition et certaines d'entre-elles ont posés l'une ou l'autre question. Nous envisageons de rééditer cette initiative les années à venir à Évelette et dans d'autres village lors d'évènements importants comme : la grande brocante à Matagne, le BlueBird Festival,...

Les spectacles de notre MJ

Par nos différents spectacles, nous contribuons à l'action culturelle locale et notre association se positionne comme acteur culturel sur son territoire et même au-delà et participe à la valorisation du savoir-faire des jeunes et d'une image positive de ceux-ci.

Nos semaines d'activités à la carte ou stage pendant les congés scolaires

- Vacances de carnaval : 54 jeunes de 9 à 17 ans
- Vacances de Pâques : 51 enfants de 8 à 17 ans
- Semaine activités à la carte en juillet : 18 enfants de 8 à 18 ans avec une majorité de 9-13 ans
- Stage danse- cirque -théâtre : 9 enfants de 9 à 14 ans
- Vacances de Toussaint : 55 enfants de 9 à 17 ans avec une grosse majorité de 11-13 ans

Stage de théâtre durant les vacances d'automne 2023

Ce stage de 5 jours organisé au sein de nos locaux à Évelette était destiné aux enfants participant à la préparation au festival théâtre « Mimouna » à Bruxelles qui aura lieu le dimanche 26/11/2023.

Ce stage visait à finaliser toute l'écriture de la pièce et à offrir l'occasion aux enfants de travailler la mise en scène du spectacle et d'acquérir suffisamment d'aisance pour être prêt à participer à la répétition générale prévue le 11 novembre à Bruxelles.

Au total, 9 enfants ont participé au stage. Tous les objectifs du stage ont été atteints. L'écriture de la pièce a été aboutie, la mise en scène a été travaillée et les enfants sont même parvenus à étudier tous leurs dialogues par cœur. Même la conduite régie et les fiches de costumes ont pu être abouties

29e édition du bal costumé du carnaval des enfants à Évelette

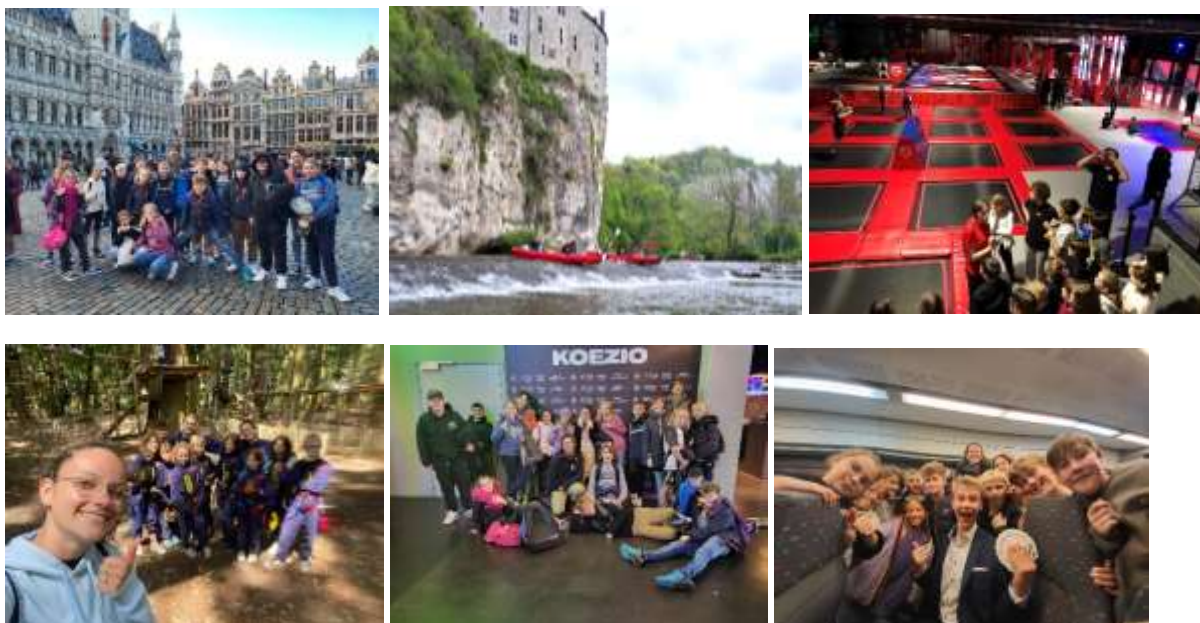


Plus de 150 personnes ont participé au bal costumé du carnaval des enfants dans la salle de la MJ décorée pour l'occasion. L'ambiance a été assurée par notre maître à danser Pierre Hurdebise avec l'aide de l'équipe et des jeunes de notre Mj qui ont proposé des danses à gestes sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui plus les traditionnels batailles de confettis géantes,...

AXE 7 : Les activités de loisirs ou culturelles

Objectifs : rassembler nos jeunes dans un moment de détente et attirer de nouveaux jeunes.

Les activités de loisirs



Pendant les vacances de détente :

- trente jeunes âgés entre 9 et 17 ans ont participé à une sortie Cinéma – Patinoire à Liège
- treize jeunes âgés entre 10 et 19 ans se sont rendus à Louvain-La-Neuve pour découvrir la ville et jouer au bowling,
- huit jeunes âgés entre 12 et 17 ans se sont affrontés sur terrain de Paintball Indoor à Anhée
- trente jeunes âgés entre 8 et 14 ans ont rebondi au Trempo-park de Sambreville

Durant les vacances de Printemps

- 21 jeunes âgés entre 9 et 13 ans se sont amusés dans les toboggans et la rivière sauvage de Plopsaqua Hannut
- 10 jeunes âgés entre 12 et 17 ans ont fait la descente de la Lesse,
- 5 jeunes âgés entre 8 et 11 ans ont rendu visite aux animaux du Monde sauvage
- 17 jeunes âgés entre 10 et 17 ans se sont rendu à Liège pour une journée visite de l'aquarium et après-midi paintball indoor.
- Neuf jeunes âgés entre 9 et 13 ans sont allés à Wavre à l'accrobranche « Aventure-parc » durant l'été.

Durant les vacances d'Automne

- 10 jeunes âgés entre 10 et 14 ans ont été au Trempo-park de Sambreville
- 18 jeunes se sont essayés au challenge Koézio suivi de la découverte du centre-ville de la capitale. Ils ont eu la chance de rencontrer dans le train un jeune magicien prometteur : Baptiste Baranyai. Ils ont eu droit à plusieurs tours de magie sur le retour de Bruxelles.

Les sorties culturelles en lien avec nos ateliers



Objectifs : susciter l'envie des jeunes à aller voir des spectacles, vivre des émotions ensemble, faire des liens entre ce qu'ils voient au spectacle et le travail dans leur atelier.

Deux sorties culturelles ont été organisée en 2023

- sortie Opéra « La Sonnambula » le 18 janvier 2023 à l'Opéra à Liège (20 jeunes)
- sortie Opéra « Hamlet » 24 février 2023 à l'Opéra à Liège (20 jeunes)
- Le spectacle « Désiderata » pour le cirque - 18 mars (7 jeunes)

AXE 8 : Information et sensibilisation

Une convention de partenariat a été signée en début 2022 entre la commune d'Ohey et l'association InforJeunes Huy afin de créer un point relais InforJeunes proposant des permanences mensuelles, des animations, Notre MJ a été choisie pour concrétiser ce partenariat au sein de ses deux antennes.

En 2023, malheureusement aucune permanence n'a pu être réalisées sur Évelette ou Haillot par manque d'inscriptions des jeunes. La prévention sur la sexualité pour les +12 ans initialement prévu en mars, la thématique des réseaux sociaux prévu en avril

Initialement un stage permis de conduire devait avoir lieu pendant les vacances de détente mais il y a du être annulé indépendamment de notre volonté, il sera reconduit en 2024

Un stage vidéo a été proposé durant les vacances d'automne 2023 : 9 jeunes y ont participé.

Lors de ce stage Zoom jeunes organisé en partenariat avec Infor Jeunes Huy, les jeunes ont eu l'occasion d'apporter un regard dans l'expérimentation vidéo. Comme un youtubeur, de se lancer pour créer leurs propres contenus en format vidéo cours. Ils ont pu apprendre à utiliser une caméra, des micros ainsi qu'un stabilisateur ils ont également réaliser avec un journaliste Professionnel, réaliser une vidéo collective sur un thème et avec un scénario choisi par leurs soins en collectivité.

Pour ce stage qui a s'est déroulé dans locaux à Haillot du lundi 23/10/2023 au vendredi 27/10/2023 de 9H à 16H. Nous avons eu 9 inscriptions, pour un total de 2 filles et 7 garçons âgé(e)s entre 12 et 14 ans.

Le retour des jeunes par rapport à ce stage a vraiment été très positifs. animateurs très chouettes, stages très intéressants qui sort de l'ordinaire. Pas le temps de s'ennuyer et cool parce que participation pour tout l'ensemble du stage aussi bien derrière que devant la caméra, pas de moments creux et très varié dans les journées. A refaire 😊

Le Planning familial de Ciney devait venir faire une prévention sur la sexualité pour les Enflammés au mois de mars 2023 mais celle-ci a dû être annulée faute d'inscription.

Nous avons également proposé une sortie au Salon de l'étudiant à Marchin en mars 2023. Toutefois, elle n'a pas eu lieu car aucun jeune n'a souhaité y participer.

Le Centre Sportif Communal d'Ohey en 2023, on continue et on renforce l'offre.

Le centre sportif d'Ohey est constitué en ASBL sous la dénomination : « Centre Sportif Communal d'Ohey ». Ses missions principales permettent de promouvoir la pratique sportive ambitieuse et de qualité sous toutes ses formes et sans discrimination. D'encourager des pratiques d'éducation à la santé par le sport et de promouvoir un plan annuel d'occupation et d'animations sportives des infrastructures, en garantissant l'accès à des activités sportives librement réservées à l'ensemble de la population. L'ASBL, soutenue par les autorités communales, reste un acteur majeur dans le domaine sportif au sein de la commune.

Durant l'année 2023, l'ASBL a pérennisé sa désignation de « Centre Sportif Local », octroyé selon le décret du 27/02/2003, qui prévoit la reconnaissance et le subventionnement des centres sportifs locaux (CSL) et des centres sportifs locaux intégrés (CSLi).

Le bureau exécutif de l'ASBL se compose de 4 administrateurs qui œuvrent quotidiennement et bénévolement au développement du Centre Sportif :

- Marie-France LATINE (Présidente)
- Cassandre HUET (vice-Présidente)
- Julie LAPIERRE (Secrétaire)
- Philippe ERNOULD (Trésorier)

Au niveau emploi, notre personnel se compose de 2 personnes :

- Lionel DUBOIS : gestionnaire de l'infrastructure, responsable de l'organisation des activités spécifiques du Centre Sportif (encadrement également), chargé des contacts et plannings avec les occupants (clubs, écoles, ...), de l'administratif, de la comptabilité du centre sportif. En contact régulier avec les services communaux, l'ADEPS dans le cadre des dossiers de subsides, avec l'AES (Association des Etablissements Sportifs), relais entre les sportifs et le comité de gestion de l'ASBL, ...
- Trévor BALFROID : surveillant de salles et accessoirement responsable cafétéria, en soirée, durant la semaine pour veiller à l'accès, la bonne tenue et la fermeture des installations.

Nos actions en 2023 :

A) Pour répondre aux exigences de l'ADEPS en bénéficiant de subsides supplémentaires dans le cadre des axes prioritaires fixés par la Fédération Wallonie Bruxelles, continuité et mise en place d'activités supplémentaires.

15 dossiers de subsides d'activités (maximum autorisé) ont été rentrés dans le cadre du programme de développement sportif :

- 8 pour des stages sportifs
- 4 pour des activités seniors (marches, stretching, cyclo & badminton)
- 2 pour les jeunes (VTT & futsal)
- 1 pour la Corrida et son module d'entraînement spécifique

Soit pour prêt de 8000€ de subsides

Une attention particulière est portée cette année sur l'activité VTT, dans le cadre de l'objectif de développement prioritaire en accord avec l'inspectrice ADEPS. 2 stages et 2 modules de 12 semaines ont eu lieu en 2023.

B) Des journées spécifiques ont également été organisées pour la promotion et la découverte du sport sur la Commune.

- 1) Journée du sport senior fin août
- 2) Journée senior à VAL Dieu (Vélo et promenade) 50 participants
- 3) Journée de la mobilité en septembre (points-nœuds)
- 4) Mise à disposition du site et des installations pour le cross scolaire organisé par l'ADEPS le 2 octobre.
- 5) Mise à disposition et organisation au sein de la cafétéria des réceptions officielles.
- 6) Corrida et mérites sportifs 22 décembre.

C) Le Sport en toute sécurité :

DEA (défibrillateur externe automatique) : le 11 décembre, organisation d'une formation à destination des clubs et utilisateurs, avec plus de 15 participants.

D) Durant l'année, des stages sportifs se sont déroulés, pendant les vacances de détente, de printemps, d'été et d'automne.

Une gestion 100% Centre Sportif, 6 semaines, une 25 moniteurs et près de 300 enfants de 3 à 14 ans inscrits. Psychomotricité, multisports, vélo, VTT, orientation, piscine au programme.

Le bilan est très positif, nous sommes étonnés de succès vu la nouvelle organisation des congés scolaires.

E) Notre rapport d'activité ADEPS fut très positif et nous attendons notre subside 2023 dans les prochains jours.

La nouvelle demande de reconnaissance CSL 2024-2034 a été introduite, évaluée et nous attendons la validation.

Vous pouvez également suivre et découvrir les activités du centre sportif sur notre page « Facebook Centre Sportif Ohey ». Près de 900 abonnés à notre page.

Depuis la mise en place de notre référence sur Google, plus de 8.000 personnes ont consulté nos données avec publication d'avis très positifs.

Le site internet est également actuellement aboutit ... et est consultable mais pas encore à jour par manque de temps.

Un triptyque reprenant toutes nos activités et stages a été édité et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune début juin. Ceci pour communiquer vers l'ensemble de la population et nous afficher comme un acteur important et incontournable du sport à Ohey.

F) Au sujet de la gestion de l'ASBL Centre Sportif Communal d'Ohey

Les administrateurs de l'ASBL et plus particulièrement les membres du bureau, œuvrent pour maintenir et améliorer l'équilibre entre les ressources et les coûts.

Nos ressources actuelles sont le subside communal, les différents subsides Adeps et APE, le bénéfice relatif à la gestion de la cafétéria, la contribution des clubs et utilisateurs, ainsi que le sponsoring.

L'augmentation des coûts de l'énergie ont eu pour conséquence l'augmentation des tarifs de locations et des activités pour tenter d'équilibrer le budget.

Les dossiers de modernisations des installations et de recherches de réductions des coûts énergétiques sont devenus une de nos priorités pour tenter de continuer à pouvoir accueillir les différentes activités dans les meilleures conditions possible. Les dossiers avancent en collaboration avec l'administration communale, les premiers grands travaux sont prévus début 2024 (installation éclairage LED°)

G) Cafétéria ou encore l'Extra Time

La cafétéria rencontre toujours un franc succès tant dans notre gestion directe que celle via les clubs, essentiellement les week-ends.

Nous restons attentifs à appliquer un tarif raisonnable en fonction des coûts d'achat et de fonctionnement.

L'espace nous manque et la réflexion pour le futur a été incorporée au nouveau projet d'aménagement du centre sportif (cuisine, bar, réserve, ...)

H) Liste des occupants 2023 :

Les écoles.

Les clubs et utilisateurs

- Basket-ball
- Badminton
- Volley-ball
- Tennis,
- Yoga
- Pilates
- Trampoline
- Fitness
- Karaté
- Taekwondo
- Futsal (2 équipes en 2023)

MJGO

Danse kids

Les activités spécifiques du Centre Sportif

- Psychomotricité
- Futsal
- Stretching
- Badminton

Marches

- Run Ohey
- Parcours d'orientation
- Stages
- Vélo pour les aînés

VTT Juniors

I) Quelques chiffres :

Occupation du Centre Sportif (écoles, clubs et utilisateurs) : en moyenne 90 heures par semaine, soit le maximum des possibilités pour la grande salle.

En matière de fréquentation du Centre Sportif et de ses activités, le rayonnement dépasse les 1.200 personnes, issues en très grande majorité de l'entité d'Ohey.

Nos activités propres comptent plus de 100 membres.

1 mensuelle : la marche

2 saisonnières : VTT et Cyclo-seniors (2x 12 semaines entre avril et fin octobre)

5 chaque semaine : Running, Stretching, Futsal, Badminton & Psychomot

J) En conclusion :

Nous restons motivés pour poursuivre les objectifs du Centre Sportif, en y ajoutant la petite touche supplémentaire de convivialité mise en place ces dernières années. Via la poursuite et la diversité des activités, nous espérons toujours toucher un public le plus large possible.

Nous rééditons cette fin d'année la Corrida, vu le succès de l'an passé. Celle-ci permettra aux jeunes et moins jeunes de parcourir une ou plusieurs fois une boucle de 2.5 km à proximité du Parc Rosoux, le tout dans une ambiance musicale des fêtes de fin d'année. Nous espérons doubler le chiffre de participants de l'an passé (200).

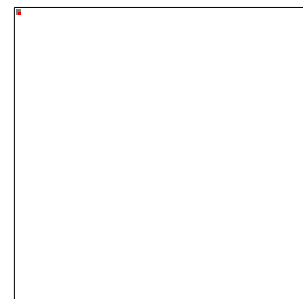
La soirée remettra à l'honneur également des sportifs de la Commune avec la remise du mérite sportif saison 2022-2023.

Belle et heureuse année 2024 sportive à tous.



Gal Pays des Tiges et Chavées A.S.B.L.

- L'année 2023 a été riche en activités :
- Poursuite de tous les projets thématiques LEADER démarrés en 2016-2017
- Poursuite des projets hors LEADER « Je Protège l'Eau de Wallonie », POLLEC, Walloreno, Alimentation durable, ...
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parc naturel en Cœur de Condroz
- Dépôt du dossier de candidature GAL 2024-2027
- Etc.



La plupart des projets ont fait l'objet d'extensions budgétaires jusque fin 2023.

L'équipe opérationnelle est à votre disposition si vous avez des questions :

- Sofia BALTAZAR, chargée de mission Agriculture
- Muriel DAGRAIN, chargée de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Stephan VIS, chargé de mission Energie et Walloreno
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages et Forêts
- Lucas RADOUX et Julien GLATIGNY, chargés de mission Economie
- Pierre ANDRE, chargé de mission Biodiversité
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Adeline LEONET, chargée de mission « Alimentation durable »
- Frédérique FOSSOUL, chargée de mission « POLLEC »
- Simon VAN DEN BROUCK, chargé de mission « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Géraldine BAUDOIN, assistante administrative et financière
- Benoit LIBERT, infographiste
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL



Agriculture

Objectifs

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie alimentaire de leurs fermes grâce à des suivis personnalisés ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. D'autre part, le projet a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole. Enfin, le projet vise également le renforcement des dynamiques collectives et locales autour des circuits courts et la promotion de ceux-ci.



Actions menées en 2023

- **Autonomie alimentaire :**
 - Pérennisation du groupe autonomie afin d'offrir un conseil indépendant et de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les éleveurs : GAA Cœur de Condroz en collaboration avec le Comice du Condroz et le GAL Condroz-Famenne.
 - 24 membres et 1 animateur à mi-temps (subside GAA),
 - 5 coins de champ et d'étable : analyses de sols, gestion des parasites, MAEC et Eco-régimes, séance d'info PAC,
 - Des essais en ferme en millet, maïs ensilage, colza, gestion de fauche de méteil ensilage (5 essais dans 4 fermes soit 35 ha),
 - 1 groupe WhatsApp (35 membres) et 1 newsletter mensuelle.

- Poursuite de la diffusion du recueil de fiches « [A la découverte de l'autonomie alimentaire : témoignages d'éleveurs du Condroz à l'Ardenne en passant par la Famenne](#) » ;

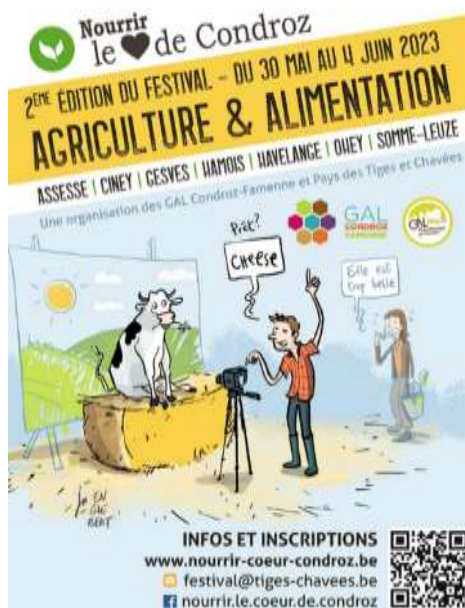
- **Sensibilisation des citoyens :**

- Diffusion de l'outil « [L'agriculture au cœur du Condroz](#) » : ensemble de fiches pédagogiques sur les principales cultures agricoles du Condroz.

- Diffusion de la charte "[Vivre harmonieusement la ruralité en Condroz et en Famenne](#)" outil pédagogique favorisant le vivre-ensemble entre agriculteurs et riverains.



- Organisation de la 2e édition du [Festival Nourrir le Cœur de Condroz](#) (30 mai au 4 juin) : 19 partenaires, 22 activités, 1800



participants.

- **Développement de filières céréales panifiables (collaboration GAL CF et RMRM) :**

- Animation de deux groupes de travail (bio et conventionnel) et d'un réseau de soutien ;
- Groupe conventionnel :
 - Essais plein champs de culture de froment panifiable chez 5 agriculteurs

- Soutien afin d'optimiser l'itinéraire technique : analyses de sol et de sève, analyses pré- et post-récolte, stockage (collaboration avec CRA-W et OPA)
- Accompagnement à la commercialisation via une meunerie wallonne,
- Au cœur du pain (groupe bio)
 - Intégration de 3 nouveaux membres (2 boulangeries et un atelier de formation)
 - Suivi de l'essai variétal « mélange de blés anciens »
 - Préparation de l'autonomisation et pérennisation
- Diffusion et sensibilisation
 - 2 ateliers pain au levain destinés aux citoyen-ne-s, avec La Spirale et la FourNilière
 - Fête Au cœur du pain : visites du moulin, stand ACDP et vente de pain/farine, démonstration de fabrication de pain au levain, spectacle (300 participants)
 - Présentation aux As du Climat de Gesves
 - Visite de la collection pédagogique au domaine d'Haugimont et causerie à la Spirale
 - Stands de promotion : Balade&Vous, Maraude à Haugimont, Concours Recette
 - Gestion de la page Facebook et du [site internet](#)

Forêts

Objectifs

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins,...



Le projet vise enfin à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

Actions menées en 2023

- **Le projet est clôturé** = fin du financement au 31.12.22
- Animation de l'Association Forestière des Tiges et Chavées : visites, formations et promotion/recrutement
- Distribution du Livret "bois local", réalisé en partenariat avec la FP économie
- Quelques articles sur le site web, dont la promotion "des bancs pour nos sentiers" :
 - Assesse : Bois didactique et Ferme de Coux
 - Gesves : au pied des grottes de Goyet
 - Ohey : place du bâti de Haillot





UN ECHANTILLON D'INSPIRATIONS POUR DES REALISATIONS CHEZ VOUS PAR DES ARTISANS DE CHEZ NOUS

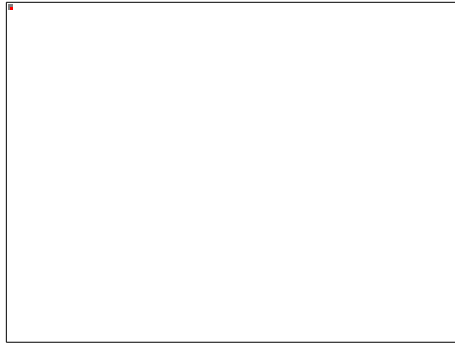


LA FILIERE BOIS ENTRE TIGES ET CHAVEES

Le bois est un matériau naturel, renouvelable et durable. Il est issu de la forêt, qui est un écosystème complexe et riche en biodiversité. Le bois est un matériau qui a été utilisé par l'homme depuis des milliers d'années. Il est un matériau qui est très résistant et qui peut être utilisé pour de nombreuses applications. Le bois est un matériau qui est très apprécié pour sa beauté et sa solidité. Il est un matériau qui est très respectueux de l'environnement. Le bois est un matériau qui est très durable et qui peut être utilisé pour de nombreuses années. Le bois est un matériau qui est très polyvalent et qui peut être utilisé pour de nombreuses applications. Le bois est un matériau qui est très apprécié pour sa beauté et sa solidité. Il est un matériau qui est très respectueux de l'environnement. Le bois est un matériau qui est très durable et qui peut être utilisé pour de nombreuses années. Le bois est un matériau qui est très polyvalent et qui peut être utilisé pour de nombreuses applications.



Le bois est un matériau naturel, renouvelable et durable. Il est issu de la forêt, qui est un écosystème complexe et riche en biodiversité. Le bois est un matériau qui a été utilisé par l'homme depuis des milliers d'années. Il est un matériau qui est très résistant et qui peut être utilisé pour de nombreuses applications. Le bois est un matériau qui est très apprécié pour sa beauté et sa solidité. Il est un matériau qui est très respectueux de l'environnement. Le bois est un matériau qui est très durable et qui peut être utilisé pour de nombreuses années. Le bois est un matériau qui est très polyvalent et qui peut être utilisé pour de nombreuses applications.



Energie Verte

Objectifs

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux.

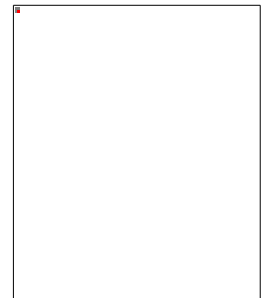
Le projet vise également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire (énergies renouvelables, économies d'énergie).



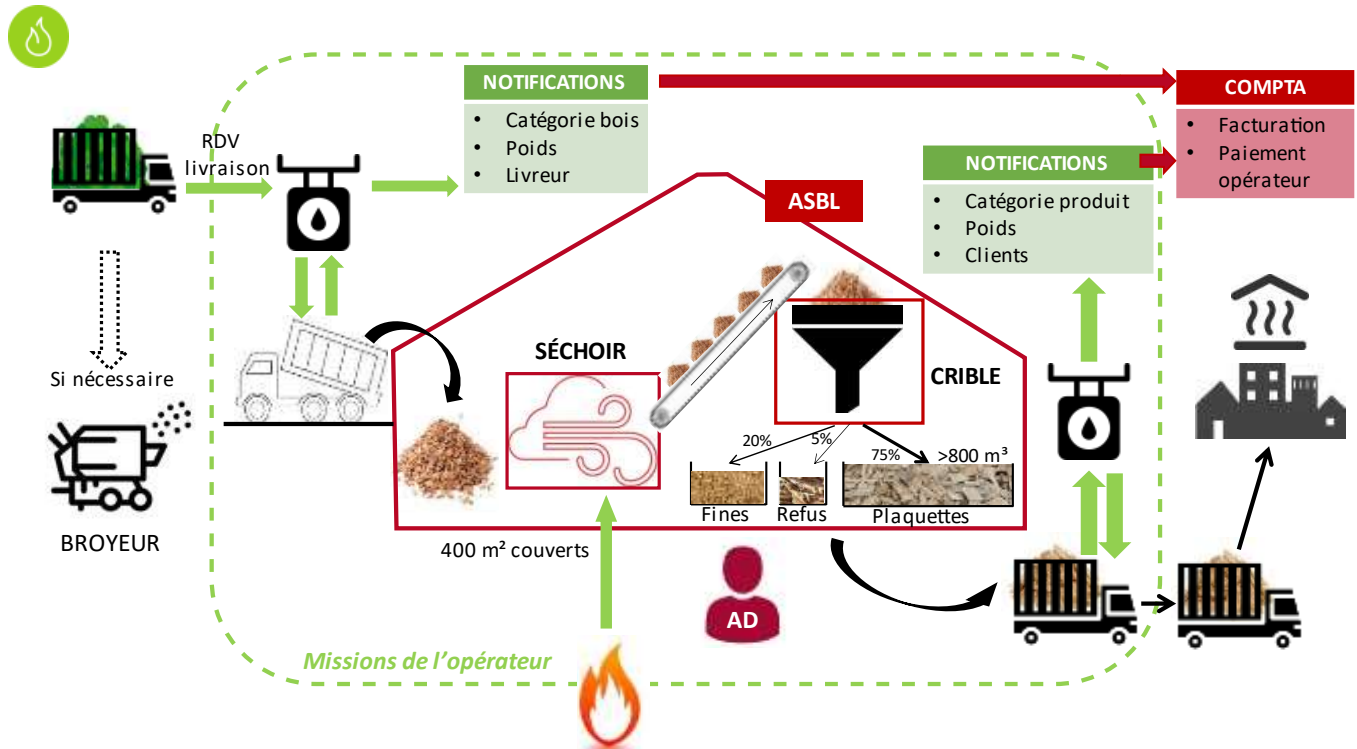
Actions menées en 2023

Plateforme Biomasse :

- Suivi de la construction de la plateforme biomasse
- Délégué à la gestion journalière de l'A.S.B.L. Clé Bois : CA, AG, PVs, fixation prix, indexation rémunération, réunion coordination ST (14/11), assurances, réception provisoire, ...



- Synergies Valbiom, Coopeos, réunion chaufferies locales, analyse CSC chaufferie...
- Justification financement Pollec Invest 2020 - Rapport
- Bilan action GAL sur Projet biomasse : quelles leçons ? Et si c'était à refaire ?



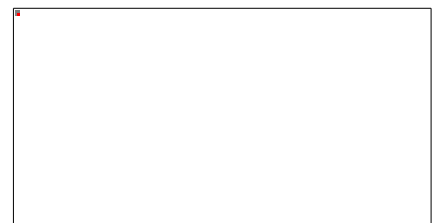
Energies renouvelables, économies d'énergie

- Projet **Walloreno** (financement BEReel Life – 1/5ETP) : accompagnement de 30 ménages pour isoler leur habitation (audit gratuit) ; Suivi de l'action (comité d'accompagnement, suivi des candidats, coordination, relances...)



- Service de facilitation à la rénovation énergétique (**SFRE**)

- Soirée SFRE 12/01 à Gesves
- 40 visites d'orientation chez les particuliers désireux d'améliorer leur confort énergétique. Quelle priorité : audit ? architecte ? entrepreneur ? subsides ? prêt 0% ? Initiative très appréciée. A pérenniser ? Comment ?



- Synergies avec Electrons libres, Champs d'énergie, Renner Energies, notes sur projets éoliens locaux, biométhanisation, PV...

Sensibilisation

Dans le cadre de l'extension Leader, création d'un **sentier didactique sur l'énergie**.

- Scénographie, réalisation 32 panneaux (avec stagiaire GAL), 4 modules, via sous-traitances
- Partenariats avec commune de Gesves, Renner Energies, Electrons libres, Avient, la Maison du tourisme (pour diffusion), les agriculteurs, formatrice éducation à l'énergie en RW, ...
- Création sentes et implantation modules et panneaux (avec ST Gesves)
- Inauguration, en présence du Ministre de l'énergie, le 24 août 2023
- Formation d'une dizaine de Guides énergie
- Organisation atelier Fresque du climat (13/11)
- Réalisation clip vidéo de promotion du sentier – public cible écoles, élèves, professeurs...



Logement

Objectifs

Le projet « Logement » sous Leader a pris fin en 2021. Suite à la proposition du Ministre du Logement, le GAL a sollicité et obtenu deux **subventions facultatives pour un projet « Logement en milieu rural »**. pour 2021-2022 et 2022-2023. Celui-ci permet de continuer la mission. Les objectifs visent à :



- Créer un cadre favorable et un soutien concret à la division des bâtiments existants, l'extension de logement existant pour en créer un deuxième, la construction sur la parcelle d'un logement existant et la construction entre deux logements existants pour un public senior.
- Il vise à créer un cadre favorable à l'acceptation de l'habitation légère en tenant compte de son intégration architecturale et urbanistique.
- L'organisation d'évènement de communication et de sensibilisation à l'habiter autrement en milieu rural

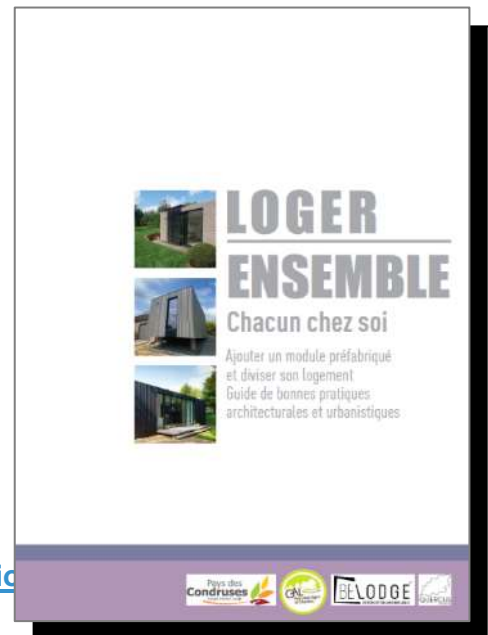
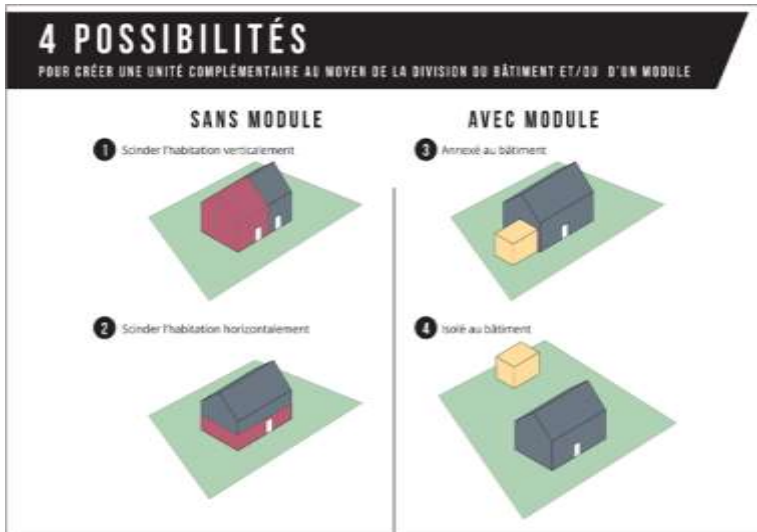
Actions menées en 2023

- **Loger ensemble, chacun chez soi ! : Division – modularité – senior**

Le projet a commencé sur la subvention Leader, et sur le territoire du GAL Pays des Condruces et est réalisé en partenariat avec la chargée de mission « bien vieillir au pays des Condruces ». Il vise à étudier la possibilité d'accoler un module complémentaire à un logement existant pour pouvoir diviser le logement et permettre alors l'accueil de deux ménages, dont un ménage de seniors.

- Finalisation et mise en page du guide de bonnes pratiques architecturales et urbanistiques
- Rencontre des collègues et services communaux afin d'établir des propositions d'actions en vue de pérenniser un « service » aux seniors en vue de les conseiller et les soutenir à la division de leur logement
- Proposition de rencontre des C.C.A.T.M., CLDR, C.C.C.A., Commission logement, Collèges et conseils pour présenter l'ensemble de l'action en vue de lancer des discussions sur des propositions de soutien
- Suite à la réalisation des études de cas, et au constat de la nécessité pour certains seniors de disposer de plus de précisions quant à la possibilité de diviser leur logement, il est réalisé des études complémentaires (esquisses de division) pour 3 ménages seniors (2 à Gesves et 1 à Modave). Elles sont confiées à un architecte
- Des visites de logements sont réalisées à la demande de seniors qui envisageraient de diviser leur logement. Un premier avis leur est donné. Parfois, ces seniors font également appel au conseil du chargé de mission énergie du GAL Pays des Tiges et Chavées.

- Lancement d'une étude, confiée à Financité A.S.B.L., sur la recherche de solutions de financement pour la division. Une table ronde rassemblant un panel d'experts (du secteur logement, financier, notariaux, associatif, administratifs, etc.) a été organisée afin de recueillir leur avis sur divers outils financiers potentiels (mécanismes de prêt, mécanisme de viager, mécanisme impliquant le démembrement de la propriété, etc.)
- Présentation de l'action « Loger ensemble, chacun chez soi ! » dans des événements organisés par des partenaires : Habitat & Participation, Réseau logement Huy-Waremme



Lien vers le guide : <https://www.galcondruses.be/realisation-soi-guide-de-bonnes-pratiques/>

- **Un quartier – Sart Bernard – Autonomisation des habitants**

- Continuation de la démarche entreprises avec les habitants
- Création de plusieurs groupes +/- autonomes : alimentation, faire ensemble, biodiversité, logement et aménagement du territoire
- Suivi particulier du groupe « Logement et aménagement du territoire »

• Habitation légère

- Participation au groupe d'accompagnement de l'étude sur une mutuelle foncière pour de l'habitat groupé léger menée par le consortium Credal, SAW-B et Fébécoop et accompagnée par Habitat et Participation et le RBDL
- Participation aux réunions des collectifs Halé Wallonie et Halé Condruz-Famenne. Préparation de journée débat et réunion en marchant (dans des lieux avec rencontre d'HL existant)
- Animation de ciné-débat en lien avec le film « La loi du léger, histoire populaire d'un décret » : à Passion-Robinson à Chevetogne avec le collectif Halé, à Tenneville avec un collectif d'habitant et des représentants de la commune
- Animation d'un ciné-débat à Saint Hubert avec le CIEP Luxembourg au départ d'un film sur l'autonomie
- Participation au stand d'Halé ! à Passion-Robinson à Chevetogne
- Diffusion de la brochure « Je souhaite habiter léger, quelles sont mes démarches ? »
- Conseils individuels : Aide ponctuelle personnelle pour des candidat à l'HL sur le territoire des GAL (demande de permis, recours, réponses à certaines questions (logement, législation, aménagement du territoire) postées forum d'Halé !
- Suivi du processus mis en place par la commune de Profondeville pour la création d'un habitat groupé léger sur un terrain communal. Accompagnement d'un groupe pour les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
- Continuité du suivi de l'élaboration du référentiel HL en Brabant Wallon
- Première discussion pour la préparation d'un évènement HL avec le Centre Culturel de Marchin (pour 2024)
- Demande de participation par Habitat & Participation au suivi du projet de la zone habitat permanent de Pincemaille (Estinnes – Binche) pour les aspects aménagement du territoire et urbanisme



etc.),
sur le

• Communication – Sensibilisation – Participation à des évènements

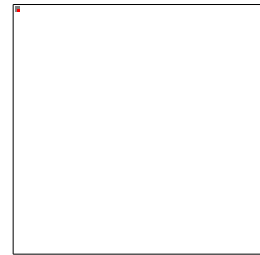
- En fonction des opportunités et des propositions de partenariat, participation à des évènements sur et hors du territoire (échanges de bonnes pratiques entre communes, évènements grand public, etc.)
- Participation aux arènes « inondation et urbanisme raisonnés – regards croisés » avec la maison des plus Beaux villages de Wallonie
- Entretien avec des étudiants (habitat groupé, habitat léger, etc.) pour la réalisation de mémoires
- Participation à des groupes de travail logement pour divers GAL (Tiges et Chavées, Condruzes, Burdinale Mehaigne), en particulier dans le cadre d'élaboration des potentiels projets futurs
- Rencontre et échanges avec divers acteurs du logement : promoteur immobilier, agents Pollec, etc.
- Création d'un groupe de réflexion et d'action sur l'habitat en province de Namur avec le CIEP

- Ateliers lors des 40 ans d'Habitat & Participation
- Participation à la marche du Vide à Ottignies – Participation à la mise en place d'un processus d'organisation
- Organisation de matinée d'information avec le réseau logement Huy-Waremme : l'inoccupation des logements (juin 2023) et la sous-occupation des logement (octobre 2023)

Action sociale

Objectifs

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



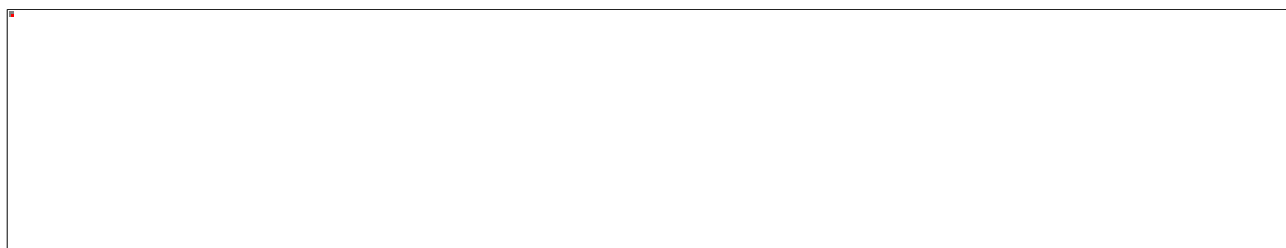
Actions menées en 2023

- Le projet s'est clôturé en mai 2023.
- Poursuite des espaces de parole au sein du C.P.A.S. Assesse + personnel de maintien à domicile SPAF et ADMR (+/- toutes les 6 semaines pour chaque groupe) + familles d'accueil de réfugiés ukrainiens (à la demande): prise de recul et de partage de ressenti, émotions et réflexions sur le travail social tel qu'il est vécu par les participants.
- Diffusion des outils d'animation SENIORS&VOUS (conférences d'exposition du projet + accompagnements lors de tests)
- Elargissement de la plateforme GAL CF « Je suis volontaire » sur le territoire GAL PTC : mise en rapport d'offre et de demande de volontariat fonctionnant avec une base de données et une interface Facebook.
- Actualisation de la liste des partenaires sociaux actifs sur le territoire (assuétudes, seniors, violence, précarité...)
- Rédaction du rapport d'activités final et organisation du comité de clôture

Paysages

Objectifs

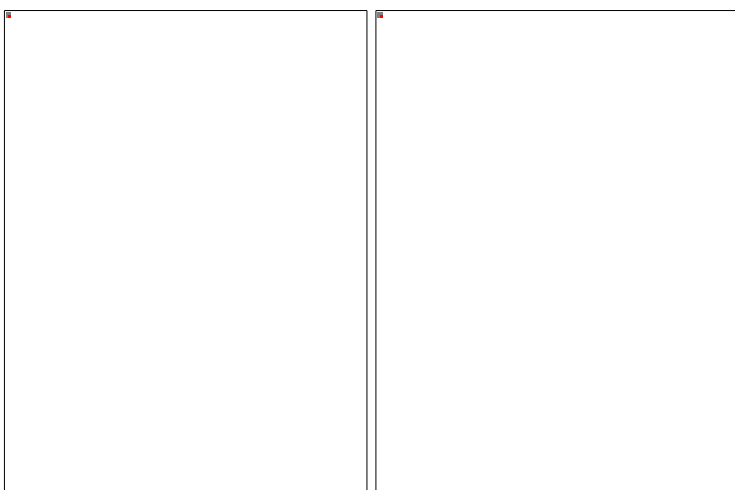
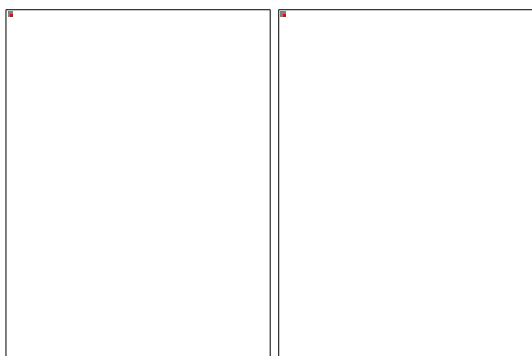
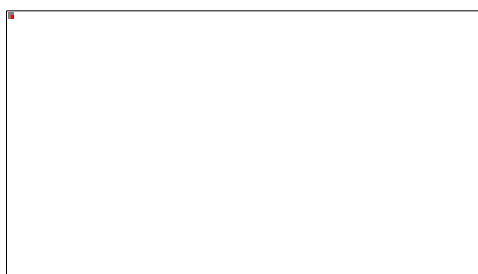
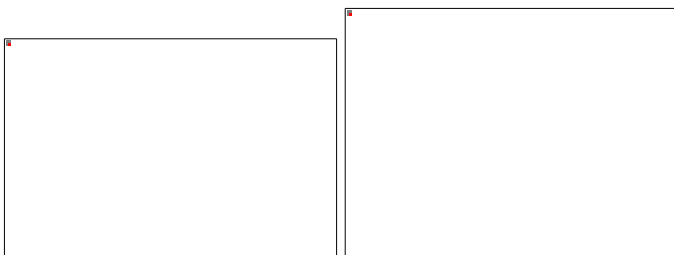
Le projet « Paysage » vise à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents public-cibles pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable.

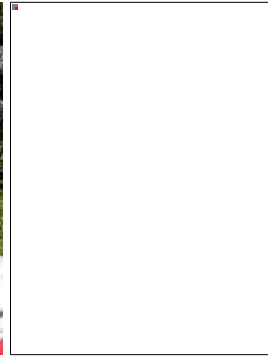
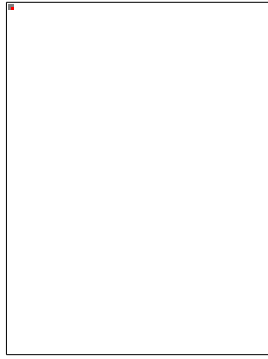


Actions menées en 2023

- Centre d'Animation des Paysages en Condroz : www.cap-condroz.be
 - Promotion auprès des écoles de la région (été 2023)
 - Les premières demandes de réservation pour 2024 arrivent
 - 160 visiteurs (70 enfants ; 15 ados ; 75 adultes) et sept journées d'animations :
 - 3 écoles, dont une du territoire ; de la P3 à la rétho
 - 2 groupes « stage » : Domaine de Mozet + Place aux Petits Gesvois
 - 2 groupes adultes : « club des lecteurs » de Vers l'Avenir + « Team building » de la FRW
 - Préparation de « l'après GALPTC » (en cours) : discussions avec le Prehistomuseum, l'Office du Tourisme de Gesves et les bénévoles
 - Système de vidéomapping opérationnel
- Supports didactiques
 - Nouvelles illustrations (Maizeroule, Florée, Moulin/confluence, ...)
 - Carnet pédagogique pour les écoles (à finaliser)
 - Capsule-vidéos thématiques : mobilité, habitat, agrosystème (à finaliser)
- Animations

- Balade entre Jallet-Filée pour le Comité de Quartier, avec Paysaguides et JPEW (28.08.23)
- Balade à Florée pour la C.C.A.T.M. d'Assesse (23.09.23)
- Stand « CAP-Condroz » à Crupet pour le traditionnel « Balade et Vous » de la Maison du Tourisme (01.10.23)





ViciGAL

Objectifs

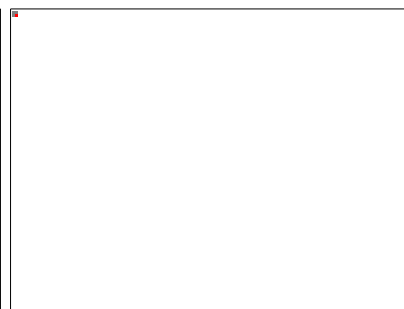
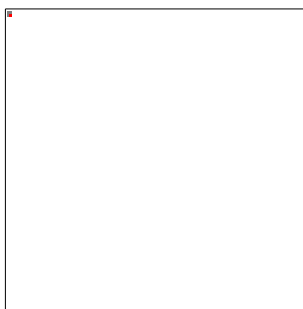
Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.

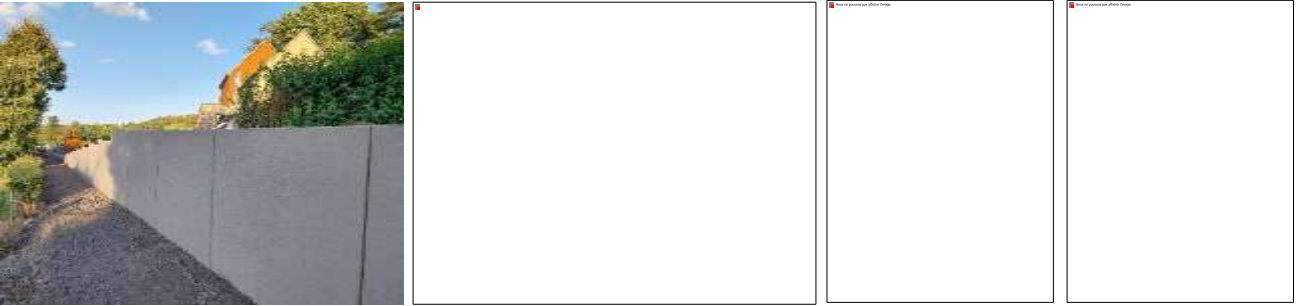
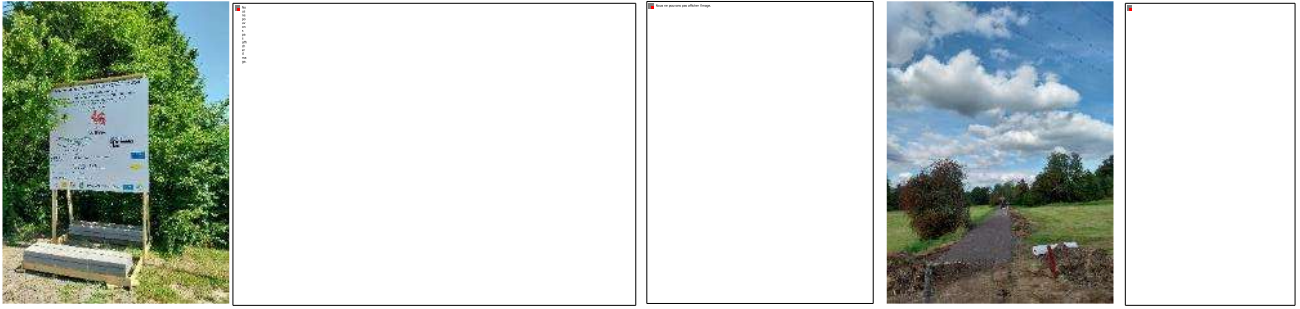


Actions menées en 2023

- Poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle (avant-projet, puis projet)
- Poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et le S.P.W.
 - Finalisation des métrés et préparation des cahiers de charges
 - Finalisation des plans d'emprises et des plans d'aménagement
 - Réunions avec les collègues communaux pour affiner les options
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Conférence de presse pour le lancement des travaux
- Communication autour du projet, réponses aux questions et gestion des oppositions
- Création du site ViciGAL.be et compilation d'une F.A.Q.
- Présentation du projet dans le cadre de la Semaine de la Mobilité (balade vélo)



- Démarrage des travaux en mai 2023
- Suivi des aménagements sur voiries régionales



Tourisme (coopération)

Objectifs

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.

Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.



Actions menées en 2023

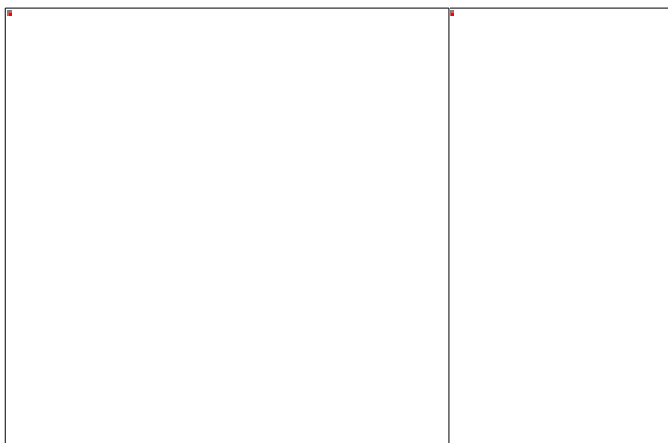
Développement de la destination famille :

- Collaboration avec les « Wallonneurs », des bloggeurs qui viennent en séjour dans la région gratuitement pour un article en retour via les réseaux sociaux (en collaboration avec Katia, engagée en collaboration avec 3 autres MT).
- Edition d'une collection de « Flip'Oli » à l'effigie des personnages Mes Aventures d'Enchanteur
- Edition de flyers promotionnels pour les Flip'Oli
- Edition du carnet d'aventures de Gesves et réédition des carnets de Havelange et Courrière qui étaient arrivés en rupture de stock.
- Création d'une nouvelle balade-jeu sur les sentiers d'art – édition prévue en 2024



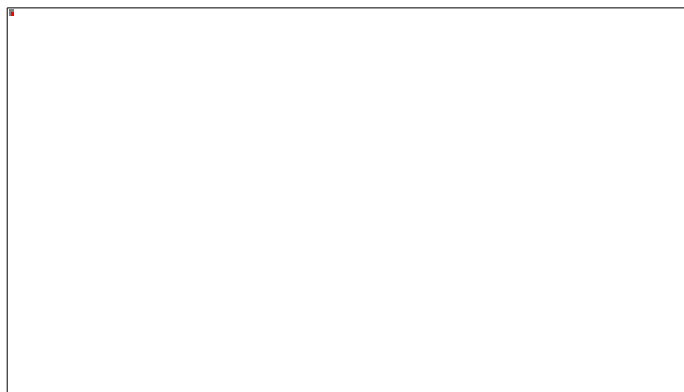
Développement d'une offre pour les randonneurs :

- Création d'un nouveau réseau trail & vtt en Condroz : à ce jour, 12 parcours VTT (+/-350km) et 14 parcours TRAIL (+/-173km) sont proposés sur 6 communes du territoire de la Maison du Tourisme et validé par les communes et le DNF. Prochaines étapes : le schéma d'implantation pour le balisage, la demande de reconnaissance au CGT et enfin le balisage sur le terrain (en 2024)



- Suivi de l'installation des 2 dernières aires de pique-nique sur la commune d'Assesse.

Mise en réseau - développement du tourisme participatif :



- Réseautage des opérateurs touristiques avec l'organisation de 2 journées de rencontre sur l'année et 94 participants.

- Un réseau d'ambassadeurs « Famille Bienvenue », qui grandit avec 43

établissements labellisés, soit 14% des opérateurs touristiques.

- Réseautage des guides Ambass'acteurs : Le 1^{er} avril : Organisation d'une rencontre entre les guides du réseau « Ambass'Acteurs » afin de renforcer l'adhésion, faciliter les contacts entre opérateurs, créer des synergies et augmenter la qualité des futurs guidages. Les parrains de promenades ont également été conviés à cette rencontre. Au total, ce sont une vingtaine de personnes qui ont répondu présent.

Le 1/10 : Balades et Vous (organisé par la MT) 2 guides Ambass'acteurs ont proposés une balade sur la thématique de leur choix. > au total 26 balades guidées étaient proposées (14 différentes) à pied, en bus ou en tracteur étaient proposées au public familial > Plus de 1500 participants.

Actions de communication :

Il n'y a eu aucune action payante au cours de ce semestre.

Des communiqués de presse ont été envoyés pour la promotion et le lancement des nouveaux Flip'Oli,

De nombreuses publications Facebook ont été réalisées sur les pages destination Condroz et mes aventures d'enchanteur.

Des articles ont été publiés sur les sites destination Condroz, mes aventures et les sites des GAL

Tournage d'une capsule vidéo avec Ma Télé dans le cadre du P'tit journal du GAL pour mettre en avant les Aventures d'Enchanteur et les nouveaux Flip'Oli. Le tournage a été réalisé dans le village de Chardeneux sur l'aventure avec le carnet et Fernand le pigeon voyageur :

<https://www.matele.be/le-retour-des-flippos-par-la-maison-du-tourisme-condroz-famenne>

Economie

Objectifs

Le projet « Economie » vise à soutenir les indépendants et entrepreneurs locaux dans l'après crise sanitaire et à promouvoir l'économie locale auprès des citoyens du territoire. Sensibiliser les plus jeunes aux possibilités entrepreneuriales est aussi au cœur de cette mission.

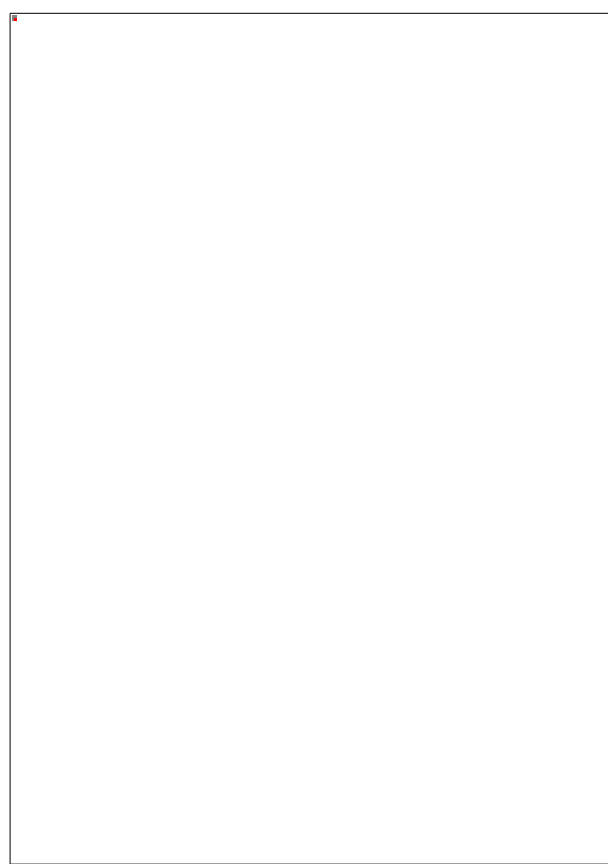
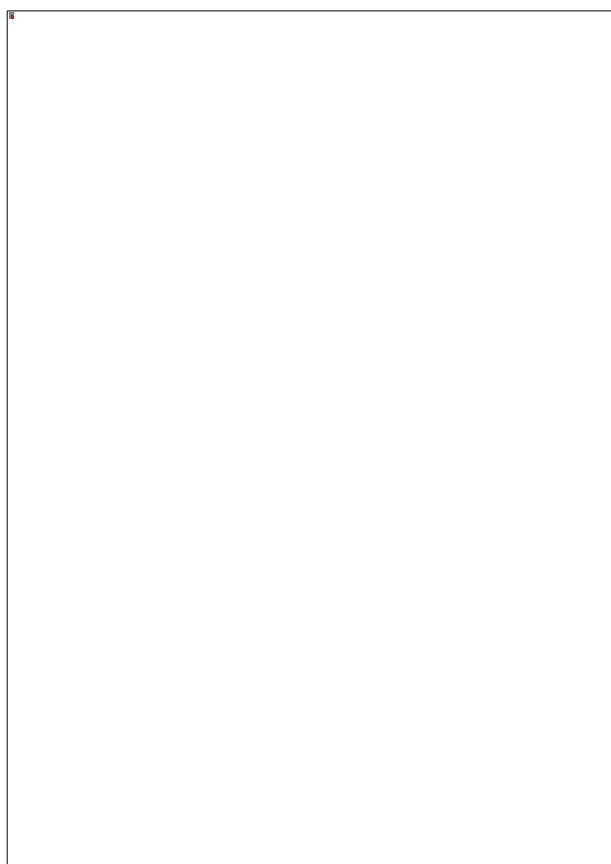
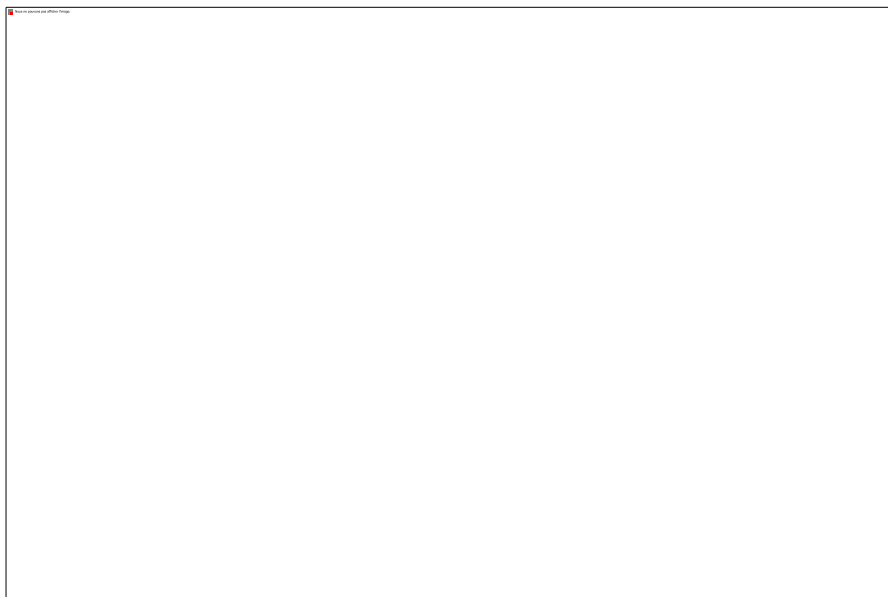


Actions menées en 2023

- Réalisation d'une campagne de communication depuis fin 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2023 pour promouvoir MonCondroz.be (présence sur les réseaux sociaux via un Community manager, création de portraits d'indépendants, rédaction d'articles thématiques, etc.)
- Suite des améliorations techniques de la plateforme MonCondroz.be (référencement, correction de bugs, etc.)
- Tournage de deux spots promotionnels mettant en avant le secteur du circuit court et diffusion sur MonCondroz.be
- Administration quotidienne de la plateforme MonCondroz.be : Mise à jour, création et suppression de fiches. Engagement d'une ressource supplémentaire à mi-temps durant 2 mois (de mi-octobre à mi-décembre) afin d'accélérer ce processus de mise à jour.

- Tenue d'un stand GAL et MonCondroz.be au Salon des Entreprises d'Assesse en juin
- Réalisation d'un inventaire des producteurs locaux pour 4 catégories de produits dans le cadre du festival « Nourrir le Cœur de Condroz ». Des affiches A3 ont ensuite été imprimées et placées sur les différents sites afin de permettre aux visiteurs du festival de trouver facilement des enseignes où s'approvisionner en produits locaux.
- Organisation, sous la bannière MonCondroz.be, de différentes formations à destination des indépendants :
 - 5 cycles de 4 ateliers « ma visibilité en ligne »
 - 1 matinée axée sur la stratégie digitale
 - 1 cycle de 4 ateliers « création de site web avec Odoo »
 - 1 matinée sur la création de newsletter
 - 2 cycles de 4 ateliers « e-commerce »
- Organisation des conférences/soirées de réseautage Condroz-Connect (5 éditions en 2023)
 - Ciney : Votre meilleur argument de vente : vous !
 - Ohey : Les avantages du passage en SRL (finalement annulé)
 - Hamois : Investissement immobilier
 - Ciney : La téléphonie dans le cloud
 - Achêne : Les avantages fiscaux des investissements en société ou en privé
- Co-organisation de l'évènement de networking « Réseau Dynamique en Milieu Rural » à Modave
- Lancement d'un appel à projets « économies d'énergie en entreprise » en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne. Au total, 2 x 15.000€ ont été répartis entre 9 entreprises souhaitant réaliser des travaux visant à diminuer leurs consommations énergétiques et/ou à produire et utiliser des énergies renouvelables.
- Organisation d'une action « prêt de VAE » dans le cadre de la semaine de la mobilité, en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne. L'objectif était de permettre aux entreprises de tester l'usage du vélo électrique durant une semaine pour des trajets domicile-travail ou travail-travail.

- Co-organisation du « concours de recettes Cœur de Condroz »





Biodiversité

Objectifs

Le projet « Biodiversité » consiste à restaurer des sites naturels emblématiques de notre territoire, soutenir des projets de plantation et envisager un système mutualisé d'entretien des haies entre communes. Ce projet est mené en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne.



Actions menées en 2023

Création d'un réseau d'éco-lieux en Condroz namurois

- Sélections des sites à restaurer pour les communes de :
 - Havelange : Bois de Miécret situé à Jeneffe pour le creusement de mares forestières. Rencontre avec le nouvel agent DNF pour définir les travaux à réaliser
 - Ohey : Le site de Libois sélectionné initialement pour restauration ne pourra pas avancer suffisamment d'ici la fin du projet pour des raisons urbanistiques (permis d'urbanisme en site classé). En concertation avec la commune, un site à Jallet a été

sélectionné pour la construction d'une passerelle sur le ruisseau le Flemme. Celle-ci permettra de préserver la biodiversité du ruisseau dans ce site de passage. Préparation de la demande de permis.

- Ciney, Hamois et Havelange : Projet de pose de 3 observatoires nature avec panneaux didactiques pour « l'école du dehors » à Maffe, Morville et Lignon.
- Creusement des mares forestières à Miécrot et à Havelange
- Construction d'une passerelle sur le ruisseau le Flemme
- Pose des observatoires à Maffe, Morville et Lignon.
- Entretien de la zone humide de Baive (Assesse) via 2 chantiers participatifs prévus les 22 et 23 septembre.

Soutien à des projets de plantation et sensibilisation à la préservation de la biodiversité

- Recherche et visite de terres d'accueil « Haie Lève » pour les écoles du territoire
- Organisation de 16 chantiers de plantation avec 14 écoles différentes et 2 mouvements de jeunesse. Au total depuis le début du projet : plus de 3 000 élèves participants, + de 4 km de haies plantées.
- Organisation de 15 chantiers d'entretien, pose de perchoirs à rapaces, nichoirs et panneaux de parrainage.
- Mise à jour de la carte interactive avec photos des chantiers.
- <https://www.tiges-chavees.be/projet-biodiversité/>
- Organisation de la dernière saison de plantation aux alentours de la semaine de l'arbre fin novembre pour les écoles demandeuses.



Réflexion sur la création d'un service trans communal d'entretien des haies

- Prise de contact, suite aux opérations « Haie Lève », avec les agriculteurs, les différents contremaitres des communes, les échevins et les membres des services techniques communaux afin d'analyser la faisabilité d'un service mutualisé d'entretien des haies.
- L'analyse et les différents échanges ne permettent pas actuellement de dégager un modèle cohérent, sans entrer en concurrence avec les entrepreneurs déjà actifs dans la taille des haies sur le territoire.

Installation de 3 observatoires de la nature en partenariat avec des écoles du territoire et conception de panneaux didactiques par les élèves



WALLONIA' UP

Objectifs et contexte

D'un point de vue macro, l'objectif initial du projet était de soutenir le Gouvernement wallon dans la mise en place de sa nouvelle stratégie « Get Up Wallonia » et d'aider les entreprises impactées par la crise du coronavirus. Au niveau des GAL participants, l'objectif principal de ce projet était de soutenir le développement économique local par la création et la mise à disposition d'un outil de financement alternatif à destination des porteurs de projets.

Durant son exécution, le projet et ses objectifs ont connu quelques évolutions significatives suite à différentes conclusions issues de l'avancée des travaux mais également suite à différentes rencontres, notamment une réunion tenue en mars 2023 entre Monsieur le Ministre Willy Borsus, des représentants de Wallonie Entreprendre (WE) et Wallonia'Up. Le principal objectif du projet est désormais de contribuer au développement de l'économie rurale en Wallonie en créant un dispositif de soutien aux entrepreneurs gravitant autour des 20 GAL wallons. Ce dispositif (dénommé Inissi) vise à répondre à certains besoins spécifiques aux entrepreneurs des territoires ruraux de Wallonie. Il a également pour vocation à s'intégrer dans l'écosystème wallon de l'accompagnement aux entrepreneurs piloté par Wallonie Entreprendre (WE). Dans ce cadre, une collaboration étroite a été établie avec WE dans la définition du dispositif Inissi et de ses mécanismes de financement.

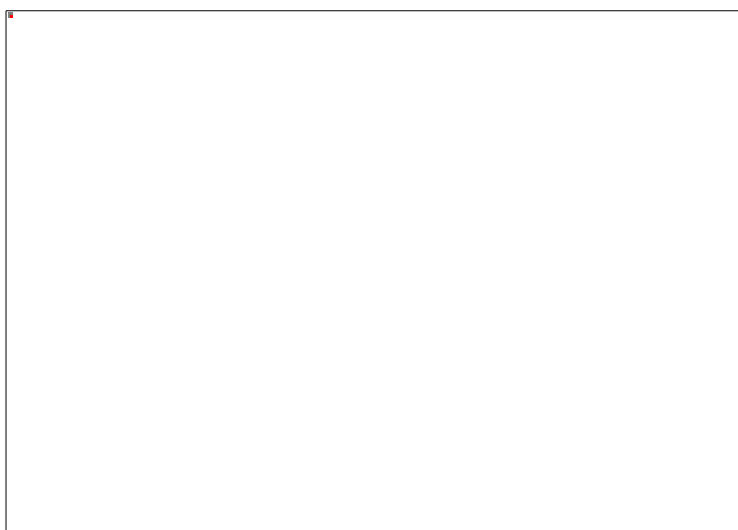
Le projet entre actuellement dans une phase d'expérimentation du dispositif Inissi à travers un projet pilote sur un nombre restreint de 4 GAL. Ce projet pilote vise globalement à évaluer la capacité du dispositif à être déployé à l'échelle plus large des 20 GAL wallons.



Actions menées en 2023

- Préparation et tenue des rencontres suivantes afin d'établir une collaboration avec WE et de réorienter le projet Wallonia'Up :
 - Rencontre avec WE en janvier 2023 qui a permis d'identifier une potentielle collaboration nécessitant une réorientation du projet et l'abandon de la création d'un outil de financement
 - Rencontre avec WE et Monsieur le Ministre Willy Borsus qui a permis de valider la réorientation du projet Wallonia'Up et l'intérêt d'approfondir un modèle d'accompagnement des entrepreneurs ruraux par les GAL wallons.
- Mise en place de la collaboration avec WE : organisation, préparation et tenue de réunions de travail ayant pour objectifs d'assurer une bonne compréhension du référentiel WE par les équipes Wallonia'Up et d'identifier les catégories et types de produits susceptibles d'être applicables pour les GAL wallons
- Analyse du référentiel WE et identification des catégories et types de produits susceptibles d'être applicables pour les GAL wallons
- Définition du Business Model du nouveau dispositif (offre de produits et modèle opérationnel)
- Lancement et finalisation de la mission avec l'agence de communication La Niche qui a permis de définir un nom (Inissi), une identité de marque et une identité visuelle pour le nouveau dispositif d'accompagnement des entrepreneurs gravitant autour des GAL wallons
- Travaux de recherche et élaboration d'une étude de pertinence du nouveau dispositif, incluant la description du rôle des GAL en matière de stimulation de l'entrepreneuriat

- Organisation, préparation et tenue d'un évènement de présentation aux GAL wallons du projet, du dispositif envisagé et des modalités du sondage à compléter dans ce cadre.
- Elaboration d'estimations du nombre de livrables pour les catégories et types de produits envisagés pour le dispositif Inissi et estimation du budget global associé pour sa mise en œuvre
- Elaboration et diffusion d'un sondage à l'ensemble des 20 GAL wallons afin de confirmer la capacité actuelle et futur des GAL à produire le nombre de livrables estimé pour les thématiques envisagées
- Réalisation de l'étude des résultats du sondage
- Elaboration et introduction d'une demande budgétaire au Gouvernement wallon afin de financer le futur dispositif Inissi
- Adaptation du Business Model en fonction des résultats du sondage envoyé à l'ensemble des GAL wallons et du refus du Gouvernement wallon à propos de la demande de financement du dispositif Inissi portant sur les 20 GAL wallons (cette adaptation a mené à l'entrée en phase d'expérimentation du dispositif Inissi à travers un projet pilote sur un nombre restreint de 4 GAL)
- Réalisation d'un appel d'offres visant à sélectionner un ou plusieurs prestataires pour les outils nécessaires au fonctionnement du futur dispositif (système ERP comprenant la gestion des clients (CRM), des fournisseurs, des évènements, des documents et de la comptabilité ; site web vitrine)
- Définition de l'organisation et des processus détaillés ainsi que de la gouvernance avec toutes les parties prenantes au dispositif (GAL, WE, autres)
- Préparation du recrutement des futurs conseillers Inissi



Alimentation durable

Objectifs

Le projet « Alimentation Durable » vise à mettre en place un lieu de concertation pour faciliter la transition vers une alimentation durable sur notre territoire. Dans le jargon wallon, cet organe est appelé Conseil de Politique Alimentaire (CPA). Il s'agit d'une structure de gouvernance collaborative rassemblant des acteurs d'un même territoire représentant les différentes facettes du système alimentaire de la fourche à la fourchette.

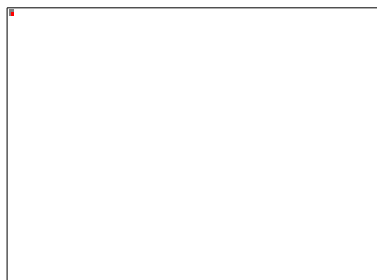
Le but ? Coconstruire une politique alimentaire territoriale pour accélérer la transition vers un système alimentaire durable en Cœur de Condroz et un lendemain plus soutenable ! Celui-ci s'inscrit dans le contexte de la stratégie *Manger Demain* de la région Wallonne.

« Une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve. Une action qui ne découle pas d'une vision n'est que du temps perdu. Mais une vision suivie d'action peut changer le monde. » [Nelson Mandela]

Actions menées en 2023

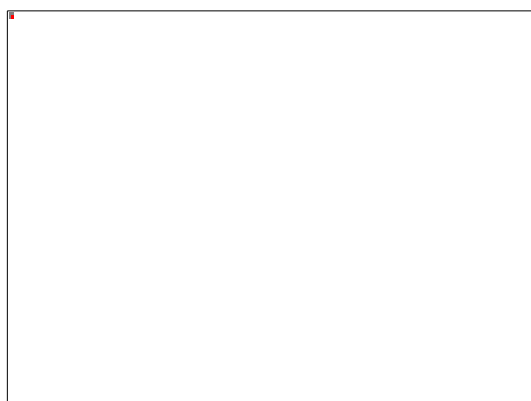
- Diagnostic du système alimentaire du territoire consolidé avec celui du Parc Naturel

- 🌸 Introduction & Contexte
- 🌍 I. Etat des lieux - Données chiffrées
- 🏡 II. Dynamiques territoriales et projets
- 🤝 III. Démarche participative - Parc Naturel Cœur de Condroz
- 🌱 IV. Ateliers CPA Cœur de Condroz
- 🌐 V. Analyse croisée & Synthèse
- 📎 VI. Annexes

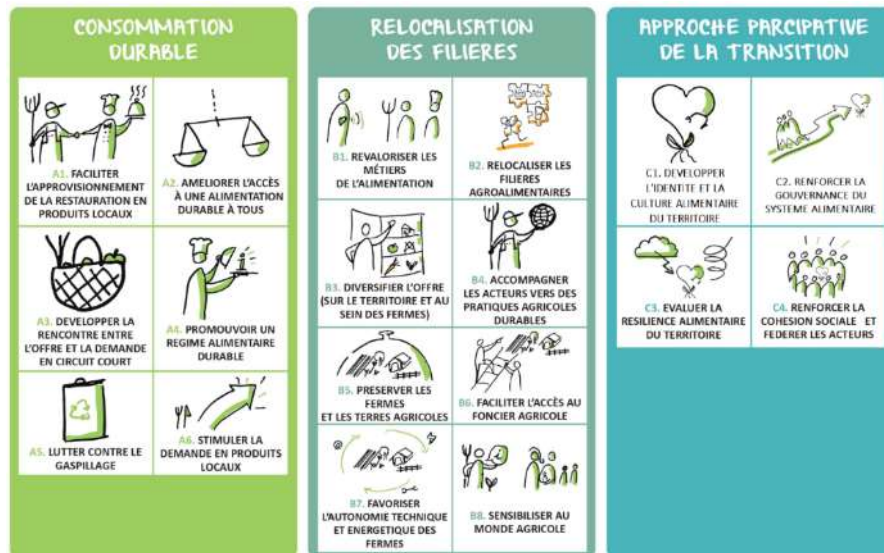


- Clôture du Cycle 1 - 6 rencontres en plénière
 - R4 – Janvier 2023 : Plan d’actions : proposition de fiches préprojet Leader
 - R5 – Mars 2023 : Elaboration du cadre stratégique
 - R6 – Mai 2023 : Bilan & Evaluation. Dédudition des enjeux de gouvernance.

Les ordres du jour et les comptes-rendus sont publiés sur la page officielle du CPA.



- Un cadre stratégique avec la proposition de 18 leviers d’action

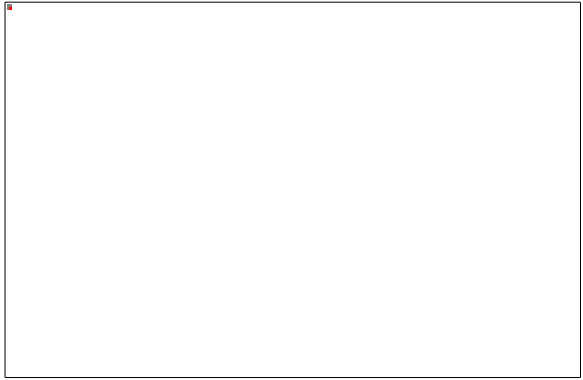


- Organisation de la 2e édition du Festival Nourrir le Cœur de Condroz
- Organisation d'un café-débat au sujet de la sécurité sociale alimentaire



- Activation de projets via la réponse à des appels à projets :
 - Filière maraîchère B2B en Cœur de Condroz : Appel à projet « Relocalisation de l'alimentation » en 2022
 - 3 fiches projets sélectionnées pour la prochaine programmation GAL (2024-2027)
- Démarrage du 2^e cycle du CPA
 - R1 – octobre 2023 : Validation approche cycle 2 & Articulation avec communes et réseaux
 - R2 – décembre 2023 : Recherche d'activation leviers d'actions prioritaires

- Mise en réseau : filières, initiatives et acteurs du territoire, CPA wallons, coopératives et ceintures alimentaires voisines, GT wallon Exception alimentaire au sein des marchés publics, Manger Demain, service public wallon, ...
- Veille & relais entre acteurs et projets ; courroie de transmission entre la Wallonie et le territoire
- Collaboration avec UNamur pour des modes de gouvernance innovantes, agiles et efficaces



Plan de Cohésion Sociale Assesse/Ohey

1. Le Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.), qu'est-ce que c'est ?

Les communes d'Assesse et d'Ohey s'associent pour développer un Plan de Cohésion Sociale.

Le P.C.S. a deux objectifs : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire pour le bien-être de tous.

Cette année, le P.C.S. a développé ses actions autour des axes suivants : la mobilité, l'alimentation, la santé, l'énergie, l'épanouissement culturel, social et familial.



2. Suivi des différentes actions :

Axe Santé :

- **Alzheimer Café :**
Trois rencontres ont été organisées rassemblant, au total, 9 participants (dont 4 aidants-proches). Le groupe était animé par deux psychologues, dans le cadre d'une collaboration Psynam.
- **Journées bien-être à destination des aînés – 14/03, 14/04, 6/06, 8/09, 17/10 :**
Durant ces journées (3 sur la commune d'Ohey, 2 sur la commune d'Assesse), un atelier réminiscence est proposé par 2 psychologues (conventionnées Psynam) en matinée. L'après-midi, un atelier ludique/créatif était organisé (jeux, atelier floral, ...). 15 aînés participent, en moyenne, à cette activité.
- **Guidance, suivi thérapeutique :**
Le partenariat avec le Centre Azimuts est renouvelé. Le P.C.S. permet un accès gratuit à un accompagnement thérapeutique pour un public fragilisé financièrement. Les problématiques prises en charge sont diverses : assuétudes, dépression, problèmes familiaux (relationnels ou éducation des enfants), anxiété/angoisse, estime de soi ou confiance en soi...

87 consultations ont été proposées. Un partenariat entre les C.P.A.S. et Psynam est en réflexion pour augmenter le nombre de prises en charge.

Axe Alimentation :

- **Ateliers cuisine :**
4 ateliers culinaires ont été animés par la Plateforme Osez. Les ateliers permettent aux participants d'apprendre à cuisiner des produits de saison, mais aussi les produits présents dans les colis alimentaires. En moyenne, l'atelier compte 6 participants. Au total, 7 participants sur Assesse, et 6 sur Ohey.
- **Bar à soupe :**
Le bar à soupe est ouvert à tous. Il vise à créer du lien et de la mixité sociale. La soupe est distribuée gratuitement. Une attention particulière est donnée vers le public précarisé, fragilisé, isolé... La soupe est confectionnée à Assesse et distribuée à Courrière (au local Mercadona) et durant le Marché Fermier à Ohey (1x par mois, de septembre à février).
 - 21/09 : 4 personnes à Assesse et une trentaine à Ohey.

- 19/10 : 10 personnes à Assesse et une quarantaine à Ohey.

Axe Mobilité :

- Proxibus (partenariat Gesves-Assesse-Ohey) : différentes réunions de travail ont été organisées réunissant des représentants des communes et du TEC. Si certaines étapes du projet ont été franchies (définition des lignes et des arrêts), certains fonctionnements liés à l'organisation du projet en supracommunalité devront être éclaircis.

Axe Energie :

- Organisation de deux formations « économiser l'énergie au quotidien », animées par l'A.S.B.L. Revert, à destination de travailleurs en relation avec un public précarisé (aides familiales, aides ménagères, ...).
 - Ohey, le 12 septembre, 10 travailleurs.
 - Assesse, le 18 septembre, 15 travailleurs.
- Organisation de 2 permanences « énergie » au sein des Administrations communales, le 9 octobre à Assesse et le 26 octobre à Ohey. Publication d'un toutes-boîtes, en septembre.

Ces actions ont été organisées grâce à l'octroi d'une subvention spécifique de la Wallonie, dans le contexte de crise énergétique.

Axe droit à l'épanouissement social, culturel et familial :

- Rencontres Parents-Solos : 4 rencontres ont été organisées réunissant 9 participants. Elles permettent aux familles monoparentales d'échanger sur leurs difficultés, de trouver une aide et une écoute professionnelle.

3. Organisation du P.C.S.

Du 24/07 au 2/11, départ de la cheffe de projet (1/2 temps) pour un repos de maternité durant lequel l'animatrice (1/4 temps) a bénéficié d'une augmentation de temps de travail. Ces quelques heures supplémentaires ont permis d'assurer la logistique des projets en cours.

4. Priorisation des actions :

Quatre années se sont écoulées depuis le lancement du Plan. Une évaluation des différents axes et de l'organisation du Plan a été réalisée en vue d'optimiser les résultats pour les deux dernières années. Pour 2024, différentes actions seront ainsi amplifiées : augmentation des journées bien-être à destination des aînés, augmentation du nombre de cours de cuisine. D'autres projets seront arrêtés ou transférés à d'autres services tels que l'organisation des rencontres parents solos ou l'Alzheimer Café.

Le travail en réseau, tant avec les différents services des Administrations communales et des C.P.A.S., qu'avec les partenaires externes (Centre Azimuts, TEC, Plateforme Osez, ...) est un atout majeur pour la réalisation du Plan. Merci à tous ceux et celles qui le font vivre depuis plus plusieurs années.



Organes de gestion communale

C.C.A.T.M.

La Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (C.C.A.T.M.) est un organe consultatif mis en place par la Commune. Ses membres sont issus des différents villages de la commune et représentent différentes tranches d'âge de la population. Ils présentent également différents intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité.

Renouvelée après chaque élection communale, elle constitue un organe consultatif de référence pour les demandes d'autorisation relatives à des projets urbanistiques, d'aménagement du territoire et de mobilité. Elle dispose d'un règlement d'ordre intérieur qui a été approuvé par le Ministre de l'Aménagement du Territoire en date du 4 novembre 2019.

La C.C.A.T.M. d'Ohey est constituée de 8 membres effectifs, de 7 membres suppléants et d'un président. Elle comprend un quart de membres délégués par le Conseil communal.

La C.C.A.T.M. s'est réunie cinq fois pour analyser différents dossiers entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023 :

- Le 12 décembre 2022 ;
- Le 17 avril 2023 ;
- Le 26 juin 2023 ;
- Le 17 juillet 2023 ;
- Le 23 octobre 2023.

Durant ces cinq séances, ont été présentés :

- 8 permis d'urbanisme ;
- 2 outils d'aménagement et de développement du territoire (le Schéma de Développement du Territoire wallon et le projet de Parc Naturel) ;
- 1 recherche réalisée en interne sur l'évolution du nombre de logements sur la commune d'Ohey depuis 2019 sur base des permis d'urbanisme.

D'autres points divers sont également présentés durant ces séances. Chaque séance est décrite dans un procès-verbal, approuvé par les membres à la séance suivante.

Collèges et Conseils

COLLÈGES COMMUNAUX

Tableaux détaillés des Collèges communaux

FIN 2022

COMPOSITION

GILON Christophe - Président ;
LIXON Freddy, DEGLIM Marcel, LAMBOTTE Marielle, KALLEN Rosette - Echevins ;
DUBOIS Dany - Président C.P.A.S.;
MIGEOTTE François - Directeur Général.

<u>Mois</u>	<u>Dates</u>	<u>Nombres de points</u>
Novembre 2022	03/11/2022	28
	07/11/2022	34
	14/11/2022	27
	21/11/2022	49
	28/11/2022	40
	TOTAL	178
Décembre 2022	05/12/2022	46
	12/12/2022	59
	19/12/2022	38
	30/12/2021	34
	TOTAL	177

ANNEE 2023 (de janvier à octobre)**COMPOSITION A PARTIR DU COLLEGE DU 29 MARS 2021**

GILON Christophe - Président ;
LIXON Freddy, DEGLIM Marcel, LAMBOTTE Marielle, KALLEN Rosette - Echevins ;
DUBOIS Dany - Président C.P.A.S.;
MIGEOTTE François - Directeur Général.

Mois	Dates	Nombres de points
Janvier 2023	06/01/2023	5
	09/01/2023	29
	16/01/2023	39
	23/01/2023	35
	30/01/2023	42
	TOTAL :	150
Février 2023	06/02/2023	1
	06/02/2023	32
	13/02/2023	49
	20/02/2023	53
	TOTAL :	135
Mars 2023	02/03/2023	40
	06/03/2023	38
	13/03/2023	37
	20/03/2023	46
	23/03/2023	1
	27/03/2023	30
	TOTAL :	192
Avril 2023	03/04/2023	35
	07/04/2023	39
	17/04/2023	33
	24/04/2023	34
	28/04/2023	45
	TOTAL :	186
Mai 2023	08/05/2023	33
	15/05/2023	27
	22/05/2022	31
	TOTAL :	91
Juin 2023	01/06/2023	4
	05/06/2023	47
	12/06/2023	34
	16/06/2023	4
	19/06/2023	47
	26/06/2023	41
	TOTAL :	177
Juillet 2023	03/07/2023	39
	10/07/2023	34
	14/07/2023	28
	24/07/2023	23
	31/07/2023	24
	TOTAL :	148
Août 2023	07/08/2023	20
	14/08/2023	18
	21/08/2023	23
	28/08/2023	42
	TOTAL :	103

Septembre 2023	04/09/2023	47
	11/09/2023	44
	18/09/2023	37
	25/09/2023	54
	<u>TOTAL :</u>	182
Octobre 2023	02/10/2023	31
	09/10/2023	38
	12/10/2023	9
	16/10/2023	45
	23/10/2023	54
	30/10/2023	35
	<u>TOTAL :</u>	212
TOTAL 2022-2023 (de novembre 2022 à octobre 2023)	<u>TOTAL GENERAL</u>	1.931

Tableau reprenant les Conseils communaux qui se sont déroulés du mois de novembre 2022 au mois d'octobre 2023.

Mois	Dates	Nombres de points
Novembre 2022	10/11/2022	22
	24/11/2022	3
	24/11/2022	20
Décembre 2022	15/12/2022	40
Janvier 2023	26/01/2023	31
Février 2023	23/02/2023	16
Mars 2023	30/03/2023	32
Avril 2023	27/04/2023	27
Juin 2023	01/06/2023	49
	29/06/2023	28
Septembre 2023	28/09/2023	74
Octobre 2023	26/10/2023	3
	26/10/2023	23
TOTAL 2022 -2023 (de novembre 2022 à octobre 2023)		368

CONSEILS COMMUNAUX

COMPOSITION

Membres du Conseil Communal à partir du 24 février 2022

TRIOLET Nicolas - Président ;
 GILON Christophe - Bourgmestre ;
 LIXON Freddy, DEGLIM Marcel, LAMBOTTE Marielle, KALLEN Rosette - Echevins ;
 DUBOIS Dany - Président C.P.A.S. ;
 GONNE Olivier, DEPAYE Lise, HELLIN Didier, HOUART Caroline, LAPIERRE Julie, GINDT Laurence, LATINE Marie-France, PAULET Arnaud, RONVEAUX Marc, SANDERSON Siobhan-
 Conseillers ;
 MIGEOTTE François - Directeur Général.

**ORDRES DU JOUR DES CONSEILS COMMUNAUX
NOVEMBRE 2022 JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2023**

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 10 novembre 2022 à 19h30** de relevée, **en la Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 OCTOBRE 2022– APPROBATION
3	ADMINISTRATION GENERALE - ACTUALISATION DU REGLEMENT GENERAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - NOUVEAU DECRET DECHETS - APPROBATION
4	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - ADOPTION DU REGLEMENT DE TELETRAVAIL STRUCTUREL DES AGENTS STATUTAIRES ET CONTRACTUELS - APPROBATION
5	FINANCES - MODIFICATION BUDGETAIRE 02/2022 - APPROBATION
6	FINANCES – TAUX DE COUVERTURE DES COUTS EN MATIERE DE DECHETS DES MENAGES CALCULES SUR BASE DU BUDGET 2023 - ARRET
7	SERVICE FINANCES – REGLEMENT-TAXE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET Y ASSIMILES AU MOYEN DE CONTENEURS A PUCE – TAUX – DUREE - DECISION
8	SERVICE DES FINANCES – REGLEMENT-REDEVANCE POUR LA FIXATION DES PRIX POUR LES REPAS SCOLAIRES - DECISION
9	SERVICE FINANCE – RÈGLEMENT TAXE SUR LES IMMEUBLES BÂTIS INOCCUPÉS – TAUX – DURÉE – DÉCISION
10	ENERGIE - CONVENTION DE RELAMPING AVEC L'AIEG - APPROBATION
11	LEADER - SOUTIEN A LA CANDIDATURE GAL 2023-2027 - APPROBATION
12	ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU GIG RELATIVE AU RECENSEMENT DES ELEMENTS DE VOIRIES COMMUNALES PAR MOBILE MAPPING - DECISION
13	TRAVAUX - TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DEMONTAGE DE MURS RUE GRAND VIVIER A PERWEZ - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION
14	CULTE – EGLISE PROTESTANTE DE SEILLES – BUDGET 2023 – APPROBATION
15	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE D'EVELETTE – BUDGET 2023 – APPROBATION
16	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE PERWEZ – BUDGET 2023 – APPROBATION
17	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE D'OHEY – BUDGET 2023 – APPROBATION
18	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE HAILLOT – BUDGET 2023 – APPROBATION
19	EAU – PROPOSITION D'OCTROI D'UNE PRIME A L'INSTALLATION D'UNE CITERNE A EAU DE PLUIE ET DE CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN "EAU"
20	QUESTIONS DES CONSEILLERS

Séance à huis clos

21	ENSEIGNEMENT – SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DÉFINITIF PORTANT LA DÉCLARATION DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE – RODBERG CORINNE – RATIFICATION
22	ENSEIGNEMENT – SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DÉFINITIF PORTANT LA DÉCLARATION DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE – LEJEUNE REGINE – RATIFICATION

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 24 novembre 2022 à 19h00** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR**Séance publique**

1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	SYNERGIES COMMUNE/C.P.A.S. 2022 - PRESENTATION
3	QUESTIONS DES CONSEILLERS

Séance à huis clos**CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 24 novembre 2022 à 19h30** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR**Séance publique**

1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 NOVEMBRE 2022 – APPROBATION
3	INSPECTION DES VOIRIES COMMUNALES PAR LE SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXPERIENCE PILOTE MENEES A OHEY
4	PERSONNEL - ADOPTION DES DOCUMENTS PORTANT INSTAURATION DE LA PENSION COMPLEMENTAIRE EN FAVEUR DES MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUEL ET DE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'AG DU FONDS DE PENSION
5	PATRIMOINE – VENTE DU LOT N°10 DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE OHEY 2ÈME DIV/ HAILLOT SECTION B 377 G PRÉCADASTRÉ B 370 X – DÉSAFFECTATION – DÉCISION.
6	PATRIMOINE – VENTE DU LOT N°10 DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE OHEY 2ÈME DIV/ HAILLOT SECTION B 377 G PRÉCADASTRÉ B 377 X – DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR – DÉCISION

7	PATRIMOINE – VENTE DES LOTS 3 À 14 DANS LA CADRE DU PERMIS D'URBANISATION RUE SAINT-MORT À HAILLOT – PROCÉDURE – FIXATION DU PRIX - CONDITIONS LIÉES À LA VENTE – DÉCISION.
8	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE FILEE – BUDGET 2023 – APPROBATION
9	AIEG – POINTS A L'ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2022 – DECISION
10	BEP – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022 – DECISION
11	BEP EXPANSION ECONOMIQUE – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022 – DECISION
12	BEP ENVIRONNEMENT – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022 – DECISION
13	BEP CREMATORIUM – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022 – DECISION
14	IMAJE – ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES DU 19 DECEMBRE 2022 – DECISION
15	IMIO – ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES DU 13 DECEMBRE 2022 – DECISION
16	INASEP – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2022 – DECISION
17	TRANS&WALL – ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES DU 14 DECEMBRE 2022 – DECISION
18	P.C.D.R. - AMENAGEMENT DE LOGEMENTS TREMPLINS, D'UN ATELIER RURAL, DE CABINETS MEDICAUX ET D'UN ESPACE MULTISERVICES AU CENTRE D'OHEY- APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION ET DEMANDE DE SUBSIDIATION - DECISION
19	P.C.D.R. - AMENAGEMENT DE LOGEMENTS TREMPLINS, D'UN ATELIER RURAL, DE CABINETS MEDICAUX ET D'UN ESPACE MULTISERVICES AU CENTRE D'OHEY : PROJET - PROPOSITION DE CONVENTION-REALISATION - APPROBATION
20	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 15 décembre 2022 à 19h00** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUX DU 24/11/2022 – APPROBATION
3	P.C.D.R. - AMENAGEMENT DE LOGEMENTS TREMPLINS, D'UN ATELIER RURAL, DE CABINETS MEDICAUX ET D'UN ESPACE MULTISERVICES AU CENTRE D'OHEY- MODIFICATION DES CLAUSES ADMINISTRATIVES REGISSANT LE MARCHÉ SUITE AUX REMARQUES EMISES PAR LE S.P.W. - DÉPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES – DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DU PATRIMOINE EN SON AVIS DU 23 NOVEMBRE 2022 _ DECISION DU COLLEGE COMMUNAL DU 28 NOVEMBRE 2022 – PRISE D'ACTE
4	ADMINISTRATION GENERALE - RAPPORT SUR LES SYNERGIES COMMUNE - C.P.A.S. - APPROBATION

5	ADMINISTRATION GENERALE - RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES 2022 - PRISE D'ACTE
6	FINANCES – RAPPORT SUR L'OCTROI DES SUBSIDES INSCRITS AU BUDGET 2022 - APPROBATION
7	FINANCES – BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2023 - APPROBATION
8	FINANCES – DOTATION COMMUNALE A LA ZONE DE POLICE DES ARCHES POUR L'EXERCICE 2023 – APPROBATION
9	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - MODIFICATION BUDGETAIRE N° 2/2022 ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE : APPROBATION
10	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE- BUDGET 2023 : APPROBATION
11	PETITE-ENFANCE - PRIME A L'INSTALLATION POUR LES ACCUEILLANT(E)S D'ENFANTS INDEPENDANT(E)S - ACTUALISATION DU REGLEMENT - APPROBATION
12	ORGANISATION D'UNE MISE A L'HONNEUR DE CITOYENS OHEYTOIS - REGLEMENT - APPROBATION
13	MOBILITE - CREATION ET SUPPRESSION VOIRIE COMMUNALE - MODIFICATION DU TRACE DU CHEMIN VICINAL 19 A EVELETTE ET CREATION D'UNE SERVITUDE - DECISION
14	TRAVAUX - REALISATION DE 2 ESCALIERS DE SECOURS A L'ECOLE PRIMAIRE D'EVELETTE – PROJET REACTUALISE – LOT 1 – GROS-ŒUVRE - TOITURE/CHARPENTE/BARDAGE - CHASSIS / PARACHEMENTS INTERIEURS – ABORDS - MODIFICATION DU MODE DE PASSATION DU MARCHE SUITE A L'ABSENCE D'OFFRES LORS DE L'OUVERTURE DES OFFRES PAR PROCEDURE NEGOCIEE AVEC PUBLICATION PREALABLE – DECISION
15	P.C.D.R.- JOUISSANCE LIMITÉE À TITRE GRATUIT POUR L'ECO PATURAGE D'OVINS SUR LE SITE DU PRE AU PONT A LIBOIS - APPROBATION
16	PATRIMOINE- VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE OHEY 6ÈME DIVISION EVELETTE SECTION B 419 B D'UNE CONTENANCE DE 13 ARES 80 CENTIAIRES – DÉSAFFECTATION – DÉCISION.
17	PATRIMOINE- VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE OHEY 6ÈME DIVISION EVELETTE SECTION B 419 B D'UNE CONTENANCE DE 13 ARES 80 CENTIAIRES – DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR – DÉCISION.
18	CONSEIL CYNEGETIQUE DES ARCHES-EN-CONDROZ - DESIGNATION D'UN CANDIDAT - DECISION
19	RESEAU D'ENERGIES DE WAVRE (REW) – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2022 – DECISION
20	RESA S.A.– POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 DÉCEMBRE 2022 – DECISION
21	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
22	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 10 OCTOBRE 2022 AU 21 OCTOBRE 2022 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 5 SEPTEMBRE 2022 AVEC UNE PROLONGATION AU 21 OCTOBRE 2022 – RATIFICATION
23	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE PUERICULTRICE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 4/5E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 7 NOVEMBRE 2022 AU 18 NOVEMBRE 2022 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 5 OCTOBRE 2022 AU 18 NOVEMBRE 2022 – RATIFICATION
24	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 15 NOVEMBRE 2022 AU 25 NOVEMBRE 2022 – EN REMPLACEMENT D'UN

	ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 14 NOVEMBRE 2022 AU 25 NOVEMBRE 2022 – RATIFICATION
25	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 7 NOVEMBRE AU 23 DECEMBRE 2022, EN D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC PROLONGATION JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022 – RATIFICATION
26	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAÎTRE DE TRAVAUX MANUEL À TITRE « A.P.E. », AYANT POUR MISSION UN SOUTIEN À L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023, A RAISON DE 12/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 17 NOVEMBRE 2022 AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
27	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 24 NOVEMBRE 2022 AU 25 NOVEMBRE 2022 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 23 NOVEMBRE 2022 AU 30 NOVEMBRE 2022 – RATIFICATION
28	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 NOVEMBRE 2022 AU 30 NOVEMBRE 2022 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 23 NOVEMBRE 2022 AU 30 NOVEMBRE 2022 – RATIFICATION
29	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE SPECIAL DE LANGUE MODERNE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY II, POUR LA PERIODE DU 29 AOUT 2022 AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
30	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE SPECIAL DE LANGUE MODERNE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY I, POUR LA PERIODE DU 29 AOUT 2022 AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
31	DESIGNATION D'UN INSTITUTEUR « FLA » PRIMAIRE (FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE) POUR A RAISON DE 10 PERIODES PAR SEMAINE ET D'UN MAITRE DE MORALE A RAISON DE 9 PERIODES PAR SEMAINE - A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PERIODE DU 3 OCTOBRE 2022 AU 7 JUILLET 2022 – RATIFICATION
32	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 7 OCTOBRE 2022 AU 19 AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN ÉCARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITÉ DU 7 OCTOBRE 2022 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRÉSUMÉE LE 19 AVRIL 2023 – RATIFICATION

33	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 12 OCTOBRE 2022 AU 17 OCTOBRE 2022 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 11 OCTOBRE 2022 AU 17 OCTOBRE 2022 – RATIFICATION
34	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2022 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 1ER OCTOBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2022 – RATIFICATION
35	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 7 OCTOBRE 2022 AU 13 OCTOBRE 2022 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 7 OCTOBRE 2022 AU 13 OCTOBRE 2022 – RATIFICATION
36	DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE « FLA » PRIMAIRE (FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE) POUR A RAISON DE 2/24E PAR SEMAINE - A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PERIODE DU 3 OCTOBRE 2022 AU 7 JUILLET 2022 – RATIFICATION
37	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 22 OCTOBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2022, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC PROLONGATION JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022 – RATIFICATION
38	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN INSTITUTEUR PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 10 OCTOBRE 2022 AU 21 OCTOBRE 2022, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC PROLONGATION JUSQU'AU 21 OCTOBRE 2022 – RATIFICATION
39	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN MAITRE DE RELIGION A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT, D'UNE DUREE EGALE ET SUPERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 4/24E PAR SEMAINE POUR OHEY I ET DE 5/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY II - POUR LA PERIODE DU 3 OCTOBRE 2022 AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
40	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN MAITRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE PSYCHOMOTRICITÉ A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DURÉE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E ET DE 6/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 21 OCTOBRE 2022 AU 17 NOVEMBRE 2022, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE CIRCONSTANCE DU 21 OCTOBRE 2022 AU 17 NOVEMBRE 2022 - RATIFICATION

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 26 janvier 2023 à 19h30** de relevée, **en la Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 DECEMBRE 2022 – APPROBATION
3	ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION PAR LES AUTORITES DE TUTELLE (S.P.W. DEPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES) DES DELIBERATIONS DU 10 NOVEMBRE 2022 RELATIVES À LA PRISE DE PARTICIPATION PAR L'ACQUISITION DE PARTS « E » DANS LE CAPITAL DE L'AIEG - PRISE D'ACTE
4	ADMINISTRATION GENERALE – RÉFORMATION PAR LES AUTORITES DE TUTELLE (S.P.W. DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES) DES DELIBERATIONS RELATIVES AUX MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES COMMUNALES N°2 - EXERCICE 2022 - PRISE D'ACTE
5	ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION PAR LES AUTORITES DE TUTELLE (S.P.W. DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES) DES DELIBERATIONS DU 10 NOVEMBRE 2022 RELATIVES A UNE REDEVANCE COMMUNALE POUR LA FOURNITURE DE REPAS SCOLAIRES AUX ÉLÈVES DES IMPLANTATIONS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL (ENTRÉE EN VIGUEUR – 2025) - PRISE D'ACTE
6	ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION PAR LES AUTORITES DE TUTELLE (S.P.W. DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES) DE LA DELIBERATION DU 10 NOVEMBRE 2022 RELATIVE A LA TAXE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT PERIODIQUE DES DECHETS MENAGERS ET DES DECHETS MENAGERS ASSIMILES ORGANISEE PAR LA COMMUNE - EXERCICES 2023 A 2024 - PRISE D'ACTE
7	ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE NAMUR DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2022 RELATIVE A LA FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE 2022 DEFINITIVE A LA ZONE DE SECOURS NAGE – PRISE D'ACTE
8	ZONE DE SECOURS N.A.G.E – PRISE DE CONNAISSANCE DU BUDGET 2023 ET FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE PROVISoire 2023 - DECISION
9	SERVICE POPULATION - REGLEMENT COMMUNAL SUR LES ENQUETES DE RESIDENCE ET LES RAPPORTS D'ENQUETE - APPROBATION
10	ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT RELATIVE A L'ACHAT, LE NETTOYAGE, LE STOCKAGE ET LA LIVRAISON DES GOBELETS REUTILISABLES DE LA SOCIETE INTERCOMMUNALE BEP-ENVIRONNEMENT - APPROBATION
11	MOBILITE - VOIRIE - ACCORD DE COOPERATION HORIZONTALE NON INSTITUTIONNALISEE EN MATIERE DE GEOMATIQUE ET D'EXPERTISE FONCIERE ENTRE LA COMMUNE D'OHEY ET LA PROVINCE DE NAMUR - DECISION
12	MOBILITE - ENERGIE - GET UP WALLONIA - BORNES ELECTRIQUES - MISE A DISPOSITION GRATUITE DE 8 EMPLACEMENTS DE PARKING ET DELEGATION DU POUVOIR ADJUDICATAIRE - DECISION
13	CONVENTION RELATIVE AUX AMENAGEMENTS ANTIEROSIFS A LA RUE GRANDE RUELLE - PARCELLE N°809C - APPROBATION
14	CONVENTION RELATIVE AUX AMENAGEMENTS ANTIEROSIFS A LA RUE GRANDE RUELLE - PARCELLE N°705F - APPROBATION
15	CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT PAR L'A.S.B.L. QUALITE-VILLAGE-WALLONIE - APPROBATION
16	PATRIMOINE – ÉCHANGE SANS SOULTE DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DU TRACE DU CHEMIN VICINAL 19 A EVELETTE– APPROBATION
17	PATRIMOINE- VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE OHEY 2ÈME DIVISION HAILLOT SECTION B 231 D4 (ROUTE D'ANDENNE) – PRINCIPE DE VENTE – PROCÉDURE DE VENTE - FIXATION DU PRIX - DECISION
18	C.C.C.A. (CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES) - PROPOSITION D'UN REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR - APPROBATION
19	C.C.C.A. (CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES) - DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES - APPROBATION

20	SUPRACOMMUNALITE - COMMUNAUTE URBAINE DE NAMUR CAPITALE - RAPPORT INTERMEDIAIRE ANNUEL - PRISE D'ACTE
21	APPEL A PROJET - SOUTIEN AUX PROJETS SUPRACOMMUNAUX - PROLONGATION 2023 - APPROBATION
22	PROJET EOLIEN A COUTISSE ANDENNE - AVIS
23	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
24	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 28 FEVRIER 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 28 FEVRIER 2023 – RATIFICATION
25	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 28 FEVRIER 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 28 FEVRIER 2023 – RATIFICATION
26	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 7 JUILLET 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC PROLONGATION JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
27	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2023 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 30 JUIN 2023 – RATIFICATION
28	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 7 JUILLET 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DUREE JUSTIFIEE PAR DES RAISONS FAMILIALES, DU 9 JANVIER 2023 AU 7 JUILLET 2023 A RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION
29	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2023 AVEC UN EPROLONGATION JUSQU'AU 30 JUIN 2023 – RATIFICATION
30	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE PUERICULTRICE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 4/5E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 19 NOVEMBRE AU 23 DECEMBRE 2022, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 5 OCTOBRE 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 13 JANVIER 2023 – RATIFICATION

31	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN MAITRE DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 9/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 22 JANVIER 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE DE MALADIE DU 9 JANVIER AU 22 JANVIER 2023 – RATIFICATION
----	---

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 23 février 2023 à 19h30** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

<u>Séance publique</u>	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 JANVIER 2023 – APPROBATION
3	INTERPELLATION CITOYENNE - MOBILITE DOUCE - PRESENTATION ET PRISE D'ACTE
4	ENERGIE - CANDIDATURE POLLEC II - VOLET RESSOURCE HUMAINE - APPROBATION
5	ENERGIE - CONVENTION ENTRE ELECTRABEL ET LES 17 COMMUNES DONT OHEY – 2023-2025 - DECISION
6	P.C.D.R. - NOUVELLE TARIFICATION SALLE ISBANETTE - APPROBATION
7	P.C.D.R. - AMENAGEMENT DE LOGEMENTS TREMPLINS, D'UN ATELIER RURAL, DE CABINETS MEDICAUX ET D'UN ESPACE MULTISERVICES AU CENTRE D'OHEY-MODIFICATION DES CLAUSES ADMINISTRATIVES DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES - DECISION
8	TRAVAUX DE MODIFICATION (AMELIORATION) DE L'HYDROCUREUSE ET REPRISE DE L'ANCIENNE TONNE/CUVE DE L'HYDROCUREUSE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION
9	PETITE-ENFANCE - ORGANISATION D'UN SERVICE DE GARDIENNES A DOMICILE PAR L'A.S.B.L. " LES ARSOUILLES" - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR 2023 - DECISION
10	PATRIMOINE – VENTE DES LOTS 3 À 14 DANS LA CADRE DU PERMIS D'URBANISATION RUE SAINT-MORT À HAILLOT – FIXATION DU NOUVEAU PRIX – DÉCISION.
11	QUESTIONS DES CONSEILLERS
<u>Séance à huis clos</u>	
12	ADMINISTRATION - GESTION DU PERSONNEL - PENSION DE RETRAITE D'UN OUVRIER FOSSOYEUR - PRISE D'ACTE - ADMISSION
13	ENSEIGNEMENT - POUR DONNER SUITE À L'AUGMENTATION DE CADRE MATERNEL DU 23 JANVIER 2023 ET L'OUVERTURE D'UN MI-TEMPS A L'ÉCOLE COMMUNALE D'EVELETTE - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE DANS UN EMPLOI TEMPORAIREMENT VACANT POUR UNE DURÉE ÉGALE ET SUPÉRIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 23 JANVIER 2023 AU 7 JUILLET 2023, - RATIFICATION

14	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 20/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2023 AU 17 FEVRIER 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 30 JANVIER 2023 AU 17 FEVRIER 2023 – RATIFICATION
15	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCHOMOTRICITE A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE D'UNE DURÉE INFERIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PÉRIODE DU 9 JANVIER 2023 AU 20 JANVIER 2023, DANS UN EMPLOI NON-VACANT À RAISON DE 14/26E TEMPS PAR SEMAINE EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 9 JANVIER 2023 AU 22 JANVIER 2023 – RATIFICATION
16	ENSEIGNEMENT – DEMANDE DE CONGE POUR ABSENCE DE LONGUE DUREE JUSTIFIEE PAR DES RAISONS FAMILIALES ACCORDE AU MEMBRE DU PERSONNEL DEFINITIF, DU 9 JANVIER 2023 AU 7 JUILLET 2023 A RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 30 mars 2023 à 19h30** de relevée, **en la Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

<u>Séance publique</u>	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 FEVRIER 2023 – APPROBATION
3	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS-UNIES A L'HORIZON 2030 - FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMUNE D'OHEY - APPROBATION
4	PLAN DE COHESION SOCIALE ASSESSE-OHEY - RAPPORTS D'ACTIVITE ET FINANCIER 2023 - APPROBATION
5	PROJET EUROPEEN LEADER - DOSSIER DE CANDIDATURE GAL 2023-2027 - APPROBATION
6	PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER OHEY - AVIS - DECISION
7	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - APPEL A PROJETS "OBJECTIF PROXIMITE" - SELECTION SOUS CONDITIONS DE LA COMMUNE D'OHEY - PRISE D'ACTE
8	JEUNESSE - ORGANISATION D'UNE PLAINE DE VACANCES DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2023 - CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE L'A.S.B.L. OCARINA ET LA COMMUNE D'OHEY - APPROBATION
9	FINANCES – DELIBERATION GENERALE POUR L'APPLICATION DES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 20 NOVEMBRE 2022 (M.B. 30/11/2022) PORTANT SUR LES DISPOSITIONS FISCALES ET FINANCIERES DIVERSES, ET NOTAMMENT LE DELAI DE RECLAMATION EN MATIERE DE TAXES COMMUNALES – APPROBATION
10	FINANCES – APPROBATION PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE NAMUR DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2022 RELATIVE A LA FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE 2023 PROVISOIRE A LA ZONE DE SECOURS NAGE – PRISE D'ACTE
11	FINANCES – APPROBATION PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE NAMUR DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2022 RELATIVE A LA FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE 2023 A LA ZONE DE POLICE LES ARCHES – PRISE D'ACTE

12	MARCHES PUBLICS - DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAL VERS LE COLLEGE COMMUNAL - DECISION
13	TRAVAUX - PIC 2022-2024 – REMPLACEMENT DE L'EGOUTTAGE RUE SAINT MORT A HAILLOT ET ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES - MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE ET SANTE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHE - DECISION
14	PATRIMOINE – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT EN FAVEUR DE L'A.S.B.L. CENTRE SPORTIF COMMUNAL D'OHEY – APPROBATION
15	P.C.D.R.- CONVENTION RELATIVE A LA PLANTATION DE HAIES ET DE FRUITIERS DANS LE CADRE DE LA BIODIVERSITE - APPROBATION
16	P.C.D.R. – COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR) – ACTUALISATION DES REPRESENTANTS CITOYENS – DECISION
17	P.C.D.R. - RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2022 PORTANT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL - DECISION
18	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE D'EVELETTE – COMPTE 2022 – APPROBATION
19	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE PERWEZ– COMPTE 2022 – APPROBATION
20	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE HAILLOT– COMPTE 2022 – APPROBATION
21	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE HAILLOT – AJUSTEMENT BUDGETAIRE N°1 2022 – APPROBATION
22	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE HAILLOT – MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 2023 – APPROBATION
23	CESSATION ADHÉSION À L'A.S.B.L. NEW - DECISION
24	DECRET GOUVERNANCE - RAPPORT SUR L'EXERCICE DES MANDATS - ANNEES 2021 ET 2022 - PRISE D'ACTE
25	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
26	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCHOMOTRICITE A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE D'UNE DURÉE ÉGALE OU SUPÉRIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PÉRIODE DU 5 FEVRIER 2023 AU 21 MAI 2023 DANS UN EMPLOI NON-VACANT À RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN REPOS DE MATERNITÉ DU 5 FÉVRIER 2023 AU 21 MAI 2023 - RATIFICATION
27	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 8/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2023 AU 8 FEVRIER 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 1ER FEVRIER 2023 AU 8 FEVRIER 2023 – RATIFICATION
28	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 4/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2023 AU 6 FEVRIER 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 24 JANVIER 2023 AU 6 FEVRIER 2023 – RATIFICATION
29	ENSEIGNEMENT – NOMINATION D'UN(E) MAITRE DE PSYCHOMOTRICITE A RAISON DE 2/26E TEMPS PAR SEMAINE – A TITRE DEFINITIF – DANS UN EMPLOI DECLARE VACANT AU 15 AVRIL 2022 ET MAINTENU VACANT AU 1ER OCTOBRE 2022 –
30	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 6 MARS 2023 AU 19 MARS 2023, AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 2 AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE 6 MARS 2023 AU 19 MARS 2023, AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 2 AVRIL 2023 – RATIFICATION

31	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 6 MARS 2023 AU 30AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 30 AVRIL 2023 -- RATIFICATION
32	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 6 MARS 2023 AU 30 AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 30 AVRIL 2023 - RATIFICATION

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 27 avril 2023 à 19h30** de relevée, **en la Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

<u>Séance publique</u>	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 MARS 2023-- APPROBATION
3	TRAVAUX - TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENOVATION DU CENTRE SPORTIF COMMUNAL – DEMANDE D'OCTROI DE SUBVENTION - DECISION
4	MARCHE PUBLIC - MISSION COMPLÈTE D'AUTEUR DE PROJET POUR LA TRANSFORMATION DU CENTRE SPORTIF (HALL OMNISPORTS) D'OHEY - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION
5	CONTENTIEUX COMMUNE D'OHEY C/ ETAT BELGE - FINANCEMENT DES ZONES DE SECOURS - RECOURS COUR CONSTITUTIONNELLE - DECISION
6	PIC 2022-2024 – TRAVAUX DE VOIRIE ET EGOUTTAGE RUE DE NALAMONT A HAILLOT - MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE ET SANTE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHE - DECISION
7	PIC 2022-2024 – CREATION DE TROTTOIRS RUE DES ESSARTS ET RUE DE LA SOURCE A HAILLOT - MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE ET SANTE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHE - DECISION
8	PATRIMOINE – VENTE DES LOTS 3 À 14 DANS LA CADRE DU PERMIS D'URBANISATION RUE SAINT-MORT À HAILLOT – DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR – DECISION
9	PATRIMOINE – VENTE DES LOTS 3 À 14 DANS LA CADRE DU PERMIS D'URBANISATION RUE SAINT-MORT À HAILLOT – DÉSAFFECTATION– DECISION
10	PATRIMOINE – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT EN FAVEUR DE L'A.S.B.L. TENNIS CLUB DU GRAND OHEY – APPROBATION
11	ENERGIE - C.P.A.S. - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022 DE LA COMMISSION LOCALE POUR L'ENERGIE - PRISE D'ACTE
12	ENERGIE - RAPPORT FINAL 2021 "COMMUNES ENERGETHIQUES" - PRISE D'ACTE
13	ENSEIGNEMENT – DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI AU 15 AVRIL 2023 – APPROBATION
14	INTERCOMMUNALE - ADHESION A ECETIA - DECISION

15	UVCW – REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE D'OHEY - CANDIDATURE DE MADAME L'ECHEVINE KALLEN ROSETTE - DECISION
16	ENODIA – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 2023 - DECISION
17	IMIO – ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES DU 23 MAI 2023 – DECISION
18	SOCIETE WALLONNE DE DISTRIBUTION D'EAU – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2023 - DECISION
19	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
20	ENSEIGNEMENT - POUR DONNER SUITE À L'AUGMENTATION DE CADRE MATERNEL DU 20 MARS 2023 ET L'OUVERTURE D'UN MI-TEMPS A L'ÉCOLE COMMUNALE D'OHEY - DÉSIGNATION D'UN INSTITUTEUR MATERNEL A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE DANS UN EMPLOI TEMPORAIREMENT VACANT POUR UNE DURÉE ÉGALE ET SUPÉRIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 20 MARS 2023 AU 7 JUILLET 2023, - RATIFICATION
21	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 13 MARS 2023 AU 24 JUIN 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MATERNITÉ DU 11 MARS 2023 AU 24 JUIN 2023 – RATIFICATION
22	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE D'EDUCATION PHYSIQUE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 12/24E TEMPS PAR SEMAINE DANS LES ECOLES D'OHEY II, POUR LA PERIODE DU 5 FEVRIER 2023 AU 21 MAI 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MATERNITE DU 5 FEVRIER 2023 AU 21 MAI 2023 – RATIFICATION
23	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 27 MARS 2023 AU 31 MARS 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 24 MARS 2023 AU 31 MARS 2023 – DECISION - RATIFICATION
24	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN MAITRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DURÉE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 24 MARS 2023 AU 24 AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 24 MARS 2023 AU 24 AVRIL 2023 – RATIFICATION
25	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 18 MARS 2023 AU 25 JUIN 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MATERNITÉ DU 17 MARS 2023 AU 25 JUIN 2023 - RATIFICATION
26	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 18/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 3 AVRIL 2023 AU 14 AVRIL 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 30 MARS 2023 AU 14 AVRIL 2023 – RATIFICATION

27	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 4 AVRIL 2023 AU 12 AVRIL 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 4 AVRIL 2023 AU 12 AVRIL 2023 – RATIFICATION
----	--

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 01 juin 2023 à 19h00** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 AVRIL 2023 – APPROBATION
3	CONCESSION DE SERVICES SOCIAUX – EXPLOITATION D'UNE MAISON DE REPOS - CONDITIONS, MODE DE PASSATION ET CAHIER DES CHARGES - APPROBATION
4	FINANCES - COMPTE - EXERCICE 2022
5	FINANCES - MODIFICATIONS BUDGETAIRES n° 01/2023 – APPROBATION
6	FINANCES - C.P.A.S. - COMPTE 2022 - APPROBATION
7	FINANCES - C.P.A.S. - MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1/2023 ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - APPROBATION
8	FINANCES – ZONE DE SECOURS N.A.G.E. – COMPTE 2022 – PRISE D'ACTE
9	FINANCES - ZONE DE SECOURS NAGE - PRISE DE CONNAISSANCE DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1/2023 - PRISE D'ACTE
10	PERSONNEL - ACTUALISATION DU CADRE PERSONNEL STATUTAIRE ET CONTRACTUEL - DECISION
11	P.C.D.R. - BUDGET PARTICIPATIF - CONVENTION VISANT A LA REALISATION D'UN PROJET DE BUDGET PARTICIPATIF – DECISION
12	CONVENTION RELATIVE AUX AMENAGEMENTS ANTIEROSIFS A LA RUE DE LA FERME - PARCELLES N°307F3 ET 269N - APPROBATION
13	CONVENTION RELATIVE AUX AMENAGEMENTS ANTIEROSIFS A LA RUE GRANDE RUELLE - PARCELLE N°809C - APPROBATION
14	CONVENTION RELATIVE AUX AMENAGEMENTS ANTIEROSIFS A LA RUE GRANDE RUELLE - PARCELLE N°705F - APPROBATION
15	TRAVAUX - AMENAGEMENTS EN VUE D'EVITER DES INONDATIONS RUE DEHASSE A HAILLOT - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION
16	TRAVAUX – PLAN D'INVESTISEMENT GLOBAL PIC ET PIMACI 2022 - 2024 RECTIFICATIF – APPROBATION
17	TRAVAUX - ENTRETIEN DE VOIRIE EN 2023 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION
18	PATRIMOINE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT (2023-2024) DU BATIMENTS SIS RUE DU TILLEUL 97 À 5350 OHEY EN FAVEUR DE L'A.S.B.L. ALE TITRES SERVICE– DECISION
19	PATRIMOINE – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION EN FAVEUR DU SYNDICAT D'INITIATIVE ET DU TOURISME D'OHEY — RUE DU TILLEUL, 94 – « MAISON STREEL » - DÉCISION

20	PATRIMOINE – VENTE DU LOT N°17 DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE OHEY 2ÈME DIV/ HAILLOT SECTION B 377 G (CADASTRÉ B 337 E2) – RÉSILIATION DE LA VENTE – REMISE À LA VENTE – DÉCISION.
21	PROJET EUROPEEN LEADER - VERSION FINALE DU DOSSIER DE CANDIDATURE GAL 2023-2027 - APPROBATION
22	C.P.A.S. - ADHÉSION À L'ASSOCIATION CHAPITRE XII GREASUR POUR SON SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES - APPROBATION
23	C.P.A.S. - ADHESION ET PRISE DE PARTICIPATION A LA SOCIETE COOPERATIVE ECETIA INTERCOMMUNALE – APPROBATION
24	CONTRAT RIVIERE HAUTE MEUSE A.S.B.L – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE D'OHEY – DÉCISION
25	CONTRAT RIVIERE MEUSE AVAL A.S.B.L – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE D'OHEY – DÉCISION
26	AIEG – POINTS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2023 – DECISION
27	BEP – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 JUIN 2023 – DECISION
28	BEP EXPANSION ECONOMIQUE – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 JUIN 2023 – DECISION
29	BEP ENVIRONNEMENT – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 JUIN 2023 – DECISION
30	BEP CREMATORIUM – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 JUIN 2023 – DECISION
31	IMAJE – ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES DU 12 JUIN 2023 – DECISION
32	INASEP – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2023 – DECISION
33	RESA S.A.– POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2023 – DECISION
34	TERRIENNE – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – DU 9 JUIN 2023 – DECISION
35	TRANS&WALL – ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES DU 13 JUIN 2023 – DECISION
36	RESEAU D'ENERGIES DE WAVRE (REW) – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2023 – DECISION
37	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
38	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE PAR RECRUTEMENT DANS LES PERIODES ADDITIONNELLES, DU 4 AVRIL 2023 AU 14 AVRIL 2023 A RAISON DE 4/24E TEMPS PAR SEMAINE - RATIFICATION
39	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE PAR RECRUTEMENT DANS LES PERIODES ADDITIONNELLES, DU 4 AVRIL 2023 AU 14 AVRIL 2023 A RAISON DE 4/24E TEMPS PAR SEMAINE - - RATIFICATION
40	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 29 AVRIL 2023 AU 7 JUILLET 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE 6 MARS 2023 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION

41	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 1ER MAI 2023 AU 7 JUILLET 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
42	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 1ER MAI 2023 AU 7 JUILLET 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE MALADIE DU 29 AOUT 2022 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
43	ENSEIGNEMENT – SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DÉFINITIF PORTANT LA DÉCLARATION DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE – DÉCISION
44	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 17 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 17 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023 – RATIFICATION
45	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 17 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 4 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023 – RATIFICATION
46	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN MAITRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DURÉE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 26 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 24 MARS 2023 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 28 AVRIL 2023 – RATIFICATION
47	ENSEIGNEMENT – DEMANDE DE CONGE POUR INTERRUPTION PARTIELLE DE LA CARRIERE PROFESSIONNELLE AVEC ALLOCATION DE L'ONEM DANS LE CADRE DU CONGE PARENTAL A PARTIR DU 6 NOVEMBRE 2023 AU 5 JUILLET 2025 – RATIFICATION
48	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 3 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE 6 MARS 2023 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 28 AVRIL 2023 – RATIFICATION
49	ENSEIGNEMENT – SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DÉFINITIF PORTANT LA DÉCLARATION DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE – RATIFICATION

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 29 juin 2023 à 19h30** de relevée, **en la Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 1 ^{ier} JUIN 2023 – APPROBATION
3	POLICE - ORDONNANCE DE POLICE PRISE EN URGENCE PAR LE BOURGMESTRE DANS LE CADRE DE L'INTERDICTION DE L'ALLUMAGE DE FEUX ET BARBECUES EN RAISON DE LA SECHERESSE - RATIFICATION
4	TRAVAUX - EXTENSION ET DE RENOVATION DU CENTRE SPORTIF COMMUNAL – APPROBATION DE L'AVANT-PROJET - DECISION
5	URBANISME - SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - AVIS ET OBSERVATIONS - APPROBATION
6	PROJET DE CREATION D'UN PARC NATUREL COEUR DE CONDROZ ET RAPPORT D'INCIDENCES ENVIRONNEMENTALE - AVIS
7	PROJET DE CREATION D'UN PARC NATUREL COEUR DE CONDROZ – PROLONGATION – DECISION
8	SERVICE DES FINANCES – CONVENTION EN MATIERE DE TRESORERIE ENTRE LA COMMUNE D'OHEY ET L'A.S.B.L. GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES - APPROBATION
9	PLATEFORME POUR LE SERVICE CITOYEN A.S.B.L. - DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE D'OHEY - ORGANISME D'ACCUEIL - DECISION
10	CENTRE CULTUREL D'ANDENNE - DOSSIER DE RECONDUCTION DU CONTRAT-PROGRAMME - 2025 A 2029 - APPROBATION
11	ENSEIGNEMENT – RENOUVÈLEMENT DE LA CONVENTION PROMOTION DE LA SANTÉ A L'ÉCOLE – PROVINCE DE NAMUR – VIVRE MIEUX – SANTE SCOLAIRE - RATIFICATION
12	APPEL A PROJET « CŒUR DE VILLAGE » - CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A EVELETTE - ECLAIRAGE PUBLIC – RUE DES SORBIERS ET RUE DU BATY - DECISION
13	APPEL A PROJET « CŒUR DE VILLAGE » - CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A EVELETTE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION
14	MARCHE PUBLIC - FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE NOUVELLE HYDROCUREUSE AVEC REPRISE DE L'ANCIENNE HYDROCUREUSE (DE 2021) - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION
15	MARCHE PUBLIC – CONVENTION D'ADHESION RELATIVE AU MARCHE INTITULE « PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS ET ESSAIS EN LABORATOIRES POUR REVETEMENTS HYDROCARBONES, EN BETON DE CIMENT ET LES MATERIAUX S'Y RAPPORTANT AINSI QU'ESSAIS ROUTIERS EN GENERAL EFFECTUES SUR LE TERRITOIRE DE LA DIRECTION DES ROUTES DE NAMUR ET DES COMMUNES ADHERENTES AU MARCHE - APPROBATION
16	MARCHE PUBLIC – ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT D'IMIO – DPO/CYBERSECURITE - DECISION
17	ADMINISTRATION GENERALE - BAL EN PLEIN AIR DE HAILLOT - LE 24 JUIN 2023 - SOCIETE DE GARDIENNAGE - ETENDUE DU CHAMP D'ACTION SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRITERES DU PERIMETRE D'ACTIVITE - RATIFICATION
18	ZONE DE POLICE DES ARCHES C. ETAT BELGE - ACCORD SECTORIEL ET CHEQUES-REPAS - INTERVENTION VOLONTAIRE DES COMMUNES - APPROBATION
19	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE OHEY CONSOLIDÉ – MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 2023 – APPROBATION
20	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE FILEE – COMPTE 2022 – APPROBATION
21	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE OHEY – COMPTE 2022 – APPROBATION
22	CULTE – EGLISE PROTESTANTE DE SEILLES – COMPTE 2022 – AVIS

23	DECRET GOUVERNANCE DU 29 MARS 2018 - RAPPORT 2023 - ANNEE DE REFERENCE 2022 - APPROBATION
24	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
25	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT, D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 4/24E TEMPS/SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 4 AVRIL 2023 AU 14 AVRIL 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE 4 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 20023 – RATIFICATION
26	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCHOMOTRICITE A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE D'UNE DURÉE INFERIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PÉRIODE DU 22 MAI 2023 AU 7 JUILLET 2023 DANS UN EMPLOI NON-VACANT À RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 22 MAI 2023 AU 7 JUILLET 2023 - RATIFICATION
27	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE D'EDUCATION PHYSIQUE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 12/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 22 MAI 2023 AU 7 JUILLET 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 22 MAI 2023 AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
28	ENSEIGNEMENT – DEMANDE DE CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES JUSTIFIEES PAR DES RAISONS DE CONVENANCE PERSONNELLE ; ACCORDE AU MEMBRE DU PERSONNEL DEFINITIF, DU 28 AOUT 2023 AU 25 AOUT 2024 A RAISON DE 6/24E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 28 septembre 2023 à 19h30** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUNI 2023 – APPROBATION
3	ENSEIGNEMENT - RENTREE SCOLAIRE 2023-2024 - INFORMATION
4	ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DES COMPTES 2022 DE LA COMMUNE D'OHEY PAR LES AUTORITÉS DE TUTELLE – PRISE D'ACTE
5	ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION PAR LES AUTORITES DE TUTELLE (S.P.W. DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES) DES DELIBERATIONS RELATIVES AUX MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES COMMUNALES N°1 - EXERCICE 2023 - PRISE D'ACTE
6	ADMINISTRATION GENERALE - ROI DU CONSEIL COMMUNAL - ACTUALISATION - APPROBATION
7	ADMINISTRATION GENERALE - CREATION D'UN SERVICE DE MEDIATION COMMUNALE - CONVENTION - APPROBATION
8	ADMINISTRATION GENERALE - KERMESE DE HAILLOT DU 18 AU 21 AOUT 2023 - SOCIETE DE GARDIENNAGE - ETENDUE DU CHAMP D'ACTION SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRITERES DU PERIMETRE D'ACTIVITE - RATIFICATION
9	ADMINISTRATION GENERALE - LES APEROS OHEYTOIS LE 20 JUILLET 2023 - SOCIETE DE GARDIENNAGE - ETENDUE DU CHAMP D'ACTION SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRITERES DU PERIMETRE D'ACTIVITE - RATIFICATION

10	POLICE - ZONE DE POLICE DES ARCHES - PROTOCOLE DE SAISIE ADMINISTRATIVE DES VEHICULES - APPROBATION
11	PLANIFICATION D'URGENCE - CONTACT CENTRE DE CRISE - CONVENTION - APPROBATION
12	FINANCES - CENTRALE D'ACHAT RELATIVE A L'ACHAT, LE NETTOYAGE, LE STOCKAGE ET LA LIVRAISON DES GOBELETS REUTILISABLES DE LA SOCIETE INTERCOMMUNALE BEP-ENVIRONNEMENT - REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION POUR LES ASSOCIATIONS - APPROBATION
13	FINANCES - REGLEMENT-REDEVANCE POUR LA MISE A DISPOSITION DE GOBELETS REUTILISABLES - APPROBATION
14	FINANCES - REGLEMENT-REDEVANCE POUR LA FIXATION DES PRIX POUR LES REPAS SCOLAIRES - DECISION
15	FINANCES - OCTROI D'UN SUBSIDE EXCEPTIONNEL A L'A.S.B.L. "CENTRE SPORTIF D'OHEY" - DECISION
16	FINANCES - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE TOIT DU CENTRE SPORTIF D'OHEY - DECISION
17	FINANCES - ZONE DE SECOURS NAGE : ACTUALISATION DU MÉCANISME DE FINANCEMENT « LOCAL » – RATIFICATION
18	FINANCES - MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE FINANCIER - FINANCEMENT DES DEPENSES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'OHEY - ANNEE 2023 - MARCHÉ PUBLIC NON SOUMIS A LA LOI SUR LES MARCHES PUBLICS - FIXATION DE LA PROCEDURE "SUI GENERIS" - FIXATION DES CONDITIONS DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES - APPROBATION DU DEVIS ESTIMATIF
19	FINANCES - CONTENTIEUX : COMMUNE D'OHEY C/ETAT BELGE (DÉCISION DU COMITÉ DE GESTION DU SPF PENSION DU 22 MAI 2023) - DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE SUIVANT PROPOSITION DE LA VILLE D'ANDENNE - PRISE D'ACTE
20	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE DU BERGER - SENS UNIQUE LIMITE (SUL) - DECISION
21	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE SAINT-PIERRE - LIMITATION A 50 KM/H - DECISION
22	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE DRAILY - 2 DISPOSITIFS RALENTISSEURS SURELEVES - DECISION
23	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE DE REPPE - ZONE 30 KM/H ABORDS D'ECOLE - DECISION
24	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - CARREFOUR RUE GRAND VIVIER ET RUE SAINT-PIERRE - LIMITATION A 70KM/H - DECISION
25	TRAVAUX - TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENOVATION DU CENTRE SPORTIF COMMUNAL – APPROBATION DE L'AVANT-PROJET REACTUALISE - DECISION
26	TRAVAUX - ECOLE DE HAILLOT - PLAN D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL - MISSION D'ETUDE D'UN AVANT-PROJET SIMPLIFIEE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHÉ - DECISION
27	TRAVAUX - ECOLE D'EVELETTE - PLAN D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL - MISSION D'ETUDE D'UN AVANT-PROJET SIMPLIFIEE - CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHÉ - DECISION
28	P.C.D.R. - APPEL A PROJET COEUR DE VILLAGE – CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A EVELETTE – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION – MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES - DECISION
29	CULTE – EGLISE PROTESTANTE DE SEILLES – BUDGET 2024 – APPROBATION
30	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE D'OHEY – BUDGET 2024 – APPROBATION
31	CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE OHEY CONSOLIDÉ – MODIFICATION BUDGETAIRE N°2 2023 – APPROBATION
32	QUESTIONS DES CONSEILLERS

Séance à huis clos

33	DESIGNATION D'UN AGENT CONSTATATEUR COMMUNAL EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT - DECISION
34	DESIGNATION D'UN AGENT CONSTATATEUR COMMUNAL EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT - DECISION
35	PLANIFICATION D'URGENCE - GESTION DES INONDATIONS : DÉSIGNATION D'UN AGENT-RÉFÉRENT PGRI - DECISION
36	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE PAR RECRUTEMENT DANS LES PERIODES ADDITIONNELLES, DU 19 JUIN 2023 AU 19 JUIN 2023 A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION
37	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE PAR RECRUTEMENT DANS LES PERIODES ADDITIONNELLES, DU 19 JUIN 2023 AU 19 JUIN 2023 A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION
38	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 25 JUIN 2023 AU 7 JUILLET 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN EN CONGE DE MALADIE DU 25 JUIN 2023 AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
39	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 1ER JUILLET 2023 AU 7 JUILLET 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2023 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 – RATIFICATION
40	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 1ER JUILLET 2023 AU 7 JUILLET 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 29 AOUT 2023 AVEC UNE PROLONGATION JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 –RATIFICATION
41	ENSEIGNEMENT – DEMANDE DE CONGE POUR INTERRUPTION DE LA CARRIERE PROFESSIONNELLE AVEC ALLOCATION DE L'ONEM DANS LE CADRE DU CONGE PARENTAL A PARTIR DU 28 AOUT 2023 AU 20 OCTOBRE 2023 – RATIFICATION
42	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 26 JUIN 2023 AU 7 JUILLET 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 26 JUIN 2023 AU 7 JUILLET 2023 - RATIFICATION
43	ENSEIGNEMENT – DEMANDE DE CONGE POUR INTERRUPTION PARTIELLE DE LA CARRIERE PROFESSIONNELLE AVEC ALLOCATION DE L'ONEM DANS LE CADRE DU CONGE PARENTAL A PARTIR DU 28 AOUT 2023 AU 28 AVRIL 2025 – RATIFICATION
44	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE SUPERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 19/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 31 DECEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023 – RATIFICATION

45	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN INSTITUTEUR PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PRIODE DU 28 AOUT 2023 AU 20 OCTOBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN INTERRUPTION DE CARRIERE PAR UN CONGE PARENTAL AVEC ALLOCATION DE L'ONEM [4D] DU 28 AOUT 2023 AU 20 OCTOBRE 2023 – RATIFICATION
46	ENSEIGNEMENT – DEMANDE D'UN « CONGE POUR PRESTATIONS RÉDUITES BÉNÉFICIAINT AUX MEMBRES DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE OU D'INFIRMITÉ A DES FINS THÉRAPEUTIQUES», DU 28 AOUT 2023 AU 29 JANVIER 2024 À RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION
47	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES BENEFICIAINT AUX MEMBRES DU PERSONNEL EN DISPONIBILITE POUR CAUSE DE MALADIE OU D'INFIRMITÉ A DES FINS THERAPEUTIQUES DU 28 AOUT 2023 AU 29 JANVIER 2024 A RAISON DE 13/26E TEMPS PAR SEMAINE– RATIFICATION
48	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN INSTITUTEUR MATERNEL, A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 2/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 28 AOUT 2023 AU 15 FEVRIER 2024, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN ÉCARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITÉ DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRÉSUMÉE LE 15 FEVRIER 2024 – RATIFICATION
49	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE MORALE A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 4/24E PAR SEMAINE POUR OHEY I ET DE 5/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY II - POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
50	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN INSTITUTEUR « FLA » MATERNEL (FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE) POUR A RAISON DE 3/26E PAR SEMAINE - A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023 – RATIFICATION
51	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PRIODE DU 28 AOUT 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023 – RATIFICATION
52	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE, DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 24/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 31 DECEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 AU 31 DECEMBRE 2023 – RATIFICATION
53	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 14/26EME TEMPS PAR SEMAINE– PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 15 FEVRIER 2024 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN ECARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITE DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRESUMEE LE 15 FEVRIER 2024 – RATIFICATION
54	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 12/26EME TEMPS PAR SEMAINE– PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 21 JANVIER 2024 – EN REMPLACEMENT D'UN

	ENSEIGNANT EN ECARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITE DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRESUMEE LE 21 JANVIER 2024 – RATIFICATION
55	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCOMOTRICITE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 10/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 15 FEVRIER 2024, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN ECARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITE DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRESUMEE LE 15 FEVRIER 2024 – RATIFICATION
56	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCHOMOTRICITE A RAISON DE 5/26E TEMPS PAR SEMAINE A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE SUPERIEURE OU EGALE A 15 SEMAINES - POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
57	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCHOMOTRICITÉ, À TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DURÉE ÉGALE OU SUPÉRIEUR À 15 SEMAINES, À RAISON DE 2/26E TEMPS PAR SEMAINE DANS LES ÉCOLES D'OHEY II ET À RAISON DE 3/26E TEMPS PAR SEMAINE DANS LES ÉCOLES D'OHEY I, POUR LA PÉRIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN INTERRUPTION DE CARRIÈRE POUR CONGÉ PARENTAL DU 28 AOUT 2023 AU 27 AVRIL 2025 – RATIFICATION
58	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 2/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN MISSIONS COLLECTIVES SEE (SERVICE A L'ECOLE ET AUX ELEVES /DELEGUE REFERENT NUMERIQUE) DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
59	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 14/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 21 JANVIER 2024 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN ÉCARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITÉ DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRÉSUMÉE LE 21 JANVIER 2024 – RATIFICATION
60	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 5/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 JUSQU'AU 23 NOVEMBRE 2023 – RATIFICATION
61	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 14 SEPTEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN ECARTEMENT OU MESURE DE PROTECTION DE LA MATERNITE DU 28 AOUT 2023 JUSQU'A LA DATE PRÉSUMÉE DE L'ACCOUCHEMENT LE 14 SEPTEMBRE 2023 – RATIFICATION
62	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 7/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 – BOUZEGZA CELINE – RATIFICATION
63	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 12/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 – RATIFICATION

64	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 12/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 14 SEPTEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT, EN ECARTEMENT OU MESURE DE PROTECTION DE LA MATERNITE DU 28 AOUT 2023 JUSQU'A LA DATE PRÉSUMÉE DE L'ACCOUCHEMENT LE 14 SEPTEMBRE 2023 – RATIFICATION
65	ENSEIGNEMENT – DEMANDE DE « DISPONIBILITÉ POUR CONVENANCE PERSONNELLE, ACCORDÉE AUX MEMBRES DU PERSONNEL DÉFINITIFS, EN FONCTION PRINCIPALE » DU 18 SEPTEMBRE 2023 AU 29 SEPTEMBRE 2023 À RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE – RATIFICATION
66	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE SECONDE LANGUE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 4/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY I ET A RAISON DE 4/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY II, POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
67	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE SECONDE LANGUE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY I ET A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY II, POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
68	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN ENSEIGNANT A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT EN MISSION COLLECTIVES SEE SUR L'IMPLANTATION D'OHEY I A RAISON DE 4/24E TEMPS/SEMAINE ET D'UNE DUREE SUPERIEURE OU EGALE A 15 SEMAINES, DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
69	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN ENSEIGNANT A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT EN MISSION COLLECTIVES SEE SUR L'IMPLANTATION D'OHEY II A RAISON DE 3/24E TEMPS/SEMAINE ET D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
70	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE ENSEIGNANTE A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI NON-VACANT EN MISSION COLLECTIVES SEE SUR L'IMPLANTATION D'OHEY II A RAISON DE 2/26E TEMPS/SEMAINE ET D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
71	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE RELIGION CATHOLIQUE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 9/24E TEMPS PAR SEMAINE DANS LES ECOLES D'OHEY I ET D'OHEY II POUR LA PERIODE DU 7 SEPTEMBRE 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
72	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN INSTITUTEUR MATERNEL A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 26/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 5 SEPTEMBRE 2023 AU 2 OCTOBRE 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 5 SEPTEMBRE 2023 AU 2 OCTOBRE 2023 – RATIFICATION
73	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE DANS LES ECOLES D'OHEY II POUR LA PERIODE DU 7 SEPTEMBRE 2023 AU 5 JUILLET 2024 –RATIFICATION
74	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EM-PLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PRIODE DU 11

SEPTEMBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT
EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023 – RATIFICATION

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 26 octobre 2023 à 19h00** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

<u>Séance publique</u>	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	SYNERGIES COMMUNE/C.P.A.S. 2023 - PRESENTATION
3	QUESTIONS DES CONSEILLERS
<u>Séance à huis clos</u>	

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur le Conseiller, à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **le Jeudi 26 octobre 2023 à 19h30** de relevée, en la **Salle du Conseil communal** et dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

<u>Séance publique</u>	
1	COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE
2	PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 – APPROBATION
3	FINANCES – MODIFICATION BUDGETAIRE 02/2023 - APPROBATION
4	FINANCES - ZONE DE SECOURS N.A.G.E – PRISE DE CONNAISSANCE DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE 2/2023 ET FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE DEFINITIVE 2023
5	FINANCES – TAUX DE COUVERTURE DES COUTS EN MATIERE DE DECHETS DES MENAGES CALCULES SUR BASE DU BUDGET 2024 - ARRET
6	ENVIRONNEMENT - MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE "COMMUNE ZERO DECHET" EN DELEGATION A BEP ENVIRONNEMENT - DECISION
7	CONCESSION DE SERVICES SOCIAUX – EXPLOITATION D'UNE MAISON DE REPOS – MODIFICATION AU CAHIER DES CHARGES - REPORT DE LA DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES - APPROBATION
8	PATRIMOINE – LOGEMENT – MISE EN GESTION AU C.P.A.S. D'OHEY DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS DU BATIMENT COMMUNAL PLACE ROI BAUDOUIIN, 98 À 5350 OHEY (MAISON DES GÉNÉRATIONS) – FIN DE LA GESTION - DÉCISION
9	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - PLACE COMMUNALE - TRONCON OUEST A HAILLOT - SENS UNIQUE LIMITE (SUL) - DECISION
10	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE CHESBRIN A PERWEZ - SENS UNIQUE - DECISION

11	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE TAILLE GUERRY A OHEY - LIMITATION A 50 KM/H - DECISION
12	MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - LIMITES DES AGGLOMERATIONS DE LA COMMUNE D'OHEY - DECISION
13	QUESTIONS DES CONSEILLERS
Séance à huis clos	
14	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 24/26E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 18 SEPTEMBRE 2023 AU 29 SEPTEMBRE 2023 – EN REMPLACEMENT DE UNE ENSEIGNANTE EN DISPONIBILITE POUR CONVENANCES PERSONNELLES DU 18 SEPTEMBRE 2023 AU 29 SEPTEMBRE 2023 – RATIFICATION
15	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UN MAITRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE, A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE D'UNE DURÉE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES, DANS UN EMPLOI NON-VACANT, À RAISON DE 24/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PÉRIODE DU 19 SEPTEMBRE 2023 AU 24 SEPTEMBRE 2023 ET À RAISON DE 14/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PÉRIODE DU 25 SEPTEMBRE 2023 AU 8 OCTOBRE 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 19 SEPTEMBRE 2023 AU 8 OCTOBRE 2023 - RATIFICATION
16	ENSEIGNEMENT – DÉSIGNATION D'UN MAITRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE, A TITRE TEMPORAIRE INTÉRIMAIRE D'UNE DURÉE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES, DANS UN EMPLOI NON-VACANT, À RAISON DE 10/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PÉRIODE DU 25 SEPTEMBRE 2023 AU 8 OCTOBRE 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 19 SEPTEMBRE 2023 AU 8 OCTOBRE 2023 - RATIFICATION
17	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCHOMOTRICITE A RAISON DE 6/26E TEMPS PAR SEMAINE ET D'UN MAITRE D'EDUCATION PHYSIQUE A RAISON DE 8/24E TEMPS PAR SEMAINE A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPÉRIEURE A 15 SEMAINES - POUR LA PERIODE DU 28 AOUT 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION
18	ENSEIGNEMENT – DESIGNATION D'UN MAITRE DE MORALE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE EGALE OU INFÉRIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 4/24E PAR SEMAINE POUR OHEY I ET DE 2/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR OHEY II - POUR LA PERIODE DU 5 OCTOBRE 2023 AU 5 OCTOBRE 2023, EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE MALADIE DU 3 OCTOBRE 2023 AU 20 OCTOBRE 2023 -RATIFICATION
19	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE, A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE INFÉRIEURE A 15 SEMAINES À RAISON DE 24/24E TEMPS/SEMAINE POUR LA PERIODE DU 9 OCTOBRE 2023 AU 20 OCTOBRE 2023 EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 9 OCTOBRE 2023 JUSQU'AU 20 OCTOBRE 2023 – RATIFICATION
20	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE « FLA » MATERNELLE (FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE) A RAISON DE 2/26E PAR SEMAINE - A TITRE TEMPORAIRE STABLE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE DUREE SUPERIEURE A 15 SEMAINES POUR LA PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2023 AU 5 JUILLET 2024 – RATIFICATION

21	ENSEIGNEMENT - DÉSIGNATION D'UN INSTITUTEUR MATERNEL « FLA » (FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE), A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, À RAISON DE 1/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PÉRIODE DU 1ER OCTOBRE 2023 AU 15 FEVRIER 2024, EN REMPLACEMENT D'UNE ENSEIGNANTE EN ÉCARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITÉ DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRÉSUMÉE LE 15 FEVRIER 2024 – RATIFICATION
22	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT D'UNE DUREE INFERIEURE A 15 SEMAINES A RAISON DE 6/24E TEMPS PAR SEMAINE POUR LA PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 – EN REMPLACEMENT D'UN ENSEIGNANT EN CONGE DE MALADIE DU 28 AOUT 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023 – RATIFICATION
23	ENSEIGNEMENT - DESIGNATION D'UN MAITRE DE PSYCOMOTRICITE A TITRE TEMPORAIRE INTERIMAIRE DANS UN EMPLOI NON-VACANT D'UNE DUREE EGALE OU SUPERIEURE A 15 SEMAINES, A RAISON DE 8/26E TEMPS PAR SEMAINE, POUR LA PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2023 AU 15 FEVRIER 2024, EN REMPLACEMENT D'UNE ENSEIGNANTE EN ECARTEMENT OU PROTECTION DE LA MATERNITE DU 28 AOUT 2023 A LA DATE D'ACCOUCHEMENT PRESUMEE LE 15 FEVRIER 2024 – RATIFICATION

Outils de gestion communale

Plan stratégique transversal

P.S.T.

Après l'évaluation intermédiaire du P.S.T. qui a eu lieu en 2022, l'année 2023 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des actions qui y figurent ainsi que l'ajout de l'un ou l'autre objectifs opérationnels et de l'une ou l'autre actions.

C'est notamment et en particulier le cas pour

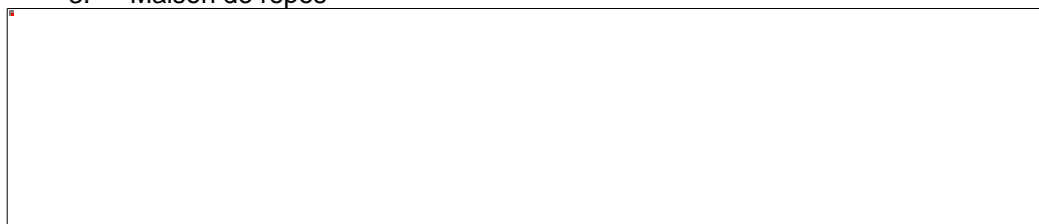
- La rénovation du hall sportif qui a été formellement intégré au P.S.T. à la demande du pouvoir subsidiant ;
- L'introduction d'un dossier de candidature Pollec II qui a été retenu et qui a permis l'engagement d'un chargé de mission « énergie » ;
- L'actualisation du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (P.G.U.I.) ;
- La poursuite de la mise en œuvre des Plans de pilotage au niveau des écoles avec un mécanisme de suivi rapproché pour les établissements de la direction d'Ohey I ;
- La notification des marchés relatifs au réseau de chaleur et à l'aménagement du site « Céline Pierre », rue de Ciney pour ne citer que ces deux actions phares du P.C.D.R. dont la première programmation arrive à son terme, les procédures liées à une nouvelle programmation étant entamées avec l'accord ministériel de pouvoir continuer à bénéficier de l'accompagnement de la FRW ;
- L'introduction d'un dossier de candidature LEADER commun avec les Communes d'Assesse, Gesves, Hamois, Havelange et Ciney ;
- L'introduction de la demande officielle de reconnaissance du Parc naturel Cœur de Condroz (Cfr infra)
- ...

L'approbation par le Conseil communal du 30 mars 2023 de la feuille de route telle que reprise ci-dessous relative à la poursuite des Objectifs de Développement Durables (O.D.D.) des Nations-Unies à l'horizon 2030 constitue sans nul doute une avancée significative dans la hiérarchisation des priorités des actions du P.S.T. :



Objectif 3: BONNE SANTE ET BIEN-ETRE

1. P.C.S. : épicerie sociale, flexibus, harcèlement/assuétude,
2. Plan enfance : ONE (animations), crèches (Imaje, accueillantes)
3. Maison de repos



Objectif 4 : EDUCATION DE QUALITE

1. ATL (petits et grands) : animation/gardiennage, culture (comment mobiliser), sport (rénovation du hall sportif)
2. E.P.N. : éviter la fracture numérique, formation par des bénévoles, recherche d'emploi et logement (C.P.A.S.+P.C.S.)
3. Plan de pilotage : devenir un outil attractif, utile et mobilisé avec plaisir par les premiers concernés

Objectif 6: EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

1. Résilience
2. Voiries et SPGE : avoir le cadastre des égouts/remettre en ordre le réseau des égouts, station d'épuration à Perwez
3. Centre des travaux : mise en conformité
4. Lien avec le permis d'urbanisme : citerne de pluie
5. Contrats rivière : mise en œuvre des actions, mode fonctionnement en particulier avec Haute Meuse
6. Ici commence la mer (SPGE)



Objectif 7 : ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

1. Réseau de chaleur
2. Clé bois
3. Augmentation de la pose de panneaux photovoltaïques : bâtiments publics, permis d'urbanisme, hangars agricoles (Pollec)
4. Communauté d'énergie
5. Pollec 2 (3 ans 100%)
6. Augmentation de l'énergie renouvelable "pertinents": éolien (lieu), biométhanisation, champs de panneaux photovoltaïques

Objectif 11 : VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES

1. Céline Pierre
2. Parc naturel et Leader
3. Guide d'urbanisme
4. P.C.D.R. 2 : maison des associations
5. Planification d'urgence : analyse Giser
6. Mobilité : ViciGAL, sécurité routière (2 grands axes et les autres), PIC et PIMACI



Objectif 15 : Vie terrestre

1. Pro Sylva
2. BiodiverCité
3. Augmentation des haies : plantations, entretien
4. Essarts communaux et MAE
5. Projet Life
6. Espèces envahissantes ;

A noter encore que le Directeur général a participé en 2023 à un groupe de travail organisé par l'intercommunale IMIO en vue d'améliorer son logiciel de support, en particulier concernant l'encodage et la mise à jour des données financières qui restent insuffisamment fiables à ce jour au regard des encodages multiples alors que les données de base existent au niveau de E-comptes.

Enfin, comme le prévoit le CDLD, une évaluation finale du P.S.T. aura lieu en 2024 et sera présentée au Conseil communal.

Planification d'urgence

Au niveau de la planification d'urgence, les activités de cette année 2023 ont principalement concerné deux domaines : La mise à jour du plan général d'urgence et d'intervention (P.G.U.I.) et la gestion des événements et festivités ayant eu lieu sur le territoire de la commune.

1.1 La mise à jour du plan général d'urgence et d'intervention (P.G.U.I.)

Tout au long de l'année, la mise en conformité de notre P.G.U.I. avec l'arrêté royal du 22 mai 2019 s'est déroulée avec le support de Monsieur Dominique Vindevogel, ancien commandant militaire de la province de Namur.

Les principales dates clés (qui vont conduire début 2024 à la validation de notre P.G.U.I. par le Gouverneur de la province) ont été les suivantes :

- 16/02/2023 : 1^{re} réunion de la cellule de sécurité.
- 31/03/2023 : 2^e réunion.
- 22/09/2023 : 3^e et dernière réunion.

Chacune de ses réunions ayant pour objectif de valider une partie du P.G.U.I.

Avant de détailler brièvement les différents points de ce P.G.U.I., il est important de rappeler que chaque bourgmestre a le devoir de disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention pour sa commune et que celui-ci doit au moins comprendre :

- L'information générale, dont notamment une liste de contact de tous les partenaires concernés et une liste des risques éventuels.
- L'information sur la manière et le timing des actualisations du plan d'urgence.
- L'information sur l'organisation en cas de situation d'urgence :
 - Qui avertit les partenaires ?
 - Via quels canaux les partenaires communiquent-ils entre eux ?
 - Qui est responsable de l'information à la population ?
 - Où met-on en place des centres d'accueil et d'hébergement pour les personnes qui ne savent pas rentrer chez elles en raison de la situation d'urgence ? Qui est en charge du transport vers ces centres ?
 - Que faut-il faire après une situation d'urgence pour retourner au plus vite à une situation normale ?

Outre le plan général d'urgence et d'intervention qui décrit la collaboration entre les différents acteurs, chaque [discipline](#) réalise aussi son propre plan d'intervention. Ces plans comprennent des accords notamment sur la répartition des tâches, l'attribution du rôle de directeur, le déroulement de la communication et les moyens qui peuvent être engagés.

C'est pourquoi, au niveau de la commune d'Ohey, nous avons également développé les trois plans monodisciplinaires suivants :

- Plan monodisciplinaire d'intervention de la D2 PIPS (Plan d'intervention psychosocial).
- Plan monodisciplinaire d'intervention de la D4 (Plan d'intervention logistique).
- Plan monodisciplinaire d'intervention de la D5 (Plan d'intervention aspects communication).

La volonté était, ici, de faciliter la tâche des intervenants de chacune de ses disciplines en lui mettant à disposition un outil complet et « straight to the point » en cas de problème.

Pour terminer, dans ce P.G.U.I., 13 procédures spécifiques ont été rédigées afin de pouvoir réagir dans les meilleurs délais à un problème précis.

Il s'agit des situations suivantes :

- PS1 : PANDEMIE-EPIDEMIE-ZOONOSE
- PS2 : ACCIDENT MAJEUR - CANALISATIONS FLUXYS
- PS3 : ACCIDENT MAJEUR AERIEN
- PS4 : ACCIDENT ROUTIER MAJEUR
- PS5 : DELESTAGE ELECTRIQUE
- PS6 : URGENCES NUCLEAIRES ET RADIOLOGIQUES - CENTRALE DE TIHANGE
- PS7 : INONDATIONS
- PS8 : FORTES PLUIES, ORAGES VIOLENTS ET TEMPÊTES
- PS9 : VAGUE DE CHALEUR / FORTE CHALEUR
- PS10 : SECHERESSE ET PENURIE D'EAU POTABLE
- PS11 : INCENDIES MAJEURS DE SITES NATURELS
- PS12 : CYBERATTAQUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
- PS13 : RISQUES ANIMALIERS

1.2 La gestion des événements et festivités ayant eu lieu sur le territoire de la commune.

Concernant la sécurité civile, à côté de la réalisation de tous ces plans, l'année a été aussi marquée par un nombre important d'événements et de festivités qui ont repris leur cours après les années Covid.

Ainsi la commune a accueilli presque une centaine d'événements de toutes sortes : Kermesses, brocantes, courses cyclistes, marches Adepts, soirées diverses, ...

Afin de garantir, au maximum, la sécurité des participants, de nombreuses réunions de sécurité ont été organisées tout au long de l'année.

Les horaires, les mesures d'encadrements, les forces de police, les secours, le matériel, les mesures de restriction de circulation y sont notamment débattues.



Service interne de prévention

L'année 2023 a permis de budgétiser et finaliser tout une série de marchés publics concernant, entre autres les matières suivantes :

- Marché public pour la prévention incendie des bâtiments communaux : Ce marché inclus la réalisation :
 - o Des analyses de risques incendie.
 - o Des plans d'évacuation.
 - o Des plans internes d'urgence.
 - o Des dossiers d'intervention « pompiers ».Budget : 45000 euros.

- Marché public global concernant la réalisation des inventaires « amiante » pour 28 bâtiments communaux.
Budget : 25000 euros

- Marché public global concernant le contrôle annuel des extincteurs, des hydrants et dévidoirs.
Budget : 5000 euros

- Marché public global concernant le contrôle annuel des éclairages de sécurité.
Budget : 3500 euros.

- Marché public pour l'acquisition d'armoires de protection pour défibrillateurs afin de placer ceux-ci en extérieurs et de les rendre accessibles à un plus grand nombre. Cette démarche a été réalisée avec la collaboration des associations sportives ayant en leur possession ces défibrillateurs.
Budget 5500 euros.

Ceux-ci prendront leurs effets en 2024.

D'autres mesures ayant un caractère « continu » ont été également renforcées :

- Les visites de lieux de travail ont été effectuées avec la ligne hiérarchique et les représentants des travailleurs.
- Des réunions régulières ont lieu avec notre service externe de prévention Cohézio mais aussi avec les conseillers en prévention de notre assureur loi Ethias afin d'identifier les risques et de prendre des mesures permettant de les limiter au maximum.
- Des boîtes aux lettres « service interne de prévention » ont été placées dans les différents bâtiments afin de faciliter la transmission d'information du personnel vers le service interne de prévention.
- Un rappel des possibilités concernant les risques psycho-sociaux est fait grâce à un affichage des différentes personnes de contact.
- La procédure des trois feux verts est systématisée.

- La formation de 15 nouveaux secouristes a été organisée avec, pour la première fois, la participation des enseignants.
- La collaboration a été renforcée avec le service travaux afin de remettre celui—ci aux normes légales.

De plus, la préparation de deux gros marchés publics a été lancée afin de les réaliser dans le courant 2024. Il s'agit du marché public concernant le service externe de prévention et celui du renouvellement des équipements de protection individuelle et vêtements de travail pour les agents des services techniques et d'entretien.



Projet de création d'un parc naturel Cœur de Condroz

Pour rappel l'Association de Projet Parc Naturel Cœur de Condroz (APPNCC) a été officiellement créée le 15 janvier 2021.

Un comité d'étude a été mis en place, comité auquel ont été associés les animateurs des 2 GALs appelés à fusionner dans le cadre de l'appel à projet LEDAER 2023-2027 ainsi que des élus tant de la majorité que de la minorité des six Communes partenaires qui sont pour rappel celles d'Assesse, Gesves, Ohey, Hamois, Havelange et Ciney.

Sur base des réunions de travail auxquelles l'ensemble de la population a été invitée à participer, le comité d'étude a remis un projet de plan de gestion au comité de gestion qui se l'est approprié et l'a déposé au S.P.W. et au cabinet de la Ministre Tellier en août 2022.

Un marché de consultance a permis que soient rédigés dans les temps le Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) et la Déclaration environnementale (DE). Le dossier ainsi complet a été déposé à la Ministre Tellier fin novembre afin que le dossier de reconnaissance puisse être porté à l'ordre du jour du Gouvernement wallon avant que celui-ci n'entre en période dite de prudence.

Pour plus d'information sur cet ambitieux projet, le lecteur est invité à visiter le site : www.coeurdecondroz.be.

Commission communale

La Commission communale s'est réunie une fois pendant la période de référence de ce Rapport et ec afin d'examiner le projet de budget 2023.

Inter-collège

Il n'y a pas eu d'inter-collèges formels pour la période de référence 2022-2023 même si divers contacts ont bien eu lieu entre élus dans le cadre et/ou en marge des réunions liées aux dossiers LEADER et Parc naturel.

Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni aux dates suivantes :

- Le 2/12/2023 : Budget 2023
- Le 16/05/2023 : MB1
- Le 9/10/2023 : Synergies Commune-C.P.A.S. et budget C.P.A.S.
- Le 13/10/2023 : MB2

Ces réunions complètent les réunions que le CODIR élargi au C.P.A.S. a avec le Collège communal concernant la mise en œuvre du P.S.T., et ce a un rythme plus régulier qu'en 2022 et de l'ordre d'une réunion mensuelle.

Système de contrôle interne

Les actions mises en place dans le cadre du système de contrôle interne sont actualisées dans le tableau repris ci-dessous, avec en rouge les points d'attention identifiés d'exposition aux risques pour la Commune.

Domaine	Outils	En place	En cours	A faire	Remarques/observations
Administration générale	Organigramme	✓			Actualisation adoptée par le CO du 28-06-2021
-	Statuts administratifs	✓			2016
	Statuts pécuniaires	✓			2016
	Règlement de travail	✓			2016
	Cadre	✓			2020. Actualisé en 2023
	Charte des valeurs de la Commune	✓			2019, via le P.S.T.
	Charte graphique	✓			2015 – actualisation toujours en cours
	Comité de concertation et de négociation syndicale	✓			Réunions de 2 à 3X/an
	Reliure des décisions CO/CC			X	Retard dans la procédure à combler depuis plusieurs mois
Règlements communaux	RG de police administrative	✓			Texte coordonné en 2021 au niveau de la zone de police des Arches. Nouvelle actualisation lors du CC du 20 octobre 2022. Nouvelle actualisation lors du CC du 23 novembre 2023
	Règlement de police complémentaire numérotation des bâtiments	✓			2014
	Règlement communal égouttage	✓			2015
	Règlement communal essart		%		Actualisation adoptée par le CC 12-07-2018
	Règlement activités ambulantes	✓			2017

	Règlement funéraires et sépultures	✓			2016.
	Charte automobile	✓			2013
Fonctionnement CC et CO	ROI Conseil	✓			2021 – Actualisé en 2023
	ROI Collège	✓			2018
	Outil de gestion CO et CC	✓			Via gestion assemblée Imio (08/2017)
	Check suivi décisions CO/CC	✓			Procédure à consolider/systématiser auprès de tous les agents via Imio
	Gentlemen agreement entre l'administration et le CO (qui fait quoi sans bypass)	✓			Les précisions nécessaires sont définies en collège et/ou lors de la mise au vert annuelle.

Nouveaux outils de gestion	Mise en place du CODIR				Se réunit au regard des obligations légales et en principe une fois par mois avec le collège pour le suivi de la mise en œuvre du P.S.T.
	Système de contrôle interne				Formation DG UVCW 2014 et 2017. OK matrice maturité et identification des risques Approbation conseil formalisée 2017. Actualisation annuelle via le rapport sur l'administration des affaires
	Plan Stratégique Transversal			X	Prise d'acte par le CC en 2019 – Evaluation à mi-mandat réalisée et présentée lors du CC commun Commune-C.P.A.S. du 28 mars 2022
	Evaluation DG			X	Non mis en œuvre. Procédure remise en cause lors des journées de travail mises en place à l'initiative du Ministre Collignon à l'attention des Communes de moins de 12.000 habitants et dans le cadre de la révision de la RGB.
Collaboration structures para-supra-inter-communales	C.P.A.S.				Recherche d'optimisation des synergies ; réunion du comité de concertation. Point d'attention en lien avec les impacts de la crise énergétique qui restent en partie inconnus à ce stade.
	Zone de secours				Point d'attention sur la maîtrise de l'évolution des coûts
	Zone de police				Point d'attention sur les effectifs disponibles
	Intercommunales				
	STP – Commissaire voyer				
	Fabriques d'église (FE)				Convention pluriannuelle actualisée en 2019 et accord obtenu des FE en 2022 de fusionner
	Maison du tourisme				Point d'attention sur l'évolution du coût annuel de la cotisation en comparaison par exemple à celle versée au centre culturel d'Andenne.
	GAL Pays des tiges et chavées				Point d'attention sur la maîtrise des dépenses non éligibles et du respect de l'autonomie communale. Principe acquis de rentrer un seul dossier avec les six Communes du Parc naturel. Points d'attentions relatifs au respect des procédures de bornage et de communication dans le cadre du projet ViciGAL et tensions avec le CO et le DG liées notamment aux procédures de sélection des pré-projets LEADER
	Contrats rivière				Point d'attention mobilisation des ressources au-delà du diagnostic des actions à mener. A rationaliser avec la venue de l'initiative PARIS du S.P.W. ?

Planification d'urgence	Plan Général d'Urgence et d'Intervention	✓			Actualisé en 2023
	Désignation d'un agent Planu			X	Engagement formalisé.
	Respect exercices obligatoires		%		Exercices d'évacuation des écoles en partie réalisée en 2018 et 2023, reste à systématiser. Point d'attention sur le système de communication (Astrid ou autre ?) non opérationnel/maîtrisé + zone blanche. Exercice Comex réalisé le 11 octobre 2022
	Dynamique d'actualisation permanente	OK			Gérer l'impact des modifications au niveau du personnel+ gestion de la mutualisation entre communes. OK Actualisation du P.G.U.I. avec l'appui d'une personne ressource spécialisée en la matière en 2023
	Système d'information de la population	✓			Convention Be-Alert 2017 et convention contact center 2014, réactualisé en 2023 + mobilisation de bénévoles en cours. Test Be-alert et analyse l'impact réalisé en octobre 2022 et en 2023
Gestion du risque d'inondations		✓			Activation Giser, curage fossé, ... Conventions finalisées à Libois, Baya en 2020 + intervention de la Province dans l'entretien des cours d'eau communaux en 2020. Analyse des conséquences des inondations avec le STP en cours. Constitution d'un dossier afin de répondre en mars 2023 à l'appel à projet « Résilience » de l'Europe/Région wallonne – Dossier non retenu
Gestion du risque d'enneigement		✓			Marchés sel et déneigeurs OK Toute boîte d'information annuel à la population
Gestion du risque de canicules		✓			OK suivi des recommandations
Gestion du risque d'incendie			%		Mise en conformité du système électrique de l'administration fait en 2017 – Formation équipe de première intervention en 2016. A actualiser. Analyse des risques par bâtiment e cours via Marché public passé au CC en 2023
Gestion du risque de vols			%		Quid système d'alarme à systématiser + magasinier au centre des travaux. Procédure de sécurisation de l'accès au coffre renforcée
Gestion des premiers soins		✓			Formation premiers soins en 2016 Recyclage effectué en 2017, 2020, 2022 et 2023
Gestion du risque d'attentats		✓			Accord cellule de sécurité sur les manifestations à protéger du risque de voiture bélier. L'IBZ propose un accompagnement dans la mise en œuvre du CESIL (2020)
Sécurité routière			%		Convention radars préventif et tronçon placés à Matagne et sur l'axe Andenne-Ciney (2020); Règlements circulation routière. Engagement d'un agent mobilité et « plan communal » de mobilité en cours de confection en 2020/2021 (pré-diagnostic et contacts avec

				certains communes limitrophes). Réponses ciblées en fonction des appels à projet et PIMACI
Gestion de la sécurité des manifestations	Désignation d'un agent SPOC (single point of contact)	✓		2015
	Dossier de sécurité – organisation manifestations publiques – memento festivités	✓		2015
	Mouvements de jeunesse « camp d'été en toute sécurité »			Adoption d'un règlement de police en 2019
Gestion des incivilités	Agent communal constatateur	OK	OK	Formation et désignation de deux agents communaux en 2023
	Convention agent provincial sanctionnateur	✓		Point d'attention sur le nombre peu élevé de dossiers qui aboutissent à une sanction.
	Convention parquet du procureur du roi – Infractions mixtes		%	2015 mais pas de mise en œuvre effective
	Gestion des dépôts clandestins		%	Projet caméras à prévoir. Encodage des données dans le logiciel du S.P.W. effectué en 2018. Activation de l'application Fix my street en 2020
Gestion de la crise sanitaire Covid-19	Mise en place d'une task force de suivi de la crise afin que les mesures nécessaires soient prises	✓		Travail d'anticipation des effets de la crise à continuer de prévoir (impact sur le nombre de RIS, mesures d'aides à prendre, quid de la continuité du service en cas d'absence généralisée du personnel, etc ...)

Gestion des risques financiers	Contrôle interne du DF	✓		Mis en place en 2017
	Sollicitations avis du DF	✓		Respect global des délais
	Gestion des caisses communales	✓		Rationalisation du nombre de caisses et responsabilité individuelle de chaque agent traitant – contrôle mensuel par le DF. Rationalisation des comptes au niveau des écoles en 2018. OK perception frais repas scolaire via Imio
	Taxes et redevances opérationnelles	✓		
	Octroi de subsides sur base de justificatifs	✓		Grille d'objectivation de l'octroi des subsides en cours de confection
	Procédure de réconciliation perception des subsides	✓		OK via le DF
	Procédure de perception des montants dus	✓		Ok via le DF
	Optimisation des aides à l'emploi	✓		Vie le service du personnel
	Concertation des services pour le budget/MB	✓		Via les rétro-planning
	Règles d'élaboration définies	✓		Par mail (justification des écarts et/ou des demandes particulières)
	Gestion du risque de dépenses au-delà des inscriptions budgétaires		%	Procédure informelle de vérification de la disponibilité avant l'inscription d'un point au co/cc
	Procédure d'analyse du compte	✓		Pas au niveau des services
Sécurité de l'information	Désignation d'un conseiller en sécurité des systèmes d'information (CSSI)	✓		Actualisé en 2021
	Plan triennal d'action de sécurité des systèmes d'information et cybercriminalité	✓		2016 A formaliser + procédure de sauvegarde physique des données à un mois en cours + OK dossier assurance Cybercriminalité Ethias. Intégration de ce risque dans le P.G.U.I. . Continuity business plan à formaliser
	Mise en œuvre du RGPD		%	Respect global des procédures à l'échéance de mai 2018. Audits internes en cours via l'A.S.B.L. Privanot. Information aux conseillers communaux et de

					C.P.A.S. en 2020 Quid du respect de toutes procédures en cours ??
	Désignation d'un DPO	✓			Recours à une centrale de marché via le C.P.A.S. de Dinant et désignation au sein de l'A.S.B.L. Privanot. . MP à formaliser pour 2024.
	Politique d'open data			X	Information du Collège via un agent de la Ville d'Andenne
	Procédures d'accès au RN	✓			2015 – point d'attention procédures de gestion des sorties d'accès à systématiser
	Plan directeur informatique formalisé		%		A formaliser
Informatique	Mises à jour et dépannage informatique	✓			Engagement d'un informaticien en interne et OK marché de consultance/dépannage en 2020
	Logiciels métier pour les services		%		Transfert Saphir en novembre 2018. Revoir le logiciel métier centre des travaux Acquisition de Imio delib (2017) et Imio P.S.T. (2019).
	Remplacement des serveurs et de la téléphonie	✓			OK 2020 Audit coût de la téléphonie en 2022. Toujours pas de retour en 2023

Gestion du personnel	Procédure de recrutement	✓			Annonce interne et externe, jury externe, profil de fonction, ...
	Descriptifs de fonction	✓			Sur base de l'outil Sillus du CRF
	Procédure formelle d'accueil d'un nouvel agent		%		En cours de confection – intégré au volet interne du P.S.T.
	Evaluation		%		Objectif intégré au volet interne du P.S.T. Faite en 2021 pour le service travaux et en 2022 et en 2023 pour une partie du personnel services administratifs généraux. Procédure finale de fixation de l'évaluation par le CO non aboutie
	Plan de formation		%		A actualiser
	Procédure de suivi des formations			X	Procédure de partage sur Z à formaliser + feuille de suivi à concevoir
	Respect évolution de carrière	✓			Démarche proactive du service du personnel
	Rapports disciplinaires	✓			
	Gestion des départs		%		Procédure en cours remise des clés, suppression adresse mail, droit d'accès et information aux tiers, ...) mais non formellement formalisée
	Respect obligations AVIQ – AG 7 février 2013	✓			Formalisé par une prise d'acte au CC
	Optimalisation de la cotisation de responsabilisation		%		Décision de recours au second pilier de pension en 2019, intégré au volet interne du P.S.T. Nomination de 3 agents en 2021. Actualisation du cadre en 2020 à cet effet. Révision du MP en 2022
	Optimalisation des aides en l'emploi	✓			En cours via le service du personnel (adaptation à la fin des PTP en 2020)
Risques psycho-sociaux	Conseiller en prévention		%		OK engagement en 2021 Question soulevée par un syndicat quant à la charge de travail et du cumul avec la fonction d'agent Planu
	Plan global de prévention	✓			OK actualisation en 2021 et 2023
	Plan annuel d'action	✓			OK actualisation en 2021 et 2023
	Analyse des risques psycho-sociaux	✓			2017 et 2019 Restitutions faites en 2019 Actualisation de l'analyse en 2021 en lien avec la crise covid. OK restitution au personnel

Gestion des projets	« Portefeuille de projet » formalisé avec un chef de projet		%		Formalisation des actions et la désignation d'un responsable administratif et politique via le logiciel Imio/P.S.T.. Gestion active des fiches projets du P.S.T. à optimiser (cfr évaluation intermédiaire du P.S.T.)
	Cadrage de départ formalisé	✓			Via le logiciel P.S.T.
	Mobilisation de la structure de pilotage		%		Uniquement via l'échevin responsable. Le logiciel Imio/P.S.T. devrait formaliser le suivi de la mise en œuvre des projets
Gestion des risques par service	Respect des procédures		%		Objectif intégré dans le P.S.T. pour avoir des fiches de procédure pour les fonctions critiques. En cours. La plupart des procédures de base est formalisée.
	Doublons internes pour les postes clés		%		Objectif intégré dans le P.S.T.. Formation interne en cours au niveau des services population et développement territorial
	Stabilisation des emplois aux postes clés		%		Réalisé en majeure partie (responsable travaux, service urbanisme et environnement, informatique, agent planu, conseiller en prévention et agent CATU). Pas d'agent dédié à la gestion des archives
Etat civil	Contrôle du respect des procédures		%		Pas de processus systématique – gestion pro-active des incidents
Population	Domiciliations à jour	✓			Goulot d'étranglement au niveau de la police locale résolu
Etranger	Gestion des dossiers		%		Contrôles externes sporadiques, dont un en 2022 avec certains points d'attention. Attention maîtrise des procédures (signature d'annexe par le Bourgmestre, pas par l'agent délégué)
	Circuit d'intégration primo-arrivants	✓			OK convention avec A.S.B.L.
Casier judiciaire	Sécurisation de l'archivage		%		Sécurisation de l'archivage papier des extraits des casiers judiciaires Intervention des Archives de l'Etat en 2022
Permis de conduire			%		Contrôles internes et externes sporadiques. Révision des procédures en 2019 et formation de l'agent. Contrôles externes OK en 2021 et 2023
Logement	Adoption du plan communal du logement et du plan d'ancrage	✓			2019 Procédure d'expulsion formalisée avec le C.P.A.S. en 2022
Environnement	Coût-vérité déchets	✓			
	Gestion des invasives		%		Via les contrats rivière et l'appui de la Province (2020) plutôt qu'en interne
Urbanisme	Mise en œuvre du CODT	✓			Stabilisation de la nouvelle équipe en 2021
Energie	Respect du % de permis à analyser et suivi		%		Engagement d'un agent Energie (2 jours/semaine) avec Gesves et engagement d'un ETP agent Pollec 2 en 2023

	projet de réseau de chaleur				
Marchés publics	Respect des trois feux verts	✓			Avis technique, DF et conseiller en prévention.
Marchés publics travaux subsidiés		✓			
Travaux	Gestion des déplacements par un système de géolocalisation	✓			2016- Fin du système en 2022/2023
	Suivi des équipes sur le terrain	✓			2019 – changement de responsable travaux
	Système de garde rémunéré	✓			2017
	Systématisation curage fossé	✓			Parcours systématisé
	Entretien cours d'eau	✓			Convention Province de Namur 2017 mais pas encore opérationnelle à Ohey
	Systématisation entretien haies	✓			
	Systématisation entretien chemins	✓			
	Suivi entretien / réparation charroi communal		%		Externalisation en 2017. Registre formel de suivi en 2018 via un ouvrier désigné
	Relevé patrimoine bâtiment		%		Intégré dans le plan de prévention avec analyse de risque de 2 bâtiments/an
	Sécurité plaine de jeux		%		Désignation d'un contrôleur sécurité mais procédures à revoir. Intégré dans le plan de prévention. Contrôle du contrôle réalisé en 2019 par le conseiller en prévention. <u>Procédures formalisées</u>
	Formalisation du système de prêt de matériel communal	✓			2016 + rappel fait au service travaux de l'interdiction d'emprunter du matériel communal à des fins privées
	Gestion du « petit matériel »		%		Pas de gestion des stocks et pas de magasinier attribué mais magasin en cours de finalisation au niveau du centre
	Gestion des déchets		%		Procédures en cours de révision suite à la non délivrance du permis d'environnement au niveau du centre des travaux
	Permis de conduire	✓			Mise en conformité (remorque, camion, ...) en 2018
	Permis d'environnement		%		Obtention du permis en 2022. Mise en conformité en cours.
Gestion des archives	Procédures d'archivage		%		Convention avec les archives de l'état mais pas de procédure opérationnelle au niveau des services. Intégré dans le volet interne du P.S.T.. Nouvelle intervention des Archives de l'Etat efficace fin 2022 et 2023 Pas de procédures mises en place/secteur non maîtrisé

	Locaux conformes		%		A faire et à budgétiser même si cette contrainte semble en partie levée par les Archives de l'Etat
Gestion des cimetières	Gestion zéro-phyto, exhumation, verdurisation, encodage dans logiciel, ...		%		En cours. Engagement d'un agent dédié à ce secteur. Acquisition d'un logiciel, ... Verdurisation finalisée à Évelette , Perwez, Haillot et Goesnes Poursuite de la démarche en cours
Passage au zérophyto			%		Structuration de la démarche en cours
Cadastre actualisé des adresses Projet ICAR			%		Désignation de l'agent mobilité pour le suivi de ce dossier mais actuellement en stand by (2022) Nouvelle répartition du travail avec le service population et bon avancement général de l'encodage des données de base (2023)
Actualisation de l'atlas des voiries			%		Ohey candidate pour bénéficier de l'accompagnement d'une A.S.B.L. pour la poursuite du projet. Plus de suites données (2023)
Enseignement			%		Gestion du risque lié à la réduction du nombre d'inscription à Haillot maîtrisé – naissance d'un risque similaire à Évelette – Projets d'extension et/ou de rénovation finalisés et/ou en cours. Contractualisation de la mise en œuvre du plan de pilotage en cours avec l'accompagnement du CECP et de la FWB pour OHEY I et . recours à un audit pour Ohey II (en stand by suite au Covid) Contractualisation pour Ohey II en 2022 Suivi rapproché pour Ohey I enclenché en 2023

Communication interne formalisée	Descendante	✓		Notes de service, retroplanning, mail Objectif intégré dans le volet interne du P.S.T.
	Ascendante	✓		Via Imio et les post-collège Objectif intégré dans le volet interne du P.S.T.
	Transversale	✓		Pas d'intranet mais échanges informels Objectif intégré dans le volet interne du P.S.T.
Communication externe légale	Registres de publication	✓		Pas de procédure de contrôle systématisée
	Affichage officiel	✓		Pas de procédure de contrôle systématisée
Communication externe extra-légale	Bulletin d'information	✓		Objectif intégré dans le volet interne du P.S.T.
	Site internet	✓		Objectif intégré dans le volet interne du P.S.T.. OK
	Facebook, ...	✓		Objectif intégré dans le volet interne du P.S.T.. Mobilisation de cet outil via la responsable communication

Suivi des missions de base	Système de collectes statistiques		%	OK partiel via le rapport annuel ; Evaluation one-shot du temps de travail par tâches pour chaque agent (étude Isisconsult) ; Pas d'enquête de satisfaction du citoyen
Mesures de contrôle	Séparation de fonction	✓		Pas de rédaction de csch par celui qui attribue, gestion du risque de conflit d'intérêt,
	Autorisation/approbation/délimitation des responsabilités	✓		Désignation par le CO de l'agent SPOC, conseiller en prévention, délégation de signature,
	Contrôles de l'accès aux ressources et traçabilité des interventions		%	Nouvelle politique de mots de passe, suivi de la construction des points co et cc via Imio, mise en œuvre progressive des mesures de sécurité de l'information (confidentialité des documents à mettre en œuvre, ...) Placement d'un accès partiellement sécurisé à la maison communale
	Supervision		%	Au jour le jour mais sans procédures systématisées
	Vérifications		%	Pas de procédures systématisées
	Réconciliations		%	Pas de procédures systématisées
Management des incidents	Analyse des causes réelles – objectivation des faits	✓		
	Prise de mesures correctrices	✓		
Mesures d'anticipation des besoins et d'évaluation informelle du bon fonctionnement général de l'Administration	Réunion CO/CODIR élargi une fois par an	✓		« Mise au vert » annuel entre le CO et CODIR élargi. Réunion (en principe) mensuelle CO CODIR C.P.A.S. – suivi mise en œuvre du P.S.T.